

FABRICE PLOMB
LAURA MELLINI (ÉD.)



LA DOMINATION

Figures ordinaires de l'action sous condition de domination

SOCIÉTÉS

LA DOMINATION

FIGURES ORDINAIRES DE L'ACTION
SOUS CONDITION DE DOMINATION

FABRICE PLOMB, LAURA MELLINI (ÉD.)

LA DOMINATION

FIGURES ORDINAIRES DE L'ACTION
SOUS CONDITION DE DOMINATION

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2018

Case postale 5

2002 Neuchâtel 2

Suisse

www.aphil.ch

Alphil Diffusion

commande@aphil.ch

ISBN Papier : 978-2-88930-153-9

ISBN PDF : 978-2-88930-197-3

ISBN EPUB : 978-2-88930-198-0

DOI: 10.33055/ALPHIL.03080

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Illustration de couverture: © Jean-Damien Fleury/Charlatan (<http://www.charlatan.ch/>)

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons: elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : Sandra Lena

Avant-propos

Fabrice Plomb

Ayant un moindre accès aux capitaux économiques, culturels et symboliques comme aux capacités et aux opportunités de se dire, de rendre compte de leur expérience et de faire valoir leur parole, certaines figures de la société suisse, comme les femmes, les migrants, les personnes séropositives, les salariés disqualifiés, les jeunes en situation d'exclusion, les bénéficiaires de l'assurance-invalidité, sont (re)présentées dans l'espace public de façon caricaturale, victimisante ou stigmatisante. Dans la sphère publique, ces figures diverses sont parlées plus qu'elles ne parlent. L'ambition de ce livre, qui s'appuie sur des recherches menées depuis plusieurs années à l'Université de Fribourg, propose de leur donner la parole de manière à porter un autre regard sur ce que nous avons appelé les *figures ordinaires de la domination*.

Nous explorons dans cet ouvrage la variété des expressions publiques possibles de la domination ordinaire se situant entre l'idéal type du silence et du repli sur soi, d'un côté, et la mobilisation collective sous forme de révolte ou de participation au jeu politique, de l'autre. Nous montrons que, bien loin d'être silencieux, ces « dominés » créent des passerelles originales entre ce qu'ils vivent, ressentent, expérimentent en leur for intérieur et ce qu'ils expriment par la mise en public d'une parcelle d'eux-mêmes. Cette expression peut être freinée par le développement de dispositifs

institutionnels nouveaux qui, tout en répondant aux besoins individuels de faire reconnaître une «épreuve existentielle», en limitent la portée à des sphères semi-publiques sous contrôle. Cet entre-deux, peu exploré en sciences sociales, donne à voir des rapports variés aux institutions, vues à la fois comme schèmes de pensée et organisations, qui offrent un cadre d'opportunités et de contraintes aux conduites des individus.

Les outils des sciences sociales permettent d'accéder à ces mises en public de soi «invisibilisées» aussi bien par les représentations médiatiques et expertes que par les politiques publiques ou encore par toutes les formes de rejet ordinaire. On pourra lire ici les linéaments d'une théorie des formes élémentaires de la domination qui prend en compte la diversité des types de pouvoirs, aussi bien du côté de ceux qui définissent les «règles» que du côté de ceux qui, tout en les subissant, en font un usage individuel créatif afin de parvenir à faire reconnaître une partie d'eux-mêmes.

Toutes les recherches dont nous rendons compte dans ce livre dévoilent des situations de domination peu visibles en Suisse. Mais elles montrent aussi des personnes qui agissent et réagissent dans ces situations, s'aménagent des marges de manœuvre et s'impliquent dans les entretiens qu'elles nous ont accordés dans le cadre de recherches scientifiques. La mise en commun de nos recherches et des approches privilégiées nous a posé un certain nombre de questions auxquelles nous proposons des réponses dans cet ouvrage. La première, sous-jacente à toutes ces études, concerne le rôle du sociologue dans la diffusion de connaissances sur des populations peu visibles dans le contexte suisse. Les sujets de l'inégalité et de la domination sont très peu thématiques dans l'espace public suisse et les personnes dont nous livrons ici l'expérience ne parviennent que rarement à l'étage de la représentation publique ou même politique. Pourquoi ce qui nous apparaît comme évident lorsqu'on connaît dans la durée ces populations, ces microcosmes sociaux, reste-t-il totalement invisible dans notre pays?

Le deuxième problème auquel nous avons été confrontés concerne les sciences sociales et le manque d'outils conceptuels à disposition pour penser l'entre-deux, les interstices de la domination dans lesquels se trouvent les personnes interviewées et observées dans les enquêtes présentées. Comment rendre compte de modes d'agir ou d'actions qui sont sous l'emprise de règles non décidées par ceux qui les entreprennent? Bien sûr, cette question n'est pas nouvelle en sociologie,

mais il nous apparaît que l'arsenal conceptuel à disposition n'est pas adapté à nos découvertes empiriques et qu'il s'agit de le renouveler, même modestement. Le néologisme composé pour l'occasion de «domination» nous paraît riche d'enseignements heuristiques et il constituera le fil conducteur des différents textes proposés dans ce livre.

PRÉAMBULE À LA DOMINATION

Comment les individus agissent-ils sous condition de domination? Les situations observées et analysées dans ce livre posent toutes cette question de départ. Une partie de la situation, de l'expérience de vie des personnes dont nous parlons dans cet ouvrage, échappe à leur maîtrise. Pourtant, en deçà de la dépendance à des règles dominantes, elles développent aussi un pouvoir d'agir à une échelle plus fine: celle des interactions et du jeu des émotions (Claire Balleys, Caroline Henchoz), celle du contrôle de ce qu'elles disent ou non (Laura Mellini), celle du détournement des stigmates au travers du jeu sur les catégories et des mots pour se dire (Francesca Poggia Mileti), celle du travail de recomposition de leur vision du monde social (Fabrice Plomb), des stratégies de reconnaissance passant par les interactions avec des institutions (Michela Villani). Ces pouvoirs d'agir, ces expressions diverses de capacités à faire valoir qui l'on est, passent néanmoins difficilement les frontières de la sphère privée et des réseaux personnels. Au niveau de l'espace public, compris comme la «*sphère du débat politique, de publicité des opinions privées*» (Paquot, 2015: 11), ces voix ne se font que peu entendre, en tous les cas pas collectivement. C'est dans ce sens que le dernier article de ce livre collectif (Anne-Vaïa Fouradoulas) montre la difficulté des organisations de la gauche radicale en Suisse à créer des équivalences entre ces situations très variées de domination et à constituer une véritable représentation¹ des dominés et des précaires dans le champ proprement politique.

¹ Représentation étant entendue ici dans sa double définition mise en évidence par Roger Chartier, celle de représenter «*dans une charge publique une personne absente qui devrait l'occuper*» et celle de «*tenir la place de quelqu'un, avoir en main son autorité*» (Chartier, 22 mars 2013).

Penser la domination consiste pour nous à décrire et à analyser la tension entre deux éléments de l'équation qui peuvent paraître sémantiquement contradictoires: être *dominé* mais *agir*, développer des *stratégies* dans des situations de forte *contrainte*. Dit autrement, si «*le pouvoir des gens ordinaires est circonscrit par l'univers quotidien dans lequel ils vivent*» comme le disait déjà le sociologue américain Charles Wright Mills (2012: 1), il s'agit aussi pour nous de comprendre les conditions de déploiement de ce pouvoir. Notre approche vise à penser relationnellement ces deux pôles de la tension plutôt que d'en privilégier un a priori, comme la sociologie a eu tendance à le faire jusqu'ici. Cette méthode, nous espérons le montrer, n'est pas moins ambitieuse que les approches macrosociologiques de la domination. Nous souhaitons au contraire, dans nos contributions, décliner les petits déplacements qu'opèrent ces acteurs à l'intérieur des frontières du quotidien et des relations contraignantes. Comme le dit bien Nathalie Heinich, il faut «*passer d'une opposition catégorielle entre dominants et dominés à une observation des déplacements d'un phénomène [...] sur un axe continu*» (Heinich, 2015: 51). Cela signifie qu'il faut réduire la focale sur ces scénarii variés qui se dessinent dans les pratiques et les discours des dominés face aux contraintes auxquelles ils sont confrontés. Ces mouvements fins, que Luc Boltanski appelle aussi «*épreuves existentielles*» (Boltanski, 2009), correspondent – au niveau microsocial – à des changements de rapports de force au niveau macrosocial. Nous faisons l'hypothèse qu'ils irriguent en quelque sorte imperceptiblement la sphère publique et lui insufflent de nouveaux potentiels de changement.

LA SUISSE, LE CONFLIT ET LA VISIBILITÉ

Le vocabulaire de la domination voire des inégalités s'avère quasi absent de l'espace public en Suisse si l'on comprend ce dernier comme le lieu des débats et des récits publics de ce qui se passe, de ce que l'on souhaite comme vivre-ensemble dans notre pays. Il ne fait que marginalement partie des ressources langagières à disposition pour rendre compte des rapports de force existants dans notre société. Qu'est-ce qui fait que certaines expériences qui parviennent pourtant à être «*visibilisées*» – de nombreuses émissions ou reportages publicisent des microcosmes sociaux proches de

ceux que nous décrivons – ne réussissent pas à se traduire dans un discours politique explicite? Quels filtres culturels empêchent les «dominations» observées ici d'éclorre publiquement et de trouver un langage propre qui ne soit pas détourné vers les catégories habituelles d'interprétation? Nous proposons quelques hypothèses en prenant appui sur les recherches que nous menons chacun-e depuis de nombreuses années dans les couches infrapolitiques de l'espace social suisse.

La première, plutôt évidente, est l'existence, dans notre pays, d'un rapport au conflit déniait toute capacité à ce dernier à produire du nouveau, à engendrer un dépassement qui proposerait de meilleures solutions que l'état originel. L'expérience du conflit en Suisse s'arrête à l'aplanissement des différends. Cette dénégation implique le rejet de tout récit de la différenciation sociale, de l'écart et du rapport de force. Le fameux «consensus suisse» fonctionne comme mythe qui contraint les échanges vers la recherche du plus petit dénominateur commun plutôt que vers la mise en forme de ce qui sépare.

Un autre filtre important, qui existe bien au-delà de la Suisse, tient à «*l'hypothèse individualiste*» comme la nomme Axel Honneth (2006), qui exige de chacun qu'il accepte et «prenne sur lui» un certain nombre de souffrances et d'injustices. Dit autrement, «chacun a ses problèmes et doit s'en accommoder»; «tout n'est pas bon à dire, cela relève de la sphère intime, cela me regarde». Ce relativisme inégalitaire que l'on retrouve même chez certains sociologues (Dubet et Caillet, 2006) a pour effet d'exclure de la sphère publique toute une série de souffrances, de sentiments d'injustice voire de ressentiments. On renvoie ainsi à la responsabilité individuelle toute tentative de prise en charge publique de ces souffrances ou toute tentative de créer des équivalences entre des situations diverses. Autrement dit, ce filtre de l'hypothèse individualiste postule que toutes les demandes de reconnaissance ne sont pas «raisonnables» ou ne sont pas dignes d'être formulées, exprimées et encore moins d'être prises en compte.

Enfin, on peut postuler que les «*contraintes grammaticales*» du régime de la critique et des opinions en Suisse (Cefai, 2007) forgent de véritables obstacles à l'éclosion de nouveaux mots, de nouvelles catégories d'expressions qui seraient à même de détricoter les routines langagières du monde politique et de ses oppositions récurrentes. Nous montrons aussi dans ce livre (Anne-Vaïa Fouradoulas) le désarroi des

organisations de la gauche radicale dans leurs tentatives de nommer clairement ceux qu'elles souhaitent représenter: le langage des classes sociales n'a jamais été considéré comme légitime dans l'espace public suisse qui considère le pays comme étant composé d'une grande classe moyenne; le recouplement des classes populaires avec les immigrés rend le combat social délicat dans sa confusion avec la question culturelle; la variété des causes à défendre discrédite la constitution d'un langage commun de l'action, etc. Dans le même sens, l'imposition d'un agenda politique orienté sur l'immigration et sur la défense d'une unité culturelle de la part des partis de la droite radicale (Plomb et Poglià Mileti, 2015) déstabilise les catégories politiques traditionnelles (conservateur/progressiste, conservateur/libéral, gauche/droite, etc.) et brouille les modalités d'identification des adversaires et des partenaires². Ainsi, culture du consensus, relativisme inégalitaire et langage spécifique des rapports sociaux forment ensemble un écran obscurcissant qui favorise toutes les dispositions à la myopie sociale face à la domination dans notre pays.

L'ENJEU DE DÉVOILER

Quels sont les enjeux d'un livre comme celui que nous proposons ici? Quel intérêt de dévoiler ces vies ordinaires sous condition de domination? Premièrement, les outils des sciences sociales nous permettent d'accéder à des microcosmes sociaux que l'observation même attentive de notre société méconnaît. Les recherches que nous avons menées ne sont pas prévues au départ dans un but de publicisation, mais dans un but de connaissance. Pourtant, la force des méthodes de recherches employées, comme l'entretien sociologique, l'observation ou l'ethnographie, tient à l'arène qu'elle propose à l'expression sous un mode non sérialisé de qui l'on est. La confiance créée dans les nombreux entretiens compréhensifs réalisés par les auteurs de cet ouvrage avec les personnes interviewées leur donne l'occasion de rendre compte d'un seul trait de ce qu'elles vivent, sans découper pour chaque occasion ce qui peut être dit et ne peut pas

² Sur un essai d'analyse engagé de ces brouillages, voir Luc Boltanski et Arnaud Esquerre (2014).

l'être. Bien entendu, nous n'oublions pas que les entretiens de recherche sont eux aussi conditionnés par les contraintes et le format d'une telle interaction peu commune. Toutefois, on peut légitimement penser, de par la récurrence des mêmes propos et des mêmes comptes rendus d'expérience, que ce qui est dit a valeur d'être revendiqué.

Revendications de qui l'on est, exigences d'un respect compensatoire ou encore critiques de l'ordre social, l'ensemble des récits proposés ici et mis bout à bout nous permet aussi d'esquisser des cadres conceptuels à même de lier ces expériences disparates. En cherchant et en inventant des mots pour dire, nous souhaitons à notre tour pouvoir transmettre ces expériences comme relevant de structures communes, comme étant dignes d'être traitées et comprises dans les mêmes termes. Les formes ordinaires de domination nous semblent être au fondement de nos sociétés dites de modernité tardive (Giddens, 1991). Les courants philosophiques récents ne s'y trompent pas lorsqu'ils placent la focale sur les enjeux de reconnaissance, du mépris, des pathologies de la liberté dans nos sociétés (Honneth, 2000, 2006, 2015); sur la question du lien entre institutions et humiliation (Margalit, 2007); des souffrances sociales (Renault, 2008); de la politique des corps, de la vulnérabilité et des vies précaires (Butler, 2014) ou encore de la biopolitique des vies nues (Agamben, 1998). Ils pointent en quelque sorte la difficulté de penser aujourd'hui la rencontre entre des vies «précaires» ou «nues» faites de souffrances silencieuses et des mécanismes de pouvoir et de domination désincarnés, eux aussi peu visibles et difficilement descriptibles. Dévoiler passe donc pour nous, modestement, par l'observation systématique et raisonnée de ces vies nues mais agissantes, de ces mondes vécus dans des contextes bien réels auxquels la sociologie permet d'accéder.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN Giorgio (1998), *Homo Sacer. Tome 1: le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris: Seuil.
- BOLTANSKI Luc (2009), *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard.

- BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud (2014), *Vers l'extrême: extension des domaines de la droite*, Arles: Éditions du Dehors.
- BUTLER J. (2014), *Qu'est-ce qu'une vie bonne?*, Paris: Payot.
- CEFAÏ Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on?*, Paris: La Découverte/ Mauss.
- CHARTIER Roger (22 mars 2013), «Le sens de la représentation», *La vie des idées*. Tiré de La vie des idées.fr: <http://www.laviedesidees.fr/Le-sens-de-la-representation.html>
- DUBET François et CAILLET Vincent (2006), *Injustices: l'expérience des inégalités au travail*, Paris: Seuil.
- GIDDENS Anthony (1991), *Modernity and self-identity: self and society in the late Modern Age*, Cambridge: Polity Press.
- HEINICH Nathalie (2015), *Dans la pensée de Norbert Elias*, Paris: CNRS Éditions.
- HONNETH Axel (2000), *Lutte pour la reconnaissance*, Paris: Cerf.
- HONNETH Axel (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris: La Découverte.
- HONNETH Axel (2015), *Ce que social veut dire. II. Les pathologies de la raison*, Paris: Gallimard.
- MARGALIT Avishai (2007), *La société décente*, Paris: Flammarion.
- MILLS Charles Wright (2012 [1956]), *L'élite au pouvoir*, Paris: Agone.
- PAQUOT Thierry (2015), *L'espace public*, Paris: La Découverte.
- PLOMB Fabrice et POGLIA MILETI Francesca (2015), *Les salariés dans la tourmente. Restructurations et montée du populisme de droite*, Paris: L'Harmattan.
- RENAULT Emmanuel (2008), *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris: La Découverte.

Introduction :

de la domination à l'émancipation

Fabrice Plomb

Avant d'aborder des terrains de recherche qui constituent la matière première de ce livre, nous souhaitons définir le champ des apports théoriques dans lequel nous aurons à nous positionner. Ce parcours sur la domination et l'émancipation n'est bien sûr pas exhaustif. Il est avant tout un parcours choisi qui emprunte à un certain nombre d'auteurs qui nous semblent constituer les points cardinaux des orientations diverses parmi lesquelles nous aurons à nous situer.

Il est admis aujourd'hui parmi les sociologues que toute question de domination doit s'analyser a minima sous deux angles : celui de « *l'asymétrie des ressources et [...] des contraintes pesant structurellement sur des individus et des groupes* » et, d'autre part, celui « *d'une perspective d'émancipation – au sens de la “sortie hors de l'état de tutelle” [...]* » (Boltanski, Fraser et Corcuff, 2014 : 8-9). Autrement dit, il faut s'intéresser à la fois à ce qui pèse sur les capacités d'agir des individus en même temps qu'aux individus agissant, essayant de s'extraire des conditions qui les empêchent de réaliser leurs « chances de vie » selon le terme de Max Weber. Nous proposons donc d'examiner tour à tour concepts et théories des deux termes de l'équation afin de développer, en fin de parcours, l'intérêt de lier les deux dans le néologisme de domination.

DU CÔTÉ DE LA DOMINATION

Max Weber a montré très tôt le continuum sur lequel on peut placer les situations de domination. Celle-ci peut s'exprimer à travers l'imposition par la force, de la volonté du plus fort vers celle du plus faible. De l'autre côté de ce continuum, le moment de la coercition entre dominants et dominés est indirect et éloigné dans l'espace et dans le temps. Weber nous parle en ce sens, en la nommant « discipline », d'une « *disposition inculquée acritique et sans résistance* » (Weber, 2013) qui serait le propre de la « masse » dominée. À ce bout-là du continuum, la coercition se décline à l'intérieur des individus par inculcation progressive. Elle est, pour Weber, l'objet d'une très large diffusion dans le corps social. Dans la manière qu'a cet auteur d'identifier les ressorts de la domination, nous pouvons d'ores et déjà faire ressortir un point fort. Sur ce continuum, nous avons affaire à de la domination qui est plus ou moins visible, plus ou moins observable dans des relations concrètes. La coercition par la menace physique, comme dans les situations de domination simple (Boltanski, 2009) qui peuvent aller des régimes policiers et autoritaires aux mondes ouvriers des ateliers décrits par les premières heures de la sociologie du travail (voir par exemple Roy, 2006 [1952]), se situe clairement du côté de la visibilité, de l'extériorisation. De l'autre côté du continuum, les formes intériorisées de domination – comme celle de la domination masculine³ – dans lesquelles les manières de penser et de voir le monde, elles-mêmes prescrites par la socialisation, sont beaucoup moins visibles puisque vécues et mobilisées à l'intérieur de soi. Mentionnons quelques-uns des apports les plus connus de la sociologie de la domination au long de ce continuum pour y voir plus clair.

Imposition par le haut et adhésion des dominés ?

La domination simple trouve son efficacité dans la répression (policière, militaire, maritale, voire parentale, etc.) et l'usage de la force.

³ Que l'on retrouve sous des formes très diverses dans plusieurs articles de cet ouvrage : voir les contributions de Caroline Henchoz, de Laura Mellini et de Michela Villani.

Elle obtient l'adhésion des dominés par la peur que procure la menace ou l'arbitraire. Toutefois, la sociologie s'est beaucoup plus intéressée à l'énorme territoire des formes de domination plus complexes⁴ où l'usage de la force directe est exclu. Cet espace d'analyse se caractérise par le constat et l'étude des raisons pour lesquelles les dominés adhèrent à l'ordre social – favorable aux dominants – sans pour autant qu'il n'y ait de contrainte visible et explicite.

Le postulat le plus longtemps admis est celui de la « fausse conscience » des dominés. On connaît sur ce point les enseignements des approches marxistes qui font de l'imposition d'une idéologie dominante et de la « *fausse conscience* », chez Georg Lukacs (1960), l'explication centrale de l'adhésion des dominés à l'ordre social. Toutefois, cette formule lapidaire passe sur les analyses plus fines de cet auteur qui permettent de comprendre l'importance de la conscience dans le processus d'adhésion. L'idée de la fausse conscience n'est donc pas, comme on tend à la réduire souvent, l'imposition par les couches dominantes d'une idéologie aux couches dominées qui, de ce fait, sont inconscientes de l'imposition dont elles sont l'objet. Il y a pour Georg Lukacs appropriation subjective par les individus de toute classe sociale de la situation sociale et économique qu'ils vivent à partir de leur inscription dans l'espace social. Or, ce point de vue situé perd automatiquement de vue la totalité des enjeux du changement social et économique. La fausse conscience est donc une vue partielle, à partir du microcosme social dans lequel les individus vivent, de processus que l'analyse historique objective permet d'identifier. On peut en déduire que suivant le lieu du monde social à partir duquel on regarde le changement, la maîtrise du sens de ce changement sera moindre.

Pierre Bourdieu a précisé et complexifié cette question en parlant, plutôt que de conscience, de la « méconnaissance » inscrite dans tout processus de « domination symbolique ». Méconnaissance de la genèse de l'ordre établi qui s'impose à tous, et de manière encore plus immédiate aux plus dominés, au travers des catégories les plus évidentes

⁴ Cette opposition entre domination simple et complexe est notamment proposée par Luc Boltanski (2009).

de leur rapport au monde. Comme le dit l'auteur, « *le monde social est parsemé de rappels à l'ordre qui ne fonctionnent comme tels que pour les individus prédisposés à les apercevoir et qui, comme le feu rouge le freinage, déclenchent des dispositions corporelles profondément enfouies sans passer par les voies de la conscience et du calcul* » (Bourdieu, 2012: 254). Et il ajoute, « *la soumission à l'ordre établi est le produit de l'accord entre les structures cognitives que l'histoire collective (phylogénèse) et individuelle (ontogénèse) a inscrites dans les corps et les structures objectives du monde auquel elles s'appliquent: l'évidence des injonctions de l'État ne s'impose aussi puissamment que parce qu'il a imposé les structures cognitives selon lesquelles il est perçu* » (*ibidem*).

On pourrait dire ainsi que plus on est éloigné de ceux qui définissent les règles (ceux qu'il appelle les producteurs de biens symboliques qui sont plus ou moins proches de l'État, organe de pouvoir central chez cet auteur⁵), moins l'on est en mesure de maîtriser cognitivement d'où vient l'imposition de catégories de pensées et de critiquer ce qui nous apparaît plutôt comme naturel. Les distinctions et oppositions entre féminin et masculin, entre Suisses et étrangers, entre sexualité normale et pathologique, entre performant et non performant, entre méritant et non méritant, etc., forment aux yeux de Pierre Bourdieu des systèmes symboliques stables, produits et reproduits dans toutes les interactions qui y font appel: dans les relations avec la « *street level bureaucracy* » (Lipsky, 2010), avec les assistants sociaux, les acteurs de la santé, etc.; dans les interactions au sein de grandes organisations (entreprises en particulier); dans les interactions qui se jouent dans certains microcosmes sociaux (la famille ou le couple, les pairs chez les jeunes, etc.); ou encore plus simplement dans les rencontres quotidiennes avec des inconnus. Dans son approche de la domination, il passe ainsi de la question des « représentations » et de « l'idéologie » – présentes dans la problématique de la fausse conscience – aux « croyances », à ce que l'ordre social dépose au plus profond des dispositions corporelles (Bourdieu, 2012: 255).

⁵ Voir notamment le cours donné au Collège de France sur ce thème et qui reprend théoriquement l'ensemble de ses recherches sur les catégories de pensée diffusées par l'État.

Hégémonie et réinvention du langage par les dominés

Avec la multiplication des « fronts secondaires » sur le terrain des mouvements sociaux dès les années 1960, la question de la « *lutte des classes se déplace dans le langage* » comme le dit Stuart Hall (Hall, 2007 : 110). Les revendications identitaires, que ce soit du côté des mouvements pour les droits civiques, les nouvelles identités sexuelles, culturelles, le féminisme, la décolonisation et les mouvements pour l'indépendance, vont remettre en question l'ensemble des théories de la domination dont la référence empirique restait alors l'histoire du mouvement ouvrier. C'est dans ce contexte que les *cultural studies* britanniques vont réinventer le vocabulaire et l'approche des conditions de domination. Le langage devient le lieu de la confrontation des univers de sens au-delà des rapports sociaux liés aux différences de conditions matérielles.

L'hégémonie, terme qui cherche à rompre avec celui de domination – « *pas assez sophistiquée pour s'adapter à la complexité de la réalité* » (Hall, 2007 : 116) – « *désigne une situation dans laquelle une alliance provisoire entre certains secteurs sociaux est à même d'exercer une autorité sociale totale sur des groupes subalternes, et cela non pas tant en ayant recours à la coercition ou à l'imposition directe des idées dominantes qu'en engendrant et en façonnant une forme de consensus tel que le pouvoir des classes dominantes apparaisse tout à la fois comme légitime et naturel. Une telle hégémonie ne peut se maintenir que tant que les classes dominantes réussissent à reformuler toutes les définitions rivales au sein de leur propre espace de sens* » (Hebdige, 2008 [1979] : 19). Dick Hebdige ajoute : « *De cette façon, les groupes subalternes seront sinon complètement sous contrôle, du moins contenus au sein d'un espace idéologique dont le caractère idéologique est occulté, adoptant une apparence de permanence et de naturalité, extérieur aux contingences de l'histoire et des intérêts particuliers* » (*idem* : 19). L'hégémonie permet ainsi de penser les formes de consensus existant au sein des sociétés de la fin du xx^e siècle, ce que Stuart Hall a aussi appelé la « *clôture du politique* ». C'est sur la base de ces constats et de ces analyses de la domination que les *cultural studies* vont participer à ce fameux « *tournant linguistique* » en s'intéressant aux formes culturelles produites par les sous-cultures (jeunes, ethniques) et au travail sur les

signes, à la sémiotique des dominés comme lieux d'observation des rapports de domination.

La nouveauté apportée par l'école de Birmingham au postulat de la « fausse conscience » tient donc à cette place donnée aux dominés dans la production du sens et de contre-sens, voire de résistances par l'invention d'un langage propre (habillement, musique, comportements, etc.). On perçoit, dans cette approche, les prémisses d'une sortie des postulats de la fausse conscience ou de la méconnaissance, certains groupes dominés étant capables de rétablir dans l'espace public leur lecture de la réalité. Plutôt que de chercher à comprendre uniquement les raisons de l'adhésion à l'ordre établi, ce courant oriente son attention sur les détournements de sens pratiqués par les dominés.

La diffusion du pouvoir dans la société

Hors du modèle de la hiérarchie, de la métaphore de la pyramide ou encore des rapports sociaux dialectiques, d'autres conceptions de la domination vont se développer en parallèle dès les années 1960 autour du postulat d'une *diffusion du pouvoir* dans la société. Ces approches sont bien entendu fortement dépendantes du contexte sociétal qui les a vues naître. La critique de l'autorité et des grandes organisations hiérarchiques, les revendications à l'autonomie des mouvements dits de mai 68 ont eu raison du pouvoir vertical comme seule manière d'analyser les rapports de force dans la société. De même, l'identification des dominants perd de son acuité. On retient évidemment dans ce courant les travaux de Michel Foucault montrant, au travers de ses diverses études historiques, la diffusion du pouvoir « comme par capillarité » dans la société (cf. notamment Foucault, 1975, 2004). Même s'il est difficile de résumer l'approche du pouvoir de Foucault qui a évolué au cours du temps, on peut dire qu'il a dévié la focale d'analyse de la domination vers le pouvoir. Ce dernier étant pour lui un processus qui se situe à un niveau d'observation plus microsociologique et antérieur aux « formules de domination ».

Le « *concept de pouvoir* [lui] sert à analyser les ressorts et l'opérativité de la domination, ainsi qu'à identifier des variations historiques et

institutionnelles dans les formes générales de la domination» (Renault, 2015 : 200). C'est bien entendu le cas dans son étude des disciplines qui inscrivent dans le corps une « *aptitude majorée* » des individus en même temps qu'une « *domination accrue* » (Foucault, 1975). L'individualisation ne fait pas disparaître la domination mais inscrit la question du pouvoir au centre des techniques du soi, du gouvernement des corps ou encore de la biopolitique. Parler de pouvoir lui assure la possibilité d'obtenir une focale plus proche des individus et des contraintes qui les saisissent. Mais cette adaptation du point de vue adopté sur la domination répand aussi le message selon lequel le pouvoir serait partout, plus diffus et plus difficile à observer dans des rapports d'opposition stables. Il prendrait des formes variées, dans des institutions et des territoires séparés, sans centralité comme celle que le marxisme situait dans le monde du travail et le processus d'exploitation.

L'approche foucauldienne a eu beaucoup d'influence et a trouvé des applications plus précises en sociologie. On trouve ainsi une perspective proche dans la sociologie des réseaux lorsqu'elle cherche à montrer le caractère contingent et changeant du pouvoir. Ainsi que l'affirme Michel Callon et Michel Ferrary, la sociologie des réseaux « *permet de comprendre comment la force ou le pouvoir se construisent par association de faiblesses : les rapports de force sont l'addition de rapports de faiblesses. Grâce à la notion de réseau, on peut savoir comment un point, qui était isolé, devient un point qui contrôle un grand nombre d'autres points, qui devient un lieu de pouvoir. [...] Il n'y a pas de point qui soit faible ou fort par nature, qui dispose ou non de ressources, mais il y a simplement des assemblages, des arrangements, des constructions, des configurations qui font qu'un point devient fort ou devient faible* » (Callon et Ferrary, 2006 : 37-38).

Ces approches de la domination, qui partent de l'analyse du pouvoir tel qu'il s'exerce dans différents microcosmes sociaux, ont l'avantage de montrer le caractère éminemment relationnel de la domination. Dominants et dominés sont en effet proches dans la relation où se joue le rapport de force autour de la maîtrise/de la résistance des/aux règles propres à une situation donnée. L'un n'existe pas sans l'autre. La part du pouvoir de l'un et de l'autre se négocie, se construit et se cristallise parfois dans des rapports sociaux stables. Plutôt que de

partir de situations figées pour comprendre a posteriori les rapports qui se jouent entre dominants et dominés comme le fait la sociologie classique de la domination, le paradigme de la *contingence du pouvoir* rabat la problématique sur les interactions et les interdépendances entre les individus. Le problème qui se pose inversement dans cette approche tient à la difficulté à faire remonter les analyses vers des régularités sociales, vers une «grammaire» commune donnant une certaine consistance à la diversité des situations de domination (Martuccelli, 2001). Tenir jusqu'au bout l'analyse des logiques du pouvoir porte en effet le risque de sombrer sur l'écueil postmoderne du brouillage du pouvoir, de la modernité liquide (Bauman, 2006) ou encore vers toutes les apories de la «fin des classes sociales» (Nisbet, 1959; Beck, 1986; Giddens, 1991; Fitoussi et Rosanvallon, 1998; Pakulski et Water, 1996).

Retenons provisoirement de ce tour d'horizon partiel deux éléments qui nous paraissent centraux en vue de construire à notre tour une «grammaire» de la domination. Le premier tient au postulat du *primat relationnel* de la domination. On ne peut penser cette question hors de l'interdépendance entre ceux qui se trouvent dans des positions asymétriques les uns face aux autres. Le deuxième a trait à «*l'échelle d'observation du monde social*» privilégié (Lahire, 2012: 46). L'évolution des approches de la domination présentée ci-avant plaide pour une observation microsociologique sans pour autant abandonner toute prétention à produire des connaissances à «un niveau de réalité sociale» (*ibidem*) plus large.

DU CÔTÉ DE L'ÉMANCIPATION

Rejoignons maintenant ceux qui abordent la question des rapports de force à partir de l'émancipation. De la même manière qu'en partant du point de vue de la domination, nous pouvons dire que la question de l'émancipation comporte une série de positionnements progressifs. Le continuum va dans ce cas de l'étude de l'individu *résistant à la domination*, réagissant, contestant ou se révoltant, à l'analyse des capacités d'agir, de *l'agency*, c'est-à-dire sur le plan dit positif de

l'émancipation (Corcuff, 2012) qui mène vers le dépassement d'une situation de domination. D'un côté donc la résistance, de l'autre le sujet libéré de toute forme de domination. Parler d'émancipation suppose donc de penser « *ce qui remet en cause les logiques de domination dans les différents rapports sociaux et transforme ces derniers pour asseoir de nouvelles pratiques sociales* » (Cardon *et al.*, 2009: 11). Montrer l'individu agissant paraît être devenu aujourd'hui une composante essentielle des approches en sciences sociales. Le temps des agents conçus comme des « idiots culturels », pour reprendre le terme de Harold Garfinkel, est révolu. Explorons brièvement les apports et les limites de ce corpus important qui traite du rapport entre contraintes et action à partir du deuxième terme de l'équation.

Le « retour de l'acteur », comme l'a nommé Alain Touraine (1984) dans les années 1980, a été revendiqué comme une sorte de contre-offensive à la sociologie de la domination et/ou des déterminismes sociaux. Cet appel, parmi d'autres proposant de réviser notre conception de la société, a été fortement investi par la théorie sociologique de ces trente dernières années. Il s'est agi dès lors de regarder le tout social à partir des individus, de ce qu'ils font, de ce qu'ils pensent, de montrer ces derniers dans leur manière d'agir face aux contraintes ou aux espaces des possibles à leur disposition ; de regarder du côté de la créativité des acteurs plutôt que de celui du poids des structures et des idéologies. Mais ce changement de perspective a aussi été justifié par le constat d'un changement de paradigme sur ce qu'est la société aujourd'hui. Ainsi Margaret Archer (2012) postule que nous serions aujourd'hui plutôt dans des sociétés dites morphogénétiques que morphostasiques⁶. Cela signifie que le changement se fait plus rapide à la fois de manière intergénérationnelle et intragénérationnelle⁷. De ce fait, les individus sont dans une situation qui s'apparente davantage à de l'expérimentation qu'à de la reproduction des comportements et schémas d'action éprouvés avant eux par leurs parents et leur entourage. L'action individuelle face à de nouvelles situations demande

⁶ Bien entendu, de très nombreux auteurs ont également thématiqué ce changement en utilisant d'autres termes tels que modernité avancée ou tardive (Beck *et al.*, 1994 ; Giddens, 1991), ou fin de la société (Dubet, 2009).

⁷ Cela est également montré et développé chez Harmut Rosa (Rosa, 2010 [2005]).

ainsi beaucoup plus de délibération et de réflexivité sur la bonne voie à suivre. Les sociologues redescendent ainsi plus volontiers vers la recherche de la diversité des manières d'agir des individus. Explorons quelques-uns des apports centraux de cette sociologie de l'*agency*.

Dissimulation et détournement

Ce paradigme de l'acteur s'est tout d'abord développé autour d'une préoccupation : celle de montrer les individus agissant là où ils avaient été vus jusqu'ici comme passifs. Le meilleur moyen de montrer cela a dès lors été de se pencher sur les « arts de faire » des gens ordinaires. Les travaux marquants de Michel de Certeau (1990) ont en particulier bien démontré que les consommateurs n'étaient pas passifs face aux contenus proposés par l'industrie culturelle produite par les élites, mais qu'on pouvait s'intéresser aux usages qu'ils faisaient des produits culturels divers⁸. De manière plus générale, il a mis le doigt sur les tactiques, ruses, astuces, appropriations, détournements et usages permettant à l'homme ordinaire de se soustraire à la conformation imposée par des systèmes techniques (la « raison technicienne ») telles que les organisations comme l'État, les entreprises, les industries culturelles, etc. Les quadrillages institutionnels (de Certeau, 1990 : 57), en prescrivant un certain nombre de conduites, laissent la place à des usages clandestins : *« à une production rationalisée, expansionniste, centralisée, spectaculaire et bruyante, fait face une production d'un type tout différent, qualifiée de "consommation", qui a pour caractéristiques ses ruses, son effritement au gré des occasions, ses braconnages, sa clandestinité, son murmure inlassable, en somme une quasi-invisibilité puisqu'elle ne se signale guère par des produits propres [...] mais par un art d'utiliser ceux qui lui sont imposés »* (de Certeau, 1990 : 53). Pas de production propre donc de la part des dominés, mais des usages propres et inventés en silence.

On retrouve cette approche dans sa version « résistante » chez James Scott, qui s'intéresse aux modalités de la prise de parole des dominés.

⁸ Richard Hoggart parlait également du « regard oblique » des classes populaires face à ce qui leur était imposé via les canaux de communication nouveaux (Hoggart, 1970).

Il défend l'idée que les dominés prennent la parole sous des formes « déguisées » qui ne passent pas forcément par un mouvement de force collectif. Plus précisément, ils « *parviennent à insinuer leur résistance dans le texte public sous des formes déguisées* » (Scott, 2009 : 153). James Scott transmue les opérations de dissimulation des dominés dans ce qu'il appelle une « *infrapolitique des subalternes* ». Les formes élémentaires de la dissimulation consistent, pour ces derniers, à « *tracer un chemin à la limite de ce que les autorités sont obligées d'accepter, ou sont incapables d'empêcher, à maintenir un espace politique au sein d'un ordre politique qui, en principe, interdit de tels espaces lorsqu'ils ne sont pas entièrement orchestrés par le haut* » (Scott, 2009 : 156). On peut retenir de ce paradigme de la « dissimulation-détournement »⁹ qu'il y a, chez les individus en situation de domination, toute une part de pouvoir d'action inscrite en creux dans les espaces créés par les institutions et leurs règles.

Structures, agency et réflexivité

Une deuxième approche, qu'on peut qualifier d'intermédiaire (entre résistance et émancipation-libération), de la question de l'*agency* est à chercher du côté de la sociologie britannique, en particulier chez Anthony Giddens et sa théorie de la dualité du structurel. Paradoxalement, en partant de la force des structures, il décrit particulièrement bien l'ancrage « agentiel » de tout individu. Que dit-il plus précisément ? Premièrement que le « *structurel est toujours à la fois contraignant et habilitant* » (Giddens, 1984 : 226, cité par Corcuff, 1995 : 49) et « *qu'il renvoie donc conjointement aux notions de contrainte et de compétence* » (Corcuff, *ibidem*). La langue est bien entendu l'exemple le plus parlant pour comprendre cette dualité. Elle contraint les formes d'expression aux mots et à leurs arrangements syntaxiques et grammaticaux mais, en même temps, elle permet toutes sortes de modes

⁹ En sociologie, on retrouve toute une série d'autres auteurs rendant compte de cela. Que l'on pense aux concepts de distance au rôle et d'adaptation secondaire d'Ervin Goffman (1963, 1969) ou, plus récemment, aux jeux avec des règles différentes selon qu'on soit dominant ou dominé chez Luc Boltanski (2009).

de communication innovants, nouveaux. Elle habilite les individus. Giddens met en évidence cette compétence des acteurs qui agit en retour, par un effet circulaire, sur les structures. Entendu comme « *tout ce que les acteurs connaissent (ou croient), de façon tacite ou discursive, sur les circonstances de leur action et de celles des autres, et qu'ils utilisent dans la production et la reproduction de l'action* » (Giddens, 1984: 440, cité par Corcuff, 1995: 50), le concept de compétence met l'accent sur le mouvement, sur ce qui change et que les individus participent à changer. Il y a ainsi conscience discursive (qui s'exprime) et pratique (tacite) chez les individus qui sont à prendre en compte dans la manière dont les relations sociales se structurent et agissent en retour sur les pratiques individuelles.

Au lieu d'opposer individus et structures, ces approches montrent l'interdépendance foncière entre ces deux éléments d'analyse. Margaret Archer introduit un tiers dans cette opposition individu/société: la « *conversation intérieure* » ou la réflexivité propre à chaque individu (Archer, 2012). L'absence de stabilité des cadres sociaux de l'action a pour conséquence que les « conversations intérieures » que nous menons tous comme individus ont une importance croissante. Elle parle même d'un « impératif réflexif » propre à la modernité tardive: « *Reflexivity is defined as the regular exercise of the mental ability, shared by all normal people, to consider themselves in relation to their (social) context and vice versa. The imperative to engage in reflexive deliberations derives, quite simply, from the absence of social guidelines indicating what to do in novel situations* » (Archer, 2012: 1-2). Margaret Archer part ainsi du principe que les structures et l'*agency* ont des propriétés propres qui engendrent des sortes de pouvoirs différents (*causal powers*), des causalités différentes et indépendantes. La médiation entre la subjectivité des agents et l'objectivité des structures passe par nos conversations intérieures, nos délibérations réflexives entre soi et soi. Ces conversations intérieures qu'elle analyse dans les entretiens où les individus parlent de leurs tendances à agir rendent compte d'activités qui, de fait, rencontrent les structures; ces dernières facilitant ou inhibant les intentions d'action. Ce tiers intermédiaire entre structures et *agency* qu'est la conversation intérieure expliquerait les rapports inégaux à la mobilité sociale selon cette auteure; des types différents de réflexivité engendrent des rapports à l'avenir et à l'action qui n'ont pas les mêmes conséquences sur le potentiel d'ascension sociale. Ces approches intermédiaires ont

l'avantage de déplacer la question de l'*agency* du côté de l'action en train de se faire plutôt que de l'inscrire dans un état des rapports entre actions et contraintes.

Conditions de possibilité de l'émancipation

Plus récemment et pour terminer ce tour d'horizon, d'autres auteurs ont tenté de réinscrire la question de l'émancipation dans ses conditions de possibilité, à rebours des approches de la résistance. La question pourrait se poser ainsi : qu'est-ce qui permet à un individu de réaliser ses « chances de vie » ou quelles sont les conditions d'une « vie bonne » ? S'insérant dans ce qu'on a appelé les théories de la justice, ces questionnements nous permettent de thématiser l'autre bout du continuum de l'approche par l'émancipation, à savoir les conditions du déploiement des capacités des agents. Dans ce cadre, on regarde les compétences des acteurs dans le sens de leur créativité (Joas, 1999), de leur engagement moral¹⁰, bref, du côté ouvert et du côté des potentiels de transformation de l'action.

Le concept de « capacités », de par sa formation même, interroge les conditions dans lesquelles toute personne serait capable de faire des choix et de les mettre en œuvre. Outre les biens premiers qui concernent l'état de la distribution des ressources dans une société, Amartya Sen s'intéresse aussi aux dispositions subjectives nécessaires à la mobilisation de ces biens premiers. *« Il ne s'agit donc pas simplement des capacités dont une personne est dotée, mais des libertés ou des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique »* (Nussbaum, 2012 : 39). La conjonction de l'environnement et des capacités premières des individus (capacités internes selon Nussbaum) produit l'ensemble de ce que « peut être et faire un individu », en quelque sorte de sa puissance d'agir. Nous retrouvons cette anthropologie de l'action ouverte à l'incertitude, mais selon un programme très différent, dans la sociologie pragmatiste qui part elle aussi des compétences et capacités des membres. Une telle

¹⁰ Pour une mise à jour de la sociologie pragmatiste qui s'intéresse à la dimension morale de l'action ouverte au pluralisme des mondes, des conventions ou des « cités », voir l'article de Jean-Louis Genard et de Fabrizio Cantelli (2008).

sociologie « ouvre [...] la liste des possibles qui s'offre aux personnes. La sociologie ne clôt pas par avance les capacités des personnes, et l'on peut même ajouter, selon l'expression de Luc Boltanski, qu'elle accroît et met en valeur "ce dont les gens sont capables" » (Breviglieri et Stavo-Debaugé, 1999, cité par Genard et Cantelli, 2008). Ces conceptions de l'agir, de par leur orientation vers l'incertitude du monde tel qu'il se présente aux individus et la réversibilité de leurs pouvoirs, relativisent en quelque sorte le poids des contraintes et l'existence d'une stabilité du social à laquelle on pourrait se heurter.

Ce rapide cheminement autour de conceptions choisies de l'*agency* montre comment les capacités d'action des individus peuvent être thématiques. Tantôt vues comme résistance à un monde social imposé, tantôt abordées comme réflexivité entre structures et *agency* ou encore comme épreuves participant à la constitution morale de monde environnant, ces capacités ne renvoient pas aux mêmes définitions. Les auteurs mentionnés cherchent d'une part à montrer l'habileté des individus à agir, à développer un pouvoir de faire quelque chose qu'ils ont décidé de faire et, d'autre part, leurs capacités à changer le cours de l'action, à produire des effets indépendamment des contraintes sociales. D'un côté donc les qualités mises en évidence sont l'intentionnalité, le désir d'action, la créativité, la volonté, le choix, l'autonomie, toutes choses consistant à travailler sur son propre comportement; de l'autre la capacité à contrer, à détourner, à retourner le pouvoir des structures avec l'existence d'une relation aux contraintes extérieures. Ces deux types d'*agency* sont formulés par Colin Campbell comme l'« *agentic power* », qui désigne la capacité des individus à convertir leur désir d'agir en action, et le « *power of agency* » qui rend compte de l'action produisant des effets sur les relations aux autres ou sur le monde environnant. Le premier s'intéresse aux individus capables de travailler sur leurs propres dispositions à agir ou de changer leurs catégories de perception ou encore d'exprimer ce qu'ils vivent en prenant la parole; le deuxième énonce les effets de l'action des individus, l'action comprise dans ses conséquences, productrice de changements. Cette distinction est bien entendu importante pour notre problématique, la domination s'inscrivant, comme nous l'avons vu plus haut, aussi bien dans les routines pratiques, dans le corps comme inculcation, que dans des contraintes matérielles, en termes de dispositifs qui nous font face.

Après ce bref parcours autour de la domination et de l'émancipation, force est de constater qu'aucun auteur ou courant n'a pu penser un pôle sans penser l'autre: la domination sans la résistance, l'émancipation sans les contraintes, les structures sans l'*agency*. D'un côté on met toutefois plus en évidence l'inanité des mouvements individuels face à la « force du social » (Gauthier, 2012), de l'autre la capacité d'extraction des individus de la domination dont ils sont l'objet. Il importe ainsi de proposer des portes de sortie à « *l'opposition mortelle, parmi les chercheurs, entre ceux qui ne voient dans le monde social que de la domination parfaitement consentie et ceux qui, diversement, voudraient pouvoir détecter partout et à tout moment des subversions, des critiques, des tactiques, des ruses ou des résistances, [qui] empêche de voir le mélange permanent des registres qui s'entrecroisent à l'échelle des pratiques individuelles* » (Lahire, 2015: 129). D'autre part, comme le souligne Danilo Martuccelli, les travaux de sociologie de la domination et de l'émancipation « *sont souvent plus proches des problèmes théoriques que des difficultés de la vie quotidienne, au point que parfois il devient difficile d'établir une relation entre les problèmes soulevés par cette littérature et les situations des individus* » (Martuccelli, 2001: 14). Notre ambition est de rapprocher constats empiriques adossés à la parole des individus et enjeux théoriques autour des questions des relations entre dominés et conditions de domination.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHER Margaret S. (2012), *The Reflexive Imperative in Late Modernity*, Cambridge: Cambridge University Press.
- BAUMAN Zygmunt (2006), *La vie liquide*, Arles: Éditions du Rouergue.
- BECK Ulrich (1986), *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité* (L. Bernardi, Trans.), Paris: Alto Aubier.
- BECK Ulrich, GIDDENS A. et LASH S. (1994), *Reflexive modernization: politics, tradition and aesthetics in the modern social order*, Cambridge: Polity Press.
- BECKER Howard S. (mis en ligne le 22 octobre 2006), « Sur le concept d'engagement », *SociologieS* [En ligne].

- BOLTANSKI Luc (2009), *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard.
- BOLTANSKI Luc, FRASER Nancy et CORCUFF Philippe (2014), *Domination et émancipation. Pour un renouveau de la critique sociale*, Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- BOURDIEU Pierre (2012), *Sur l'État. Cours au collège de France 1989-1992*, Paris: Raisons d'agir/Seuil.
- BURAWOY Michael (2015 [1982]), *Produire le consentement*, Paris: Éditions la ville brûle.
- CALLON Michel et FERRARY Michel (2006), «Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau», *Sociologies pratiques*, 13(2), 37-44.
- CAMPBELL Colin (déc. 2009), «Distinguishing the Power of Agency from Agentic Power: A Note on Weber and the "Black Box" of Personal Agency», *Sociological Theory*, 27(4), 407-418.
- CARDON Pierre K.D. et PFEFFERKORN Roland (sous la direction de) (2009), *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris: La Dispute.
- CEFAÏ Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on?*, Paris: La Découverte/ Mauss.
- CERTEAU, Michel de (1990), *L'invention du quotidien. Tome 1: Arts de faire*, Paris: Gallimard.
- CHARTIER Roger (22 mars 2013), «Le sens de la représentation», *La vie des idées*. Tiré de La vie des idées.fr: <http://www.laviedesidees.fr/Le-sens-de-la-representation.html>
- CORCUFF Philippe (1995), *Les nouvelles sociologies*, Paris: Nathan.
- CORCUFF Philippe (2012), *Où est passée la critique sociale? Penser le global au croisement des savoirs*, Paris: La Découverte.
- DUBET François (2009), *Le travail des sociétés*, Paris: Seuil.
- FITOUSSI Jean-Paul et ROSANVALLON Pierre (1998), *Le nouvel âge des inégalités*, Paris: Seuil.
- GAUTIER Claude (2012), *Enquête philosophique sur la sociologie des pratiques de Pierre Bourdieu*, Paris: Cerf.

- GENARD Jean-Louis et CANTELLI Fabrizio (mis en ligne le 27 avril 2008), « Êtres capables et compétents: lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS* [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/1943>
- GIDDENS Anthony (1991), *Modernity and self-identity: self and society in the late Modern Age*, Cambridge: Polity Press.
- GOFFMAN Erving (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris: Éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving (1969), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris: Éditions de Minuit.
- HABERMAS Jürgen (1997), *L'espace public. L'archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris: Payot.
- HALL Stuart (2007), *Identités et cultures: politiques des cultural studies*, Paris: Éditions Amsterdam.
- HEBDIGE Dick (2008 [1979]), *Sous-culture. Le sens du style*, Paris: La Découverte (Zones).
- HEINICH Nathalie (2015), *Dans la pensée de Norbert Elias*, Paris: CNRS Éditions.
- HOGGART Richard (1970), *La culture du pauvre*, Paris: Éditions de Minuit.
- HONNETH Axel (2000), *Lutte pour la reconnaissance*, Paris: Cerf.
- HONNETH Axel (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris: La Découverte.
- HONNETH Axel (2015), *Ce que social veut dire. II. Les pathologies de la raison*, Paris: Gallimard.
- JOAS Hans (1999), *La créativité de l'agir*, Paris: Cerf.
- LAHIRE Bernard (2012), *Monde pluriel: penser l'unité des sciences sociales*, Paris: Éd. du Seuil.
- LAHIRE Bernard (2015), *Ceci n'est pas un tableau. Essai sur l'art, la magie et le sacré*, Paris: Éditions La Découverte.
- LIPSKY Michael (2010), *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York: Russel Sage Foundation.

- LUKÀCS Georg (1960), *Histoire et conscience de classe. Essais de dialectique marxiste*, Paris: Éditions de Minuit.
- MARGALIT Avishai (2007), *La société décente*, Paris: Flammarion.
- MARTUCCELLI Danilo (2001), *Domination ordinaires. Explorations de la condition moderne*, Paris: Balland.
- MILLS Charles Wright (2012 [1956]), *L'élite au pouvoir*, Paris: Agone.
- NEGT Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris: Payot.
- NISBET Robert A. (1959), «The Decline and Fall of Social Class», *The Pacific Sociological Review*, 2(1), 11-17.
- NUSSBAUM Marta C. (2012), *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste?*, Paris: Climats.
- PAKULSKI Jan et WATERS Malcolm (1996), *The Death of Class*, Londres, Thousand Oaks & New Delhi: Sage.
- RENAULT Emmanuel (2015), «Pouvoir ou domination? Pouvoir ou exploitation? Deux fausses alternatives», in LAVAL C., PALTRINIERI L. et TAYLAN F. (éd.), *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations* (p. 199-212), Paris: La Découverte.
- ROSA Harmut (2010 [2005]), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris: La Découverte (Théorie critique).
- ROY Donald (2006 [1952]), *Un sociologue à l'usine*, Paris: La Découverte.
- SCOTT John (2009), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris: Éd. Amsterdam.
- SÈVE Lucien (2012), *Aliénation et émancipation*, Paris: La Dispute.
- TODESCHINI Giacomo (2015), *Au pays des sans-nom. Gens de mauvaise vie, personnes suspectes ou ordinaires du Moyen-Âge à l'époque moderne*, Paris: Verdier.
- TOURAINÉ Alain (1984), *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris: Fayard.
- WEBER Max (2013), *La domination*, Paris: La Découverte.
- WEBER Max et FREUND Julien (1971 [1956]), *Économie et société*, Paris: Plon.

La matérialisation de la domination entre adolescents sur les médias sociaux

Claire Balleys

Résumé: Cet article montre quelques-unes des logiques de domination en vigueur entre pairs adolescents, dans le quotidien des publications et des interactions ayant comme supports les médias sociaux. Les pratiques de mises en visibilité sur Internet ne sont pas seulement effectuées dans un objectif de valorisation de soi, mais également dans une perspective de mise à l'index de ceux qui sont socialement considérés comme des « outsiders » au sein de l'entre-soi juvénile. Le primat relationnel de la domination et les logiques inclusives et exclusives qui gouvernent les pratiques de sociabilité adolescente au quotidien sont au cœur de notre propos. En effet, c'est par la désignation explicite et publique des exclus que s'effectue la délimitation, la valorisation et la légitimation des inclus. Cet article s'attelle donc aux formes a priori discrètes et peu visibles de l'exercice de la domination entre pairs adolescents, du moins au regard des adultes, mais qui n'en sont pas moins extrêmement hiérarchiques et formelles.

INTRODUCTION

S'il est souvent question de « dématérialisation » des échanges et des données lorsqu'on traite des changements induits par la révolution numérique, nous allons montrer comment certains processus à l'œuvre au sein des pratiques de sociabilité adolescente médiatisée procèdent au contraire à une forme de matérialisation des liens sociaux qui unissent les individus, ainsi qu'à une matérialisation de la hiérarchie sociale inhérente à ces liens. Sur les sites de réseaux sociaux, la négociation des alliances et des ruptures entre individus possède une forme de réalité qui nous semble tout à fait inédite. Pour comprendre en quoi les usages adolescents des médias sociaux ont modifié leurs modes de sociabilité, il nous faut d'abord définir le sens que recouvre la notion de matérialisation. Par matérialisation, nous entendons le passage d'un acte qui s'inscrit dans un contexte d'oralité et d'immédiateté à un contexte de scripturalité et de permanence. Le caractère objectif que possède un propos que l'on peut lire et commenter publiquement remplit une fonction de preuve que l'oralité ne peut jouer. La rumeur est toujours suspecte car elle ne peut être accessible à un grand nombre de personnes simultanément de manière identique, mais court d'une oreille à l'autre en subissant d'inévitables modifications de contenu et de sens.

La gestion des rapports de sociabilité entre pairs sur les médias sociaux implique une mise en scène publique des liens, amicaux et amoureux, des affinités et des alliances. Parallèlement, elle procède à une mise en scène publique des conflits et des ruptures entre pairs. Notre propos sera de montrer comment le double mouvement de publicisation et de formalisation des rapports sociaux tel qu'il s'observe sur les sites de réseaux sociaux engendre une matérialisation des rapports de force et des rapports de domination existant entre adolescents. Nous allons considérer ici le point de vue et les modes de faire des adolescents leaders, ainsi que les processus par lesquels les pairs les soutiennent et valident leur supériorité statutaire. La domination s'exerçant entre adolescents est essentiellement symbolique, en ce sens que son caractère arbitraire est méconnu par les individus (Bourdieu, 1977 : 405), qu'ils soient dominants ou dominés : « *Le pouvoir symbolique, [...], pouvoir quasi magique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique) grâce à l'effet spécifique de mobilisation,*

ne s'exerce que s'il est reconnu, c'est-à-dire méconnu comme arbitraire.» Il va donc être question de la domination symbolique, c'est-à-dire considérée comme «naturelle», que certains adolescents exercent sur leurs pairs par le biais des médias sociaux.

MISE EN FORME DE SOI, MISE EN FORME DU LIEN SOCIAL

Les récents travaux sur les usages des réseaux sociaux ont montré que les modes de présentation et d'exposition de soi en ligne participent d'une dynamique de rationalisation et d'optimisation identitaire stratégique (Illouz, 2006; Cardon, 2009; Granjon et Denouël, 2010; Granjon, 2011). La mise en forme de soi, réalisée par la construction et la gestion d'une identité numérique, procède également à une mise en forme du lien social. Amours et amitiés sont ainsi des composantes de l'identité travaillée et présentée en ligne. En ce qui concerne spécifiquement les usages juvéniles des réseaux sociaux, plusieurs auteurs ont montré que les enjeux sociaux liés à l'affichage, à la valorisation et à la gestion des liens entre pairs étaient particulièrement sensibles et intenses. Danah Boyd (2008: 211) décrit comment les paramètres des sites de réseaux sociaux entraînent une «formalisation» des relations sociales, qui doivent aujourd'hui être explicitées en ligne, alors qu'auparavant les liens sociaux n'étaient visibles publiquement que sur la scène de sociabilité directe. Cette formalisation s'effectue par exemple à travers la création de listes des meilleurs amis, par ordre de préférence, ou par le comptage du ratio entre les commentaires postés aux amis et ceux reçus. Les fonctionnalités qui permettent d'identifier ses amis – dans un statut, un commentaire ou une photographie – activent des processus «d'indexation» qui ont été finement analysés par Elisabeth Schneider (2013: 232): «*L'indexation est à la fois ici un acte d'énonciation posé par un adolescent qui nomme, identifie, fait signe et donne à voir en scène de lecture quel(s) ami(s) il met en valeur, mais aussi du dispositif qui contraint et qui génère des usages en retour dans un processus d'éditorialisation.*» Il s'agit donc de procéder à un acte «d'éditorialisation» du degré d'attachement qui existe entre deux ou plusieurs individus. Le travail de mise en forme puis de mise en ligne des liens d'amitié entre adolescents dans une perspective de gestion

rationnelle du réseau relationnel est effectué devant un « public-témoin » (Cardon et Delaunay-Téterel, 2006) dont le rôle est de valider et de légitimer l'existence de ce lien. Il permet en outre de rendre visible et accessible la configuration relationnelle de tel ou tel réseau social, c'est-à-dire de distinguer les degrés d'affinité et d'intimité existant entre ses membres (Delaunay-Téterel, 2010).

La mise en scène de la supériorité des uns sur les autres s'effectue ainsi au travers d'une « *lutte pour la visibilité* » (Voirol, 2005: 100). Les médias sociaux constituent une scène médiatique « *structurée par un ordre du visible qui inclut autant qu'il exclut, qui promeut à l'avant-scène autant qu'il relègue aux coulisses, qui confère de la reconnaissance publique autant qu'il condamne à l'insignifiance. Dès lors, elle ne saurait être comprise autrement que comme une scène traversée par des rapports de force et des mécanismes de domination, mais aussi, [...], par des luttes pour la visibilité* » (*ibidem*). Cette concurrence qui se met en place entre adolescents pour gagner visibilité et prestige sur les médias sociaux est tributaire du degré de légitimité dont les individus jouissent auprès de leurs pairs. Un adolescent ne saurait être considéré comme populaire, c'est-à-dire connu et admiré d'un grand nombre de pairs, uniquement sur les médias sociaux. Les scènes de sociabilité directe et médiatisée sont toujours corrélées (Balleys, 2015).

Ces actes de mise en scène du lien social en ligne participent aux processus de distribution du prestige entre adolescents (Balleys, 2015). En effet, le capital social dont un adolescent peut se prévaloir, à savoir l'importance à la fois quantitative et qualitative de son réseau d'interconnaissances, détermine la grandeur de son statut social dans l'entre-pairs. Les liens d'amitié et les liens amoureux constituent les ressources symboliques les plus valorisantes au sein des processus de hiérarchisation effectués quotidiennement entre adolescents, en particulier à l'école (Balleys et Coll, 2015). L'intensité du lien social ainsi que le degré d'intimité partagée entre individus sont les étalons de mesure de leur capacité respective à aimer et à se faire aimer par d'autres que les membres de leur famille, c'est-à-dire par des autrui significatifs choisis et non plus donnés (Balleys, 2012). Autrement dit, les adolescents doivent affirmer leur capacité à se construire une vie privée propre, établie en dehors du cercle familial, afin de démontrer qu'ils sont des êtres autonomes et non plus des « petits » (Metton-Gayon, 2009). Ainsi,

les adolescents ne sont pas tous égaux vis-à-vis de cette compétence à acquérir et à faire reconnaître un réseau social de proches, voire de « très proches », par exemple d'avoir une ou plusieurs « meilleures amies », d'être en couple ou d'être membre d'un groupe de pairs.

Les adolescents n'ont pas attendu l'avènement des médias sociaux pour négocier et organiser des modes de socialisation horizontale à la fois inégalitaires et collectifs. Ces caractéristiques ne sont pas imputables à la naissance puis à la démocratisation d'Internet, ni à celles plus récentes des médias sociaux. Depuis les années 1930, les chercheurs anglo-saxons en particulier ont observé les dynamiques sociales de distribution statutaire, entre adolescents et surtout entre cliques¹¹. Bien que les catégories d'âge, de classe et de sexe varient beaucoup d'une étude à l'autre, tous s'accordent à dire que les enjeux liés à la distribution du pouvoir et du leadership entre adolescents sont l'objet d'un investissement collectif intense. Faire partie de la clique d'un garçon très populaire, c'est-à-dire très connu, admiré et respecté au sein des différents réseaux de pairs, être la meilleure amie d'une fille qui jouit d'un statut social très élevé, ou être en couple avec un garçon chef de bande (et par conséquent très convoité par les jeunes filles) sont autant de tremplins pour augmenter sa propre cote de popularité. Ainsi, le prestige social que possède un individu dépend fortement du prestige de ses amis et de ses partenaires amoureux.

Ces logiques sociales et statutaires n'ont pas été observées uniquement dans les pays anglo-saxons, bien que la littérature américaine ait été particulièrement prolixe à ce sujet. De récents travaux d'historiens français établissent ce même constat d'une corrélation entre la capacité d'entrer en relation intime avec ses pairs, en particulier avec des individus du sexe opposé, et l'importance du statut social d'un adolescent ou d'une adolescente. Anne-Marie Sohn (2001 : 125) écrit par exemple à propos des jeunes Français des années 1960 : « *Le flirt constitue même un élément de standing [...]. Aussi convient-il de ne pas déroger et de choisir un partenaire prestigieux.* » Les différents groupes de pairs adolescents représentent une forme d'instance de légitimation de l'individu vis-à-vis de sa capacité à quitter le monde de l'enfance et à

¹¹ Waller, 1937 ; Colleen Evans et Parker, 1995 ; Fine, 1987 ; Adler et Adler, 1995.

assumer une identité de genre conforme aux normes sociales en vigueur. Ce processus de légitimation s'effectue notamment par l'évaluation de la compétence, pour un garçon, de séduire les filles et, pour les filles, de séduire les garçons. Regis Revenin (2015) décrit ainsi l'importance que revêt l'approbation du groupe de pairs masculins dans les processus de construction de «l'homme» en devenir, en fonction des différentes étapes de socialisation sexuelle expérimentées par les garçons des années 1960 : *«Après la drague et le flirt vient le temps des premières expériences sexuelles, redoutées par les garçons comme [par] les filles. Car pour les uns, il ne s'agit rien de moins que du rituel de passage de l'enfance au monde des hommes, que les pairs doivent cautionner et valider»* (idem : 205).

Selon la même logique, les adolescents qui jouent un rôle de leader auprès de leurs pairs ont le pouvoir de définir les limites du groupe, autrement dit de gérer les entrées et les sorties (Adler, 1998 ; Balleys, 2015). Les processus de distribution du pouvoir et du prestige ne sont évidemment pas spécifiques à la population adolescente. Cependant, la corrélation qui existe entre le statut social d'un individu et l'importance de son capital social est particulièrement forte à cet âge de la vie, parce que le capital économique est uniquement hérité et ne peut être mobilisé comme une ressource par l'adolescent, qui doit sans cesse apporter la preuve de son autonomie à ses pairs. Se vanter d'avoir un papa chirurgien est possible à huit ans, pas à quatorze. Bien que les adolescents affichent le capital économique de leurs parents à travers notamment les objets de consommation qu'ils possèdent, cela ne saurait constituer une ressource suffisante pour leur conférer prestige et autorité auprès de leurs pairs.

L'importance de valoriser ce capital social et de le rendre visible n'est pas non plus imputable ni concomitant aux nouveaux usages médiatiques. Faire le tour du quartier en mobylette avec sa petite amie sur le porte-bagage était une manière de rendre visible une relation amoureuse qui a précédé Internet. Dans les années 1990, les nouveaux couples officialisaient leur union naissante en s'embrassant sur la bouche à l'arrivée au collège. La nouvelle se propageait alors très rapidement dans les couloirs de l'école, relayée et prise en charge collectivement par nombre de camarades plus ou moins proches des membres du couple, chacun effectuant une évaluation vis-à-vis de sa légitimité et de sa pertinence (Juhem, 1995). La sociabilité adolescente possède la

spécificité d'être éminemment collective (Balleys, 2015), et ce depuis bien avant l'avènement des médias sociaux. Isabelle Clair a montré à quel point le groupe de pairs était «*présent dans le couple*» à chaque étape de son existence, de sa formation à sa rupture (2008 : 207). Les relations amicales, en particulier entre filles, sont également l'objet d'une gestion collective (Balleys, 2015). Ce qui nous semble nouveau au sein des processus de domination exercés entre pairs adolescents n'est donc pas la valorisation ni la visibilisation du capital social d'un individu, mais plutôt la mise en forme de ce capital, c'est-à-dire la manière dont l'importance ou l'absence de ressources vient se matérialiser sur les médias sociaux.

UN DOUBLE TERRAIN D'ENQUÊTE

Le caractère à la fois hiérarchique et collectif des processus de gestion du lien social entre pairs adolescents a été observé par des recherches soit antérieures à l'avènement des médias sociaux, soit par des travaux menés sur des terrains totalement ou partiellement inscrits dans la sociabilité directe. Il nous est maintenant possible d'aborder la question des nouvelles modalités de sociabilité juvénile en ligne. En tenant compte des processus observés sur la scène directe, nous pouvons comprendre l'originalité de la scène médiatisée. Pour ce faire, nous allons mobiliser les données issues de deux terrains distincts. Le premier terrain d'enquête est une ethnographie menée pendant dix-huit mois, depuis août 2012 jusqu'à février 2014, sur les murs du site du réseau social Facebook, auprès d'une population d'adolescents suisses âgés de quatorze à dix-sept ans. Au fil de ces dix-huit mois, les contenus des murs d'une centaine d'adolescents des deux sexes ont été visités et capturés. Le nombre exact de jeunes dont les pratiques en ligne ont été ainsi observées n'est pas connu, l'objectif ayant été de respecter un dispositif d'immersion dans cet univers de sociabilité et non de suivre des parcours individuels. Nous ne disposons pas d'informations quant à l'origine sociale de ces jeunes puisque seules les caractéristiques d'âge et de genre ont été consignées. Les règles éthiques qui ont prévalu à ce terrain ont été les suivantes :

1. Ne visiter que des profils Facebook configurés comme publics ou comme accessibles aux amis des amis.

2. Ne pas suivre les activités des individus sur la durée, mais poursuivre une navigation constante, de profils en profils.

3. Ne pas intervenir sur les profils ni demander de compléments de données.

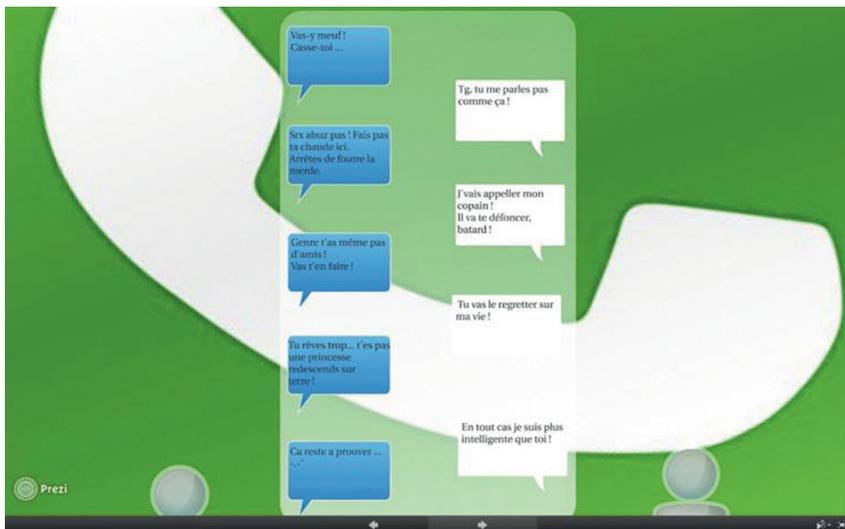
Le second terrain est issu d'une évaluation de politique publique menée entre septembre 2013 et décembre 2014. Dans le cadre du programme national Jeunes et médias, mis sur pied et coordonné par l'Office fédéral des assurances sociales, huit projets pilotes visant la promotion des compétences médiatiques par l'éducation entre pairs ont été financés. L'un des projets a été mené par l'association CIAO¹², qui a collaboré avec des enseignants de classes du secondaire 1 à l'élaboration de productions visuelles ou vidéos. Le travail d'évaluation a consisté, pour ce projet spécifique, à l'analyse des dix productions réalisées en classe ainsi que de deux entretiens collectifs menés avec leurs auteurs.

Dans les deux extraits de données que nous allons examiner, il est question de mise en scène du lien social et de mise en scène du défaut de lien social. En effet, nous allons montrer le processus suivant : si un haut statut social résulte d'un capital social fort, un bas statut social résulte d'une absence de capital social. L'adolescent désigné comme étant le « sans-ami » est considéré comme un adolescent « *par défaut* » selon la définition donnée par Robert Castel (2009), à savoir un individu qui se caractérise par le défaut de la ressource symbolique qu'il est censé posséder, ici en l'occurrence l'amitié. Celui ou celle qui est « sans-ami » est réellement dans une forme de dépossession, du lien social mais aussi, consécutivement, de soi. Cette figure stigmatisante du « sans-ami » est ainsi présente dans les échanges médiatisés, comme dans les échanges directs (Balleys, 2016). Les médias sociaux deviennent des plateformes à la fois de formalisation et de diffusion de la désignation de tel ou tel individu comme étant un « sans-ami ».

¹² CIAO est une association vaudoise qui gère un site internet mettant en relation des jeunes avec des professionnels de différents horizons : psychologues, médecins, juristes. Les internautes peuvent poser des questions anonymement sur le site, puis recevoir des réponses de la part des experts. Ces réponses seront rendues publiques sur le site.

LE « SANS-AMI » COMME FIGURE DU DÉPOURVU SOCIAL

L'extrait de données que nous allons considérer pour comprendre selon quel mécanisme la désignation puis l'exclusion des « sans-ami » se manifestent en ligne est issu d'une présentation PREZI¹³ réalisée par deux garçons ayant assumé le rôle de pairs éducateurs au sein du projet national Jeunes et médias que nous avons été chargée d'évaluer. Cette présentation a été réalisée en classe, sous la supervision de l'enseignant, puis publiée sur le site de l'association CIAO. L'objectif de cet exercice était de produire un contenu à l'attention d'autres jeunes, diffusant un message de promotion des comportements éthiques sur Internet. Les deux garçons qui ont pensé, conçu et réalisé ce scénario ont expliqué, lors d'un entretien qualitatif mené en binôme, que son contenu avait été inspiré par une expérience vécue par l'un d'eux. L'histoire, intitulée « Fallait pas commencer », débute par un dialogue conflictuel entre une fille et un garçon, que nous appellerons Nicolas et Julia, qui s'insultent mutuellement par le biais de l'application de partage WhatsApp :



¹³ Le logiciel PREZI permet de créer des présentations scénarisées sur plusieurs volets que l'on va faire apparaître au fur et à mesure du récit ou du propos. Texte et images peuvent y être insérés.

L'échange entre Nicolas et Julia se déroule de la manière suivante :

Nicolas : Vas-y meuf, casse-toi...

Julia : Tg (*ta gueule ndla*), tu me parles pas comme ça!

Nicolas : Srx (*sérieux ndla*) abuz pas! Fais pas ta chaude ici. Arrêtes de foutre la merde.

Julia : J'vais appeler mon copain! Il va te défoncer, batard!

Nicolas : Genre t'as même pas d'amis, va t'en faire!

Julia : Tu vas le regretter sur ma vie!

Nicolas : Tu rêves trop... t'es pas une princesse, redescends sur terre!

Julia : En tout cas, je suis plus intelligente que toi!

Nicolas : Ça reste à prouver...

Les trois diapositives suivantes représentent l'arrivée de la jeune fille, le lendemain matin dans la cour d'école, où elle est victime de messes basses calomniatrices :

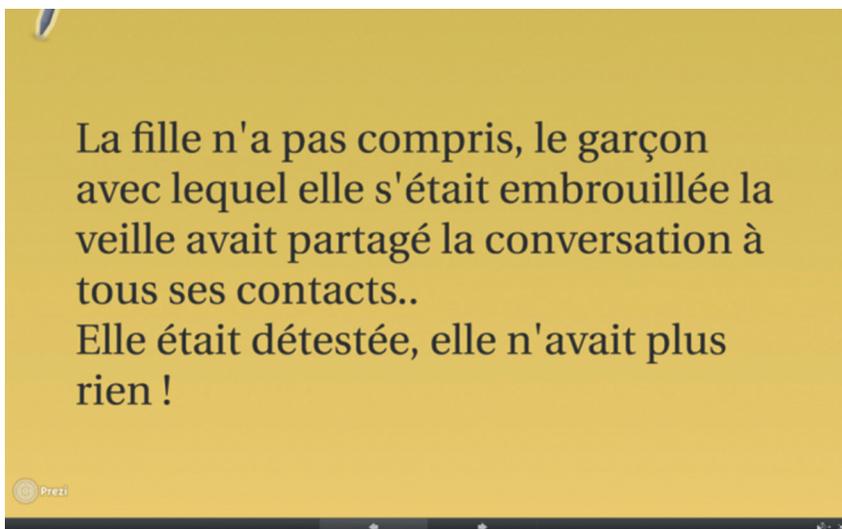


Le contenu des trois bulles visant Julia est le suivant :

– Regarde! C'est la meuf qui se prend pour une princesse!

- Wesh, laisse tomber elle a pas d'amis.
- Grave, c'est qu'une pauvre fille, elle a rien, elle est seule!!!

Suite à ces échanges entre élèves, une image montre Julia, isolée au milieu de la cour, avec trois points d'interrogation dessinés au-dessus de sa tête, symbolisant son incompréhension vis-à-vis de l'accueil qui lui est réservé par ses camarades. Une légende vient alors expliquer les raisons de ce rejet, aussi soudain que collectif:



La possession ou la dépossession des « amis » est au cœur de la trame narrative de cette histoire. Dès la première diapositive qui restitue l'échange privé entre les deux protagonistes, Nicolas apostrophe Julia au sujet de son défaut de capital social: « *Genre t'as même pas d'amis! Va t'en faire!* ». De retour sur la scène de sociabilité directe, dans l'enceinte scolaire, c'est la même tare qui est choisie et exploitée par les camarades: « *laisse tomber elle a pas d'amis!* ». La corrélation qui est faite par les auteurs entre le manque de capital social et le manque identitaire est très significative du sens que les adolescents attribuent à l'amitié comme marqueur identitaire: « elle a rien, elle est seule »; « elle était détestée, elle n'avait plus rien! ». Perdre ses amis équivaut à une perte de statut social au sein de la sociabilité juvénile et le dépouillement est alors considéré

comme total. Être seul-e, sans vie sociale à entretenir, à faire reconnaître et à valoriser, correspond à une mise au ban de la sociabilité adolescente, en particulier scolaire. Cet extrait montre également la continuité parfaite qui existe entre interactions directes et interactions médiatisées : ce qui s'échange en ligne fera l'objet de discussions dans l'enceinte scolaire, et ce qui se passe à l'école sera discuté en ligne (Balleys, 2012).

Si, nous l'avons dit, la sociabilité adolescente n'a pas attendu l'avènement des médias sociaux pour s'organiser autour de dynamiques hautement collectives et hiérarchiques, il n'empêche que celles-ci prennent, à travers les usages médiatiques, une forme nouvelle. Dans l'extrait restitué ici, la campagne de dénigrement lancée par Nicolas prend un caractère formel, voire officiel, qui est relativement inédit et redoutablement efficace. En effet, on assiste ici à un acte de délégation du pouvoir, des camarades d'école à Nicolas, qui est considéré comme une instance légitime de désignation sociale. Lorsqu'il partage une conversation, initialement d'ordre privé, à l'ensemble du réseau de pairs, il parvient à jeter l'opprobre sur Julia. Pourquoi ?

Le contenu de l'échange privé ne constitue pas un facteur explicatif suffisant. En effet, les échanges postés par l'un et par l'autre sont également agressifs et insultants. Le titre choisi par les auteurs, « Fallait pas commencer », peut aussi surprendre, puisqu'en l'occurrence Nicolas ressort clairement vainqueur de cette mésaventure, alors que c'est lui qui a lancé les hostilités. Il est important de préciser que l'auteur du scénario, rencontré en entretien, raconte l'histoire de son propre point de vue : celui de Nicolas. Au fil de sa narration, ce dernier adopte un ton moqueur vis-à-vis de sa camarade, qu'il estime avoir « affichée » en diffusant les propos. Dans l'interprétation de tels actes de partage médiatique, il est nécessaire de tenir compte du statut social que possède chaque individu dans l'enceinte scolaire. En effet, les processus de stigmatisation entre pairs adolescents sont arbitraires et ne sont pas, ou peu, consécutifs à des actes spécifiques, mais davantage corrélés aux dynamiques relationnelles et statutaires qui les précèdent. On peut émettre l'hypothèse que, si la jeune fille avait pris l'initiative de partager leur conversation avant ou à la place du garçon, elle n'aurait pas obtenu le même résultat, à savoir le même succès. Les différentes positions de force occupées par les adolescents au sein des réseaux d'amis et

d'interconnaissance ne sont pas créées par les échanges médiatisés. Les médias sociaux constituent des relais et des supports de la domination exercée entre pairs.

LE PROCESSUS DE MATÉRIALISATION DE LA DOMINATION ENTRE PAIRS

L'extrait de données que nous allons considérer maintenant est issu du mur Facebook d'une adolescente de seize ans, que nous appellerons Eva. Elle publie une nouvelle photo de profil la représentant, ce qui est un acte tout à fait banal et conventionnel. La règle implicite qui prévaut alors entre pairs adolescents est soit de poster un commentaire appréciatif de ladite photo – « tu es belle », « tu es magnifique », etc. –, soit de s'abstenir de tout commentaire. Par conséquent, publier un commentaire désobligeant vis-à-vis d'un changement de photo de profil est considéré comme une rupture de convention, explicite et volontaire.



Le premier commentaire posté à Eva, «*maquillage qui part en couille...*», par une jeune fille que nous appellerons Audrey, équivaut à une déclaration de guerre. Alors que la convention sur Facebook est de déclarer constamment son amour et son amitié, émettre une critique publique à propos de l'apparence d'une camarade constitue, en particulier entre filles (Balley, 2012), une atteinte à sa face (Goffman, 1974). Cette remarque va d'ailleurs avoir un impact fort sur Eva, qui va immédiatement répondre par des insultes. La question qui nous intéresse ici est la suivante : qu'est-ce qui distingue cet échange médiatisé d'un échange ayant lieu en face-à-face ? Ou pour le dire autrement : qu'est-ce qui caractérise les rapports de force médiatisés ? Dans cet extrait, l'adolescente qui poste «*maquillage qui part en couille*» semble *a priori* prendre un risque, puisqu'elle ne respecte pas une convention première des usages de Facebook. Or, une observation attentive de l'échange nous montre qu'Audrey ressort gagnante de cet échange et que la prise de risque a été relativement réduite.

La nouvelle photo de profil postée par Eva a récolté six «*j'aime*», soit six cliques sur le bouton mentionnant l'adhésion ou la reconnaissance du contenu posté, par le public des «*amis*» Facebook. Ce chiffre de six est un score médiocre vis-à-vis des usages des adolescents, qui obtiennent souvent des dizaines de «*j'aime*» lorsqu'ils changent leur photo de profil, si ce n'est des centaines pour les plus populaires d'entre eux. En revanche, le commentaire dépréciatif posté par Audrey a récolté douze «*j'aime*» de la part du public des pairs, ce qui dénote un soutien très important. En effet, il est rare qu'un commentaire obtienne autant de «*j'aime*» (à la différence des statuts et des photos). La dissymétrie qui existe entre le statut social d'Eva et celui d'Audrey n'en est que plus patente et visible. De fait, la jeune fille qui décide de rompre une convention aussi importante que celle de s'abstenir de commenter négativement une photo de profil sur Facebook sait qu'elle possède un capital social suffisamment important, et surtout suffisamment supérieur à celui de son interlocutrice, pour se le permettre.

La dissymétrie entre le nombre de marques de soutien, symbolisées par les «*j'aime*», obtenues par chacune des jeunes filles, présente une forme de matérialité en ce sens qu'elle est quantifiable, et que cette équation est accessible à tous les membres du réseau d'amis

Facebook. Plus encore, l'identité de chacune des douze personnes ayant approuvé le commentaire « maquillage qui part en couille » est affichée, puisqu'il suffit de placer le curseur sur le chiffre 12 pour voir apparaître la liste des douze profils Facebook ayant souscrit aux propos d'Audrey. Cette dimension de scripturalité possède une matérialité que les rapports de face-à-face n'ont pas. Bien que la domination qu'Audrey exerce sur Eva ne tire pas son origine des médias sociaux, elle y trouve un support d'exercice inédit, en ce sens que la plateforme permet à un grand nombre de personnes, simultanément, d'exprimer et de constater mathématiquement la domination des uns sur les autres.

En effet, si l'on transpose la scène dans la cour de récréation, on imagine mal les événements se dérouler de la manière suivante : Audrey s'avance vers Eva puis lui déclare à haute voix, frontalement, « ton maquillage part en couille ». Ensuite, douze autres personnes s'avancent vers Eva pour confirmer oralement la sentence. Dans les rapports de sociabilité directe, les messes basses, fous rires moqueurs et autres regards en biais auraient permis de sanctionner Eva, probablement tout aussi efficacement. Cependant, les « points » de soutien attribués à chaque camp, celui d'Audrey contre celui d'Eva, n'auraient pas possédé cette matérialité que le média social leur confère.

Le premier extrait de données, issu de la présentation Prezi, illustre d'ailleurs le caractère beaucoup plus diffus des prises de position discriminantes émises au sein de l'enceinte scolaire, souvent entre individus ou groupes d'individus, chuchotant de manière plus ou moins ostensible. Dans le second extrait, la souscription aux propos d'Audrey implique une participation minimale, à savoir cliquer sur le bouton « j'aime ». Pourtant, cet acte formalise le camp qui l'approuve et la soutient, de façon active, assumée et visible. L'enjeu de ces publications, et des actes de reconnaissance (ou de non-reconnaissance) qui en découlent, n'est pas l'évaluation de la qualité du maquillage d'Eva, mais bien le positionnement social d'Audrey vis-à-vis d'Eva, ainsi que les affiliations affinitaires et stratégiques des différents membres de leurs réseaux. En effet, si cela n'apparaît pas sur la capture d'écran restituée plus haut, les douze personnes ayant cliqué sur le bouton « j'aime » consécutivement au

commentaire d'Audrey sont identifiables et identifiées. Comme nous l'avons mentionné, il suffit de placer le curseur de la souris sur le chiffre 12 pour que la liste des douze profils Facebook en question s'affiche.

Si les médias sociaux ne sont pas à l'origine de la constitution d'un capital social haut ou bas et du statut qui lui est consécutif, il apparaît néanmoins qu'ils instituent et formalisent les marques d'admiration, de soutien ou au contraire de dépréciation dont les adolescents témoignent entre eux. À travers les usages des médias sociaux, les signes qui permettent d'appréhender la présence ou l'absence des ressources symboliques que constituent les amis sont perceptibles et quantifiables de façon inédite. Par conséquent, les processus d'évaluation individuelle et collective du capital social de tel ou tel individu s'objectivent en même temps qu'ils se densifient.

CONCLUSION

«*L'individu moderne c'est d'abord l'individu propriétaire*», nous dit Robert Castel (2009 : 409) à propos de la propension contemporaine à évaluer les individus en fonction de leur capacité à acquérir, de manière individualisée, des ressources qui leur sont propres. Or l'adolescent, encore dépourvu d'un capital économique individuel, ou du moins acquis de manière autonome, mise sur la propriété relationnelle et sentimentale pour se positionner et se distinguer socialement. Ce mécanisme est d'ailleurs également visible dans les processus d'officialisation des couples en ligne, lorsque l'un des membres, le plus souvent la jeune fille, poste une photo de son partenaire avec une légende qui vise à témoigner de l'existence de ce lien, mais également à marquer une forme de territoire sentimental (Balleys, 2015). Le capital culturel est également pourvoyeur de ressources symboliques importantes à l'adolescence, d'autant qu'il est également l'objet d'un investissement autonome vis-à-vis des goûts et des pratiques parentaux. Cependant, il apparaît que le capital culturel ne peut fonctionner comme une véritable ressource symbolique qu'à partir du moment où il est cohérent avec les goûts et les pratiques des groupes de pairs dans lesquels l'individu cherche à s'intégrer.

Ce que les processus de valorisation de soi et de dévalorisation d'autrui observables en ligne mettent en lumière est la propension contemporaine à matérialiser le lien social, à objectiver les alliances et les mésalliances par le double acte de l'écriture et de la diffusion. Un contenu publié a forcément une matérialité, donc une objectivité, que le simple mot prononcé n'a pas. L'acte de publication possède un pouvoir performatif fort, puisque son contenu échappe au contexte de l'ici et maintenant pour créer un nouvel espace d'expression des clans et des camps. Cependant, ce processus de matérialisation de la domination que nous avons observé n'est pas imputable uniquement aux nouvelles potentialités technologiques, mais participe d'une évolution de société plus large. L'écueil pourrait être en effet d'imputer aux outils de communication des effets liés aux changements sociaux et identitaires, notamment aux processus de socialisation contemporains des individus. Certains auteurs, comme Eva Illouz, constatent que des ressources jusqu'ici propres au marché économique sont aujourd'hui présentes dans la gestion des liens sociaux et des émotions: « Dans la culture du capitalisme émotionnel, les émotions sont devenues des entités évaluables, examinables, discutables, quantifiables et commercialisables » (Illouz, 2006: 193). Robert Castel (2009) établit la même corrélation entre individualisme contemporain et logique marchande, qui vise à évaluer et à classer les individus en fonction de données quantifiables et quantifiées.

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER Patricia et ADLER Peter (1998), *Peer Power. Preadolescent Culture an Identity*, New Brunswick: Rutgers University Press.
- BALLEYS Claire (2012), « *Je t'aime plus que tout au monde* » *D'amitiés en amours, les processus de socialisation entre pairs adolescents*, thèse de doctorat, Université de Fribourg.
- BALLEYS Claire (2015), *Grandir entre adolescents. À l'école et sur Internet*, Lausanne: PPUR.
- BALLEYS Claire et COLL Sami (2015), « La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents », *RESET*, 4, URL: <http://reset.revues.org/547> DOI: 10.4000/reset.547

- BALLEYS Claire (2016), «Gestion de l'intimité et affichage d'un territoire sentimental entre adolescents sur Internet», *Revue Agoral Débats Jeunesses*, 72 (1), 7-19.
- BOURDIEU Pierre (1977), «Sur le capital symbolique», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 32 (3), 405-411.
- BOYD Danah (2008), *Taken Out of Context. American Teen Sociality in Networked Publics*, Berkeley: Université de Californie.
- BOYD Danah (2014), *It's Complicated. The social life of networked kids*, Yale University Press: New Haven.
- CARDON Dominique et DELAUNAY-TÉTEREL Hélène (2006), «La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics», *Réseaux*, 138 (4), 15-71.
- CARDON Dominique (2009), «L'identité comme stratégie relationnelle», *Hermès, La Revue*, 53 (1), 61-66.
- CASTEL Robert (2009), *La montée des incertitudes*, Paris: Seuil.
- CLAIR Isabelle (2008), *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris: Armand Colin.
- DELAUNAY-TÉTEREL Hélène (2010), «L'affichage public des amitiés. Le blog au lycée», *Ethnologie française*, 40 (1), 115-122.
- FINE Gary A. (1987), *With the boys. Little League Baseball and Preadolescent Culture*, Chicago/Londres: The University of Chicago.
- GOFFMAN Ervin (1974), *Les rites d'interaction*, Paris: Éditions de Minuit.
- GRANJON Fanny et DENOÛËL Julie (2010), «Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux», *Sociologie*, 1 (1), 25-43.
- GRANJON Fabien (2011), «Amitiés 2.0. Le lien social sur les sites de réseaux sociaux», *Hermès*, 59 (1), 99-104.
- ILLOUZ Eva (2006), «Réseaux amoureux sur Internet», *Réseaux*, 138 (4), 245-272.
- JUHEM Philippe (1995), «Les relations amoureuses des lycéens», *Sociétés contemporaines*, 21, 29-42.

- METTON-GAYON Céline (2009), *Les adolescents, leur téléphone et Internet: « tu viens sur MSN? »*, Paris: L'Harmattan.
- REVENIN Régis (2015), *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre*, Paris: Vendémiaire.
- SCHNEIDER Elisabeth (2013), «Indexer et classer sur Facebook: contraintes et ressources des adolescents pour expérimenter le lien social», *Hermès*, 66 (2), 230-236.
- SOHN Anne-Marie (2001), *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes dans les années 1960*, Paris: Hachette Littératures.
- VOIROL Olivier (2005), «Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique», *Réseaux*, 129-130 (1), 89-121.
- WALLER William (1937), «The Rating and Dating Complex», *American Sociological Review*, 5 (2), 727-734.

De l'empathie à l'autonomie : le pouvoir des sentiments dans les situations de dépendance économique

Caroline Henchoz

Résumé : Cet article s'appuie sur deux situations de dépendance économique, celle du jeune à l'aide sociale et celle de l'épouse inactive professionnellement, pour discuter du rôle central des sentiments moraux, de leur gestion et de leur mobilisation dans la capacité à agir en vue de se constituer en tant qu'acteur économique autonome. L'autonomie décrite ici est relationnelle. Elle ne réside pas dans la capacité kantienne à se définir et à vivre selon ses propres règles mais dans la capacité à agir sur les liens et les interdépendances qui nous unissent aux autres. Cette action se fait notamment par le biais de la communication et d'un « travail empathique » qui permet de développer des compétences dans la gestion des sentiments, les siens et ceux d'autrui, de manière à promouvoir ses propres intérêts. Cet article montre comment l'empathie, dans ses dimensions individuelle, interactionnelle et institutionnelle, joue un rôle central dans l'accès à l'autonomie des personnes dépendantes économiquement.

INTRODUCTION

Cet article s'appuie sur deux situations de dépendance économique, celle du jeune à l'aide sociale et celle de l'épouse inactive ou active professionnellement à un faible taux, pour discuter du rôle central des sentiments, de leur mobilisation et de leur gestion dans la capacité des dominés à agir en vue de se constituer en tant qu'acteur économique autonome. Il ne s'agira pas ici de (dé)montrer l'étendue et l'intensité de la domination mais, sans la nier, de considérer plutôt les individus concernés comme étant impliqués dans un rapport économique particulier. Ce rapport n'est pas appréhendé comme étant le fait de « *relations [de domination] saturées, sans failles, sans ambiguïté et sans réversibilité* » où la possibilité de la résistance apparaîtrait comme « *un miracle sociologique* »¹⁴, mais comme un rapport qui implique une dissymétrie structurelle entre les partenaires de la relation. Cette dissymétrie structurelle se traduit par « *une asymétrie de ressources et [...] un ensemble de contraintes pesant structurellement sur des individus et des groupes* » (Boltanski, Fraser et Corcuff, 2014 : 8-9). Du point de vue des dominés, c'est une situation de dépendance à autrui (à des personnes ou à des institutions et leurs représentants) car elle implique qu'ils ne peuvent accéder aux capitaux économiques sans tenir compte de cet autrui qui en est la principale clé d'accès. En ce sens, cette situation « *impose contraintes, assujettissement, et servitude à celui/celle qui la subit* » (Hirata, Laborie, Le Doaré et Senotier, 2004 : 44). À l'inverse, elle met le dominant, c'est-à-dire celui qui possède les capitaux financiers et/ou qui est en mesure de les attribuer ou de les retirer, en situation d'exercer un contrôle constant, de fixer les limites et les droits de l'autre et de le maintenir dans un statut qui lui enlève tout pouvoir contractuel (Apfelbaum, 1999).

Si nous considérons que ces relations ne sont pas saturées, nous pouvons convenir que les dominés ne sont pas seulement dépendants de la bonne volonté ou du bon vouloir du dominant, ils ont aussi une certaine capacité à agir sur cette relation de dépendance. La capacité d'agir fait référence au concept d'*agency* d'Amartya Sen (1985)

¹⁴ Voir <http://jeromevidal.blogspot.ch/>, consulté le 19 avril 2015.

qui est parfois traduit par celui de capacité. Il s'agit de la capacité pratique à produire des effets, des effets qui reflètent les « *possibilités réelles des personnes d'être ce qu'elles aimeraient être et de faire ce qu'elles aimeraient faire* » (Robeyns, 2007 : 45). L'intérêt de cette approche est qu'elle permet de mettre l'accent sur les contraintes différentes qui pèsent sur les capacités des individus à produire des effets concrets en adéquation avec leurs souhaits. Dans les situations qui nous intéressent, une des contraintes est bien évidemment la relation de dépendance économique. Nous ne parlons pas ici d'émancipation, cela impliquerait des tentatives de sortir ou de renverser ce rapport de dépendance (Boltanski *et al.*, 2014), ni de simple résistance, car cela conduirait à considérer les dominés uniquement comme étant réactifs par rapport à une situation sur laquelle ils ont peu de prise. Nous traitons ici de la capacité qu'ont les dominés à agir sur cette relation de dépendance. À ce stade, nous pouvons la définir comme la capacité à produire des effets sur la relation de manière à ce que le dominant reconnaisse la situation ou le point de vue du dominé et agisse en sa faveur.

Nous reviendrons plus précisément sur ce point par la suite, cependant nous pouvons déjà affirmer qu'il s'agit d'une forme d'autonomie. Celle-ci ne correspond pas à la conception kantienne de l'autonomie qui porte sur la capacité à se définir et à vivre selon ses propres règles. Développée par certains auteurs féministes et théoriciens de la reconnaissance (par exemple, Honneth, 2008 ; MacKenzie et Stoljar, 2000 ; Westlund, 2009), cette forme d'autonomie fait référence aux aspects relationnels. Elle se rapporte à la capacité que chacun d'entre nous a d'agir sur les liens et les interdépendances qui nous unissent aux autres. L'autonomie relationnelle peut aussi être comprise comme « *l'autogestion [...] des multiples réseaux et chaînes de dépendances que l'on entretient entre individus ; groupes, institutions, objets [...]* » (Barreyre et Bouquet, 1999 : 61). En ce sens, la dépendance ne s'oppose pas à l'autonomie¹⁵. Dans une relation qui leur est globalement défavorable du point de vue économique, les dominés ont la capacité d'agir sur cette relation de manière à produire des effets qui leur seront favorables.

¹⁵ http://www.recit.net/IMG/pdf/autonomie_nouveau_dictionnaire_critique_d_action_sociale.pdf, consulté le 20 mai 2015.

Pour synthétiser, nous suggérons ici que la capacité d’agir des dominés est certes circonscrite par la relation de la domination. Cependant, pour paraphraser Max Weber pour qui la structure de la domination et son déploiement donnent forme à l’action, notamment en déterminant son orientation vers un but (Weber et Grossein, 2005 : 937), nous postulons que cette relation particulière de dissymétrie structurelle donne également une couleur, une orientation aux formes que prendront les capacités d’agir des dominés. Cet article tente de démontrer que l’accès à l’autonomie, en tant que capacité à agir sur les relations, nécessite de la part des dominés la mobilisation et le traitement d’un sentiment moral bien spécifique : l’empathie. Pour comprendre pourquoi l’empathie est centrale, il est nécessaire de revenir sur les conditions de l’action en situation de dépendance économique.

AGIR EN SITUATION DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Nous avons choisi de partir de deux situations de dépendance financière, qui a priori n’ont pas grand-chose en commun, pour tenter de comprendre quelles sont les modalités d’action rattachées à la situation particulière de domination économique. La première est celle des jeunes à l’aide sociale. En Suisse, parmi les 4,5 % des jeunes adultes de dix-huit à vingt-cinq ans qui recourent à l’aide sociale, plus d’un tiers sont sans emploi (Priester et Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS, 2009). Le témoignage d’une dizaine d’entre eux a été récolté en Suisse romande lors d’une recherche sur la socialisation économique et le rapport que les jeunes ont à l’argent¹⁶. La seconde situation de dépendance examinée est celle des femmes dépendantes économiquement de leur conjoint. En Suisse, dans sept couples avec enfant(s) sur dix, la conjointe fournit moins du quart des ressources du ménage (Branger, 2008). Une trentaine de femmes dans ce cas ont été rencontrées dans le cadre d’études

¹⁶ Recherche pluriméthodologique financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) menée au Domaine Sciences de société, des cultures et des religions de l’Université de Fribourg entre 2013 et 2015.

sur l'économie domestique et les usages et représentations de l'argent dans le couple et la famille¹⁷.

Ces deux situations sont bien évidemment différentes, notamment en ce qui concerne la qualité du lien qui unit les partenaires de l'échange. Cependant, on peut y déceler des points communs utiles pour comprendre les modalités d'action des personnes économiquement dépendantes. Relevons en premier lieu l'absence d'alternatives ou de solutions jugées équivalentes¹⁸ à la situation de dépendance. Pour les personnes qui nous intéressent, sortir de l'aide sociale ou divorcer, par exemple, c'est prendre le risque de se retrouver dans une situation économique encore plus précaire¹⁹. Autrement dit, la capacité d'agir des dominés est restreinte ou cadrée par la nécessité de préserver la relation, même si c'est une relation de dépendance. Pour paraphraser Alois Hahn (1991), la préservation de la bonne entente constitue pour le dominé un effort stratégique au même sens que l'est son intention d'obtenir des avantages de la relation.

Cet effort stratégique comporte deux dimensions. D'une part, il s'agit de respecter les « règles du jeu » et les contraintes imposées par la relation de domination et, d'autre part, de trouver un moyen d'agir dans ce contexte spécifique. Si les règles du jeu sont plus explicites et formalisées dans le cadre de la relation d'aide sociale, elles sont également présentes dans la relation maritale. Par exemple, dans ces deux types de relation, il est attendu une contre-prestation au soutien monétaire reçu. Ainsi, conformément à l'article 28 de la loi sur l'aide sociale du 11 juin 2001, les jeunes à l'aide sociale sans emploi sont tenus « *d'accepter un travail convenable ou de participer à une mesure d'insertion appropriée* »²⁰. Dans

¹⁷ Thèse de doctorat et recherche financées par le FNS menées entre 2005 et 2008 et de 2009 à 2011.

¹⁸ Caractéristique également relevée dans l'article L. 420-1 de l'ancien Code de commerce français sur l'abus de dépendance économique (code modifié en 2001).

¹⁹ Ainsi, les personnes divorcées sont surreprésentées parmi les personnes bénéficiant de l'aide sociale et en situation de pauvreté monétaire (elles représentent respectivement 17,2 % et 9,8 % des effectifs). Le taux est encore plus important parmi celles qui élèvent seules leurs enfants (Crettaz, Jankowski, Priester, Ruch et Schweizer, 2009 : 12 et 13).

²⁰ La tendance au *workfare*, c'est-à-dire à fournir des contre-prestations en termes de travail ou de formation pour pouvoir bénéficier de l'aide sociale, est perceptible dans nombre de pays occidentaux (Dufour, Boismenu et Noël, 2004). En Suisse, la

la relation conjugale, les contre-prestations sont rarement verbalisées en tant que telles, mais elles sont explicitement mentionnées dans le Code civil suisse²¹. Selon l'article 163, chacun est censé contribuer à l'entretien de la famille selon ses facultés et, d'après l'article 164, l'époux se vouant au soin des enfants et du ménage a le droit de recevoir un «montant équitable». Valeria²² exprime très clairement les termes de cet échange, ce qui est assez rare dans les entretiens, les conjointes privilégiant généralement le registre du don et du contre-don et celui de la solidarité (Henchoz, 2008, 2011).

«Je me suis dit: mais oui, d'accord, de toute façon je dois dépendre de lui, je dois dépendre de lui [...] financièrement. Donc, j'ai commencé à travailler à la maison. C'était ma façon d'échanger les choses.»

(Valeria, 36 ans, mariée, 1 enfant, sans revenu lors de l'entretien)

Un comportement jugé non conforme peut être sanctionné, par exemple par la diminution de l'argent octroyé aux femmes ou, pour les jeunes à l'aide sociale, par une réduction de 15 % du forfait d'entretien durant douze mois²³ voire par sa suppression²⁴. Comme le relève Yannick, sans revenu depuis qu'il n'est plus à l'aide sociale, la capacité d'agir des personnes dépendantes est limitée par le risque de sanctions.

«C'est comme un chien qui est tenu en laisse, il ne fait pas ce qu'il veut. Être au social, c'est un peu ça. Tu es le chien, eux, ce sont les maîtres donc ils te tiennent en laisse et s'ils lâchent la laisse, tu peux y aller. Et s'ils la

logique du *workfare* a été intégrée dans les normes de la *Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)* en 2005. Celles-ci formalisent les incitations à l'intégration professionnelle, les mesures d'intégration et les sanctions en cas de non-conformité des bénéficiaires de l'aide sociale aux directives (Travail social suisse, 2014 : 3). Voir: http://csias.ch/uploads/media/2008_RL-f.pdf, consulté le 20 mai 2015.

²¹ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19070042/index.html>

²² Afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, les informations susceptibles de les identifier ainsi que les prénoms ont été modifiés.

²³ Selon les normes de la CSIAS. Pour plus de détails, <http://csias.ch/les-normes-csias/consulter-les-normes/>, consulté le 20 mai 2015.

²⁴ «Il est en outre possible de supprimer les prestations d'aide sociale dans le cas où le bénéficiaire refuse de prendre un emploi convenable encore disponible, qui lui permettrait de subvenir totalement ou en partie à ses propres besoins.» <http://www.guidesocial.ch/fr/fiche/46/>, consulté le 18 mai 2015.

tiennent, tu restes là, puis tu fais ce que le maître te dit. Avec le social, c'est un peu ça, des fois. Donc s'ils te tiennent par le fil, c'est que tu fais ce qu'ils te disent. Tu n'es pas content? Couic, c'est comme ça, [...]. Du temps que vous faites ce que eux, ils veulent, ça va. Mais une fois, vous ne faites pas ce qu'ils veulent eux, ça ne le fait pas. [...] Le social, c'est exactement ça. Ils veulent t'envoyer dans un truc, tu n'as pas ton mot à dire. Tu dis non, ils te coupent une partie de ton budget, c'est juste la merde.»

(Yannick, 32 ans, sans domicile fixe et sans revenu depuis qu'il n'est plus à l'aide sociale)

AGIR PAR LA COMMUNICATION

Dans un tel contexte, la forme d'action qui paraît la plus adaptée, dans le sens où elle est la plus respectueuse de la relation, nous semble être la communication. Dans son acception commune, la communication signifie faire part, partager, donner connaissance de quelque chose à quelqu'un dans le cadre d'une relation plus ou moins directe avec le destinataire²⁵. Dans son emploi intransitif, communiquer signifie aussi être ou entrer en relation avec quelqu'un. Il existe plusieurs formes de communication parmi lesquelles la communication verbale. Celle-ci peut se rapprocher de la conversation au sens de Peter Berger et Hansfried Kellner (1988). Dans le processus de conversation qu'ils décrivent, les membres du couple apportent continuellement leurs propres conceptions de la réalité qui sont discutées et objectivées dans le cadre des interactions conjugales, ce qui va les amener à constituer progressivement une réalité commune. Comme nous le verrons, ce propos peut toutefois être élargi à d'autres types d'interactions comme celles des jeunes à l'aide sociale avec leur assistant social de référence.

Il existe d'autres formes d'action, de revendication ou d'expression orale. Cependant, elles semblent difficilement pouvoir répondre aux conditions inhérentes à la situation de dépendance économique. Par exemple, les dominés pourraient avoir recours aux menaces ou au chantage, mais alors rien ne garantit la préservation de la bonne entente

²⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/communiquer>, consulté le 15 mai 2015.

et le risque que la relation se rompe existe. Si elle n'est pas exclue, la négociation semble également moins probable, car elle nécessite plusieurs conditions qui ne sont pas nécessairement présentes dans les situations qui nous intéressent. Par exemple, elle implique des rapports de force relativement équilibrés, des ressources à négocier et une relation de codépendance qui conduiraient les partenaires de l'échange à estimer que la négociation est plus avantageuse que la coercition ou le fait de rompre la relation. Or, même au sein des couples où l'on pourrait s'attendre à en observer davantage, les négociations autour des aspects financiers sont rares (Henchoz, 2008 ; Nyman et Evertsson, 2005). En ce sens, comme le relevait déjà Erika Apfelbaum (1999), dans une relation de domination, toute forme de contractualisation, qui serait le fruit d'une négociation aboutie, semble impossible.

Cela nous conduit à nous intéresser tout particulièrement à la manière dont le dominé va communiquer en vue de se constituer des capacités d'agir. En effet, dans une situation de dépendance, cela semble davantage être une nécessité pour lui que pour le dominant qui peut imposer son point de vue autrement, par la sanction notamment. La dissymétrie des partenaires conversationnels implique au contraire que, pour être entendue et être reconnue²⁶ par le dominant sans être rejetée (condition initiale pour qu'elle puisse influencer sur ses actions), la communication du dominé doit entrer en résonance avec les conceptions et les perceptions du premier. Intervient alors un élément central dans la communication en situation de domination : l'empathie.

DES SENTIMENTS MORAUX DANS LA COMMUNICATION : LE RÔLE CENTRAL DE L'EMPATHIE

Dans son livre *Les sentiments du capitalisme*, Eva Illouz (2006 : 43) relève que la communication est avant tout « *une technique de gestion*

²⁶ Eva Illouz (2006) définit la communication comme une mise en récit visant la reconnaissance d'une certaine situation.

de soi reposant largement sur le langage et sur une gestion appropriée des émotions». «Être un bon communicateur», dit-elle encore, «suppose d'être capable d'interpréter le comportement et les émotions des autres» (Illouz, 2006 : 44). L'empathie en tant que «capacité à s'identifier au point de vue et aux sentiments d'autrui» (Illouz, 2006 : 44) lui semble dès lors y jouer un rôle central. Ce point de vue n'est pas nouveau. Dans la *Théorie des sentiments moraux* qu'il a rédigée à la fin du XVIII^e siècle, Adam Smith ([1759, 1976] 1999 : 47) présentait déjà la conversation comme «le lieu par excellence du mécanisme sympathique» et la rupture de la conversation comme «l'échec même de la sympathie»; la sympathie, comprise comme «mécanisme de communication des passions»²⁷, étant proche du concept d'empathie que nous utilisons aujourd'hui.

En économie, le rôle des émotions et des sentiments dits moraux, au sens où ils sont suscités «par des situations sociales qui impliquent d'autres personnes que celles qui les éprouvent» (Petit, 2015 : 7-8), est pris en compte depuis Adam Smith et David Hume. Ces derniers considèrent en effet la sympathie comme étant centrale dans le processus social, et notamment dans le processus économique. À l'instar de ces précurseurs, nombre d'économistes et de psychologues ont par exemple étudié le rôle de ces émotions morales «dans l'émergence de comportements altruistes, équitables, coopératifs, etc.» (Petit, 2015 : 8). Ces études relèvent que celui qui éprouve de telles émotions aura plus tendance à adopter ce type de comportement. Dans *In a Different Voice*, Carol Gilligan (1982) constatait ainsi que les raisonnements moraux des femmes, davantage centrés sur l'empathie, les conduisaient plus fréquemment à adopter une «éthique du *care*» que les hommes qui privilégiaient des critères moins sensibles et plus abstraits. Cette publication largement reprise et discutée a suscité nombre de travaux sur les raisonnements moraux des hommes et des femmes, cependant elle ne précisait pas l'origine de ces différences. Ce n'est que par la suite que ces dernières ont été expliquées par la position sociale des femmes (pour une recension, Strauss, 2004). Les femmes étant dans des positions subordonnées,

²⁷ Cf. note 1 du traducteur, p. 23 (Smith, [1759, 1976] 1999).

elles auraient davantage besoin de développer des compétences pour décrypter les pensées et les sentiments des dominants que l'inverse.

La représentation inégale des sexes dans les situations examinées²⁸ ne nous permettant pas de comparer l'éventuelle diversité des formes d'empathie masculine et féminine, nous allons surtout mobiliser ce premier constat pour émettre l'hypothèse que l'empathie est un sentiment qui n'est certes pas spécifique aux dominés, mais qui est surtout produit par les dominés, qu'ils soient hommes ou femmes (pour une synthèse des recherches sur ce point : Strauss, 2004 ; Turner et Stets, 2006). Dans une relation de dépendance, l'empathie constitue l'une des rares ressources à la disposition des dominés. Elle leur offre l'opportunité de préserver la relation avec le dominant tout en tentant d'agir sur son comportement de manière à ce qu'il favorise, ou en tout cas prenne en compte, leurs intérêts (ce qui peut aussi être défini comme l'adoption, par les dominants, de comportements plus altruistes, équitables et coopératifs). Reprenant à son compte la taxinomie de Pierre Bourdieu, Eva Illouz (2006 : 118) suggère alors de parler de « *capital émotionnel* », ce qui va dans le sens de notre propos. Ce capital rend en effet compte de la compétence que constitue la capacité à gérer ses émotions et celles des autres de manière à les transformer en avantages économiques, professionnels ou sociaux.

Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, un certain nombre d'auteurs parlent indifféremment de sentiments ou d'émotions. La définition de l'empathie que nous allons retenir va nous conduire à privilégier par la suite le terme de sentiment. Contrairement aux émotions qui relèvent du corps, les sentiments relèvent de l'esprit et de la conscience subjective (Petit, 2015 : 12). Or, parmi les définitions de l'empathie, celle qui nous semble la plus pertinente pour notre propos est celle d'empathie cognitive, qui désigne la capacité de détecter les pensées et les sentiments d'autrui (Strauss, 2004 : 436), de s'en faire une représentation et d'inférer les actions qui en découleront. Autrement dit, il s'agit d'une forme de construction de la réalité.

²⁸ Lors de nos recherches, nous avons uniquement rencontré des femmes en situation de dépendance économique vis-à-vis du conjoint. Les hommes sont quant à eux surreprésentés parmi les jeunes à l'aide sociale interviewés.

LA CAPACITÉ D'AGIR PAR L'EMPATHIE

Pour comprendre comment l'empathie cognitive peut être source d'autonomie, il est nécessaire d'en développer une acception pluridimensionnelle. Nous allons considérer plus en détail trois dimensions de l'empathie :

– la *dimension individuelle*, soit la capacité à être empathique, c'est-à-dire à détecter les pensées et les sentiments de l'autre, par exemple pour savoir comment agir face à lui ;

– la *dimension interactionnelle*, soit la capacité à produire de l'empathie, c'est-à-dire à faire en sorte que l'autre, dans notre cas le dominant, se mette à la place du dominé.

Nous suggérons ici que ces deux dimensions sont étroitement interconnectées : c'est parce que l'on est capable de se mettre à la place de l'autre en décelant ses pensées et ses sentiments que l'on va être capable de susciter le même processus chez lui. Faire ce lien implique d'intégrer dans l'équation une troisième dimension de l'empathie, une dimension transversale aux deux autres : la dimension institutionnelle de l'empathie.

– Saisir les pensées et les sentiments de l'autre nécessite de donner du sens à ce qui est perceptible (comportements, mimiques, intonations, etc.). De même, pour que l'autre puisse se mettre à notre place, il faut que notre communication lui soit intelligible. Cette compréhension mutuelle nécessite de partager des normes, des références et des valeurs communes. C'est la capacité à mobiliser ces mêmes références sociales dans l'interaction qui va constituer le socle de l'empathie. Autrement dit, nous suggérons que l'empathie contient une *dimension institutionnelle* essentielle ; la dimension institutionnelle se référant ici à « l'ensemble des structures politiques et sociales établies par la loi ou la coutume [...] »²⁹. À l'instar de certaines études sur la production quotidienne du genre (Crompton, 1999 ; West et Zimmerman, 2009) ou de l'amour (Henchoz, 2014), nous considérons que pour que les actions d'autrui soient attribuables à des sentiments et à des pensées,

²⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/institution/substantif>, consulté le 1^{er} octobre 2015.

et pour que nos actions soient compréhensibles par les autres, il est nécessaire qu'elles se réfèrent à des structures, à des institutions et à des schèmes de pensées communs³⁰. Ces références communes imposent des interprétations historiquement et contextuellement spécifiques, mais elles sont également développées et interprétées par les individus.

En ce sens, la communication produite doit s'inscrire dans une économie morale spécifique. La morale au sens de Didier Fassin et Jean-Sébastien Eideliman (2012) relève des normes et des valeurs qui permettent aux membres des sociétés humaines de diriger leur conduite et de sanctionner leur écart. L'économie morale fait, quant à elle, référence à « *la production, la répartition, la circulation et l'utilisation* » (Fassin et Eideliman, 2012 : 12) de l'« *ensemble de valeurs, de sentiments et d'émotions qui] s'est constitué comme dominant, légitime et évident dans un cadre historique, politique et social donné* » (Fassin et Eideliman, 2012 : 17).

L'empathie agit sur les deux dimensions de l'économie morale : elle est mobilisée pour identifier à la fois les valeurs, les émotions et les sentiments dominants et légitimes dans un contexte spécifique, de manière ensuite à s'approprier, à utiliser et à réinterpréter ce qui a été identifié. Ces deux opérations nécessitent le partage d'un savoir commun, d'un même système de valeurs. C'est parce que l'on peut s'appuyer sur ce fonds de références communes que l'on peut comprendre ce qui guide les actions de l'autre, les intégrer dans une argumentation que l'autre pourra décrypter à son tour. En situation de domination, cette forme d'empathie aux fondements sociaux et culturels des comportements du dominant est essentielle, car les enjeux (notamment économiques) sont importants. Elle naît de l'expérience sociale de la domination elle-même (au sens des émotions secondaires d'Émile Durkheim [Cuin, 2001 : 70]).

Ainsi définie, l'empathie peut être considérée comme un travail sur les sentiments moraux. Si l'on se réfère au concept de « *travail émotionnel* » d'Arlie Russel Hochschild (2003 : 32 puis 34), le travail empathique que nous allons décrire est l'« *acte par lequel on essaie de changer le degré ou la*

³⁰ Les uns et les autres étant liés : par exemple la norme de l'égalité ou de la solidarité conjugale est soutenue par un système juridique et fiscal spécifique.

qualité d'une émotion ou d'un sentiment [...] par le moi sur le moi, par le moi sur les autres et par les autres sur soi-même». Ce travail qui «*implique, en particulier, la compréhension, l'évaluation et la gestion de ses propres émotions ainsi que des émotions d'autrui*» (Petit, 2015 : 83) désigne «*l'effort [...] et non pas le résultat*» (Hochschild, 2003 : 33). Si nous postulons que ce travail empathique est le même pour les hommes et les femmes dépendants économiquement dont il est question ici, il se réfère à deux économies morales spécifiques, celle de l'aide sociale et celle de la conjugalité, raison pour laquelle nous avons choisi de présenter ces deux situations l'une après l'autre. Avec les jeunes à l'aide sociale, nous analyserons les différentes dimensions du travail empathique. Discuter ensuite de celui des femmes dépendantes financièrement nous donnera l'opportunité de montrer que ce travail n'est pas propre à une population particulière mais bien à la situation de dépendance économique elle-même. Cette montée en généralité nous permettra ensuite de conclure sur les chances de succès (ou non) de ce travail.

La dimension individuelle de l'empathie

La première dimension de l'empathie cognitive que nous allons examiner est celle de l'empathie en tant que capacité à comprendre l'autre en se mettant à sa place. «*S'identifier au point de vue et aux sentiments d'autrui*» nécessite «*de déchiffrer les signes complexes du comportement de l'autre*» (Illouz, 2006 : 44). Ce travail empathique fait référence à deux processus interdépendants :

La sensibilité morale au contexte

Les extraits d'entretiens des jeunes à l'aide sociale qui figurent plus loin montrent qu'ils ont bien repéré les exigences de l'aide sociale décrites précédemment, soit le principe de la réciprocité et d'une contre-prestation qui doit traduire leur adhésion à l'ethos du travail. Axel Honneth (1998, 2006 : 361) utilise le concept de «*sensibilité morale au contexte*» pour définir la capacité de l'individu à «*se rapporter, de manière réflexive, aux exigences morales de son propre environnement social*». Selon lui, c'est l'une des

trois capacités qui définissent une personne autonome (Honneth, 1998, 2006 : 362). Chez les jeunes à l'aide sociale, cette sensibilité est d'autant plus évidente, d'autant plus exacerbée et exercée, qu'ils doivent faire face à « *une forme de méfiance, un soupçon fondamental* » (Schultheis, Propos recueillis par Bodart Senn, 2004 : 10) au cœur de la logique de l'aide sociale, à savoir qu'ils chercheraient à se soustraire au devoir de contre-prestation. Pour répondre à la logique de cette institution et éviter d'être sanctionnés, il leur faut prouver qu'ils « *méritent* » l'aide dont ils bénéficient (Schultheis, Propos recueillis par Bodart Senn, 2004 : 10). Il est donc central pour eux de s'intégrer dans cette économie morale bien spécifique en développant cette sensibilité et en affichant haut et fort (si l'on peut dire), leur compréhension et leur adhésion aux exigences de l'institution dont ils dépendent.

« Aller bosser finalement comme tout le monde? Non [Rires]. Si je pouvais, je le ferais, évidemment. [...] »

(Louis, 25 ans, à l'aide sociale)

L'empathie en tant que « *sensibilité pratique au contexte* » (Honneth, 1998, 2006 : 361) comporte une dimension sociale et institutionnelle importante qui transparaît dans les propos de Louis. Dans cette phrase, il indique qu'il est conscient que la norme est le travail (tout le monde travaille), que c'est ce qui est attendu de lui et ce à quoi il souscrit (évidemment il travaillerait) mais qu'il se trouve dans l'impossibilité de faire ce qu'il souhaiterait faire (si je pouvais). Dans un autre article, Fabrice Plomb et moi-même (Plomb et Henchoz, 2014) montrions que, pour avoir une chance de succès, les résistances des jeunes à l'aide sociale face à l'injonction au retour sur le marché du travail doivent s'inscrire dans les règles du jeu imposées par l'institution. Louis doit à la fois prouver sa bonne volonté et justifier le fait qu'il ne « peut » pas répondre aux exigences de l'institution. Pour ne pas être sanctionné, nous verrons plus loin qu'il doit trouver de « bonnes » raisons, c'est-à-dire des raisons qui puissent être recevables par l'institution dont il dépend. Autrement dit, sa capacité d'action est contrainte par le cadre moral imposé par l'institution et ses représentants.

Saisir les valeurs et les normes incarnées par les dominants, les trier et les hiérarchiser selon leur pertinence, de manière à en déduire les « *règles générales quant à ce qu'il convient de faire ou d'éviter* » (Smith, [1790]

1966: 224), puis inférer sur leurs conséquences relève d'un travail cognitif dont on peut soupçonner qu'il s'apprend progressivement. Pour reprendre les termes de Bernard Lahire (2002), si le processus de diffusion des normes se fait par l'inculcation « idéologique-symbolique » de croyances (concernant les valeurs et les modèles), s'il est le produit d'injonctions, de sanctions et de récompenses, il est aussi le fruit d'une socialisation dite « silencieuse » constituée par l'univers social lui-même. Par l'écoute, l'observation, l'expérimentation ou encore par la transmission d'informations entre bénéficiaires de l'aide sociale, les jeunes découvrent progressivement les règles et les normes de l'action sociale. Ils vont s'en « imprégner » et ainsi être en mesure de les mobiliser (ou les détourner) à leur profit si nécessaire.

Le travail de gestion de l'image de soi

Au sens de Adam Smith ([1759, 1976] 1999), l'empathie intègre quatre sujets: le soi, l'autre, le bénéficiaire des actions de l'autre et le spectateur. Au niveau de l'individu concerné, il s'agit de se voir avec les yeux d'un spectateur, d'intégrer ce spectateur interne (ici le dominant) de manière à imaginer, dans un premier temps, quels effets son comportement est susceptible de produire afin, dans un deuxième temps, de l'orienter en fonction des effets désirés. Être en situation de domination implique la nécessité de répondre aux attentes si l'on veut recevoir une récompense. Selon Robert Thamm (1992, 2004), le pouvoir, c'est au contraire la capacité d'échapper à la nécessité de ce travail, autrement dit être en situation de recevoir des récompenses sans répondre aux attentes.

Sergio donne une bonne illustration de la capacité des jeunes à l'aide sociale à intégrer ce spectateur interne. Il raconte comment il a réagi aux propos de son assistant social de référence qui le soupçonnait de faire preuve de mauvaise volonté :

« Il a commencé à dire: "Ouais, vous êtes jeune. De toute façon les jeunes, ils ne veulent pas bosser nanani". [...] Pourtant, si je n'avais pas voulu bosser, je n'aurais pas demandé l'aide au placement. J'ai dit: "Si je n'avais pas voulu bosser, franchement je serais à la gare ou je ne sais pas, ou en train de boire des bières tranquille." [...] Je lui ai dit: "Mais sérieux, ça ne sert à rien de vous

énervé. C'est moi qui dois m'énerver à votre place, parce que je suis en train de vous dire la vérité. Là, vous êtes en train de me rabaisser, parce que vous dites que je suis un jeune comme les autres qui ne veut pas bosser, mais vous ne voyez pas les efforts que je fournis aussi. Dans le sens que j'ai quand même cette opération puis que je suis là, je veux quand même...» Je lui ai dit: "Je veux quand même travailler, je veux trouver du travail!"»

(Sergio, 25 ans, à l'aide sociale)

Dans un cadre de dépendance où il existe des enjeux économiques rattachés à cette relation, on peut considérer que communiquer implique pour le dominé un certain travail stratégique visant à gérer activement les impressions qu'il donne au dominant, notamment en agissant sur la perception que ce dernier a de lui ou de la situation. Pour ce faire, il s'agit d'élaborer une sélection cohérente des informations qui seront transmises. Ainsi, tout le discours de Sergio est articulé autour de la valeur travail et de sa volonté de travailler. Seuls les faits qui démontrent son attachement à cette valeur sont mis en avant. Les actes qui seraient en contradiction avec ses propos, par exemple le fait qu'il n'est parfois pas allé travailler le lundi parce qu'il avait trop fait la fête le week-end, ce qu'il dévoilera dans la suite de l'entretien, est soigneusement tu lors des interactions avec son assistant social. En ce sens, la sélection qu'il opère peut être perçue comme une stratégie visant à produire une «*fiction de compréhension*»³¹ favorisant «*la bonne entente*» (Hahn, 1991) entre lui et son interlocuteur. Il présente sa vie comme une suite d'événements cohérents et réfléchis en adéquation avec l'ethos du travail socialement valorisé au sein de l'institution que représente son assistant social de référence.

La dimension institutionnelle de l'empathie

La capacité à produire «*une cohérence narrative à sa vie*» et à ses actions est décrite par Axel Honneth (1998, 2006) comme étant une autre

³¹ Hahn (1991) parle de fiction de compréhension dans le sens où une compréhension totale de l'autre est impossible. Nous n'avons pas accès à l'ensemble de sa vie, de même qu'il lui est impossible de nous transmettre l'ensemble de ses expériences. Par conséquent, nous nous entendons sur les éléments que l'on peut saisir et sur ce qu'on nous donne à voir. Nous ne sommes jamais assurés de nous comprendre pleinement.

propriété de la personne autonome. Dans le même sens, d'autres (dont MacKenzie et Stoljar, 2000 ; Westlund, 2009) relèvent que la construction de cette cohérence nécessite la capacité de l'individu à justifier face à autrui les décisions qu'il prend concernant sa propre vie. La capacité à se porter/tenir responsable de ses propres actions face à la critique externe implique non seulement des compétences langagières (Honneth, 1998, 2006) mais aussi la capacité à créer une cohérence qui puisse être intelligible par l'interlocuteur. Autrement dit, la cohérence n'existe pas en soi. Elle est le fruit d'un travail à la fois cognitif et émotionnel. Il s'agit, d'une part, de prévoir les réactions de son interlocuteur en tentant de décrypter sur quoi se fondent ses décisions; et, d'autre part, de sélectionner les informations qui lui seront transmises de manière à ce qu'il y retrouve ses propres valeurs ou attentes et puisse adhérer au discours ainsi formulé.

Le jeune à l'aide sociale doit construire un discours/parcours qui soit cohérent aux yeux de l'assistant social. Il est donc central pour lui de saisir quels seraient les arguments susceptibles de le faire paraître cohérent. Sergio et Louis sont dans la même situation. Ils n'ont pas d'autre choix que de jouer le jeu de l'aide sociale en prouvant leur adhésion à l'ethos du travail, mais ils doivent aussi faire passer un autre message, à savoir que pour des raisons de santé, ils ne sont pas capables de répondre aux attentes de l'institution. Leur marge de manœuvre est réduite. Pour qu'ils ne soient pas sanctionnés, ils doivent jouer le jeu de la bonne volonté tout en produisant des raisons de santé suffisamment crédibles pour que les assistants sociaux ne sanctionnent pas leurs manquements aux règles. Sergio va par exemple justifier ses absences au travail en montrant des radiographies de son dos. Et lorsque son patron lui dit de prendre congé le lundi, il renforce son message en disant qu'il « ne désire pas abuser ».

Louis n'a, de son côté, pas de radiographies à fournir. Lors d'un stage auquel il a été convoqué, il va pourtant trouver le moyen de montrer qu'il ne *peut* pas travailler :

« Je n'étais pas non plus un emmerdeur ou quoi que ce soit, j'étais tranquille, je n'emmerdais personne, mais je ne travaillais pas. J'étais assis devant mon bureau, devant mon ordinateur puis je ne faisais rien [rires]. [...]. Je sais exactement les conséquences que ça a d'être de nouveau dans une merde mais pas possible, un truc sans nom. J'ai failli, j'ai failli devenir SDF un moment. »

Louis rend compte de sa bonne volonté (il se rend à ce stage, « n'emmerde personne » et reste tranquille). Cependant, en restant inactif à son poste de travail, il envoie aussi un autre message : le fait que, malgré sa bonne volonté et sa conscience des conséquences financières importantes que cela peut engendrer, il est dans l'impossibilité de travailler. Il explique son comportement en disant plus tard dans l'entretien qu'il est « taré ». En insistant sur la dimension pathologique de ses actes, en les présentant comme relevant du médical, il fournit une explication qui le dédouane de toute responsabilité individuelle et qui peut être entendue par l'institution.

Pour Sergio comme pour Louis, la capacité à répondre à la critique en présentant une version de soi jugée cohérente comporte un enjeu autrement plus important que des questions économiques à court terme. En effet, si ces raisons de santé sont reconnues institutionnellement, elles peuvent leur permettre d'accéder à un statut qu'ils estiment plus profitable socialement et économiquement : celui de bénéficiaire de rentes pour invalides.

La dimension interactionnelle de l'empathie

Si l'on reprend Adam Smith, l'empathie (la sympathie) suppose non seulement la capacité à se mettre à la place d'autrui, mais aussi « *le mécanisme de communication des passions d'un individu à l'autre* »³². Chez cet auteur, la sympathie est également synonyme de compassion. En ce sens, elle traduit la capacité à se mettre à la place de l'autre et à transmettre cette capacité à autrui, c'est-à-dire à produire de l'empathie chez l'autre.

Déchiffrer et saisir les normes et les valeurs qui orientent les jugements et les actions de l'autre, les reprendre à son compte de manière à traduire ses actes en actions cohérentes aux yeux d'autrui nous amène à traiter de la dimension interactionnelle de l'empathie. En effet, ces différentes actions supposent l'interaction de quatre éléments : l'évaluation par le soi, la conduite de l'autre, les circonstances qui entourent celle-ci et la réaction qu'elle suscite chez le bénéficiaire (Ralph, 2008 : 14).

³² Sur ces points, voir surtout la note 1 du traducteur, p. 23 (Smith, [1759, 1976] 1999).

«J'ai dû regagner la confiance du social, de tout ce qui était autour de moi pour que justement, ils prennent le risque de me payer [un stage d'insertion dans le but de commencer ensuite un apprentissage] parce que ça coûte super cher, de m'envoyer, de financer justement [...].

Comment tu as fait [...], tu as mis quoi en avant?

Ben, ils me demandaient des papiers: je les leur transmettais. Ils me demandaient d'aller chercher du travail: je le faisais. Ils me demandaient d'aller me présenter dans des endroits: je le faisais. [...] Ils me demandaient de venir quatre fois par semaine au social: je le faisais.»

(Alen, 24 ans, à l'aide sociale)

On peut estimer qu'Alen ne fait qu'obéir aux injonctions des assistants sociaux. Mais si on le considère comme un acteur avec une intention déterminée (se faire financer un apprentissage en vue d'améliorer sa situation financière, comme il l'explique plus loin dans l'entretien), on peut mettre à jour la dimension empathique de ses actions. En reprenant à son compte les valeurs des dominants (travail, assiduité et contre-prestation), il agit de manière à créer un monde commun de valeurs partagées. Il agit de manière à ce que le dominant puisse reconnaître que ses choix et ses décisions se fondent sur des principes légitimes (les mêmes que ceux qui orientent ses propres décisions/sanctions). Dans les situations qui nous intéressent, il ne s'agit pas seulement pour lui de présenter les faits d'une manière qui puisse être intelligible par le dominant, mais aussi de tenter de modifier sa perception (regagner sa confiance). En d'autres termes, agir sur le dominant consiste soit à tenter, comme Alen, de produire des impressions favorables (Illouz, 2006; Ralph, 2008) soit, comme Louis et Sergio, à produire un style de communication qui puisse amener le dominant à comprendre et à reconnaître la situation du dominé. Adam Smith ([1790] 1966: 45) parle de «*role switching*» pour décrire ce changement imaginaire de situation qui est le fondement sur lequel repose «la sympathie des spectateurs». En produisant une communication fondée sur des valeurs auxquelles adhèrent les dominants, en justifiant leurs actes par des arguments qui puissent être recevables par les dominants, les dominés rendent possible ce transfert de rôle.

De l'empathie pour obtenir des avantages économiques

Pour reprendre Max Weber et Émile Durkheim, nous postulons que les sentiments peuvent produire du changement social (pour une présentation de leurs thèses, voir Cuin, 2001 : 76). En situation de dépendance économique, l'empathie est mobilisée pour obtenir des avantages de l'autre (Turner et Stets, 2006 : 26). Pour les jeunes à l'aide sociale, ces avantages peuvent être l'absence de sanctions économiques, la reconnaissance institutionnelle d'un handicap, le relâchement de la part des assistants sociaux de la pression au travail ou encore l'obtention de certains financements. Faire le parallèle avec les mères qui, à l'arrivée des enfants, deviennent (totalement ou partiellement) financièrement dépendantes de leur conjoint permet de montrer que les processus que nous venons de décrire ne sont pas propres aux jeunes à l'aide sociale. Ils semblent davantage relever d'une stratégie mobilisée par les personnes en situation de domination économique pour agir sur la relation et tenter d'obtenir des avantages personnels. Dans les entretiens, toutefois, les profits que peuvent tirer les femmes de leur travail empathique sont moins exprimés en termes individuels qu'en termes de rééquilibrage des contributions au bien-être du ménage.

En effet, l'application de la norme égalitaire qui prévalait au sein du couple avant l'arrivée des enfants – chacun participe équitablement à la prise en charge des frais collectifs – se trouve remise en question avec la baisse du taux d'activité professionnel des mères. Certains conjoints choisissent alors de mettre l'ensemble de leurs revenus en commun, d'autres continuent de privilégier le même fonctionnement qu'auparavant. La question est alors de savoir sur quels critères établir la contribution de chacun aux frais collectifs. Si le statu quo demeure, les femmes, qui n'ont plus de salaire ou qui l'ont vu baisser drastiquement, seront les principales perdantes au niveau financier. Pour préserver leurs intérêts, ces mères vont mettre en œuvre le même travail empathique que celui décrit précédemment.

On retrouve *la dimension institutionnelle et individuelle de l'empathie* dans l'argumentation mobilisée par les femmes pour défendre leurs intérêts. Dans une relation conjugale valorisant le don et le désintéret, ceux-ci ne peuvent être explicitement mis en avant. En revanche, il

existe des valeurs populaires chez les couples contemporains comme l'égalité, la justice et la solidarité (Henchoz, 2008, 2011; Perrin et Roux, 1996; Roux, Perrin, Modak et Voutat, 1999) que les femmes peuvent mobiliser pour tenter de produire une communication à laquelle puisse adhérer leur partenaire. Plutôt que de mettre en avant leur intérêt personnel, certaines femmes vont suggérer de mettre en place une nouvelle forme de démocratie familiale. Elles vont proposer une nouvelle interprétation de la norme égalitaire qui va dans le sens de leurs intérêts. Alors que, jusqu'à présent, cette dernière signifiait une participation égalitaire au bien-être du ménage, ces femmes suggèrent désormais de la fonder sur une participation de valeur égale³³.

Ainsi, Martha (35 ans, mariée, 1 enfant) rapporte le temps qu'elle passe à l'éducation de sa fille au salaire qu'elle a « perdu » en diminuant son taux d'activité. De son côté, Corinne (40 ans, mariée, 1 enfant) estime qu'il est équivalent aux tarifs journaliers de la crèche. Les tâches ménagères qu'elle prend en charge sont, quant à elles, évaluées au salaire d'un(e) aide-ménagère.

« Et comme je m'occupe de Loïc deux jours et que je fais le ménage, Frank me verse la moitié du coût du ménage et des deux jours de crèche vu que ce sont des frais que nous assumons à deux. »

Cette argumentation fondée sur la monétarisation ou la salarisation fictive du travail domestique et familial peut paraître bien rationnelle dans une sphère où l'on est censé donner sans compter. Cependant, on peut aussi la rattacher à *la dimension interactionnelle du travail empathique* car elle vise à produire de l'empathie chez l'autre en se fondant non pas sur des émotions (l'amour et la tendresse), mais sur des valeurs et des références communes, celles de la sphère publique. Évaluer la contribution domestique selon les règles du marché, les mêmes qui s'appliquent aux apports masculins, permet de souligner l'objectivité de ce calcul. La crédibilité de cette estimation est en outre renforcée par le fait que ce type de mesure s'est fortement popularisé et médiatisé depuis les années 1980, ne serait-ce que par l'émergence

³³ Un peu sur le même principe que l'égalité salariale qui ne vise pas seulement « à travail égal, salaire égal » mais aussi « à travail à valeur égale, salaire égal ».

des discours et des métiers rattachés au *care*, ou encore par la diffusion de statistiques nationales sur la valeur monétaire du travail domestique fournies par des institutions reconnues comme l'INSEE ou l'OFS³⁴.

Cette évaluation « objective » des apports féminins permet de créer des équivalences entre des contributions individuelles de natures différentes, de mesurer plus finement la participation de chacun au collectif et ainsi de construire une argumentation autour de la norme égalitaire. Cette argumentation peut être recevable par les hommes quand bien même cela signifie pour eux mettre davantage d'argent dans la sphère collective au détriment de leur usage personnel. Les conjoints peuvent y être d'autant plus sensibles qu'en monétarisant le travail non rémunéré, les femmes tendent à démontrer qu'elles investissent davantage dans le bien-être collectif et qu'il ne tient qu'à eux de rétablir l'égalité. En ce sens, le travail empathique des femmes ne vise pas à mettre les hommes en demeure de les rémunérer pour leur travail domestique et familial, ce qui serait jugé comme étant socialement inacceptable (Henchoz, 2008), mais il les invite à se conformer à la norme égalitaire largement reconnue en participant *autant* que les femmes au bien-être de la famille.

CONCLUSION : LE SUCCÈS DE L'EMPATHIE ?

Peut-on parler d'un cercle vertueux de l'empathie? Peut-on parler comme Adam Smith ([1759, 1976] 1999: 32) du «*plaisir de la sympathie réciproque*», chacun éprouvant du plaisir: le dominé, initiateur du processus empathique, en recevant l'approbation du dominant et ce dernier en observant le plaisir manifesté par le dominé à se voir reconnu? Cet «*accord des sentiments*» est pour Adam Smith ([1759, 1976] 1999: 15) au début des actions solidaires. Il peut en effet être considéré comme tel lorsque le dominant abandonne un peu de son pouvoir au profit du dominé. Il n'en reste pas moins que le travail empathique que nous venons de décrire procure des capacités d'agir plus qu'il n'en garantit le succès. Comme nous l'avons vu avec

³⁴ Voir Chadeau et Fouquet, 1981; Gerfin, Stutz, Oesch et Strub, 2009.

l'examen de ces deux situations de dépendance économique, celle du jeune à l'aide sociale et celle de l'épouse (partiellement) inactive professionnellement, la production, la gestion et la mobilisation de l'empathie, en tant que sentiment moral, permettent d'agir sur des relations de domination. Si l'empathie joue un rôle central dans l'accès à l'autonomie, c'est parce qu'elle ne se réduit pas à la seule capacité à comprendre l'autre en se mettant à sa place. Elle comporte aussi un travail à dimensions institutionnelle et interactionnelle : celui de saisir et de mobiliser les normes sociales et institutionnelles de manière à traduire ses propres intérêts en des raisons auxquelles peuvent adhérer les tenants du pouvoir économique.

L'empathie produit de l'autonomie relationnelle, soit la capacité à être responsable de soi et de ses actes ainsi que la capacité à agir sur les liens et les interdépendances qui nous unissent aux autres. Cependant, pour que cette capacité d'agir soit couronnée de succès, c'est-à-dire que l'intention qui en est à la source rencontre une réponse favorable, il faut au moins deux conditions. D'une part, les arguments mobilisés dans la communication du dominé doivent être reconnus comme étant suffisamment légitimes pour que sa position soit prise en considération par le dominant. Comme le soulève Corinne, en parlant « *de vraie guerre rhétorique* », cela ne va pas sans un intensif et continu travail de communication lorsque l'autre partie met en avant des arguments qu'elle estime tout aussi importants. D'autre part, le dominant doit disposer lui-même de capacités pour agir dans le sens voulu par le dominé. Or le dominant, et on peine à imaginer dans quelle situation ce ne serait pas le cas, est aussi imbriqué dans un contexte spécifique de relations de dépendance. Il agit également dans un contexte structurel contraignant qui restreint sa marge de manœuvre. Par exemple, l'assistant social peut difficilement se soustraire aux normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale largement adoptées dans les différents cantons. Autrement dit, il peut reconnaître la situation du jeune et ne pas vouloir le sanctionner financièrement, tout en étant bien en peine de justifier cette décision devant ses collègues ou sa hiérarchie. De même, le mari de Corinne peut être sensible à ses arguments. Mais, face à ses amis qui la trouvent trop exigeante, il se sent lui-même dominé comme il le confiera à sa compagne. En ce sens, son refus de participer à la prise en charge des tâches ménagères

restantes (il considère que son financement le décharge de ce travail) peut être perçu comme un moyen de préserver son statut auprès de ses pairs. Corinne, en revanche, l'interprète comme une remise en question de l'égalité des contributions qu'elle tente d'instaurer.

S'il ne faut certes pas envisager l'autonomie dans ses dimensions idéales d'indépendance radicale (Westlund, 2009), une capacité d'agir qui se résume à une potentialité, qui est activable voire activée mais qui ne débouche sur aucun résultat tangible, peut-elle être satisfaisante pour les dominés? Il semble bien que non, lorsque ceux-ci, à l'instar de Corinne, ont d'autres solutions à disposition, comme sortir de la relation :

« Actuellement, je me demande si je vais baisser les bras et arrêter d'avoir des discussions à n'en plus en finir – mais là, je crains que les sentiments que j'ai pour lui disparaissent sous l'amertume – ou continuer à me battre mais il faut que je change d'armes... »

Si l'on veut saisir comment les capacités d'agir des dominés peuvent influencer sur les relations de domination et leur dynamique, notre appréhension de l'autonomie ne doit pas se circonscrire au seul point de vue du dominé. Le travail empathique développé par ce dernier est certes nécessaire, mais il n'est pas suffisant pour garantir la production des résultats attendus. Ne serait-ce que parce qu'en parallèle, le succès de cette démarche nécessite que le dominant, qui en est sinon la clé ou du moins l'une des clés, soit lui-même inséré dans des structures sociales et des relations qui rendent cette autonomie possible.

BIBLIOGRAPHIE

APFELBAUM Erika (1999), « Relations of domination and movements for liberation: an analysis of power between group », *Feminism and Psychology*, 3, 267-273.

BARREYRE Jean-Yves et BOUQUET Brigitte (éd.) (1999), *Dictionnaire critique d'Action sociale*, Paris : Bayard.

BERGER Peter et KELLNER Hansfried (1988), « Le mariage et la construction de la réalité », *Dialogue*, 102, 6-23.

- BOLTANSKI Luc, FRASER Nancy et CORCUFF Philippe (2014), *Domination et émancipation. Pour un renouveau de la critique sociale*, Lyon: PUL.
- BRANGER Katja (2008), *Vers l'égalité entre femmes et hommes*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- CHADEAU Ann et FOUQUET Annie (1981), «Peut-on mesurer le travail domestique?», *Économie et Statistique*, 136, 29-42.
- CRETZAZ Éric, JANKOWSKI Thomas, PRIESTER Tom, RUCH Thomas et SCHWEIZER Lukas (2009), *Comparaison des statistiques de l'aide sociale et de la pauvreté. Concepts et résultats*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- CROMPTON Rosemary (1999), «The Decline of the Male Breadwinner: Explanations and Interpretation», in CROMPTON R. (éd.), *Restructuring Gender Relations and Employment, the Decline of the Male Breadwinner* (p. 1-25), Oxford: Oxford University Press.
- CUIN Charles-Henry (2001), «Émotions et rationalité dans la sociologie classique: les cas de Weber et Durkheim», *European Journal of Social Sciences*, XXXIX(120), 77-100.
- DUFOUR Pascale, BOISMENU Gérard et NOËL Alain (2004), *L'aide au conditionnel: la contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*, Montréal, Bruxelles: Les Presses de l'université de Montréal, Peter Lang.
- FASSIN Didier et EIDELIMAN Jean-Sébastien (éd.) (2012), *Économies morales contemporaines*, Paris: La Découverte.
- GERFIN Michael, STUTZ Heidi, OESCH Thomas et STRUB Silvia (2009), *Le coût des enfants en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- GILLIGAN Carol (1982), *In a Different Voice*, Harvard: Harvard University Press.
- HAHN Alois (1991), «L'entente comme stratégie», *Langage et Travail*, 2, 19-26.
- HENCHOZ Caroline (2008), *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris: L'Harmattan, coll. «Questions sociologiques».

- HENCHOZ Caroline (2011), «Quelques principes de la solidarité conjugale. Étude sur l'économie domestique de trois générations de couples», in BELLEAU H. et MARTIAL A. (éd.), *Aimer et compter? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales* (p. 75-91), Québec: Presses de l'Université du Québec.
- HENCHOZ Caroline (2014), «La production quotidienne de l'amour en Suisse et au Québec: comptabilités intimes», *Sociologie et sociétés*, 46(1), 17-36.
- HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARÉ Hélène et SENOTIER Danièle (2004), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris: PUF.
- HOCHSCHILD Arlie R. (2003), «Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale», *Travailler*, 1(9), 19-49.
- HONNET Axel (1998, 2006), «L'autonomie décentrée», in GAILLARD F., POULAIN J. et SCHUSTERMAN R. (éd.), *La modernité en question* (p. 239-251), Paris: Cerf, collection Passage.
- HONNETH Axel (2008), «L'autonomie décentrée», in JOUAN M. et LAUGIER S. (éd.), *Psychologie morale*, Paris: Vrin.
- ILLOUZ Eva (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris: Seuil.
- LAHIRE Bernard (2002), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris: Nathan.
- MACKENZIE Catriona et STOLJAR Natalie (éd.) (2000), *Relational Autonomy: Feminist perspectives on autonomy, agency, and the social self*, New York: Oxford University Press.
- NYMAN Charlott et EVERTSSON Lars (2005), «Difficultés liées à la négociation dans la recherche sur la famille: un regard sur l'organisation financière des couples suédois», *Enfances, Familles, Générations*, 2, 18-38.
- PERRIN Valérie et ROUX Patricia (1996), «Égalité et justice entre femmes et hommes: résultats empiriques sur les raisonnements de justice sous-jacents aux conceptions de la division sexuelle du travail», *Revue suisse de sociologie*, 22(2), 433-460.
- PETIT Emmanuel (2015), *Économie des émotions*, Paris: La Découverte, coll. Repères.

- PLOMB Fabrice et HENCHOZ Caroline (2014), «Les engagements infrapolitiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes», *Sociétés et Jeunesses en difficulté*, 14(Printemps 2014, mis en ligne le 16 septembre 2014, consulté le 16 avril 2015. URL : <http://sejed.revues.org/7772>).
- PRIESTER Tom et BÜRO FÜR ARBEITS- UND SOZIALPOLITISCHE STUDIEN BASS (2009), *Les jeunes adultes à l'aide sociale. Les principaux résultats*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- RALPH Anspach (2008), « Le plaisir de la sympathie », *Revue du MAUSS*, 1(31), 67-79. doi: 10.3917/rdm.031.0067
- ROBEYNS Ingrid (2007), « Le concept de capabilité d'Amartya Sen est-il utile pour l'économie féministe? », *Nouvelles Questions féministes*, 26(2), 45-59.
- ROUX Patricia, PERRIN Valérie, MODAK Marianne et VOUTAT Bernard (1999), *Couple et égalité : un ménage impossible*, Lausanne : Réalités sociales.
- SCHULTHEIS Franz, Propos recueillis par BODART SENN Josianne (2004), « L'aide sociale est conditionnelle parce qu'elle ne peut évacuer le soupçon », *Repère social*, 61, 9-10.
- SEN Amartya K. (1985), *Commodities and Capabilities*, Oxford : Oxford University Press.
- SMITH Adam ([1759, 1976] 1999), *Théorie des sentiments moraux*, Paris : PUF.
- SMITH Adam ([1790] 1966), *The Theory of Moral Sentiments*, New York.
- STRAUSS Claudia (2004), « Is Empathy Gendered and, If so, Why? An Approach from Feminist Psychological Anthropology », *Ethos*, 32(4), 432-457.
- THAMM Robert (1992), « Social structure and emotion », *Sociological Perspective*, 35, 649-671.
- THAMM Robert (2004), « Toward a universal power and status theory of emotion », in TURNER J.H. (éd.), *Theory and Research on Human Emotions (Advances in Group Processes* (Vol. 21, p. 189-222), Bingley : Emerald Group Publishing Limited.

- TRAVAIL SOCIAL SUISSE (2014), *Les sanctions dans le domaine de l'aide sociale. La position d'Avenir Social*.
- TURNER Jonathan H. et STETS Jan E. (2006), « Sociological Theories of Human Emotions », *Annual Review of Sociology*, 32, 25-52.
- WEBER Max et GROSSEIN Jean-Pierre (2005), « Puissance et domination. Formes de transition », *Revue française de sociologie*, 46(4), 937-940.
- WEST Candace et ZIMMERMAN Don H. (2009), « Faire le genre », *NQF*, 28(3), 34-109.
- WESTLUND Andrea C. (2009), « Rethinking Relational Autonomy », *Hypatia*, 24(4), 26-49.

Surveiller et cacher : le pouvoir du secret chez les personnes séropositives

Laura Mellini

Résumé : Porteuses d'un stigmat invisible, les personnes séropositives sont exposées au risque de passer du statut de « discréditables » au statut de discréditées. Pour conjurer ce risque, un contrôle incessant de l'information relative au diagnostic s'impose. À partir de recherches menées tant auprès de la population séropositive générale que de groupes spécifiques comme les hommes homosexuels ou les femmes migrantes, cet article de synthèse propose une réflexion sur la mise en public de soi de personnes concernées par un statut à risque de discrimination et d'exclusion sociale. En dehors des institutions médicales et sociales spécialisées dans la lutte contre le sida où les personnes séropositives se sentent protégées, celles-ci ne s'affichent que face à des confidents soigneusement sélectionnés, perçus comme plus tolérants. Cette exposition de soi contrôlée requiert la mise en place de stratégies de cloisonnement des relations, de retrait social, de dissimulation et de couverture qui s'actualisent dans des pratiques s'inscrivant dans un processus socialement construit et fondamentalement interactionnel.

INTRODUCTION

Si, grâce aux avancées thérapeutiques, les personnes séropositives ne portent plus sur elles les marques physiques de leur maladie, elles continuent d'en porter les marques sociales, en raison du fort stigmatisme encore associé à la séropositivité (Earnshaw et Chaudoir, 2009). Aussi, porteuses d'un « stigmatisme invisible », sont-elles exposées au risque de passer du statut de « *discréditables* » au statut de « *discréditées* » (Goffman, 1975)³⁵, ce qui advient notamment lorsqu'elles sont victimes d'une divulgation involontaire de leur statut sérologique. D'où la nécessité, pour elles, d'exercer un contrôle incessant de l'information relative à leur séropositivité, ce qui nous amène à considérer cet agir comme un « agir préventif » et à résumer l'idée défendue ici dans ces termes : pour les personnes ayant un statut socialement risqué, l'agir se donne à voir dans le contrôle de leur face publique (Goffman, 1974).

Le but de cet article est de montrer que les stratégies visant à cacher l'information et à masquer les indices qui pourraient révéler un statut discréditable s'actualisent dans des pratiques qui s'inscrivent dans un processus socialement construit et fondamentalement interactionnel (Mellini *et al.*, 2016). Plus précisément, la mise en œuvre de ces stratégies dépend des parcours biographiques des personnes concernées et des sphères sociales investies (la famille, les partenaires, le travail, les ami-e-s, le milieu associatif de lutte contre le sida, le milieu homosexuel, le milieu médical, les communautés africaines, etc.). Mais elle dépend également des représentations que les personnes séropositives ont du VIH/sida et de celles qu'elles attribuent à autrui. À noter encore qu'autrui diffère en fonction des identités et des parcours biographiques des personnes concernées : si les séronégatifs incarnent une catégorie d'autrui pour toute personne séropositive, pour les homosexuels s'ajoute la catégorie des hétérosexuels, pour les migrants celle des natifs, pour les usagers de drogue celle des non-usagers, etc.

³⁵ Selon Erving Goffman (1975), un stigmatisme, visible ou invisible, est un attribut singulier qui modifie les relations que son porteur a avec autrui. Conçu comme un écart par rapport aux attentes normatives d'autrui à propos de l'identité du porteur, le stigmatisme vient disqualifier celui-ci en situation d'interaction (Goffman, 1975).

Tantôt les statuts discréditables s'additionnent, à l'instar des homosexuels, des migrants, ou des usagers de drogues, tantôt le statut séropositif dépend d'un de ces autres statuts (contamination par voie sexuelle ou intraveineuse) auxquels peuvent être associés des attributs difficilement dissimulables, comme la couleur de la peau. Plus les statuts discréditables s'amoncellent et plus les risques de discrimination augmentent. En l'occurrence, les homosexuels sont exposés au risque d'une triple discrimination : en tant qu'homosexuels par les hétérosexuels ; en tant que séropositifs par les séronégatifs et en tant qu'homosexuels séropositifs par les homosexuels séronégatifs (Mellini, 2012).

Or, la prise en compte de ces autres statuts discréditables est indispensable pour comprendre le contrôle de l'information relative au VIH, une pratique située qui assume des formes et des nuances différentes en fonction des expériences qui ponctuent le parcours biographique des personnes concernées. À partir de trois recherches que nous avons menées auprès de la population séropositive générale (Mellini *et al.*, 2004) et auprès de groupes spécifiques dits « à risque », comme les hommes homosexuels (Mellini, 2009, 2012) ou les femmes migrantes d'origine subsaharienne (Mellini et Poggia Mileti, 2016; Mellini *et al.*, 2016; Poggia Mileti *et al.*, 2014a, 2014b; Sulstarova *et al.*, 2014)³⁶, nous proposons ici un article de synthèse qui vise à montrer comment le cumul d'attributs potentiellement stigmatisants oriente la gestion de l'information relative au VIH. Nous découvrirons ainsi les raisons pour lesquelles l'usage du secret comme pratique de gestion de cette information est particulièrement prégnant dans la sphère du milieu homosexuel pour les hommes homosexuels, alors que pour les femmes migrantes d'origine subsaharienne, il l'est dans la sphère des communautés africaines.

³⁶ Il s'agit de trois recherches qualitatives centrées sur la question du secret relatif au VIH/sida : deux enquêtes financées par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (2002-2004 et 2012-2014), menées auprès de la population séropositive générale et de femmes migrantes d'origine subsaharienne, et une thèse de doctorat (1999-2003), menée auprès d'hommes homosexuels et séropositifs.

SECRETS ET CONFIDENCES : LORSQUE LA SOCIOLOGIE S'EN MÊLE

Secrets, séropositivité et statuts à risque

Depuis fort longtemps, le secret est un objet d'étude qui intrigue les sociologues. De Georg Simmel ([1908] 1996) à Annette Disselkamp (2012) en passant par André Petitat (2000), on compte de nombreux travaux sur l'analyse des liens entre le secret et l'amitié, l'amour, les groupes sociaux ou la société dans son ensemble. D'autres font appel au secret comme outil conceptuel pour étudier des objets sociologiques tels que l'autorité et l'engagement (Giraud, 2005) ou encore s'interrogent sur les implications des secrets sur les pratiques de recherche (Ryan-Flood et Gill, 2010).

Dans le domaine du VIH/sida, le secret est fréquemment mobilisé comme concept analytique. Les travaux portant sur la manière dont est gérée l'information relative à cette infection sexuellement transmissible en sont des exemples représentatifs (Mayfield *et al.*, 2008 ; Mellini *et al.*, 2016 ; Ostrom *et al.*, 2006). Au vu des implications évidentes en termes de prévention, plusieurs enquêtes se sont focalisées sur la gestion de l'information face aux partenaires sexuels (Mohammed et Kissinger, 2006 ; Serovich *et al.*, 2009).

En dépit de l'avènement des traitements antirétroviraux en 1996 qui a contribué à ce que la situation du sida soit médicalement normalisée – tout au moins dans les pays occidentaux –, la « normalisation sociale » (Mellini *et al.*, 2004), quant à elle, peine à s'imposer, en raison de l'assignation des personnes séropositives à une catégorie à part, différente des normaux, dévalorisante car menaçante (transmission du virus) et associée à des comportements sexuels perçus comme déviants (prostitution, homosexualité, infidélité, etc.). Ainsi, la peur de la discrimination (Masclat, 2012) contraint les personnes séropositives à taire leur infection et à agir afin de déjouer les pièges d'une éventuelle divulgation involontaire. Si cet agir préventif se donne à voir dans les stratégies visant à dissimuler l'information et à masquer les indices qui pourraient révéler un statut sérologique socialement risqué, parfois les informations à dissimuler se multiplient. Cela survient notamment lorsque les personnes cumulent les statuts discréditables, comme les homosexuels et les migrants.

Au cours des deux dernières décennies, la tolérance envers les homosexuels a certes bien progressé, en Suisse comme dans les autres pays occidentaux. Que ce soit dans la vie quotidienne, dans les médias ou dans la sphère publique, l'homosexualité est devenue de plus en plus visible. Au niveau sociopolitique, les lois sur le partenariat enregistré, sur le mariage et sur l'adoption ont commencé à s'imposer dans différents pays, souvent après plusieurs années d'actions collectives et de luttes pour la reconnaissance (Roca i Escoda, 2010). Or, si tous ces changements peuvent laisser supposer une certaine normalisation de l'homosexualité, des travaux récents montrent que l'homophobie persiste (Girard, 2014; Rinaldi, 2012) et qu'en raison du caractère conservateur attribué aux régions périphériques, l'exode des homosexuels vers les centres urbains reste d'actualité (Delessert et Voegtli, 2012). Comme le relèvent Christophe Broqua et Pierre Olivier de Busscher (2003), force est de reconnaître que plus l'homosexualité devient visible, plus l'homophobie a d'occasions pour s'exprimer : les réactions hostiles et dévalorisantes envers l'homosexualité se multiplient (Chamberland et Lebreton, 2012; Pecheny, 2010). Ainsi, pour les homosexuels qui craignent d'être discriminés en raison de leur orientation sexuelle et qui gèrent par conséquent celle-ci sous le mode de la clandestinité, taire leur séropositivité revient à éviter de s'exposer à des questions sur le mode d'infection et, partant, à devoir dévoiler leur homosexualité.

Quant aux migrants, les études internationales montrent que cette population reste en moins bonne santé que la population autochtone (Berchet et Jusot, 2010; Gabadinho *et al.*, 2007). Sont en cause les vulnérabilités sociale, économique, juridique et administrative liées au statut de migrants (Jusot *et al.*, 2009), ainsi que le poids des discriminations subies en contexte de soins thérapeutiques (Cognet *et al.*, 2012; Hamel et Moisy, 2013). En termes de travail, les inégalités ne sont pas moindres. Qu'elles dépendent, de manière générale, du statut de migrants (Meurs *et al.*, 2006) ou qu'elles soient attribuées à l'origine (Yun *et al.*, 2006), les discriminations vécues par ces populations sont bien documentées. Même là où le capital social ethnique est interprété comme l'un des principaux facteurs favorisant l'exercice d'activités commerciales, les migrants ne semblent pas échapper à des formes d'exploitation par les co-ethniques qui abuseraient de leur précarité en

les sous-payant pour le travail fourni et en les privant des couvertures sociales (Nicholls, 2012).

Si certains attributs liés à l'origine, comme la couleur de la peau, sont souvent difficiles à dissimuler, d'autres informations concernant le statut de migrant, comme l'absence de papiers ou certaines formes d'illettrisme, peuvent être cachées, moyennant la mise en œuvre de stratégies adaptées à chaque situation. Enfin, il se peut qu'à ces informations à tenir sous contrôle s'en ajoutent d'autres concernant des expériences vécues au pays, souvent très douloureuses, comme des emprisonnements, des viols voire des grossesses issues de ces viols.

Approche par le secret et pratiques situées

Commun, répandu et banal, le secret est une pratique sociale qui implique la « *mise en action d'un raisonnement, latent ou explicite, ordinaire ou savant mais toujours en réponse à des situations d'interaction* » (Giraud, 2005 : 253). Ainsi conçu, le secret n'existe que dans le rapport à autrui (Mellini *et al.*, 2004). Pour le dire comme Andras Zempleni (1976), le « *détenteur du secret* » (ici la personne séropositive) cache une information aux « *destinataires du secret* » (les proches auxquels la personne concernée tait sa séropositivité), tout en la partageant avec les « *dépositaires du secret* » (les proches auxquels elle se confie). Le secret partagé est en quelque sorte une information confidentielle qui ne doit pas être divulguée, le détenteur de cette information faisant confiance aux personnes auxquelles il se confie (Ferrand, 2007) et à leur capacité supposée de garder le secret.

Or, pour éviter que les destinataires du secret découvrent ce qui est caché, les détenteurs de ce dernier doivent mettre en œuvre des stratégies vouées à cacher les indices qui pourraient amener à une divulgation du secret. Dans le cas de la séropositivité, ces indices concernent les rendez-vous médicaux et les éventuelles hospitalisations, les traitements antirétroviraux (achat, stockage et prise des médicaments) et leurs effets secondaires (fatigue, nausées, diarrhées, prise de poids, etc.), les éventuels symptômes de la maladie (maladies opportunistes comme le zona, la tuberculose, la pneumocystose,

etc.), les changements morphologiques du corps comme la perte de poids ou la lipodystrophie³⁷, ainsi que les comportements préventifs dans le cadre des relations sexuelles et de la procréation (utilisation systématique du préservatif, accouchement par césarienne, allaitement artificiel) (Mellini *et al.*, 2004).

Les actions des uns étant ajustées à celles des autres, les stratégies situationnelles mises en œuvre par les personnes séropositives sont susceptibles d'évoluer selon les interactions de la vie quotidienne. Par exemple, pour les hommes homosexuels, les stratégies qui visent à dissimuler ou à masquer l'information relative au statut séropositif changent en fonction de l'orientation sexuelle des autrui avec lesquels ils interagissent et des situations d'interaction (personnelles, professionnelles, sexuelles, etc.) (Mellini, 2012). Quant aux fonctions du secret, la plus générale consiste à distinguer un groupe social du reste de la société: il y a les personnes qui sont dans le secret et celles qui ne le sont pas. Autrement dit, il y a les personnes avec lesquelles le détenteur a partagé son secret et les autres qui en sont exclues. De par son principe d'inclusion et d'exclusion, force est de reconnaître que le secret participe aux rapports de force au sein de la société (Simmel, 1996).

À ce stade, une distinction intéressante peut être introduite entre l'action de «*porter un secret*» et celle de «*détenir un secret*» (Giraud, 2005). La première s'accompagne d'un sentiment de contrainte qui renvoie au fardeau du secret. En revanche, la deuxième permet à l'individu d'«*accéder à un sentiment de puissance ou d'intégration dans un groupe et de reconnaissance sociale*» (Giraud, 2005: 164). L'action de «*détenir un secret*» renvoie par ailleurs à la force sociale majeure du secret qui se déploie dans le lien créé entre les personnes qui le partagent. La confiance advient en effet dans le cadre d'une interaction qui scelle une relation (Ferrand, 2007). À l'inverse, lorsque le secret est divulgué par les dépositaires, les liens sociaux

³⁷ Reconnue comme une forme de complication liée au traitement antirétroviral, la lipodystrophie «*peut se manifester par une fonte des graisses au niveau des jambes, des bras, du visage ou des fesses ou au contraire par une accumulation des graisses au niveau du ventre, des seins/de la poitrine ou de la nuque (bosse de bison)*» (<http://lipodystrophie.hug-ge.ch/lipodystrophie/definition.html>).

se brisent, révélant sa faiblesse majeure (Giraud, 2005; Pecheny, 2010). Enfin, du point de vue du détenteur du secret – ce qui nous intéresse ici plus particulièrement –, ce dernier exerce une fonction de protection, car il permet au détenteur de conjurer le risque d’être exposé à différentes formes de discrimination et d’exclusion. C’est ce que Marcel Bolle de Bal (2000) et Georg Simmel (1996) identifient comme « *fonction de protection* » et André Petitat (2000) comme « *fonction d’auto-défense* ».

LE CONTRÔLE DE L’INFORMATION COMME FORME D’AGIR PRÉVENTIF

Pour conjurer le risque d’être stigmatisées, les personnes séropositives sont contraintes à un contrôle incessant de l’information relative à leur séropositivité qui implique un agencement complexe entre secrets et confidences. Si ce contrôle concerne la population séropositive générale (Earnshaw et Chaudoir, 2009), nos terrains d’enquête ont montré qu’il est des populations pour lesquelles il devient le pivot autour duquel la vie quotidienne s’organise, en raison de leurs parcours biographiques particuliers et de leurs représentations du VIH/sida. C’est notamment le cas pour les homosexuels qui n’ont pas révélé leur orientation sexuelle et craignent que leur homosexualité ne puisse être déduite de leur séropositivité. C’est également le cas pour les femmes migrantes originaires d’Afrique subsaharienne qui, en raison du caractère fortement stigmatisant qu’elles assignent au VIH/sida, font preuve d’une prudence extrême dans la gestion de l’information relative à leur séropositivité. S’agissant de cas exemplaires, nous y référons ci-après pour illustrer comment les parcours biographiques et les représentations orientent le contrôle de l’information³⁸.

³⁸ Les réflexions menées dans cette partie sont largement inspirées des publications suivantes: Mellini et Poggia Mileti (2016), Mellini *et al.* (2016), Poggia Mileti *et al.* (2014a, 2014b), Sulstarova *et al.* (2014) pour les femmes migrantes et séropositives; Mellini (2009, 2012) pour les hommes homosexuels et séropositifs; Mellini *et al.* (2004) pour la population séropositive générale.

Les dynamiques du secret

À qui les personnes séropositives taisent-elles leur infection? Et pour quelles raisons? Nos terrains d'enquête indiquent que la pratique du secret comme mode de gestion de l'information est très répandue, autant dans la population séropositive générale qu'auprès des homosexuels et des migrants. Dans la sphère de la famille au sens large, les parents, les enfants et la plupart des frères et sœurs sont généralement exclus de la confiance. Il en va de même pour les amis moins proches, les collègues de travail, les partenaires sexuels occasionnels et les connaissances de différents horizons. S'agissant des homosexuels et des migrants, la pratique du secret est particulièrement présente dans deux sphères sociales : le milieu homosexuel pour les uns, les communautés africaines pour les autres.

Pourquoi taire la séropositivité? Si parfois les raisons de la taire se situent du côté des confidents potentiels considérés comme trop âgés (les parents) ou trop jeunes (les enfants), trop bavards, trop sensibles ou trop souffrants en raison d'une maladie, d'un divorce ou d'un deuil, la raison principale tient à la volonté de se protéger des rejets et des discriminations. Les confidences sont perçues alors comme des risques potentiels de stigmatisation d'autant plus dangereux que difficiles à contrôler, si l'information commence à circuler librement d'une personne à l'autre ou même d'une sphère sociale à l'autre. C'est la faiblesse majeure du secret relevée par Claude Giraud (2005).

Mais pour saisir les dynamiques à l'œuvre dans la pratique du secret, encore faut-il considérer les parcours biographiques des personnes concernées, les enjeux des relations qu'elles nouent au quotidien, les représentations qu'elles ont de la séropositivité et celles qu'elles attribuent à autrui. S'agissant des parcours biographiques des homosexuels, les raisons de taire l'infection ne peuvent se comprendre qu'en les mettant en perspective avec la gestion de l'information relative à leur orientation sexuelle. Nous l'avons vu, pour les hommes qui vivent leur homosexualité dans la clandestinité, taire l'infection revient à se protéger d'éventuelles questions quant au mode d'infection. En revanche, pour ceux qui ont confié leur orientation sexuelle aux membres de leur entourage, le secret relatif à la séropositivité s'explique

soit par la volonté de se protéger d'une double stigmatisation, si la réaction au *coming out* est perçue comme négative par les hommes concernés, soit par la volonté de ne pas souiller une identité positive – homosexuelle – si la réaction au *coming out* est perçue comme positive. Mais la pratique du secret relatif au VIH n'est pas réservée aux personnes hétérosexuelles. Largement utilisée face aux homosexuels qui fréquentent le milieu homosexuel, elle est ici associée à la crainte d'être rejeté par des potentiels partenaires sexuels et, partant, de compromettre d'éventuelles futures relations de couple.

Quant aux femmes d'origine subsaharienne, les raisons de taire leur séropositivité s'expliquent par le fait que le diagnostic peut remettre en question le projet migratoire tel qu'il avait été imaginé au départ : s'établir dans le pays d'accueil³⁹, accéder à l'emploi, envoyer de l'argent au pays, trouver un partenaire et fonder une famille. Dans la sphère des communautés africaines, le secret est particulièrement prégnant. Les femmes se confient très rarement dans ce milieu, craignant d'être exposées à la rumeur, au ragot, au commérage, quand ce n'est pas à la moquerie et au rejet. Selon elles, ces réactions tiennent au fait que leurs compatriotes séronégatifs/ives continuent d'avoir une image très négative du VIH/sida, issue des schémas cognitifs et culturels en vigueur dans leur pays d'origine.

Pour en venir aux enjeux des relations, s'ils diffèrent en fonction des sphères sociales, des situations d'interaction et des personnes impliquées, ils évoluent également au gré des parcours biographiques. Ainsi, face aux parents et aux enfants, les enjeux à taire la séropositivité consistent à préserver les liens du sang qui, à la différence des liens électifs, ne peuvent pas être remplacés. Face aux partenaires sexuels, c'est la possibilité de construire un rapport de couple qui est en jeu, voire de procréer, ce qui peut s'avérer particulièrement important pour les femmes migrantes dont la possibilité de rester dans le pays d'accueil dépend d'un mariage avec un homme suisse ou établi. Dans le milieu homosexuel, ce sont à la fois des relations amicales et des relations sexuelles qui sont en jeu, alors que dans les communautés africaines, c'est

³⁹ En Suisse, la séropositivité n'est plus considérée comme une raison suffisante pour obtenir un permis humanitaire.

la solidarité entre compatriotes qui peut être brisée. Quant à la sphère du travail, la peur de perdre son emploi ou de subir d'autres formes de discrimination (diminution de la confiance, déresponsabilisation, absence de promotions, etc.) est fortement ressentie.

Enfin, pour comprendre les dynamiques du secret, il importe de considérer les représentations que les personnes concernées ont du VIH et, surtout, de les situer dans leurs parcours biographiques. Aussi les homosexuels ayant une représentation négative de leur orientation sexuelle ont-ils tendance à la taire et à gérer la séropositivité sous le même mode du secret. Pour eux, l'infection vient accentuer le caractère socialement et/ou moralement déviant de l'homosexualité. Mais, tout comme les enjeux des relations, les représentations évoluent dans le temps, en fonction des connaissances et des expériences acquises en lien avec la séropositivité, des contacts avec d'autres personnes séropositives, des échanges avec les professionnels exerçant dans les milieux médicaux et associatifs de lutte contre le sida. Ainsi, les femmes migrantes d'origine subsaharienne qui vivent en contexte migratoire depuis moins longtemps sont plus isolées et, ne fréquentant pas ces milieux, continuent d'interpréter le sida comme une maladie honteuse, selon les codes culturels en vigueur dans leurs pays d'origine.

Quand confidences riment avec confiance

À qui les personnes séropositives confient-elles leur infection? Qu'elles fassent partie de groupes spécifiques comme les homosexuels et les migrants ou pas, c'est le partenaire stable qui est informé en premier lieu. Viennent ensuite un frère ou une sœur et une partie des ami-e-s, les plus intimes. La théorie de l'évaluation des conséquences (Derlega *et al.*, 1998), longtemps utilisée pour expliquer les raisons du dévoilement de la séropositivité, affirme que celui-ci serait le résultat d'une évaluation attentive des coûts et bénéfices à laquelle procéderaient les personnes séropositives avant de se confier aux autres. Ainsi, dévoilement il y aura si les avantages (la possibilité de partager le poids du secret et de recevoir du soutien) sont estimés supérieurs aux coûts (rejets et discriminations). Néanmoins, l'obligation morale de le dire est également ressentie, notamment face aux partenaires,

ce qui montre que la considération des autres est importante dans la décision de se confier. Par ailleurs, réduire la rationalité des personnes séropositives à un calcul coût/bénéfice revient à occulter plusieurs mécanismes fondamentaux de la dynamique des confidences, dont la confiance. Comme nous le verrons dans la prochaine partie de l'article, la confiance est une condition *sine qua non* pour passer à la confiance, puisque celle-ci est une interaction qui suppose que le secret ne soit pas divulgué (Ferrand, 2007), le « *détenteur du secret* » faisant confiance au(x) « *dépositaire(s) du secret* » (Zemleni, 1984).

Pour réduire les risques de divulgation, les personnes séropositives passent ainsi au crible l'identité des potentiels confidents, analysent leurs parcours biographiques et leurs compétences à garder un secret, tiennent compte de leurs représentations de la maladie tout comme elles évaluent la relation qui les unit (durée, type, qualité, etc.). Pourtant, malgré cet agir préventif, il se peut que les confidents élus trahissent la confiance accordée. On comprend alors pourquoi les personnes séropositives font le choix de se tourner vers des institutions médicales et sociales spécialisées dans la lutte contre le sida pour parler de leur séropositivité car elles se sentent protégées par le secret professionnel. Dans les institutions médicales, elles s'entourent d'interlocuteurs privilégiés – les médecins et les infirmiers/ères – pour discuter des aspects médicaux liés à leur statut sérologique et aborder des dimensions psychologiques et sociales liées à la gestion de la vie quotidienne avec le VIH, dont le poids du secret, la sexualité avec le VIH, l'information aux partenaires et autres proches.

Avec les médecins spécialisés, les personnes séropositives disent entretenir des rapports de confiance et se sentir bien protégées. Malgré le caractère inégalitaire des relations entre patients et médecins (Jaunait, 2003) qui se développent pour les uns dans le cadre du besoin, pour les autres dans le cadre du travail rémunéré (Fustier, 2008), celles-ci sont investies d'émotions, mêlant protection et sécurité, échange et empathie. Cette proximité ressentie avec les médecins tient au fait qu'ils incarnent l'autorité médicale et les progrès de la science, permettant ainsi aux personnes concernées de vivre avec le VIH dans de meilleures conditions, sans abandonner l'espoir de la guérison. Notons encore que les personnes séropositives plus isolées, comme les femmes

migrantes, vont jusqu'à ressentir une forte proximité affective à l'égard des médecins, souvent induite par le fait que ceux-ci sont les seules personnes au courant de leur séropositivité. Pour elles, tout se passe comme si le secret partagé avec les médecins faisait éclater les distances conventionnelles habituellement maintenues dans les relations de soins : en tant que « *dépositaires du secret* », voire premiers « *détenteurs du secret* » (Zempleni, 1984) lorsque ce sont eux qui annoncent le diagnostic, les médecins deviennent des personnes très proches.

Quant au milieu associatif de lutte contre le sida, si toutes les personnes séropositives qui le fréquentent ont tendance à le percevoir comme une grande ressource, pourvoyeur de soutien psychologique, social et matériel, pour d'autres, il arrive même que des liens forts au sens de Marc Granovetter (1973) soient tissés et qu'une forte proximité affective soit ressentie, autant envers les intervenant-e-s qu'envers les autres personnes séropositives. Là aussi, c'est notamment le cas pour les personnes plus isolées, comme les femmes migrantes d'origine subsaharienne qui ont tendance à les concevoir comme leur famille dans le pays d'accueil, ou les homosexuels ayant subi des rejets en raison de leur statut séropositif et/ou étant engagés de manière active dans la lutte contre le sida.

Cette proximité affective découle de l'articulation des sentiments éprouvés dans ces lieux : confiance, protection, partage, solidarité et complicité. Le partage du secret relatif au VIH accroît la complicité avec les intervenant-e-s et avec les autres personnes séropositives présentes. Chez les premiers/ères, les personnes concernées trouvent une écoute et des paroles sécurisantes, ainsi que toutes les informations d'ordre social et juridique leur permettant de mieux vivre avec le VIH. Chez les secondes, elles apprécient tout particulièrement la possibilité de partager leurs pratiques et leurs expériences sur un plan égalitaire. Grâce à ces échanges, elles augmentent leur capacité d'agir, en considérant la séropositivité comme une maladie chronique avec laquelle il est possible de continuer à avoir des projets de vie. Se mettre en couple, procréer sans transmettre le virus à l'enfant qui va naître, avoir des relations sexuelles non protégées si le taux de virus dans le sang est indétectable en sont des exemples. À cela s'ajoute le fait que pour les personnes qui s'engagent activement dans les institutions de

lutte contre le sida, le statut socialement à risque donne accès à un statut socialement valorisant, celui d'expert dans le domaine, même si celui-ci n'est pas transposable à l'extérieur de l'institution, au risque de s'exposer à d'éventuelles discriminations.

LES STRATÉGIES DE CONTRÔLE DE L'INFORMATION

Pour contrôler l'information relative à leur séropositivité et, partant, conjurer les risques de discrimination et d'exclusion, les personnes séropositives mettent en œuvre des stratégies qui sont situationnelles, évolutives et cumulatives. Comme nous le verrons, si ces stratégies dépendent des conditions de vie et de santé des personnes concernées, elles changent d'une situation sociale à l'autre, en fonction des personnes avec lesquelles elles interagissent et des sphères sociales investies. À chaque nouvelle rencontre, elles se doivent d'être réactualisées, selon les projets de vie partagés avec autrui.

Cloisonnement des relations et retrait social

Comment agissent les personnes séropositives pour réduire les risques de passer du statut de « *discréditables* » (Goffman, 1963) au statut de discréditées? Elles départagent les personnes de leur entourage en deux parties inégales: d'une part, celles qui savent, peu nombreuses; de l'autre, celles qui ignorent leur situation, très nombreuses. Pour contrôler l'information relative au VIH, les personnes séropositives choisissent de manière raisonnée les « dépositaires du secret » – pour reprendre la terminologie d'Andras Zempleni (1976) – en les sélectionnant en fonction du degré de confiance qu'elles ressentent à leur égard, dans un contexte socialement à risque où avoir confiance en autrui signifie savoir qu'autrui ne divulguera pas le secret.

Ce savoir est fondé sur des rationalités, des sentiments et des pratiques sociales imbriqués les uns dans les autres. Au niveau des rationalités, on peut évoquer le présupposé selon lequel autrui ne révélera pas le secret par crainte d'être stigmatisé en tant que proche

d'une personne séropositive. La séropositivité d'autrui est également considérée comme un frein à la divulgation, puisqu'un-e confident-e séropositif/ive est perçu-e comme mieux à même de garder le secret. Si l'on admet que le lien entre les personnes qui partagent un secret est la force majeure de celui-ci (Giraud, 2005), le lien est alors encore plus fort du fait que les personnes sont liées entre elles par la connaissance mutuelle de leur secret. Quant aux sentiments, que ce soit l'amour dans le cadre conjugal ou parental, ou l'affection entre sœurs ou amies, ils renforcent la confiance, soulignant ainsi la force des liens forts, ce qui va à l'encontre de la fameuse théorie de Marc Granovetter (1973). Autrement dit, la confiance procède d'une intimité partagée, sans laquelle les personnes séropositives ne se laisseraient pas aller à la confiance.

Enfin, au niveau des pratiques sociales, on peut citer la pratique du test : avant de se confier, les personnes séropositives testent la tolérance de l'autre, par exemple en abordant avec lui la thématique du VIH/sida ou en invoquant la séropositivité, réelle ou fictive, d'un-e ami-e. La réflexion quant au moment et au contexte les plus appropriés pour se confier est également une pratique courante. En outre, les expériences des relations passées orientent le choix vers des confidents estimés à la fois plus tolérants et enclins à garder le secret. Et si dans certaines situations cela ne devait pas être considéré comme suffisant, les personnes séropositives peuvent encore donner des consignes aux dépositaires du secret sur comment procéder, s'ils/elles devaient ressentir le besoin de confier, à leur tour, le secret à quelqu'un d'autre.

Cependant, lorsque les risques sociaux liés au statut séropositif sont jugés très élevés, il existe une autre stratégie, plus radicale encore : le retrait social. Celui-ci fait ressortir avec force la situation de domination des personnes séropositives. Certaines l'adoptent les semaines ou les mois qui suivent le diagnostic, le temps de donner un sens à leur expérience de la maladie et de réfléchir à la gestion de l'information à mettre en place. D'autres poursuivent plus longtemps dans cette voie, c'est notamment le cas des homosexuels qui ont vécu des discriminations en lien avec leur homosexualité et qui craignent de repasser par les mêmes processus, si leur statut séropositif était connu par leur entourage. Il en va de même pour les femmes migrantes dont les

représentations du VIH/sida comptent parmi les plus négatives, celui-ci étant considéré comme une «maladie honteuse» ou une «maladie des prostituées». En clair, les personnes séropositives qui choisissent cette stratégie préventive, consistant à s'auto-exclure pour ne pas être exclues, réduisent complètement le risque que l'information relative à leur séropositivité soit divulguée, les seuls dépositaires du secret étant les professionnels des institutions médicales fréquentées. De plus, les personnes séropositives n'ont pas à élaborer des stratégies pour cacher les éventuels indices de la maladie, comme la prise des médicaments et leurs effets secondaires, les changements morphologiques du corps (prise ou perte de poids), l'accouchement par césarienne ou l'allaitement artificiel pour les femmes.

Dissimulation et couverture

Face aux personnes maintenues dans le secret, deux types principaux de stratégies de contrôle de l'information sont à relever : la stratégie de la dissimulation et la stratégie de la couverture. La première, la plus couramment mobilisée, consiste à dissimuler son statut sérologique, selon le principe du faux-semblant cher à Erving Goffman (1975) : pour éviter tout risque de discrimination, les personnes séropositives font semblant d'être séronégatives. Il s'agit d'une stratégie qui est plus facile à adopter par les personnes asymptomatiques n'ayant jamais été hospitalisées. La deuxième, quant à elle, consiste à faire passer les signes de la séropositivité pour ceux d'une autre maladie jugée moins stigmatisante, comme le cancer ou l'hépatite. Cette stratégie est davantage adoptée par les personnes séropositives appartenant à trois profils : les personnes qui ont été confrontées à des symptômes du sida (en raison d'un diagnostic posé avant l'avènement des antirétroviraux en 1996 ou d'un diagnostic tardif) ; les personnes qui ont dû être hospitalisées pour des périodes plus ou moins longues ; les personnes qui sont confrontées à un nombre important d'effets secondaires des médicaments.

À chacune de ces deux stratégies de gestion de l'information s'associent des techniques mobilisées pour cacher les indices de la maladie qui pourraient permettre à autrui de l'identifier. Ces indices

découlent, d'une part, de la gestion médicale de la maladie (rendez-vous médicaux, traitements antirétroviraux et effets secondaires des médicaments), d'autre part, de la volonté de ne pas transmettre le virus (utilisation systématique du préservatif, accouchement par césarienne, allaitement artificiel). D'emblée, notons que ces techniques sont moins contraignantes pour les personnes qui adoptent la stratégie de la couverture, car tout ce qui a trait à la gestion médicale de la séropositivité est justifié à travers la maladie affichée. Ensuite, il importe de relever que plus les interactions sont fréquentes et/ou plus la proximité spatiale des personnes séropositives avec les destinataires du secret est forte, plus les efforts à produire pour cacher les indices de l'infection sont importants. En ce sens, les situations des mères et pères séropositifs face à leurs enfants et celles des jeunes séropositifs qui cohabitent avec leurs parents, sans oublier les situations des migrants qui vivent dans des structures encore plus collectives (foyers pour requérants d'asile ou logements partagés avec d'autres compatriotes), sont révélatrices.

Pour en venir aux techniques vouées à cacher les indices de la maladie, les rendez-vous médicaux avec les médecins spécialisés dans la prise en charge du VIH sont soit tus, soit expliqués autrement, en passant sous silence la spécialisation des médecins ou en remplaçant leur statut par celui d'un médecin généraliste, d'un dentiste ou d'un gynécologue pour les femmes. S'agissant de la gestion des médicaments, il n'est pas rare que les personnes séropositives aillent acheter leur traitement antirétroviral dans une pharmacie située dans un quartier ou un village autre que celui où elles habitent. Quant au stockage, une pratique récurrente consiste à déchirer tout de suite les emballages et à conserver les médicaments dans des endroits considérés comme sûrs, en les enfermant à clé dans un tiroir de la cuisine ou au fond de l'armoire à habits. Pour la prise des médicaments, ce sont souvent les personnes séropositives elles-mêmes qui s'enferment à clé dans une pièce (chambre à coucher ou toilettes), surtout dans les situations où elles sont entourées de plusieurs personnes qui ignorent leur maladie, par exemple au travail ou, pour les migrants, au sein de structures collectives pour les requérants d'asile ou de cohabitations avec d'autres compatriotes.

La plupart des effets secondaires des médicaments étant temporaires, tels les vomissements ou les diarrhées au début du

traitement, ils impliquent la mise en œuvre de stratégies dissimulatrices limitées dans le temps. Dans ces cas, les personnes séropositives tendent à expliquer leurs malaises en invoquant des états grippaux, des problèmes digestifs ou des problèmes d'estomac. Néanmoins, d'autres effets secondaires peuvent affecter les personnes de manière plus durable, ce qui peut nécessiter de leur part la mise en œuvre de stratégies plus élaborées voire radicales. C'est spécialement le cas de la lipodystrophie lorsqu'elle se manifeste sous forme d'accumulation de graisse autour de la taille. Pour la dissimuler, les femmes africaines, par exemple, utilisent deux stratégies : la stratégie vestimentaire et la stratégie réparatrice. La première consiste à endosser des habits plus larges, ce qui parfois est ressenti comme une entrave à la séduction, alors que la deuxième, de nature plus radicale, consiste à se soumettre à une intervention chirurgicale visant à enlever le cumul de graisse. Reste à noter que si la première stratégie est accessible à toutes les femmes, quel que soit leur statut socio-économique, la deuxième, du fait qu'en Suisse ce type d'opération n'est pas pris en charge par les caisses maladie, n'est accessible que pour les migrantes plus avantagées d'un point de vue économique.

Les comportements préventifs adoptés par les personnes séropositives, peuvent, eux aussi, fournir des indices de la séropositivité aux partenaires sexuels. Lorsque l'usage systématique du préservatif est remis en question par ces derniers, les personnes séropositives sont amenées à produire un discours visant à le justifier autrement que pour éviter la transmission du virus. Ainsi, pour certaines personnes, notamment les femmes, ces justifications riment avec l'intention de se protéger d'une grossesse non voulue, alors que d'autres personnes justifient l'adoption de pratiques sexuelles protégées en invoquant d'autres maladies sexuellement transmissibles jugées moins stigmatisantes, comme l'hépatite, dont elles se disent porteuses.

Enfin, il importe de relever que les femmes sont encore concernées par le contrôle de l'information relative à deux indices de la maladie qui émergent dans l'expérience de la procréation : l'accouchement par césarienne et l'allaitement artificiel. Considérant que l'accouchement et l'allaitement naturels sont des pratiques de la maternité très valorisées dans leur culture, les femmes d'origine subsaharienne sont particulièrement

impliquées dans cette forme de contrôle. En témoignent les différentes stratégies qu'elles mettent en place pour éviter que les personnes autour d'elles décodent leur séropositivité, en apprenant qu'elles ont accouché par césarienne ou en les voyant en train de nourrir artificiellement leur enfant. Ces stratégies peuvent être anticipatoires, à l'instar de cette femme africaine qui, sachant que sa sœur assistera à l'accouchement, informe l'équipe de la maternité que celle-ci n'est pas au courant de sa séropositivité ou, à l'inverse, élaborées en situation et ajustées en fonction de la réaction d'autrui, telle cette femme africaine qui, face à une amie compatriote, met sa fille au sein, en attendant que l'amie constate que le lait ne coule pas et lui suggère de préparer un biberon.

CONCLUSION

Le caractère encore fortement stigmatisant de l'infection au VIH oriente les personnes séropositives vers une mise en public de soi très discrète. Porteuses d'un statut sérologique socialement risqué, elles s'engagent dans une sorte de résistance anticipée à ce qui peut devenir discrimination et exclusion. Pour contrôler leur face publique, elles exercent ainsi une surveillance aussi incessante que contraignante sur l'information relative à leur séropositivité. Ce contrôle passe par la mise en œuvre de stratégies situationnelles et évolutives, fondées sur une évaluation fine des coûts et des bénéfices qui découlent d'une confiance, conjugée à une analyse approfondie du profil des potentiels dépositaires du secret. Tout particulièrement, la proximité affective et spatiale avec ces derniers, ainsi que leur capacité à recevoir l'information sans la divulguer sont attentivement analysées par les personnes concernées, afin de se protéger des discriminations et des rejets. D'où la concentration des confidences dans le milieu médial et le milieu associatif de lutte contre le sida, sphères qui sont perçues comme protectrices à l'égard des risques sociaux. Les institutions sociales et médicales spécialisées dans la prise en charge du VIH/sida incarnent ainsi les lieux privilégiés où le statut séropositif peut être exposé sans crainte de discrédit et sans crainte que l'information ne soit divulguée. Autrement dit, elles rendent possible une expression confinée de son soi séropositif, en évitant que les autres identités des personnes séropositives, en lien avec leur orientation sexuelle,

leur éventuel parcours migratoire, leur situation familiale, professionnelle, etc., soient socialement «contaminées» par le statut sérologique.

Les réflexions réunies ici montrent que l'agir des personnes séropositives est un agir préventif, voué à éviter tout risque de discrimination et se donnant à voir dans le contrôle minutieux de l'information relative à leur statut sérologique. Bien que situées dans un contexte général de stigmatisation, les personnes séropositives sont à concevoir comme des acteurs stratégiques qui contrôlent leur exposition de soi publique en observant, en évaluant et en rationalisant les identités, les parcours biographiques et les représentations des personnes avec lesquelles elles interagissent. Finalement, le pouvoir qu'elles exercent n'est pas sans rappeler le bio-pouvoir de Michel Foucault (1994) au sens d'un pouvoir sur soi pour créer son propre style d'existence. Si ces analyses s'appliquent à d'autres statuts, expériences et situations socialement risqués, en raison de normes morales et/ou sociales partagées par la majorité dominante, comme un avortement, une consommation de produits psychotropes, une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle, elles fournissent également des pistes de réflexion pour l'analyse de situations où ces types de statuts s'additionnent.

BIBLIOGRAPHIE

- BOLLE DE BAL Marcel (2000), « Au cœur d'une sociologie existentielle : les secrètes ambivalences du secret », in PETITAT André (éd.), *Secret et lien social*, Paris : L'Harmattan, 49-59.
- BERCHET Caroline et JUSOT Florence (2010), « L'état de santé des migrants de première et de seconde génération en France : une analyse selon le genre et l'origine », *La Revue économique*, 61(6), 1075-1098.
- BROQUA Christophe et BUSSCHER Pierre-Olivier de (2003), « La crise de la normalisation : expérience et condition sociales de l'homosexualité en France », in BROQUA Christophe, SOUTEYRAND Yves et LERT France (éd.), *Homosexualités au temps du sida. Tensions sociales et identitaires*, Paris : ANRS, 19-33.

- CHAMBERLAND Line et LEBRETON Christelle (2012), «Réflexions autour de la notion d'homophobie: succès politique, malaises conceptuels et application empirique», *Nouvelles Questions féministes*, 31(1), 27-43.
- COGNET Marguerite, HAMEL Christelle et MOISY Murielle (2012), «Santé des migrants en France: l'effet des discriminations liées à l'origine et au sexe», *Revue européenne des migrations internationales*, 28(2), 11-34.
- DELESSERT Thierry et VOEGTLI Michael (2012), *Homosexualités masculines en Suisse: de l'invisibilité aux mobilisations*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- DERLEGA Valerian J., LOVEJOY D. et WINSTEAD Barbara A. (1998), «Personal accounts of disclosing and concealing HIV-positive test results: weighing the benefits and risks», in DERLEGA Valerian J. et BARBEE Anita P. (éd.), *HIV and Social interaction*, Thousand Oaks, Sage, 147-164.
- DISSELKAMP Annette (2012), «Le secret et la connaissance interpersonnelle: un fondement original du lien social», *Sociologie et sociétés*, XLIV(2), 143-164.
- EARNSHAW Valerie A. et CHAUDOIR Stephenie R. (2009), «From conceptualising to measuring HIV stigma: a review of HIV stigma mechanisms measures», *AIDS Behaviour*, 13, 1160-1177.
- FERRAND Alexis (2007), *Confidents. Une analyse structurale de réseaux sociaux*, Paris: L'Harmattan.
- FOUCAULT Michel (1994), *Dits et écrits*, tome 4, Paris: Gallimard.
- FUSTIER Paul (2008), «La relation d'aide et la question du don», *Nouvelle Revue de psychosociologie*, 2(6), 27-39.
- GABADINHO Alexis, WANNER Philippe et DAHINDEN Janine (2007), *La santé des populations migrantes en Suisse: une analyse des données du GMM*, Neuchâtel: Swiss Forum for Migrations and Population Studies.
- GIRARD Gabriel (2014), *Les homosexuels et le risque du sida. Individu, communauté et prévention*, Rennes: PUR.
- GIRAUD Claude (2005), *Du secret: contribution à une sociologie de l'autorité et de l'engagement*, Paris: L'Harmattan.

- GOFFMAN Erving (1975), *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*, Paris: Éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving (1974), *Rites d'interaction*, Paris: Éditions de Minuit.
- HAMEL Christelle et MOISY M. (2013), *Immigrés et descendants d'immigrés face à la santé*, Paris: Ined, Document de travail 190.
- JAUNAIT Alexandre (2003), «Comment peut-on être paternaliste? Confiance et consentement dans la relation médecin-patient», *Raisons politiques*, 3(11), 59-79.
- JUSOT Florence, SILVA Jérôme, DOURGNON Paul et SERMET Catherine (2009), «Inégalités de santé liées à l'immigration en France. Effets des conditions de vie ou sélection de la migration?», *Revue économique*, 60(2), 385-411.
- MASCLET Olivier (2012), *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Paris: Colin.
- MAYFIELD Arnold E., RICE Eric, FLANNERY D. et ROTHERHAM-BORUS Mary J. (2008), «HIV disclosure among adults living with HIV», *AIDS Care*, 20(1), 80-92.
- MELLINI Laura et POGLIA MILETI Francesca (2016), «Cumul de vulnérabilités et dynamiques de la confiance», in AGULHON Sophie, GUARNIERI Franck, PERSEIL Sonny et PESQUEUX Yvon (éd.), *La confiance en questions*, Paris: L'Harmattan, 111-120.
- MELLINI Laura, POGLIA MILETI Francesca et VILLANI Michela (2016), «Migrantes et séropositives en Suisse: les stratégies de l'agir secret», *Interrogations?*, [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Migrantes-et-seropositives-en>
- MELLINI Laura (2012), «Omosessuali e sieropositivi: segreti, confidenze e strategie identitarie per gestire socialmente due identità stigmatizzanti», in RINALDI C. (éd.), *Alterazioni. Introduzione alle sociologie delle omosessualità*, Milan: Mimesis, 215-245.
- MELLINI Laura (2009), «Entre normalisation et hétéronormativité: la construction de l'identité homosexuelle», *Déviance et société*, 33, 1, 3-26.

- MELLINI Laura, GODENZI Alberto et DE PUY Jacqueline (2004), *Le sida ne se dit pas : analyse des formes de secret autour du VIH/sida*, Paris : L'Harmattan.
- MEURS Dominique, PAILHÉ Ariane et SIMON Patrick (2006), «Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France», *Population*, 61(5), 763-801.
- MOHAMMED Hamish et KISSINGER Patricia (2006), «Disclosure of HIV serostatus to sex partners in rural Louisiana», *AIDS Care*, 18(1), 62-69.
- NICHOLLS Alexander (2012), «Capital social ethnique et entrepreneuriat. Le cas des commerçants chinois de Paris, Bruxelles et Montréal», *Sociologie*, 4(3), 395-411.
- OSTROM Robin A., SEROVICH Julianne, LIM Ji.-Young et MASON T.L. (2006), «The role of stigma in reasons for HIV disclosure and non-disclosure to children», *AIDS Care*, 18(1), 60-65.
- PECHENY Mario (2010), «Sociability, secrets and identities: key issues in sexual politics in Latin America», in CORRALES Javier et PECHENY Mario, *The politics of sexuality in Latin America: a reader on lesbian, gay, bisexual and transgender rights*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- PETITAT André (2000), *Secret et lien social*, Paris : L'Harmattan.
- POGLIA MILETI Francesca, MELLINI Laura, VILLANI Michela, SULSTAROVA Brikela et SINGY Pascal (2014a), «Liens sociaux, secrets et confidences : le cas des femmes migrantes d'Afrique subsaharienne et séropositives», *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 45, n° 2, p. 167-184.
- POGLIA MILETI Francesca, VILLANI Michela, SULSTAROVA Brikela, MELLINI Laura et SINGY Pascal (2014b), «Sexualité, secrets et séropositivité : la difficulté de dire et de parler», *Hermès*, vol. 69, n° 2, p. 62-64.
- RINALDI Ciro (2012), «Analizzare ed interpretare l'omofobia: eterosessualizzazione, costruzione delle maschilità e violenza anti-omosessuale», in RINALDI C. (éd.), *Alterazioni. Introduzione alle sociologie delle omosessualità*, Milan : Mimesis, 121-163.

- ROCA I ESCODA Marta (2010), *La reconnaissance en chemin: l'institutionnalisation des couples homosexuels à Genève, Zurich/ Genève*: Seismo.
- RYAN-FLOOD Roisin et GILL Rosalind (éd.) (2010), *Secrecy and silence in research process: feminist reflections*, Londres: Routledge.
- SEROVICH Julianne M., REED Sandra, GRAFSKY Erika L. et ANDRIST David (2009), «An intervention to assist men who have sex with men disclose their serostatus to casual sex partners: results from a pilot study», *AIDS Education Prevention*, 21(3), 207-19.
- SIMMEL Georg (1996 [1908]), *Secret et sociétés secrètes*, Strasbourg: Circé.
- SULSTAROVA Brikela, POGLIA MILETI Francesca, MELLINI Laura, VILLANI Michela et SINGY Pascal (2014), «HIV disclosure and nondisclosure among migrant women from sub-Saharan Africa living in Switzerland», *AIDS Care*, 27(4), 451-457.
- ZEMPLENI Andras (1976), «La chaîne du secret», *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 14, 313-324.
- ZEMPLENI Andras (1984), «Secret et sujétion: pourquoi ses "informateurs" parlent-ils à l'ethnologue?», *Traverses*, 30-31, 102-115.
- YUN Gao, LÉVY Florence et POSSON Véronique (2006), «De la migration au travail. L'exploitation extrême des Chinois-e-s à Paris», *Travail, genre et sociétés*, 16, 53-74.

Les noms des migrants en Suisse : évolution historique des termes, catégorisations officielles et réponses individuelles

Francesca Poglia Mileti

Résumé : Les termes utilisés pour désigner les individus migrants dans l'espace public, l'arène médiatique, les discours politiques ou le langage commun sont loin d'être anodins. Ils sont chargés de fortes significations symboliques, sociales et affectives. Ces noms, qui sont fondés sur le rapport à l'étranger construit historiquement dans un contexte national et institutionnel, sont au centre de relations interethniques le plus souvent inégalitaires et conflictuelles. Cet article s'attache à saisir de quelle manière ces désignations imposées par les institutions, traduites en catégories officielles, utilisées par la population majoritaire dans un contexte social donné, sont perçues, refusées, réappropriées ou négociées par les individus migrants. Cette manipulation des termes s'inscrit dans une forme de résistance à l'imposition catégorielle, qui permet aux personnes désignées de revendiquer leur vision du vivre-ensemble et de réaménager leur présentation de soi.

INTRODUCTION : RECONNAISSANCE, ETHNICITÉ, IDENTITÉ

« L'immigré dont on parle n'est en réalité que l'immigré tel qu'on l'a déterminé ou tel que le discours qu'on tient sur lui l'a constitué [...] plus que tout autre objet social, celui-ci est fondamentalement déterminé par la perception que l'on en a ». (Sayad, 1982: 62)

Depuis quelques décennies, la « reconnaissance » (Honneth, 2000) s'est imposée comme concept phare des sociétés démocratiques. Elle éclaire les débats sur les questions éthiques, la justice sociale ou l'égalité (Fraser, 2004) qui traversent l'espace public. Si, quels que soient le domaine considéré et les populations concernées, l'accès aux ressources matérielles, économiques, politiques et légales reste un élément majeur des revendications sociales, les enjeux identitaires prennent de plus en plus d'importance. Ces derniers passent par une reconnaissance civique (à savoir l'existence légale au sein d'une société nationale) qui fait souvent suite à des mobilisations politiques. Les initiatives individuelles ou collectives empruntent donc des voies d'action diverses pour faire reconnaître des pratiques culturelles, religieuses, professionnelles, morales ou sexuelles spécifiques.

À l'inverse, le manque de considération sociale (le déni d'existence d'un individu ou d'un groupe) s'apparente aujourd'hui à une forme de négation de participation citoyenne, puisque les populations concernées ne sont pas comptées comme des acteurs légitimes du débat démocratique. C'est le cas des migrants qui, bien qu'au centre de programmes politiques et de polémiques médiatiques, sont rarement les promoteurs de leur image et des termes qui les désignent. Et c'est parce que ces noms sont au centre de relations sociales, parfois conflictuelles, souvent inégalitaires mais toujours contextuelles, qu'ils sont chargés de significations symboliques et affectives (Poglia Mileti, 2001). Ce sont aussi ces mêmes catégories (immigré, étranger, requérant, réfugié, etc.) qui sont utilisées dans la gestion politique, institutionnelle et administrative du phénomène migratoire: il suffit de penser aux lois sur la migration ou sur l'asile, à leur usage dans les médias ou dans les débats politiques ou tout simplement aux interactions quotidiennes. À l'heure actuelle, la dimension ethnique – définie ici comme liée à une origine (supposée) – intervient

continuellement dans les rapports sociaux, au travers des processus conjoints d'auto-attribution (comment je me présente) et d'hétéro-assignation (comment on me désigne).

Dans cet article, nous nous proposons de mettre en lumière la manière dont les migrants répondent à ces catégorisations imposées. Après une analyse socio-historique de l'usage des termes au fil de l'histoire et de la politique migratoires suisses, nous montrons comment les vocables sont négociés par les personnes issues de la migration⁴⁰ que nous avons rencontrées dans une enquête menée en 2014 en Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne. Les données sont tirées d'une étude menée dans le cadre d'un séminaire de recherche, faisant partie d'un cursus de Master à l'Université de Fribourg. La population d'enquête réunit des personnes « issues de la migration », seul critère prévalant à la sélection des trente personnes interviewées par le biais d'entretiens qualitatifs compréhensifs (Kaufmann, 1996; Demazière et Dubar, 1997). Elle est composée de vingt femmes et dix hommes de provenances très diverses mais avec une majorité de ressortissants des pays des Balkans (dix-sept)⁴¹. Corroborant les résultats des enquêtes précédentes menées sur ce même thème (Poglia Mileti, 2001, 2007, 2012), l'analyse montre que les individus concernés ne peuvent pas faire abstraction de la vision de l'altérité qui prévaut en Suisse, mais qu'ils y répondent en mobilisant les termes qu'ils estiment idoines pour la définition de soi.

DE L'ATTRIBUTION CATÉGORIELLE À L'IDENTITÉ RESENTIE

Du point de vue légal et institutionnel, l'attribution de la citoyenneté ou de la nationalité qui se base sur l'origine des individus permet de tracer les frontières entre des groupes instituant statutairement une clôture légale mais aussi sociale (Brubaker et Bardos, 1997). L'appareillage juridique vise ainsi à distinguer les membres des

⁴⁰ Nous utilisons les termes « migrants » et « issus de la migration » pour parler de notre population d'enquête, conscients qu'ils sont tout à fait discutables et soumis à la même critique que tous les autres.

⁴¹ Pour une analyse des termes utilisés en Suisse, voir « Labelling Migrants in Switzerland: Social, Political and Symbolical Dimensions » (Poglia Mileti, à paraître).

non-membres et se traduit par un système catégoriel qui permet la mise en œuvre des politiques publiques, des programmes économiques et sociaux ou statistiques (Desrosières, 1993) propres à la gestion des États modernes (de Rudder, 1999). Cela a des conséquences très concrètes sur les trajectoires et la vie quotidienne des individus puisque le fait d'être assigné à une catégorie implique un traitement différent (permis de séjour ou au contraire refoulement), les classements étant toujours « *subordonnés à des fonctions pratiques et orientés vers la production d'effets sociaux* » (Bourdieu, 1982: 135).

Quant aux noms utilisés dans le processus de catégorisation, qu'ils soient officiels ou non, ils participent aux schèmes d'interprétation de la réalité. En effet le langage étant le système de signes le plus élaboré de la production humaine, il est au fondement du sens commun partagé (Berger et Luckmann, 1997). Il contribue à définir, à maintenir et à légitimer la réalité sociale et c'est pourquoi il n'est jamais neutre de procéder à la classification d'objets ou de groupes sociaux désignés par des termes spécifiques (Strauss, 1992).

Si les individus ne peuvent pas échapper aux contraintes qu'imposent les cadres institués de l'État-nation, les instruments de « *totalisation institutionnelle* » (Oriol, 1988: 258) ne suffisent pas à orienter unilatéralement les expressions d'appartenance. Les migrants, comme les autres, ont la capacité de redéfinir les termes qu'on leur assigne, afin qu'ils correspondent mieux aux situations vécues.

Les catégories qui nous importent ici s'inscrivent dans ce que les sociologues appellent les relations interethniques. Elles sont le fait d'une « *attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs* » (Poutignat *et al.*, 1995, p. 155). Dans cette perspective, inspirée de Fredrik Barth (1969), les références culturelles sont mobilisées dans le cadre des relations interethniques afin de marquer les distinctions entre son propre groupe et les autres. Par exemple, certains traits culturels sont valorisés pour montrer une séparation entre un groupe et un autre ou passés sous silence lorsqu'il s'agit de promouvoir une proximité identitaire. Cela explique pourquoi les catégories qui désignent les migrants sont le plus souvent associées à des pratiques culturelles.

L'HISTOIRE MIGRATOIRE SUISSE : DU **GASTARBEITER** AU TRANSMIGRANT EN PASSANT PAR LE RÉFUGIÉ⁴²

Les termes qui désignent les populations migrantes et l'institutionnalisation des catégories ethniques (celles liées à l'origine des migrants) sont interdépendants de leurs contextes historiques d'émergence et d'utilisation. Par exemple, en Allemagne, on a longtemps utilisé le terme de « *Gastarbeiter* », reflet d'une politique migratoire de rotation de la main-d'œuvre fondée sur les besoins économiques. En France, les travailleurs immigrés en provenance des anciennes colonies sont remplacés par les beurs dans les années 1980 et les musulmans aujourd'hui, alors qu'aux États-Unis les nombreuses désignations utilisées se fondent sur des critères raciaux et ethniques ou tout au moins considérés comme tels, afin de distinguer les différentes « minorités » au sein du territoire national⁴³. Qu'en est-il en Suisse? Comment ont évolué les catégories et termes utilisés?

Du point de vue historique, l'immigration vers la Suisse a débuté en 1880. Jusque-là, cette dernière a principalement constitué une terre d'émigration: les Suisses quittaient leur pays pour trouver meilleure fortune ailleurs, à l'exemple des communautés d'Helvètes qui se sont installés à Nova Friburgo au Brésil ou à New Glaris aux États-Unis. Les « travailleurs étrangers » qui posent le pied sur le territoire suisse au XIX^e siècle sont des Allemands. Ils sont suivis par les Italiens en provenance du nord de l'Italie qui sont très tôt la cible de discours xénophobes⁴⁴ faisant naître la mythologie de l'invasion (Bory, 1987). En dépit des tensions et des conflits entre autochtones et migrants⁴⁵, la « *question des étrangers* » (Arlettaz et

⁴² Cette partie est inspirée de Poggia Mileti (2001).

⁴³ Il suffit de voir les débats très controversés sur l'introduction de l'origine ethnique dans les statistiques en France ou au contraire la nécessité de pouvoir compter sur l'existence des catégories raciales et ethniques du recensement aux États-Unis pour appliquer les programmes d'*Affirmative action* (Poggia Mileti, 2012).

⁴⁴ Il est intéressant de noter que les discours contre les étrangers étaient qualifiés de xénophobes par les observateurs de cette période. Aujourd'hui, ce terme n'est que rarement utilisé pour désigner les positions anti-immigration.

⁴⁵ Voir à ce propos les émeutes des 25-29 juillet 1896 (Bory, 1987).

Burkha, 1990) ne s'impose pas encore comme un problème social qui fait vraiment débat du point de vue médiatique et politique.

À la veille de la Première Guerre mondiale, les «travailleurs immigrés» commencent à affluer. En effet, la Suisse a besoin de main-d'œuvre pour faire face au développement économique et mener à bien la construction de ses infrastructures, par exemple les tunnels sous les Alpes. À cette époque, c'est le «travailleur immigré», venu seul, promettant – et espérant – de ne rester que provisoirement en Suisse qui constitue la figure de l'étranger.

Entre les deux guerres, le taux d'immigration diminue. La représentation de la migration est fortement influencée par le contexte international qui, en Suisse, se traduit par la peur du communisme et une tendance à l'antisémitisme. La distinction opérée entre la catégorie des nationaux et celle des «non nationaux» se justifie par des raisons sécuritaires, car les «bolchéviques» et les «rouges» risquaient de mettre en péril les intérêts nationaux.

Après la Seconde Guerre mondiale, la politique migratoire opère un virage important et, pour des raisons économiques, s'oriente vers une ouverture des frontières. N'ayant pas subi de dégâts matériels durant la guerre, l'appareil de production suisse est pratiquement intact et nécessite une importante main-d'œuvre. On fait alors appel aux «immigrés italiens» que l'on engage comme «saisonniers»⁴⁶ désignés par le terme allemand de «*Gastarbeiter*» afin de garantir la croissance économique. S'ensuivent des accords conclus entre l'Italie et la Suisse qui permettent aux Italiens d'entrer facilement sur le territoire helvétique en suivant les chaînes migratoires (on s'installe là où l'on a déjà un parent, un ami, etc.).

Au cours des années 1960, grâce à la réactivation des politiques de recrutement, les flux augmentent (Mahnig et Piguët, 2003). La provenance se diversifie: plus de la moitié arrivent d'Italie, 20% d'Allemagne, de France et d'Autriche, 10% d'Espagne et 4% de Yougoslavie, du Portugal et de Turquie (D'Amato, 2008). Ceux que l'on désigne comme des «étrangers» (et non plus comme des

⁴⁶ Avec des conditions restrictives.

«immigrés») constituent le 11 % de la population résidante en 1960. Le mouvement migratoire est à son apogée en 1964 quand la part de la «main-d'œuvre étrangère» au sein de la population active atteint 27 %. Cela renforce, par conséquent, sa visibilité sociale.

Grâce aux accords internationaux voulus par les pays d'émigration (l'Italie principalement), le regroupement familial devient légal; les familles commencent à s'installer, ont de nouveaux besoins et revendiquent certains droits. Petit à petit, la réalité sociale ne coïncide plus avec l'image que l'on se faisait de cette catégorie. La célèbre phrase de Max Frisch est révélatrice du hiatus qui existe entre les représentations des Suisses et le phénomène migratoire: «*nous attendions des bras et ce sont des hommes qui sont venus*». C'est à cette époque que les mouvements xénophobes réactivés par la peur de l'«*Überfremdung*»⁴⁷ prennent de l'importance. Si cette tendance n'est pas nouvelle en Suisse (les petits partis de la droite radicale sont présents depuis le début du siècle sur le territoire), elle fait grand bruit sur la scène politique et médiatique avec les quatre initiatives (1965, 1970, 1974 et 1978) visant à limiter le nombre d'étrangers. Même si elles sont refusées de justesse par le peuple, le «problème des étrangers» devient dès lors un thème récurrent du débat politique suisse auquel participent des acteurs qui jusque-là étaient restés relativement discrets. Les syndicats, les mouvements associatifs, les partis politiques, les lobbies économiques, le gouvernement prennent la parole et font valoir leur point de vue sur la question. Si la population d'origine non nationale diminue les dix années suivantes, c'est parce que le Conseil fédéral introduit un frein à la migration par des «*mesures de plafonnement de la main-d'œuvre étrangère*» en raison de la crise économique et des pressions xénophobes (Piguet, 2004).

Depuis 1984, on assiste à une recrudescence de l'immigration avec des personnes qui viennent de pays géographiquement plus éloignés et qui tendent encore à transformer la vision qu'on a de l'étranger. Oubliée depuis presque un siècle, la dimension religieuse refait surface, mais est vite surpassée par la variable culturelle qui devient

⁴⁷ Le terme d'*Überfremdung* (surpopulation étrangère) est déjà présent dans l'article 16 de la loi sur l'établissement et le séjour des étrangers (LSEE) de 1931.

le critère principal des classifications. La politique des trois cercles entre en vigueur en 1991 et distingue trois catégories de migrants selon leur origine et leurs supposées « différences culturelles » avec la Suisse. Elle est rapidement abandonnée suite aux critiques (1998). Parallèlement (dès les années 1980), l'augmentation des demandes d'asile modifie sensiblement la figure emblématique du migrant qui passe, si l'on peut dire, du « travailleur immigré » au « réfugié », avec la distinction entre le « faux réfugié » (économique) et « vrai réfugié » (politique).

Le succès du parti de l'UDC⁴⁸, positionné très à droite sur l'échiquier politique, met dès les années 1990 les questions migratoires à l'agenda politique, en pointant du doigt tour à tour les « musulmans », les « frontaliers », les « nouveaux migrants européens », les « sans-papiers »⁴⁹, à coup d'initiatives et de référendums qui ont pour but de durcir la loi sur l'asile (LASI) et de limiter les flux migratoires. Quel que soit le terme utilisé, « celui qui vient de l'extérieur » semble représenter le changement perçu comme négatif par nombre de travailleurs suisses (Plomb et Poglia Mileti, 2015). À l'inverse, les « migrants qualifiés » constituent les personnes dont la Suisse a besoin pour leurs compétences professionnelles et incarnent la face positive de la migration⁵⁰.

Aujourd'hui, la « crise migratoire » modifie la représentation des personnes qui arrivent sur le territoire, bouleversant la distinction entre migrant économique et réfugié de guerre ou politique, et va certainement redéfinir les représentations des populations concernées par ce phénomène. Se font jour des catégories liées à l'origine des migrants (de Syrie, d'Iran, de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, etc.), à leur âge ou à leur statut (mineurs, jeunes, familles) que l'on désignera par des termes spécifiques.

⁴⁸ UDC (Union démocratique du centre, SVP pour la partie alémanique: Schweizerische Volkspartei) qui occupe aujourd'hui un tiers des sièges au Parlement fédéral.

⁴⁹ L'expression « sans-papiers », créée en France dans les années 1970, désigne des personnes sans autorisation de séjour valable (D'Amato, 2008).

⁵⁰ Le terme de « transmigrants » est plutôt utilisé par les scientifiques dans le cadre de l'approche transnationale (cf. Alain Tarrus, Steven Vertovec ou, pour la Suisse, Michaela Nedelcu et Romaric Thiévent) mais ne semble que peu mobilisé en Suisse dans le langage courant.

RÉACTIONS AUX CATÉGORIES IMPOSÉES ET LOGIQUES DE NÉGOCIATION DES TERMES PAR LES MIGRANTS

Le modèle d'intégration à la Suisse

Nous l'avons déjà suggéré: les logiques d'argumentation adoptées au niveau individuel font écho à la manière dont sont problématisées les questions migratoires et les relations interethniques dans les différents cadres nationaux⁵¹. Le contexte helvétique ne fait pas exception. Quels que soient les termes utilisés, les individus vivant en Suisse les inscrivent dans un système de représentations qui s'organise principalement autour du thème de «l'intégration». Au niveau individuel, c'est un argument récurrent pour l'élaboration des stratégies identitaires comme le montrent nos analyses. À l'instar des études précédentes (Poglia Mileti, 2001, 2012), tous les interviewés rencontrés évaluent les autres groupes de migrants, leurs compatriotes, les membres de leur propre famille ou eux-mêmes à l'aune d'un «processus idéal d'intégration»⁵². Cette référence à une intégration désirée et reconnue comme positive permet de classer (et parfois de se juger) les uns et les autres. La démarche la plus fréquemment suivie est celle qui isole un groupe national, le conçoit en termes homogénéisants (les Portugais, les Italiens, etc.), et le situe sur une «échelle d'intégration» idéale.

« Bon, on devait aller sur des chantiers, et ben sur les chantiers, tu trouves 90 % de Portugais, alors c'est aussi pour ça, ça explique qu'ils se mêlent pas trop aux autres, en tout cas dans ce milieu. Mais bon, quand tu regardes les autres, les Italiens, les Espagnols, ils ne sont pas comme ça. Tu travailles avec un Italien, il va te parler en français déjà, l'Espagnol c'est pareil, ils sont moins à être en groupe, ils essaient de faire des efforts, ils font moins des clans que les Portugais... »

(Cédric, 25 ans, Écossais et Suisse, père écossais, mère suisse, né en Suisse)⁵³

⁵¹ Aux États-Unis, par exemple, la question de l'altérité se construit sur des références raciales et ethniques (*black, white*, etc.) qui sont aussi mobilisées au quotidien par les individus (Poglia Mileti, 2012).

⁵² Les catégories statistiques sont aussi influencées par cette représentation. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a introduit récemment les catégories de 1^{re} et 2^e génération, afin de répondre à la volonté d'intégration inscrite dans les textes de lois (OIE et LEtr) (Poglia Mileti, 2013).

⁵³ Tous les prénoms sont fictifs.

Les critères qui permettent d'opérer ce classement entre les individus considérés comme « plus ou moins intégrés » sont au nombre de trois :

- une proximité culturelle supposée avec les « habitudes suisses » ;
- la fréquentation de personnes suisses ;
- le sentiment d'appartenir à la population suisse.

Roger Brubaker désigne ces dimensions par les concepts, respectivement, de « communalité » : partage d'un attribut commun, « connexité » : attaches relationnelles, « groupalité » : sentiment d'appartenir à un groupe (Brubaker, 2001, p. 79).

Même si les pratiques culturelles associées à l'origine des migrants ou l'entre-soi social paraissent aux yeux des personnes interviewées comme des signes évidents de non-intégration, ces critères ne résistent pas à la critique sociologique. En effet les interviewés ne parviennent pas à dire ce qui constitue, de fait, ladite culture suisse. Paradoxalement, nous pouvons dire que le modèle de citoyenneté suisse est intériorisé par les migrants et objectivé dans les discours : puisqu'ils reprennent à leur compte ce que l'on attend d'eux. Cela fait écho à la conception ethno-assimilationniste de la Suisse (Koopmans et Statham, 1999, 2000) qui tend à gommer les différences culturelles.

« Il y a les étrangers qui restent toujours entre eux et les étrangers plus ouverts [...] Je vois toujours une meilleure intégration aujourd'hui, surtout pour les émigrants des Balkans, si on veut les Espagnols et les Portugais, ceux qui sont arrivés dans les années 1990. Aujourd'hui il y a une bonne intégration, je crois que la plupart de ces personnes ont décidé de vivre ici, ils apprennent la langue... »

(Andrea, 23 ans, Bosnienne, né en Suisse)

Le terme étranger est celui qui est communément utilisé en Suisse pour parler des migrants, qu'ils soient récemment arrivés sur le territoire ou qu'ils y résident depuis plusieurs générations⁵⁴. « L'étranger intégré » correspond à une représentation valorisée du migrant, qui est

⁵⁴ En Suisse, l'étranger est le terme utilisé dans la loi fédérale sur les étrangers (Letr), qui gère les entrées des migrants, et dans la loi sur la nationalité (LN).

aussi utilisée pour évaluer sa propre situation – ou celle de sa famille – au sein de la société suisse.

« C'est-à-dire que moi je m'intègre, enfin j'ai des amis suisses, je m'intéresse à la culture suisse, je... ouais, disons que je m'intègre quoi, je suis pas coincée avec mes amis albanais pis à dire "Oh, vous... c'est n'importe quoi ce que vous faites, c'est pas normal votre façon de faire". »

(Angelica, 24 ans, Albanaise du Kosovo, née en Suisse)

Paradoxalement, en dépit de la primauté et de la valence positive accordée à l'intégration – mais aussi à la volonté de la plupart des personnes interrogées de se montrer comme telles –, il semble extrêmement difficile de se présenter et de s'affirmer comme Suisse quand on est issus de la migration.

Ainsi, en dépit du mythe de l'intégration qui fait croire à une inclusion nationale progressive pour les étrangers, la frontière symbolique subsiste et marque clairement une séparation entre les « Suisses » et les personnes issues de la migration, une distinction nécessaire à l'existence de l'État-nation comme le suggérait Abdelmalek Sayad (1999). Nos interviewés soulignent qu'il est extrêmement difficile d'utiliser le terme « Suisse » pour parler d'eux ou de leur famille sans acquérir la nationalité suisse.

« Si je te demande de te présenter en deux mots, qu'est-ce que tu dirais ?

J'ai pas le passeport, donc je ne peux pas me définir Suisse, mais si je l'avais c'est ça que je dirais... je me présenterais comme suisse, en ajoutant que je suis aussi serbe et bosniaque. »

(François, Bosniaque, 22 ans, mère bosniaque, père serbe, né en Suisse)

Tous estiment que l'inclusion à la nation passe par une validation institutionnelle délivrée par une autorité compétente. Mais même lorsqu'ils ont acquis le passeport suisse par la naturalisation, ils ne se sentent pas de « vrais Suisses », devant le plus souvent répondre à la catégorisation externe. Cette difficulté à pouvoir utiliser le terme « suisse » est certainement due au fait que la loi sur la nationalité est fondée sur le principe du *jus sanguinis*, à savoir la transmission par la

filiation. Même lorsqu'on a obtenu la nationalité par la procédure de la naturalisation, qui est très restrictive, l'affirmation de soi comme suisse n'est pas ressentie comme légitime (Poglia Mileti, 2001).

Le contexte local et l'influence du plurilinguisme régional

Si le contexte national est prégnant, le lieu de résidence local influence aussi les catégories de désignation, notamment au travers du langage en vigueur. Rappelons qu'au quotidien, les catégories qui désignent les individus sont au cœur d'actes complexes d'assignation par autrui et d'auto-attribution, d'activités de marquage et de maintien des frontières symboliques entre « nous » et « eux » (Poutignat, Streiff-Fenart, et Barth, 1999). Confirmant ces affirmations plutôt théoriques, les personnes interrogées corroborent le fait qu'il est difficile de se soustraire aux représentations du sens commun qui sont en usage dans les différentes régions de Suisse (Poglia Mileti, 2001). Cela ne signifie néanmoins pas que les personnes concernées acceptent les désignations imposées sans réagir : elles discutent, critiquent, négocient et sélectionnent les désignations qu'elles estiment correspondre à leur situation individuelle et collective faisant écho à une approche relationnelle et situationnelle de l'identité (Camilleri, 1990 ; Taboada Leonetti, 1990). Autrement dit, elles réagissent à des termes qui leur sont imposés, ou tout au moins utilisés dans un contexte où le pouvoir est inégalement réparti. Elles font preuve, comme le suggère le titre de l'ouvrage, de domination.

Sans avoir pu mener une enquête systématique sur ce point, nous avons suffisamment d'indices qui montrent que l'usage de distinctions locales, parfois cantonales, diffère. L'usage des termes relève de l'histoire migratoire de chaque canton ainsi que de la prise en charge institutionnelle et des traditions d'accueil de ces derniers. Les stéréotypes portant sur les groupes installés sur les différents territoires naissent, se renforcent ou se modifient en fonction des problèmes sociaux associés aux migrants (Lenoir, 1989) et des caractéristiques des acteurs en présence : types et statuts des migrants, programmes d'intervention, partage des fonctions entre public et privé, influence des élus locaux, dynamisme des communautés concernées, rôle des médias, scandales, etc.

«J’entendais souvent le mot “bougnoule”... je crois que c’est celui que j’ai le plus entendu... après il y a toujours ces expressions “espèce de sale étranger” mais bon j’avais une amie qui était noire et il me semble pas que... ouais ils faisaient des blagues pour rigoler mais j’étais même pas sûre qu’ils avaient conscience de ce qu’ils disaient en fait.»

(Rachel, 23 ans, Suisse et Israélienne, père suisse, mère mauricienne et israélienne, née en Suisse)

Les termes utilisés évoluent au fil du temps et sont différents selon l’espace linguistique considéré. En Suisse allemande, on désignait dans les années 1960 les Italiens par le terme «*Tchinggue ou Tchinc*» (de cinque = cinq, chiffre qui est utilisé comme exclamation dans le cadre d’un jeu de cartes), ils ont été appelés «*Ritals*» en Suisse romande et «*Talian*» au Tessin.

«Je peux dire que je n’ai pas souffert de racisme parfois c’était affectueux quand on me traitait de rital – les enfants sont moins racistes que les adultes!»

(Sarino, Italien, 38 ans, né en Suisse)

On retrouve aujourd’hui les mêmes types de distinction pour les personnes qui viennent des Balkans (les «*Yougos*», les «*Youyou*») ou du Portugal (les «*Portos*», les «*Gesh*» de Portugesch). Ces termes en usage en Suisse romande ne peuvent pas être traduits en allemand. À l’inverse, le mot «*Slavo, Slavi*» (Slaves) qui est communément utilisé au Tessin n’est jamais utilisé dans les autres régions linguistiques.

«Les enfants à l’école l’appelaient [son fils] “Slave de merde”. Je me souviens bien parce que mon fils a aussi tapé un de ses copains de l’école à cause de ça.»

(Agica, 56 ans, Croate de Bosnie, née en Bosnie)

Tous ces noms, même s’ils ne sont pas suivis d’insultes comme dans l’exemple précédent, sont jugés dégradants et difficiles à entendre par les interviewés concernés, notamment quand cette imposition identitaire – parce que c’est de cela qu’il s’agit – a été endurée durant l’enfance et l’adolescence.

« À l'époque, il y avait pas beaucoup d'étrangers, alors il y avait toujours ces gens qui te font chier à l'école qui disaient "chin chan chong" enfin voilà qui me traitaient de chinoise, qui me traitaient de tous les noms... Pis ben moi "non mais je suis vietnamienne". »

(Joëlle, 22 ans, Suisse par naturalisation, parents vietnamiens, née en Suisse)

Ces onomatopées sont à l'image des jeux de mots propres à chaque variété linguistique locale, tel l'exemple de cette jeune fille serbe qui dit avoir été appelée *« Fine serbe »* pour fines herbes, jeu de mots ne pouvant être fait qu'en français. Quels que soient le terme utilisé et sa signification, toutes les personnes interviewées se montrent très sensibles lorsque des appellations qui les désignent leur apparaissent comme dégradantes et inappropriées. Elles font clairement preuve de plus de distance émotionnelle quand les noms désignent d'autres groupes de migrants, conformément à la dynamique de l'hétero-catégorisation.

« Moi, je me souviens que dans ma famille, enfin mes parents et mes oncles les appelaient les "Youyous". Ça, ça venait de nos parents ou des plus adultes en général. »

(Cédric, 25 ans, Écossais et Suisse, père écossais, mère suisse, né en Suisse)

« Bon, pour les Portugais on disait des fois les "portougaiches" [en imitant l'accent portugais]. Les Italiens, les Français, on les appelait comme ça, la même chose quoi [...] J'ai déjà entendu des trucs du genre "Portos" ou "Ritals" ou bien "Frouzes", mais j'utilise pas trop ça, en tout cas il me semble... Enfin, peut-être que "Frouzes" j'ai déjà utilisé, mais ça devait être exceptionnel... Sinon oui, il y a peut-être les "Blacks" pour parler des "Noirs", mais bon, ça, c'est plutôt le même mot en anglais, donc voilà, et c'est pas négatif non plus, il faut bien dire ce qui est aussi sinon... Sinon, on fait plus aucune différence, on est tous des humains et il faut bien qu'on puisse se différencier un peu. »

(Bernard, 22 ans, Suisse, père suisse, mère brésilienne, né en Suisse)

La variabilité dans l'utilisation des noms selon les contextes d'interaction

Nous l'avons vu, les interviewés ne peuvent pas complètement se défaire des attributions catégorielles construites dans un contexte social. Ils peuvent toutefois les redéfinir et en négocier le sens. Cela est particulièrement fréquent lorsque les termes qui qualifient l'origine touchent à l'identité de la personne concernée. Le « *contexte thématique du discours* » (Poglia Mileti, 2001) est le concept que nous utilisons pour désigner les éléments qui interviennent à un certain moment de l'entretien et qui appellent un *enjeu identitaire* pour le locuteur. Ce dernier utilise des termes avec des définitions différentes selon le contexte thématique du discours : il relate une *situation* vécue dans laquelle il fait intervenir des *personnages*, par rapport auxquels il doit se situer en utilisant les *catégories nominales* qui lui semblent les plus appropriées. C'est la raison pour laquelle les personnes interviewées utilisent des désignations variables selon qui est en face d'elles.

« *Moi, si mes amis viennent vers moi et puis qu'ils me disent "eh nègre", quelque chose comme ça, je ne vais pas mal le prendre, parce que je dirais qu'avec mes sœurs on l'utilise aussi. Mais c'est vrai que si on me croise dans la rue et on me dit... oui, par exemple, "nègre" ou quelque chose comme ça, là je le prendrai mal... Disons que je ressens que je suis d'abord une personne, avant d'être une personne de couleur ou d'être une personne musulmane.* »

(Michelle, 26 ans, Somalienne, arrivée en Suisse à 4 ans)

L'extrait qui précède montre bien comment chaque « contexte thématique du discours » mobilise une *catégorie nominale* (ici le terme « *nègre* ») qui fait écho à un *enjeu identitaire* à un moment donné. Cela permet à l'acteur « *la reconnaissance de son existence dans le système social, ce qui implique à la fois que le système lui reconnaisse son appartenance et une place spécifique et qu'il ressente subjectivement cette reconnaissance* » (Kastersztejn, 1990, p. 32).

Pour répondre à l'enjeu que produit la *situation* imaginaire, le locuteur adopte donc des *stratégies d'identification* qu'il estime adaptées

au contexte en question⁵⁵. Toute personne tend ainsi à manipuler une pluralité de significations et de représentations des catégories nominales conférant une valeur et un sens adaptés au propos tenu. Selon l'enjeu perçu dans la discussion, elle va jouer un rôle plutôt qu'un autre et mobiliser des stratégies identitaires (Camilleri, 1990 ; Taboada Leonetti, 1990), construire des catégories d'identification qui lui semblent appropriées à la situation et à ses interlocuteurs.

« Je m'adapte à la question de la personne, parce que si la personne me demande si c'est un truc légal ou comme ça [...] je vais y aller par bribes. J'essaie de faire deviner à la personne ou puis après j'explique. Puis après elle me dit "ah ben t'es bosniaque"? "Ah non je suis pas bosniaque, c'est pas la même chose". "Ah c'est quoi un Bosniaque?" "Bosniaque c'est musulman attention à ce que tu dis". Alors après justement j'en joue aussi sur ce côté, les Yougos qui sont violents. Je fais exprès: "attention à ce que tu dis, non, non, non, je suis pas une musulmane" [rires] puis après mais à chaque fois ce qui m'embête c'est que ça doit être joint avec une sorte d'explication quoi, une note de bas de page. »

(Biljana, 22 ans, Suisse par naturalisation et Serbe de Serbie, née en Suisse)

Une tendance se dessine toutefois. Quel que soit le terme utilisé, se voir imposer une appellation est la plupart du temps contesté. Ce qui est réfuté, ici, ce n'est pas tant le terme utilisé que le rapport de pouvoir et la dialectique de domination qui est propre à la dynamique de désignation par autrui.

« Mais si quelqu'un le dit pour jouer, pas de problème. Mais si quelqu'un me dit: "ah, toi tu es croate?", alors moi je dis "non, je suis bosniaque". Mais je ne vais pas me vexer. »

(Andrea, 23 ans, Suisse par naturalisation et Bosniaque, né en Suisse)

⁵⁵ Les stratégies mobilisées par les migrants peuvent être les suivantes: le décalage entre définition sociale et identification subjective, les stratégies d'« invisibilisation », le sentiment « nationaliste », la valorisation d'autres éléments que la nationalité italienne, le refus de l'identité attribuée, la revendication de l'identité non reconnue, l'attachement à la région, les stratégies de valorisation culturelle, le refus de la catégorie suisse, la double exclusion, le biculturalisme positif, la création de sous-catégories (Poglia Mileti, 2001).

Ces stratégies d'utilisation des noms peuvent être individuelles ou collectives et impliquent un groupe social plus ou moins élargi. Elles dépendent également des trajectoires individuelles et familiales et des positions des individus dans les différents contextes sociaux. Revendiquer l'usage de certaines catégories ethniques pour se définir découle de motivations qui peuvent être très différentes, comme le montrent les deux jeunes filles dont nous relatons les discours ci-dessous.

Dans le premier exemple, la revendication de type ethnique découle d'une prise de conscience d'appartenance généalogique si l'on peut dire. Le sentiment d'appartenir à une diaspora dont l'histoire est traversée par un génocide et une expérience de souffrance collective est le moteur de cette revendication.

« Ma mère elle l'a appris beaucoup plus tard. Mais je me suis quand même pas mal intéressée au sujet des Arméniens, tout ce qu'ils ont vécu. [...] Parce qu'ils ont essayé de faire en sorte qu'on nous oublie, qu'on nous massacre. Maintenant on est encore là et c'est un peu une fierté de dire que oui, je suis d'origine arménienne. »

(Zara, 26 ans, Kurde, père kurde, mère arménienne, de Turquie, née en Suisse)

Dans le deuxième cas, la volonté de montrer des signes d'appartenance à la catégorie « slave » (reprenant ainsi l'usage du terme imposé au Tessin) est un acte choisi, un mouvement volontaire. Se présenter comme ethniquement différente est valorisant pour cette interviewée et s'inscrit dans ce que les auteurs comme Erving Goffman, Pierre Bourdieu ou plus récemment Isabel Taboada Leonetti (1990) désignent par la stratégie du retournement de stigmaté ou retournement sémantique :

« Parfois... t'as vraiment l'impression que quand ils te disent "t'as pas l'air de slave", ils se forcent à omettre ce "de merde" que l'on m'a dit quand j'étais à l'école. Mais je me suis aussi rendu compte que le fait qu'ils me disaient "on dirait pas que tu l'es" a augmenté mon envie de remarquer ce côté de mon identité, de le rendre plus manifeste et visible... parce que c'est ce que je suis [...] C'est le seul appui évident de mon identité "slave" et je voulais absolument pas m'en priver. Dans la manière de m'habiller, le fait de coller une image particulière sur mon sac, le fait de faire un tatouage spécifique... tout pour dire, oui moi aussi je suis "slave" même si on le lit

pas sur mon visage et peut-être même pas à partir de mon nom de famille. Je veux que cet aspect soit reconnu.»

(Jasna, 25 ans, Suisse et Croatie, mère suisse, père croate de Croatie, née en Suisse)

On voit bien, au travers de ces deux exemples, comment les enjeux identitaires liés à ces catégories nominales font à la fois référence à des jeux de représentations réciproques inscrits dans des rapports macro-sociaux et à des trajectoires plus personnelles.

Pour conclure cette analyse, nous pouvons affirmer que se dire bosniaque, albanais, italien ou suisse, refuser certains termes ou en revendiquer d'autres comporte des enjeux qui font référence aux dynamiques identitaires marquées par les images et préjugés – souvent négatifs – entre les groupes ou dans les attentes de la société. Mais cette attention portée aux termes utilisés ne recouvre pas toute la gamme des sentiments d'attachement et des expressions d'appartenance des personnes issues de la migration. Les personnes interrogées nous disent être sentimentalement attachées à un lieu, reconnaître ses odeurs, aimer l'architecture de ses bâtiments. Elles nous disent se sentir appartenir à une communauté de citoyens (Schnapper, 2003) quand elles ont participé à l'élaboration d'un projet (professionnel, au travers d'une association); ont vécu une expérience similaire (scolarité), ont les mêmes pratiques culturelles (aller en discothèque, faire ses courses dans un supermarché, faire sa prière) ou ont dû affronter collectivement des événements (crise économique, guerres, ou aléas météorologiques), être soumises aux mêmes obligations (impôts, cotisations aux assurances), enfin partager certaines valeurs (démocratie, égalité entre les sexes). Dans les discours, cela se traduit par la narration de ce que Luc Boltanski appelle «*l'épreuve expérientielle*»: parler de ce que l'on vit afin de contrer une réalité présentée comme objective, univoque et universelle comme le dit si bien cette interviewée:

«Je pense que chaque endroit où on a vécu un petit bout de quelque chose on se sent chez nous.»

(Raona, 31 ans, Tchèque et Suisse, père tchèque, mère suisse et italienne, née en Suisse)

CONCLUSION : DE LA CRITIQUE INDIVIDUELLE AUX MOBILISATIONS POLITIQUES DES MIGRANTS ?

Faisant écho aux débats scientifiques autour de « *l'ethnicisation des relations sociales* » (Rinaudo, 1998, p. 28) ou de la « *politisation des identités* » (Kastoryano, 1996), l'analyse des discours des personnes issues de la migration quant aux termes et aux noms qui les désignent indique qu'elles sont très conscientes des enjeux sociaux qu'ils recouvrent. Chacun perçoit l'implication des différentes désignations et les évalue en fonction de sa position dans l'espace social, de sa trajectoire migratoire ou de ce qu'il veut montrer de lui. En dépit de la pluralité des significations qui y sont associées, nous avons néanmoins été en mesure d'identifier des logiques d'usage des termes qui disent l'altérité.

Premièrement, les catégories légitimes sont celles qui prévalent dans l'espace public aujourd'hui. L'origine nationale des migrants est soulignée et les distinctions sont construites eu égard à un processus d'intégration idéal. Cela fait clairement écho au modèle de citoyenneté valorisé en Suisse et à la manière dont sont problématisées les questions migratoires dans ce contexte national.

Deuxièmement, les termes sont connotés par l'usage en vigueur dans le contexte local dans lequel vit la personne concernée. Celle-ci ne peut donc pas faire fi des vocables du sens commun qui diffèrent dans les trois régions linguistiques étudiées. Ces désignations (empruntées au langage familier et souvent dépréciatives) sont réfutées lorsqu'elles sont ressenties comme des catégorisations imposées, mais utilisées lorsqu'il s'agit de désigner d'autres migrants.

Troisièmement, nous avons montré qu'un individu utilise une multitude de termes pour se définir en fonction du contexte d'usage, et ce même durant un entretien d'enquête. Chaque cadre social appelle des utilisations de termes différents en fonction de l'enjeu identitaire. Pour répondre à l'enjeu que produit telle situation, le locuteur adopte des stratégies d'identification discursives qu'il estime adaptées et manipule les significations des différentes dénominations pertinentes pour la définition de soi.

Si les personnes issues de la migration ne peuvent faire fi du pouvoir d'imposition des catégories officielles, vu le caractère normatif et prescriptif des termes utilisés dans différents contextes (institutionnel, légal, administratif, etc.), elles ont néanmoins une capacité à négocier, redéfinir ou refuser les catégories en usage. Cette agentivité dépend des ressources à disposition et des caractéristiques des individus (parcours migratoire, année de migration, génération, insertion socioprofessionnelle, expériences vécues, etc.), mais c'est aussi la possibilité de faire référence à un vécu, à des pratiques quotidiennes et à un ressenti intime qui donne force aux propos des individus. Opposer son vécu à la vérité énoncée par les institutions peut être considéré ici comme le ressort principal de la critique ordinaire. En tenir compte permettrait de reconnaître la place de chacun dans notre société. Pour l'heure, les populations issues de la migration n'ont pas eu l'opportunité de faire valoir « *l'entreprise critique dans la lutte contre la domination* » (Boltanski, 2009, p. 227). Mais il est vrai aussi que le contexte suisse n'est pas propice à des prises de positions contrastives ou à des revendications visibles de la part des minorités dans l'espace public (grèves, manifestations, etc.). Les personnes qui sont aujourd'hui les plus à même de porter ces discours dans la sphère médiatique ou le champ politique sont les porte-parole des différentes communautés. Néanmoins, lorsqu'elles entrent dans l'arène, il est difficile pour elles de traduire en des termes légitimes les sentiments ambivalents que nous avons identifiés ici ou de rendre compte des discours de subjectivation de ces populations silencieuses, afin de constituer « *les nouveaux mouvements de résistance sociale* » (Hall, 2007, p. 96).

BIBLIOGRAPHIE

ARLETTAZ Gérald et BURKHA Silvia (1990), « Naturalisation, "assimilation" et nationalité suisse : L'enjeu des années 1900-1930 », in CENTLIVRES Pierre (éd.), *Devenir suisse: adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse*, Genève : Georg ; Institut universitaire d'études européennes, p. 47-62.

- BARTH Fredrik (1969), *Ethnic groups and boundaries: the social organization of culture difference*, Bergen, Oslo & Londres: Universitets-forlaget & George Allen & Unwin.
- BERGER Peter Ludwig et LUCKMANN Thomas (1997), *La construction sociale de la réalité* (2^e éd.), Paris: A. Colin.
- BOLTANSKI Luc (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard « NRF Essais ».
- BORY Valérie (1987), *Dehors!: de la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés, 1896-1986*, Lausanne: P.-M. Favre.
- BOURDIEU Pierre (1982), « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43/1, p. 58-63.
- BRUBAKER Rogers et BARDOS Jean-Pierre (1997), *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris: Belin.
- BRUBAKER Rogers et JUNQUA Frédéric (2001), « Au-delà de l'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139/1, p. 66-85.
- CAMILLERI Carmel (1990), *Stratégies identitaires*, Paris: Presses universitaires de France.
- D'AMATO Gianni (2008), « Une revue historique et sociologique des migrations en Suisse », *Annuaire suisse de politique de développement*, 27/2, p. 169-187.
- DEMAZIÈRE Didier et DUBAR Claude (1997), *Analyser les entretiens biographiques: l'exemple des récits d'insertion*, Paris: Nathan.
- DESROSIÈRES Alain (1993), *La politique des grands nombres: histoire de la raison statistique*, Paris: Éd. La Découverte.
- FRASER Nancy (2004), « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 23/1, p. 152.
- HALL Stuart (2007), *Le populisme autoritaire: puissance de la droite et impuissance de la gauche au temps du tchatchérisme [sic] et du blairisme*, Paris: Amsterdam.
- HONNETH Axel (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris: Cerf.
- KASTERSZTEIN Joseph (1990), « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux: approche dynamique des finalités », in CAMILLERI Carmel,

- KASTERSZTEIN Joseph, LIPANSKY Edmond Marc, MALEWSKA-PEYRE Hanna, TABOADA-LEONETTI Isabelle et Ana Vasquez (éd.), *Stratégies identitaires*, Paris: Presses universitaires de France.
- KASTORYANO Riva (1996), *La France, l'Allemagne et leurs immigrés: négociier l'identité*, Paris: A. Colin.
- KOOPMANS Ruud et STATHAM Paul (éd.) (2000), *Challenging Immigration and Ethnic relations Politics. Comparative European Perspectives*. Oxford: Oxford University Press.
- KAUFMANN Jean-Claude (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris: Nathan.
- LENOIR Rémi (1989), «Objet sociologique et problème social», in CHAMPAGNE Patrick (éd.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris: Dunod, p. 53-100.
- MAHNIG Hans et PIGUET Étienne (2003), «Migrationpolitik der Schweiz 1948-1998», in WICKER Hans-Rudolf (éd.), *Migration und die Schweiz: Ergebnisse des Nationalen Forschungsprogramms "Migration und interkulturelle Beziehungen"*, Zurich: Seismo, p. 63-103.
- ORIOU Michel (1985), «L'ordre des identités», *Revue européenne des Migrations internationales*, vol. 1, n° 2, décembre, p. 171-183.
- PIGUET Étienne (2004), *L'immigration en Suisse: cinquante ans d'entrouverture*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- PLOMB Fabrice et POGLIA MILETI Francesca (2015), *Les salariés dans la tourmente: restructurations et montée du populisme de droite*, Paris: L'Harmattan.
- POGLIA MILETI Francesca (2001), *Construction sociale des catégories de l'altérité et identités des populations migrantes. Réflexion théorique et études de cas*, Université de Neuchâtel: Neuchâtel.
- POGLIA MILETI Francesca (2007), «Die "neue" schweizerische Migrationspolitik», in BOURDIEU Pierre (éd.), *Lohn der Angst: Flexibilisierung und Kriminalisierung in der "neuen Arbeitsgesellschaft"* (Unveränderter Nachdr éd.), Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft.
- POGLIA MILETI Francesca (2012), *Les enjeux du recensement de population aux États-Unis: ethnicité, immigration et altérité*, Paris: L'Harmattan.

- POGLIA MILETI Francesca (2013), «“Issus de la migration” : classification légitime ou stigmatisante?», *Terra Cognita, Revue suisse de l'intégration et de la migration*, 23.
- POGLIA MILETI Francesca, «Labelling Migrants in Switzerland: Social, Political and Symbolical Dimensions», in SKEUDEROVIC Damir et Barbara (éd.), *Switzerland and Migration. Historical and Current Perspectives on a Changing Landscape*, Palgrave/Macmillan (à paraître).
- POUTIGNAT Philippe, STREIFF-FENART Jocelyne et BARTH Fredrik (1995), *Théories de l'ethnicité / Suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières / de Fredrik Barth; trad. par Jacqueline Bardolph, Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart*, Paris: Presses universitaires de France.
- RINAUDO Christian (1998), «L'imputation de caractéristiques ethniques dans l'encadrement de la vie scolaire», *Revue européenne de migrations internationales*, 14/3, p. 27-43.
- RUDDER Véronique de (1999), «Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance», in AUBERT France (éd.), *Jeunes issus de l'immigration: de l'école à l'emploi*, Paris: CIEMI: L'Harmattan.
- SAYAD Abdelmalek (1991), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles: Éd. universitaires: De Boeck-Université.
- SAYAD Abdelmalek (1999), «Immigration et “pensée d'État”», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129/1, p. 5-14.
- SCHNAPPER Dominique (2003), *La communauté des citoyens: sur l'idée moderne de nation*, Paris: Gallimard.
- STRAUSS Anselm L. (1992), *Miroirs et masques: une introduction à l'interactionnisme*, Paris: Éd. Métailié.
- TABOADA LEONETTI Isabel (1990), «Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue», in CAMILLERI Carmel (éd.), *Stratégies identitaires*, Paris: Presses universitaires de France.

La volonté de parler. Les mots des femmes migrantes sur leur infibulation

Michela Villani

Résumé: L'infibulation est une opération rituelle pratiquée dans certaines régions du monde, un type de ce que l'OMS identifie sous le terme de « mutilation génitale féminine (MGF) ». La prévalence de cette pratique est très élevée dans certains pays d'Afrique, qui sont les pays de provenance des récentes vagues migratoires en Europe intéressant la Suisse tout particulièrement. Si la communication autour de l'infibulation est rare au sein des familles, les institutions quant à elles se structurent autour des productions discursives des sujets, des clients ou des usagers, qui sont ici les femmes infibulées. À partir d'une recherche qualitative se basant sur une dizaine d'entretiens approfondis, ce texte met en relief la centralité de la parole et son usage symbolique dans l'espace public. Par leur implication, les femmes concernées par ce type de MGF en reconnaissent l'importance et témoignent de la nécessité de produire un discours autochtone sur leur santé et sur leur sexualité. Loin d'être une simple forme de participation de la patientèle, la parole de femmes infibulées acquiert un véritable engagement politique qui traduit la volonté de s'ouvrir à d'autres modèles de genre et de santé.

INTRODUCTION : INFIBULATION, ATTEINTE, VIOLENCE ET RECONNAISSANCE

L'infibulation est une opération rituelle pratiquée dans certaines régions. En dehors de son contexte originaire, cette pratique a été reformulée en termes médicaux par l'appellation de « mutilation génitale féminine (MGF) ». Cette définition, produite en 1995 par l'Organisation mondiale de la santé, est désormais internationalement adoptée (OMS, 2008). Dès lors, la mutilation génitale féminine est considérée à la fois comme un problème de santé publique, reconnu par la gravité des conséquences sur la santé des femmes et des filles qui la subissent, et comme un crime, puisque l'intégrité corporelle y est atteinte.

L'Organisation mondiale de la santé définit une MGF comme « *toutes interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou autre lésion des organes génitaux féminins pratiquées pour des raisons non médicales* » (OMS, 2008). Les dernières estimations de l'Office fédéral de la statistique s'élèvent à 14 700 femmes concernées⁵⁶, ou à risque, sur le territoire suisse. Il s'agit d'une population jeune par son histoire migratoire récente en Suisse. Les femmes concernées sont pour la plupart de première génération. En raison de différentes formes de précarisation (travail, santé, instabilité financière, permis de séjour) qu'elles accumulent, ces femmes font partie de ce qu'on désigne comme des « *populations vulnérables* » (Bodenmann, Wolff et Madrid, 2009). Les communautés majoritairement concernées en Suisse sont celles venant d'Érythrée, de Somalie et d'Éthiopie. Dans ces zones géographiques, c'est l'infibulation qui est principalement pratiquée. Elle est définie comme « *le rétrécissement de l'orifice vaginal par la création d'une fermeture, réalisée en coupant et en repositionnant les lèvres intérieures, et parfois extérieures, avec ou sans ablation du clitoris* » (OMS, 2008). C'est la raison pour laquelle j'utiliserai exclusivement le terme « infibulation » dans cette contribution en me concentrant particulièrement sur cette pratique.

⁵⁶ Données prises dans le document officiel « Mutilations sexuelles féminines. Mesures de sensibilisation et de prévention », Rapport du Conseil fédéral en réponse à la motion Bernasconi (05.3235), Berne, 28 octobre 2015.

Dès l'année 2012, des changements importants ont été introduits dans la prise en charge des MGF de la part des politiques publiques en Suisse. En effet, suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi ad hoc⁵⁷, le Conseil fédéral a adopté des dispositions légales pour réprimer ce genre de pratique. Depuis lors, des actions de prévention et de sensibilisation se sont intensifiées et si, précédemment, elles existaient de manière disparate et aléatoire⁵⁸, elles sont désormais de plus en plus souvent coordonnées par une commission d'experts au niveau fédéral⁵⁹.

La communication autour de l'infibulation est rare ou quasiment absente au sein des familles (Andro, Lesclingand et Pourette, 2010). Les acteurs de la santé se montrent aussi peu ou mal informés sur cette pratique, parfois gênés ou incompetents pour aborder le sujet en consultation. La volonté des femmes de parler de leur infibulation participe à une dynamique de prise en charge et de changement. Cet article analyse tout particulièrement le rapport langagier entre les individus et les institutions, rapport qui prend la forme du dialogue, de revendication ou de non-dits. Y a-t-il reconnaissance de la violence de la part des femmes? Souhaitent-elles changer leur condition de femmes infibulées et, si oui, comment? Les femmes interviewées ont été invitées à revenir sur le moment de l'infibulation et à établir leur propre bilan de santé. La question de l'infibulation a été explorée à partir du point de vue des femmes concernées, cette recherche visant à reporter leurs propos sur ce sujet. Certes, le langage est souvent une barrière et demande des compétences spécifiques, je propose de commencer par préciser ce point.

⁵⁷ Art. 124 « Mutilations génitales féminines ».

⁵⁸ « Mutilations génitales féminines: recommandations suisses à l'intention des professionnels de la santé », Guideline, Gynécologie suisse, Version 1.0, Stand 02.2005.

⁵⁹ Voir: TERRE DES FEMMES Suisse 2014, « Les mutilations génitales féminines en Suisse: état des lieux des mesures de prévention, de soin et de protection en matière de mutilations génitales féminines (MGF) en Suisse »; Centre suisse de compétence pour les droits humains, Berne 2014, « Prévention, soins, protection et intervention dans le domaine des mutilations génitales féminines / excisions en Suisse ».

RECHERCHE QUALITATIVE ET SUBJECTIVITÉS : LES PROPOS DES FEMMES MIGRANTES

L'analyse produite ici se base sur des données originales collectées dans le cadre d'une enquête qualitative (Villani *et al.*, 2013). Afin de saisir les représentations et les pratiques en matière de sexualité, l'entretien a été choisi comme outil de recherche. Une dizaine de femmes migrantes, de première génération, originaires d'Afrique subsaharienne et ayant une infibulation, ont été recrutées. Des questions autour de la santé et de la sexualité ont été posées à l'aide d'un questionnaire⁶⁰. Des questions ouvertes ont toutefois laissé la place à la narration libre des interviewées.

Les entretiens ont été conduits en face à face dans un endroit protégé, souvent dans un bureau du Planning familial. Le recrutement s'est déroulé au sein d'un hôpital public de la Suisse romande⁶¹. L'hôpital a été choisi comme lieu stratégique pour mener la recherche pour deux raisons. La première tient au fait que l'excision est considérée comme une question délicate autant par les professionnels que par les femmes concernées. Touchant à la fois à la sexualité et à une forme de souffrance, l'expérience de l'infibulation est difficile à dire. Dans ce sens, l'hôpital se révèle être le lieu socialement apte à accueillir les mots de l'intime et de la douleur. La deuxième raison tient au fait que le monde médical est soumis au secret par le code déontologique des professions. Or cette pratique, qui a été conçue pour protéger les intérêts du malade, offre un cadre sécurisant pour raconter une expérience de vie – l'infibulation – qui est imprégnée de secret et de silence (Andro

⁶⁰ Le questionnaire se présente en six modules. Le premier relève les caractéristiques sociodémographiques; le deuxième concerne les circonstances de l'excision; le troisième relève les conséquences somatiques et physiologiques de l'excision telles qu'elles sont perçues par la femme; le quatrième module explore la vie sexuelle; le cinquième enquête sur la perception de l'excision; le sixième module enquête sur les risques de transmission intergénérationnelle de l'excision/infibulation en contexte migratoire.

⁶¹ Le protocole d'enquête a été approuvé par une Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (314/2011). La protection des données personnelles a été assurée par leur anonymisation. Les noms attribués aux interviewées figurant dans ce texte sont fictifs.

et Lesclingand Pourette, 2010 ; Villani, 2012). La majorité d'entre elles abordaient ce thème pour la première fois dans le cadre de l'entretien.

Les femmes d'origine subsaharienne en Suisse constituent un ensemble hétérogène, dû à la diversité des nationalités, des langues, des religions, des statuts socio-économiques et des motifs d'immigration. La plupart des femmes de cette enquête ont demandé la présence d'une interprète. Cet aspect est particulièrement important, car les termes ont été constamment adaptés de sorte que la compréhension de la question soit claire pour l'interviewée. L'appellation officielle de « mutilation génitale féminine » a été évitée puisque non utilisée dans les langues locales. Les termes « infibulation » ou « rituel » ou encore la version plus légère d'infibulation appelée « *sunna gudnin* » (Issah et Gallo, 2009) ont été préférés. Tout en me basant sur la classification officielle de l'OMS, durant les entretiens j'utilisais les termes susmentionnés, qui étaient ceux choisis par les femmes elles-mêmes. Je suis restée ainsi proche de leur manière de raconter et de nommer les choses. Les entretiens ont été retranscrits, une analyse textuelle et thématique a été effectuée (Prasad, 2005 ; Denzin et Lincoln, 1994).

Au final, huit femmes ont été interviewées, deux ayant renoncé et annulé l'entretien au dernier moment par « manque de temps ». Elles sont toutes originaires d'Afrique subsaharienne et migrantes de première génération. Sept femmes sur huit sont originaires de Somalie, dont une majorité de Mogadiscio (5 des 7 Somaliennes), alors que les deux autres sont nées dans des villages éloignés de la capitale. Une seule femme est originaire de Côte d'Ivoire, née dans un village qu'elle a quitté à l'âge adulte pour rejoindre la capitale, Abidjan, et ensuite entreprendre le voyage vers l'Europe. Arrivée en Suisse de manière clandestine, cette femme quitte son pays pour des raisons économiques. Les femmes originaires de Somalie ont quitté leur pays principalement pour échapper aux nombreux conflits claniques. En particulier, deux vagues de migrations concernent les interviewées : le premier groupe de femmes, qu'on peut appeler « première vague », arrivé entre 1990 et 1995, est le plus intégré au niveau socioculturel, linguistique et juridique (possession d'un permis d'établissement) ; le deuxième groupe, majoritaire, se caractérise par des femmes arrivées entre 2005 et 2010. Ces dernières ne parlent pas le français et sont toutes en possession d'un permis de séjour provisoire.

Au moment de l'entretien, elles ont entre 26 et 39 ans. Il s'agit d'une population non scolarisée (5 femmes sur 8) et inactive (7 femmes sur 8 ne travaillent pas). Le fait de n'exercer aucune activité rémunérée est directement lié à la précarité de leur statut juridique : le type de permis qu'elles ont (ou l'absence de permis) ne leur donne pas le droit de travailler⁶². Ne pas travailler restreint leur cercle de connaissances à la seule communauté (somalienne notamment) et entraîne des rapports de dépendance par rapport à leurs maris. Toutes les femmes interviewées ont déjà accouché au moins une fois. Elles ont en moyenne entre deux et trois enfants. Leur situation conjugale suit le modèle familial usuel, soit le mariage traditionnel. Deux femmes sont séparées de leur conjoint et une se déclare mère célibataire au moment de l'entretien.

Une liste de problèmes de santé (reproductive et sexuelle) a été soumise aux femmes interviewées. Chaque symptôme était cité par l'enquêtrice durant l'entretien, traduit par l'interprète et expliqué si nécessaire. Pour chaque item, l'interviewée avait donc l'occasion de réagir, de relater si elle-même était concernée par ce problème. Ainsi faisant, j'ai conduit une enquête sur les symptômes perçus (*desease*) par les femmes et non pas sur une pathologie déclarée par le médecin (*illness*). Cette recherche permet d'illustrer des narrations sur la santé subjective, soit telle qu'elle est perçue par les femmes infibulées dans un contexte de migration.

L'infibulation : une pratique secrète féminine et intergénérationnelle

Toutes les femmes de notre étude ont subi une infibulation. L'âge à l'infibulation varie. La plupart d'entre elles l'ont subie entre 4 et 9 ans (5 femmes sur 8), tandis que deux femmes l'ont subie plus tard, entre 10 et 15 ans. Une seule femme dit avoir été infibulée avant l'âge de 4 ans. L'âge a un impact décisif sur les souvenirs qu'elles gardent de ce

⁶² Elles ont majoritairement un permis F, appelé « permis humanitaire ». Ce permis ne donne le droit de travailler que dans des conditions très particulières, étudiées au cas par cas, et si une demande est formulée par l'employeur.

moment. Ayant été toutes infibulées relativement tard, les femmes ont pu raconter et décrire les circonstances de leur infibulation.

Les femmes de la famille, dont la mère et d'autres femmes du voisinage, ont un rôle central dans l'organisation et l'assistance dans le déroulement de l'opération et des soins pendant la convalescence. Les sœurs sont moins impliquées, un écart générationnel sépare les «organisatrices du rituel» de celles qui le «subissent». Pour Samya, 27 ans, originaire de Côte d'Ivoire, la période de convalescence et d'immobilité a duré plus longtemps que pour d'autres filles: «*Tu fais soixante jours à la maison, sans sortir, sans voir les gens. Il faut un mois pour être bien debout.*» D'autres parlent plutôt de deux semaines de fortes douleurs, notamment à la miction, et de véritable convalescence, cette dernière comprise comme l'impossibilité de bouger afin de favoriser la cicatrisation. L'opération subit des variations en lien notamment avec les classes sociales. La disposition des moyens financiers permet à la famille d'organiser une prise en charge meilleure (voire de médicaliser la pratique) ainsi que de s'adresser à une exciseuse plus réputée (et donc plus compétente).

Lors de cette opération rituelle, aucune information particulière n'est transmise aux jeunes filles. Le rituel a lieu en l'absence de mots et d'explications. Toutes les femmes de l'enquête s'accordent pour dire que l'infibulation constitue un sujet dont «on ne parle pas». Rien n'est dit avant l'opération, des gestes préparatoires sont exécutés presque machinalement par les mères, qui lavent, parfois rasent la tête des filles le matin de leur infibulation en signe de purification. Pourtant les questions ne manquent pas. Les jeunes enfants demandent ce qui va se passer, où on va les emmener. Rien n'est dit à ce propos, les femmes – mère, grand-mère ou tantes – à l'origine de ce rituel préfèrent mentir ou attirer l'enfant par une ruse (par exemple sous le prétexte de faire un tour au marché ou d'aller voir une «tante» au village). Des questions surviennent également une fois l'infibulation effectuée mais, là encore, aucune explication n'est fournie. Nadia décrit ainsi les moments précédant son infibulation, qui s'est déroulée à la maison et dans un contexte très particulier puisque répétée quatre fois :

« Quand ils font ça, ils commencent par dire "Mais écoute, après ça va passer, tu vas aller bien!" Parce que quand je voyais la dame j'ai eu tellement peur parce qu'elle vient à la maison elle regarde et si c'est

pas bien fait, elle faisait encore de nouveau. Alors je disais “Maman, pourquoi cette dame vient ici?” et maman me disait “Non, non elle va pas passer ici...” Parce que maman ne voulait pas me dire qu’elle va regarder et peut-être refaire... alors je disais “Pourquoi maman, tu ne m’aimes pas? Pourquoi tu me fais ça? Je suis la plus petite à la maison!” et maman me disait “Non, c’est bien! Après tu vas grandir et tu vas oublier...”, elle me disait ça.»

(Nadia, 23 ans, Somalienne)

Les femmes de la famille et appartenant au cercle d’affects intimes disent se sentir prises dans un conflit de loyauté (Villani et Bodenmann, 2016) qui scelle ce silence : parler c’est trahir ce secret intergénérationnel qui lie, par le corps et la douleur, les femmes à leurs ancêtres et à leurs origines.

SOCIALISATION À LA SANTÉ EN MILIEU HOSPITALIER : DES MOTS OU DES MAUX ?

Lors de l’entretien, les femmes ont été invitées à revenir sur les étapes précédant et suivant leur infibulation et à répondre à une série de questions quant à la suite de l’opération rituelle. De manière générale, elles se souviennent bien des conséquences immédiates et toutes témoignent avoir eu plusieurs des problèmes listés par l’enquêtrice. Dans la plupart des cas, elles en parlent pour la première fois dans le cadre de l’entretien.

Parler de douleurs et de symptômes

Toutes les femmes ont eu des douleurs ; en moyenne, elles indiquent deux semaines comme période nécessaire pour reprendre les activités habituelles. Cette période d’immobilité coïncide avec la cicatrisation de la blessure et la conséquente disparition des brûlures au contact (marche impossible) ou à la miction. Les moments suivants l’infibulation, la prise en charge et les soins octroyés ont un impact aussi important que l’opération rituelle elle-même.

Le cas d'Anita, Somalienne de Mogadiscio, 30 ans et issue de la classe supérieure, est unique. Elle a subi une infibulation légère, appelée « *sunna gudnin* ». Il s'agit d'une variante relativement récente d'infibulation où les parties touchées concernent le seul prépuce recouvrant le clitoris et les grandes lèvres sont renfermées après scarification (Issah et Gallo, 2009). L'opération d'Anita a eu lieu dans un cadre médicalisé (hôpital, personnel hospitalier, anesthésie et analgésiques), où les douleurs ont été prises en charge par des analgésiques et l'anesthésie générale pratiquée pendant l'intervention. Bien différent est le contexte décrit par Samya, qui a été excisée dans la brousse à côté de son village avec une vingtaine d'autres filles de différents âges. Elle a subi une perte de sang (hémorragie) importante et est restée plusieurs jours sans forces, « *entre la vie et la mort* » dit-elle. Du fait de son excision sévère, ainsi que des complications dues à la cicatrisation, le résultat final a donné lieu à une fermeture du sexe similaire à une infibulation. Pour Nadia, l'infibulation a été douloureuse et traumatisante car répétée à plusieurs reprises. Effectuée par une vieille dame avec des compétences limitées ou utilisant des instruments peu performants, l'opération dut être répétée quatre fois avant d'être jugée « bien faite ». Les séquelles reportées sont graves, Nadia en est profondément traumatisée. À la suite de ces blessures, elle refuse à un moment donné de boire pour éviter d'aller aux toilettes, la miction étant une source de brûlure supplémentaire. Les deux femmes, dont les histoires sont illustrées dans les deux extraits ci-dessous, ont risqué de subir des conséquences graves, voire la mort, à cause d'une hémorragie (Samya) ou par déshydratation (Nadia).

« Moi, je me rappelle même quand on m'a fait ça, il fallait qu'on me donne des médicaments parce que j'ai perdu beaucoup de sang et je n'arrivais plus à... j'étais devenue très faible... j'arrivais plus à marcher, il fallait me porter. J'ai tellement perdu du sang qu'après j'étais obligée de me traiter avec des médicaments traditionnels pour que je revienne en moi-même, en fait. J'avais la tête qui tournait... il faut quelqu'un à côté de moi si je veux aller faire pipi, si je veux me mettre debout parce que c'est quelque chose que tu ne peux pas t'asseoir, tu ne peux rien faire... tu tournes sur toi. Après un moment, j'ai tellement saigné que je commençais à avoir la tête qui tournait et les jambes un peu bizarres en fait. »

(Samya, 27 ans, Côte d'Ivoire)

« Des fois je n'arrivais pas faire pipi, j'avais tellement peur et puis je tenais et ça faisait mal. Je devais faire pipi, mais après je n'arrivais pas parce que je n'arrivais pas à boire de l'eau... Je disais "Je ne peux pas faire pipi parce que ça fait tellement mal, ça brûle... j'arrive pas". Alors maman me disait "Il faut, il faut boire de l'eau, aller aux toilettes!" Elle me forçait. »

(Nadia, 23 ans, Somalienne)

L'amélioration des conditions d'hygiène de l'opération rituelle, voire la médicalisation de la pratique, si elle donne l'illusion d'éviter les douleurs aiguës et les infections immédiates, ne limite pas les séquelles à moyen et à long termes (OMS, 2008), notamment celles liées à l'accouchement et à la vie sexuelle. Les problèmes majoritairement rencontrés sont relatifs à l'accouchement. Les femmes interviewées ont eu toutes besoin d'une assistance médicale pour accoucher. En Suisse, la désinfibulation, consistant en une réouverture de l'orifice vaginal, a été considérée comme nécessaire par l'équipe médicale dans la majorité des cas (5 femmes sur 8). Les trois autres femmes ont eu un accouchement par césarienne.

Interrogées sur les problèmes de santé reproductive et sexuelle, toutes les femmes ont déclaré avoir eu au moins un des problèmes listés par l'enquêtrice. De manière générale, les problèmes de santé apparaissent multiples et co-existants. Certains problèmes sont plus récurrents que d'autres, c'est le cas de la dysménorrhée, de la fermeture de l'orifice empêchant l'écoulement du sang, des chéloïdes et des infections vaginales. Les femmes établissent un lien de cause à effet entre ces problèmes de santé et l'infibulation subie. En revanche, d'autres problèmes sont moins évoqués, c'est notamment le cas des infections urinaires (3 femmes sur 8), des douleurs en dehors des règles ou de l'impossibilité d'utiliser de tampons hygiéniques pendant les règles (2 femmes sur 8).

Dire, décrire et évaluer sa vie sexuelle : ça s'apprend... à l'hôpital

Les normes sexuelles venant de la sexologie et de la psychologie contemporaine proposent une sorte de libération (Giami et Hekma, 2013). Cette « liberté » se manifeste principalement par la production

d'une parole sur les expériences sexuelles qui sont racontées au-delà des jugements moraux ou des sanctions sociales (autrefois certaines activités sexuelles étaient décrites comme des « péchés »), elle se médicalise et se technicise dans le langage (orgasme, vagin, clitoris, lèvres, pénétration, rapport sexuel, etc.). Aux femmes de cette étude, j'ai soumis une liste de problèmes qu'elles pourraient rencontrer lors des rapports sexuels. Relativement à leurs croyances (représentations), les femmes expliquent la sexualité à partir des préceptes reçus dans leur éducation, dont l'infibulation fait partie.

Les femmes interviewées présentent des trajectoires similaires concernant leur entrée dans la sexualité. Celle-ci est tardive (à l'âge de 25 ans en moyenne) et fertile: la sexualité des femmes est initialement reproductive. Une méthode contraceptive n'est prise que tardivement (vers 30 ans), après avoir accouché du nombre d'enfants souhaité. Cette dynamique est exactement inversée par rapport à la sexualité des jeunes femmes en Suisse, qui débutent une sexualité ludique sous contraception, puis entrent dans la phase reproductive (l'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 30 ans). La sexualité est souvent vécue par les femmes interviewées comme une source ultérieure de soucis, parfois de douleurs. Certaines femmes déclarent ressentir des douleurs très fortes pendant et après les rapports sexuels, d'autres évoquent une difficulté à atteindre l'orgasme ainsi qu'une sécheresse vaginale. Importantes sont aussi les douleurs lors de la pénétration, ce qui concerne une moitié des femmes interviewées, alors que rares sont les cas de brûlures vulvaires (2 femmes sur 8). Cindy, 29 ans, fait partie de la première vague des migrations de Somaliennes. Elle explique longuement que le désir est lié autant à l'infibulation qu'aux normes morales concernant la sexualité :

« C'est clair, ça joue un rôle l'excision et ça dépend aussi de chaque personne, quel type d'excision qu'elle a subi. En Somalie il y a différents types d'excision. Par exemple les filles qui ont subi une excision de type sunna comme ces dernières années, la majorité, elles ont subi ça... c'est elles-mêmes qui cherchent l'homme. Elles ont beaucoup de désir. Mais l'excision que j'ai subie moi, c'était infibulation, là on n'a pas ce désir, on ne cherche pas. Si l'homme vient, on sent ce désir-là mais pas plus que ça. »

(Cindy, 29 ans, Somalienne)

Les préceptes moraux, les normes sexuelles véhiculées dans la société d'origine se confrontent aux normes circulant dans le nouveau contexte de migration. Souvent ces normes sexuelles se contredisent, s'opposent ou en tout cas diffèrent. Par exemple, parler de sexualité n'est pas considéré comme une « chose normale » par les femmes interviewées, lesquelles abordent ce sujet, certes, mais dans un contexte très particulier : la consultation médicale.

Sans refaire l'histoire de la sexologie (Giami et Colomby, 2001 ; Chaperon, 2010), les réponses des femmes contredisent souvent les normes dominantes en matière de sexualité (partage, consensus, plaisir sexuel, etc.). L'absence de plaisir pendant les rapports sexuels n'est par exemple pas considérée par certaines femmes interviewées comme pathologique. L'expression du désir sexuel suit une procédure très codifiée et ne passe pas par la verbalisation. Des rituels corporels sont mis en scène, ainsi des rituels de fumigations ont la fonction de faire comprendre au partenaire la « disponibilité » de la compagne à avoir un rapport sexuel (Pellion, 1995). Si les femmes de mon enquête ne se sont pas attardées sur ce point, elles ont néanmoins affirmé « *ne pas demander explicitement un rapport sexuel* », l'initiative étant plutôt masculine. Expliciter verbalement son désir sexuel est jugé impudique, voire propre aux femmes exerçant un métier du sexe. Dès lors, parler de sexualité est considéré comme un acte vulgaire, qui n'est pas digne d'une femme bien éduquée. Dans ce sens, les modalités pour s'engager dans un rapport sexuel sont expliquées comme découlant d'une socialisation à un modèle de genre spécifique et pas comme l'effet d'une mutilation physiologique. Dire explicitement « avoir envie de sexe » relève de l'indécence et de la vulgarité : « *Une femme bien ne court pas après les hommes* » dit Cindy.

« C'est une protection de la fille. Pour protéger la fille si elle fait une erreur... [elle perd sa virginité]. Et ils pensent, les vieux, les anciens, ils pensaient que si on fait ça, ça protège la fille pour qu'elle soit toujours vierge, pour qu'elle garde ça pour son mari... Leur idée c'est ça : c'est pas bien qu'une fille reste comme un homme. »

(Jeanne, 38 ans, Somalienne)

La distinction entre une socialisation de genre (socialement et culturellement déterminé), qui demande à cacher, à maîtriser, voire à

réprimer le désir sexuel, et la pratique de l'infibulation qui vise, elle, à réduire physiquement la capacité de jouissance sexuelle féminine, apparaît plus clairement dans le contexte de migration. La confrontation à d'autres modèles de genre, mais aussi à la banalisation de la sexualité dans le langage, ébranle l'ordre moral prescrit dans la tradition de ces femmes et les oblige à l'interroger. Les femmes commencent ainsi à questionner les préceptes reçus. Cela apparaît d'autant plus dans les cas de couples biculturels, concernant trois femmes de cette enquête. Samya interprète la violence en termes de « différence culturelle », issue d'une socialisation sexuelle différente entre les hommes « d'ici » et les hommes « de là-bas » :

« Au pays les hommes ils sont vraiment différents. Là-bas t'as mal, tu n'as pas mal... c'est pas ça le problème. Même si j'ai mal, je garde ça pour moi... je ne peux pas lui dire "j'ai mal". Le but c'est de faire mal, en fait. Le but là-bas de l'homme c'est de te faire mal. Donc tu ne dois pas dire "oui j'ai mal"... ce n'est pas son problème si tu as mal ou pas. Mais j'ai eu des... là-bas j'avais beaucoup mal. L'homme avec qui j'ai eu un enfant, lui, il n'était pas violent, il n'était pas brutal de ce côté-là, par rapport à mon premier copain que j'ai eu au pays, en fait. J'ai vu la différence en fait. »

(Samya, 27 ans, Côte d'Ivoire)

Jeanne, Somalienne de 38 ans, infibulée, raconte avoir longtemps redouté son premier rapport sexuel qui a eu lieu très tard, à 28 ans. Initialement, il était difficile pour elle d'expliquer sa situation à son mari originaire d'Algérie. Finalement elle décide de lui écrire une lettre décrivant le jour de son infibulation et la douleur éprouvée. Son mari, consterné, « s'effondre en larmes » dit-elle, et ensemble ils font la démarche d'aller à l'hôpital pour demander une désinfibulation chirurgicale. Par la suite, les rapports ont lieu, difficilement, mais avec un dialogue constant. Jeanne considère que les hommes sont aussi « victimes » de la culture et de l'infibulation. Elle dit que son mari regrettait ce qui lui est arrivé et voulait faire « quelque chose pour réparer ça ».

La vie sexuelle est affectée par l'image que les femmes ont d'elles-mêmes et de leurs propres corps. Elles affirment se sentir parfois « mal à l'aise » quand elles regardent et touchent cette zone. La question de la masturbation, qui n'a pas été explorée, mériterait un approfondissement.

« Depuis je n'ai pas regardé pour voir comment c'était... comment ils ont fait, pourquoi. Quand j'étais enceinte, on m'a dit de regarder une fois comment c'est fait. C'est ici que j'ai regardé comment c'était fait. Et je me suis rendue compte que j'ai rien. J'ai plus rien. Et ça... j'en ai pleuré mais je me suis dit que de toute façon, ce ne sont pas les pleurs qui vont faire revenir ce qu'ils m'ont pris. J'ai rien. Je me sens à part... en fait "rien", ça veut dire que c'est comme si on t'avait rasé les cheveux. J'ai seulement ça en bas. Tout est parti.

Il y a rien en bas ! Et tu te trouves avec... là, où l'enfant sort, là, où il y a le pipi... c'est tout. Le reste il n'y a plus rien. Moi, je n'ai plus rien. »

(Samya, 27 ans, Côte d'Ivoire)

PARLER D'INFIBULATION : UNE OUVERTURE À DES SOINS SUR MESURE

La communication autour de la pratique de l'excision est quasiment absente au sein des familles dans lesquelles des femmes et des filles ont pourtant subi l'infibulation. Parallèlement à ce manque de dialogue dans les familles, les acteurs de la santé – gynécologues, médecins, etc. – se montrent souvent peu ou mal informés sur cette pratique et ainsi peu enclins à aborder la question avec leurs patientes dans le cadre d'une consultation, alors qu'il est important de savoir si l'infibulation participe au besoin de prise en charge de la souffrance des femmes concernées et à leur désir de changer les choses. Par exemple, Zoé, Somalienne de 28 ans, raconte comment le suivi de sa grossesse s'est déroulé sans que le thème de l'infibulation ne soit jamais abordé en consultation.

« Zoé: Ici [à l'hôpital où elle est suivie], ils ne savaient pas...

Enquêtrice: Et vous n'avez jamais dit au gynécologue que vous avez subi une infibulation ?

Zoé: Non, ici [à l'hôpital où elle est suivie], j'ai pas dit. »

Les médecins, en particulier les gynécologues, semblent être gênés d'aborder en premier la question et attendent généralement que ce soit une demande formulée par la patiente. Pourtant, les femmes interviewées le disent: elles n'abordent pas la question d'elles-mêmes. Cela pour les diverses raisons présentées dans cette contribution: d'une

part la méconnaissance ou le manque de perception du lien de causalité entre les problèmes de santé et l'infibulation; d'autre part la gêne d'aborder un sujet qui est de toute manière absent des discussions dans le cercle intime des femmes.

« Le problème c'est quand je vais chaque fois vers le gynécologue. Ça c'est le problème parce que quand... le matériel, quand elle met ce truc là pour ouvrir et pour voir... c'est comme si on te tire, c'est comme un élastique qu'on va tirer... Après ça m'a choqué et on me dit "C'est simple!" et moi je dis "Oui c'est simple pour toi, mais pour moi ce n'est pas simple!" »

(Zoé, 28 ans, Somalie)

Lorsqu'elles sont lancées dans la narration de leur histoire, les femmes donnent de nombreux détails sur leur état de santé. Par exemple, Samya prend un long moment pour décrire l'instrument utilisé par l'exciseuse, raconter sa fonction, établir le lien entre cet instrument et les infections qui peuvent être transmises. Elle déclare enfin souffrir d'un problème d'infection pelvienne douloureuse depuis de nombreuses années. Samya montre bien dans l'extrait ci-dessous comment l'accès à la parole et l'importance de pouvoir s'exprimer sont vécus comme une expérience nouvelle, se présentant dans un contexte socioculturel différent de celui d'origine :

« Quand je pense à la douleur de la première fois, ça me décourage. En même temps j'ai la haine, j'ai honte aussi et en fait pour parler de ça... c'est ici que j'en parle en fait mais quand je vois d'autres paysans au foyer où j'étais, une fois il y a eu des filles qui sont venues dans notre chambre et ont commencé à parler de plaisir, et puis dans ma tête je me posais des questions... j'étais enfermée et tout, je ne disais rien et elles parlaient... elles étaient libres d'en parler parce qu'elles n'ont pas vécu ça, en fait. »

(Samya, 27 ans, Côte d'Ivoire)

Finalement, l'hôpital devient un lieu de socialisation pour les femmes de mon enquête. Elles accèdent ici à des nouvelles manières de décrire et de parler de leur corps (Chaperon et Hanafi, 2013; Giami, 2000). De plus, leurs propos se médicalisent, tandis que leur sexualité s'inscrit dans un langage technique qu'elles adoptent. La production d'un discours intime, bien que situé dans un contexte médicalisé, se fait place et vient remplacer

une absence de parole (Villani *et al.*, 2016). Certes on peut se demander comment ce processus vient modifier ou affecter leur nouvelle intimité.

« Plus j'en parle, plus je me sens bien. Je ne peux plus venir en arrière, mais ça me fait du bien aussi d'en parler avec d'autres gens aussi. Si ça peut aider d'autres gens, pourquoi pas en parler. »

(Fiona, Somalienne)

CONCLUSION : LA SANTÉ EXISTE QUAND ON LA DIT

À la lumière des éléments explorés dans le cadre de cette étude, je souhaite conclure en soulignant trois points.

Le premier point est relatif à la centralité de la parole et à la communication en matière de santé et de bien-être. Les femmes, de par leurs déclarations, montrent l'importance de poser « les bonnes questions » dans le cadre d'une consultation. Ainsi la communication entre professionnel-le-s de la santé et patientes s'avère centrale pour déceler des problèmes, parfois secondaires et différents de la raison de la consultation, qui n'émergent pas au premier abord ou qui ne sont pas verbalisés par la patiente. La connaissance des problématiques spécifiques à l'infibulation permet, d'une part la mise en confiance de la patiente, d'autre part la capacité pour le/la professionnel-le de poser des questions efficaces et respectueuses de la différence culturelle que cette pratique traditionnelle soulève.

Le deuxième point se situe en continuité avec le premier et insiste sur l'importance de la parole, ici abordée dans un contexte médicalisé. Le manque de mots, le silence et la dimension secrète entourant ce rituel traditionnel apparaissent comme des caractéristiques constantes et transversales (des pays et des générations) de l'expérience de l'infibulation. Or, l'absence des mots rend difficile le processus de prise de conscience, mais aussi de questionnement de ce rituel. Les femmes elles-mêmes ne savent pas expliquer exactement les justifications de cette tradition. Le développement des lieux d'échange entre femmes vivant une situation similaire, dans ce cas l'infibulation, pourrait constituer l'une des possibilités de partage souhaitées par les femmes.

Le troisième point concerne l'absence prépondérante des hommes dans les études et le manque de connaissance de leur implication, voire de leurs opinions, vis-à-vis de cette pratique. Leur parole sur ce sujet est rarement documentée dans la littérature. Le dialogue au sein du couple sur le thème de l'infibulation s'avère relativement pauvre et rare. Connaître les expériences personnelles et sexuelles des hommes en couple avec une femme infibulée, tout comme interroger leurs propres représentations et leurs avis à ce sujet, est fort recommandé. En dernier lieu, cette étude a le mérite de valoriser l'implication des femmes concernées et la reconnaissance qu'elles-mêmes portent sur la nécessité de parler et de se confronter à une thématique pourtant très intime, ce qui montre aussi une volonté de s'ouvrir à d'autres modèles de genre et de santé.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRO Armelle, LESCLINGAND Marie et POURETTE Dolores (2010), «Excision et cheminement vers la réparation: une prise en charge chirurgicale entre expériences personnelles et dynamiques familiales», *Sociétés contemporaines*, 77.
- BODENMANN Patrick, WOLFF Hans et MADRID Carlos (2009), «Vulnérabilités et santé: pourquoi une nouvelle rubrique?», *Revue médicale suisse*, 849-50.
- CHAPERON Sylvie (2010), «Sexologie et féminisme au début du XX^e siècle», *Champ psy*, vol. 2, n° 58, p. 67-81.
- CHAPERON Sylvie et NAHEMA Hanafi (2013), «Médecine et sexualité, aperçus sur une rencontre historiographique (Recherches francophones, époques moderne et contemporaine)», *Clio*, vol. 1, n° 37, p. 123-142.
- DENZIN Norman et LINCOLN Yvonna (1994), *Handbook of Qualitative Research*, Londres: Sage.
- ISSAH M.S.S.A. et GALLO Pia Grassivaro (2009), «1996-2005, Ten Years of Merka's Alternative Ritual in Somalia», in DENNISTON G., HODGES F. et MILOS M. (éd.) *Circumcision and Human Rights*, Springer Netherlands, p. 51-61.

- GIAMI Alain et HEKMA Gert (2013), *Révolutions sexuelles*, Paris: La Musardine.
- GIAMI Alain, COLOMBY Patrick de (2001), «Profession sexologue?», *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 41-42, p. 1-63.
- GIAMI Alain (2000), «Médicalisation de la société et médicalisation de la sexualité», in JARDIN A., QUENEAU P. et GIULIANO F. (éd.), *Progrès thérapeutiques: la médicalisation de la sexualité en question*, Paris: John Libbey Eurotext, p. 121-130.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2008), *Eliminating female genital mutilation: an interagency statement*. Genève.
- PELLION Orsetta (1995), «Donne, segregazione e gerarchie», in SQUILLACCIOTTI M., *Produzione e riproduzione nel gruppo domestico*, Milan: L'Harmattan, p. 107-154.
- PRASAD Pushkala (2005), *Crafting Qualitative Research: Working in the Postpositivist Traditions*, ME: Sharpe.
- VILLANI Michela (2012), *Médecine, sexualité, excision. Sociologie de la réparation clitoridienne chez des femmes issues des migrations d'Afrique subsaharienne*, thèse de doctorat, EHESS, Paris.
- VILLANI Michela, BODENMANN Patrick, RENTERIA Saira-Christine, PANESE Francesco et HOHLFELD Patrick (2013), *Rapport final. Excision et Migration (ExM): les facteurs de transmission d'une pratique traditionnelle en contexte migratoire. Enquête exploratoire sur une population féminine migrante d'Afrique subsaharienne*, Lausanne.
- VILLANI Michela, GRIFFIN Louise Judith et BODENMANN Patrick (2016), «In Their Own Words: The Health and Sexuality of Immigrant Women with Infibulation Living in Switzerland», *Social Science*, 5(71); doi:10.3390/socsci5040071
- VILLANI Michela et BODENMANN Patrick (2016), «FGM in Switzerland: between legality and loyalty in the transmission of a traditional practice», *Health Sociology Review*, DOI: 10.1080/14461242.2016.1254058

Les économies morales des salariés suisses

Fabrice Plomb

Résumé: L'imposition de nouvelles formes d'organisation dans les grandes entreprises crée chez les salariés de tout niveau une remise en question profonde de leurs conditions d'attachement au travail. L'expression des souffrances et des sentiments d'injustice qui en découlent ne s'accomplit pas au sein du monde du travail. Elle est vécue sur un mode individuel car tout concourt, dans les récits et les contraintes de ces nouvelles organisations et des managers qui les portent, à rendre inopérante toute mobilisation. Dans ces conditions de domination structurelle forte, les salariés transposent ce qu'ils vivent dans le monde du travail vers une autre sphère, la sphère publique. Ils retournent en quelque sorte l'expression de la domination économique en question culturelle du « nous » et du « eux ». Ils adhèrent en ce sens aux propositions du populisme de droite qui offre une mise en équivalence symbolique de ce qu'ils vivent dans le travail. Les enjeux du débat public (migrations, étrangers, élites fermées sur elles-mêmes, parasites sociaux) fonctionnent comme un miroir sur lequel ils projettent les tensions vécues et non exprimables du monde du travail.

INTRODUCTION

Depuis plus de vingt ans maintenant, la Suisse, après les autres pays européens, a connu un large mouvement de réorganisation des entreprises et des secteurs économiques: privatisation des régies fédérales, fusions-acquisitions, restructurations, etc. Souvent présentés comme autant de nécessités pour maintenir le niveau de performance économique du pays, ces changements ont laissé également des traces durables dans les outils de gestion quotidiens et dans les rapports sociaux internes aux entreprises. Ces transformations, entreprise par entreprise, secteur par secteur, ont suivi des logiques récurrentes qu'on peut identifier clairement. Elles ont renouvelé en profondeur l'engagement au travail de milliers de travailleurs, qu'ils soient salariés ou indépendants, cadres ou ouvriers.

Cependant, le constat ne s'arrête pas au monde du travail. Faire face à ces changements suppose une part de subjectivation, d'appropriation identitaire des nouvelles formes d'organisation imposées par le haut. Chaque individu en situation de transition entre de l'ancien et du nouveau ressent le besoin de donner du sens à ce qui bouge, de produire un récit des mutations en cours. Il puise donc dans les répertoires culturels à disposition, parfois construits collectivement sur le moment, parfois constitués ailleurs dans d'autres sphères que celles d'où provient le changement.

En Suisse, très peu de récits sont disponibles sur ce qui se passe dans le monde du travail. Les changements ont été plutôt thématiques publiquement sous l'angle de la santé au travail (burn-out, suicide) ou des rapports interpersonnels à régler au travers de dispositifs juridiques à créer (mobbing). Les organisations du monde du travail (syndicats en particulier) ne se sont emparées de ces thématiques que marginalement, situation par situation, pour contrer les restructurations ou négocier des plans sociaux. Tout s'est passé comme si les grilles de lecture publiques de ces changements reproduisaient des catégories de perception anciennes pour aborder une situation nouvelle. Comme nous l'avons montré ailleurs (Plomb et Poggia Mileti, 2015), les salariés ont trouvé dans les discours du populisme de droite de fortes affinités avec le décodage des expériences vécues qu'ils produisaient au quotidien. Les solutions narratives proposées ont alors favorisé une lecture de la société suisse en termes d'ethnicisation des rapports sociaux.

Nous faisons l'hypothèse que ces changements à la fois objectifs et subjectifs ne sont pas qu'événementiels ou temporaires mais qu'ils déstabilisent durablement ce que nous appellerons, après d'autres auteurs, les *économies morales* des salariés suisses. Ce concept, formulé pour la première fois par l'historien britannique Edward Thompson (Thompson, 1988 [1963]), nous permet de mieux comprendre l'actualisation dans les expériences des individus des formes de pouvoir contenues dans le changement organisationnel. Invisibles dans l'espace public, ces nouvelles formes de pouvoir travaillent en profondeur les rapports de travail et la manière dont les individus perçoivent et conçoivent leur place dans l'espace social. Comme le résumait Boltanski et Chiapello, « *le nouveau monde s'est installé sans bruit* » (1999 : 238).

Il s'agira dans cet article, à partir d'entretiens approfondis auprès de salariés suisses, de dégager ces différentes économies morales en opposition dans le monde du travail et d'analyser la manière dont cette opposition se traduit dans le champ politique. S'il y a pouvoir et rapport de force dans l'opposition qui se joue dans le monde du travail et inégalités d'expression et de défense des modèles moraux en présence, ce rapport de force se traduit différemment en passant par le filtre des schèmes de perception politiques. Autrement dit, lorsqu'il y a domination, les salariés développent aussi des formes d'expression et de réflexivité qui, si elles ne peuvent pas se déployer sur le lieu du travail, ont toutefois des effets sur la sphère publique. Après avoir défini ce que nous entendons par « économie morale » et ce que ce concept peut amener dans l'étude des changements organisationnels dans le monde économique, nous aborderons différents types de matériaux empiriques à l'appui de cette hypothèse.

LE CONCEPT D'ÉCONOMIE MORALE

Edward Thompson utilise ce concept pour la première fois dans son ouvrage connu sur la *Formation de la classe ouvrière* en 1963. Il fait partie de ces concepts peu définis et initialement peu employés qui vont avoir un succès très important, notamment dans les *postcolonial studies*. Sans

chercher à retracer la genèse et les évolutions de ce concept⁶³, j'aimerais clarifier la sémantique qu'il véhicule et définir en quoi il permet de saisir les changements qui viennent d'être esquissés en introduction.

Mentionnée par Edward Thompson pour rendre compte des émeutes de la faim dans l'Angleterre de la fin du XIII^e siècle, cette notion signifiait alors, pour cet auteur, que la mobilisation des couches populaires n'était pas seulement déterminée par leurs conditions matérielles voire physiologiques (la faim, l'absence de ressources économiques pour faire face aux besoins de base), mais aussi et surtout par une évaluation morale de la situation dans laquelle elles se trouvaient. Au-delà du déterminisme économique des révoltes, il fallait prendre en compte les catégories de perception et de jugement de ceux par qui la révolte arrive. L'invention de cette notion s'inscrit donc dans un débat historiographique sur ce qui pousse à se révolter. En ce qui nous concerne, il permet aussi et surtout d'ouvrir une porte sur l'analyse et la prise en compte des répertoires culturels dans la compréhension des engagements des populations dominées.

Au-delà de ce premier usage du concept, Edward Thompson met en évidence en deuxième lieu que l'économie, entendue comme « *système d'échanges de biens et de prestations* » (Fassin, 2009: 8), s'inscrit aussi dans un ensemble de normes et d'obligations sociales. Les fonctions économiques exercées par les uns et les autres sont composées, mis à part des échanges effectifs, d'une dimension morale. Les actes envers les autres sont guidés par des manières de faire, des normes de justice, du bien faire, de reconnaissance, etc.⁶⁴. Toute participation économique implique l'adhésion à une morale des échanges et de sa place propre dans ces échanges avec d'autres acteurs. Pour pouvoir connaître sa valeur, il faut pouvoir se comparer et se distinguer des autres sur la base de valeurs communes: qui mérite quoi selon son travail, sa qualité et l'intensité avec laquelle chacun exerce une activité?

Comment toutefois opérationnaliser un tel concept? Dans une situation de changement, ces économies morales, qui vont de soi la plupart

⁶³ Cela a été fait ailleurs de manière très détaillée. Je m'appuierai en ce sens sur les articles de Fassin (Fassin, 2009) et de Roitman (Roitman, 2000).

⁶⁴ Ce n'est rien d'autre que ce que montrait déjà Émile Durkheim dans *De la Division du travail social* (2013 [1893]).

du temps, apparaissent dans la manière dont les individus se mobilisent ou réactivent dans leurs discours ce qui importe pour eux. Ils produisent des récits de ce changement, des « *récits de l'économie morale* » comme le dit Janet Roitman (2000). Il y a donc des récits à disposition dans la société qui permettent la subjectivation, à savoir l'appropriation individuelle d'éléments de compréhension épars de la réalité sociale environnante. Les salariés s'approprient ces récits qui circulent publiquement lorsque la définition de ce qu'ils vivent fait défaut, lorsque le monde du travail lui-même ne produit plus l'intelligibilité de ce qui se passe ou, tout au moins, ne permet plus cette appropriation par le débat et l'échange comme en régime civique (Ferreras, 2007). Il s'agit donc dans cet article, comme le suggère Janet Roitman, de « *s'interroger sur les techniques conceptuelles ou discursives dont disposent les acteurs individuels ou collectifs de la société étudiée* » (Roitman, 2000: 51). Opérationnaliser le concept d'économie morale passe ainsi, pour Roitman, par l'analyse des discours, ce que j'appellerai « récit » dans cet article dans le sens de narrations comprenant des « *arguments [désignant] les thèses exposées par les enquêtés et destinées à inventorier son univers des possibles, à défendre son point de vue, à convaincre son interlocuteur* » (Demazière et Dubar, 1997: 333). La parole produite dans les entretiens effectués n'est pas générale et ouverte. Elle se focalise sur le changement du monde du travail. Ce sont par conséquent des récits bien précis auxquels nous aurons affaire.

Au-delà de notre souci premier pour les économies morales des salariés suisses, nous nous intéressons également aux conditions de redéfinition de ces subjectivités, notamment au travers des transformations en contrepoint de la composition des élites et des justifications que ces dernières développent pour imposer leur point de vue. C'est dire que nous n'aborderons pas l'idée d'économie morale uniquement comme une forme de résistance face à la domination du marché⁶⁵, mais comme une forme identitaire dynamique qui entre en conflit avec d'autres économies morales en développement. L'autre économie morale qui apparaît de manière prégnante dans nos données, c'est celle qui s'insinue via les restructurations, comptabilise différemment les activités économiques des salariés et inscrit l'activité

⁶⁵ Comme l'usage qu'en fait notamment James Scott dans les *Arts de la résistance* (Scott, 2009).

économique dans une logique de marché tournée vers d'autres acteurs que ceux qui produisent. À partir de ce constat, la tendance sémantique de l'usage de ce concept serait d'opposer économie morale (des dominés) à une logique de marché, soit historiquement⁶⁶, soit synchroniquement en mettant en évidence les formes de résistance.

En réalité, dans notre enquête, le modèle culturel proposé par tous les types de réorganisation des entreprises porte aussi tout un ensemble de normes et d'obligations sociales. Il y a une économie morale venant du haut, de ceux qui maîtrisent les règles du jeu. Le célèbre ouvrage de Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, montre particulièrement bien, à travers l'analyse de la littérature du management, l'émergence, dès les années 1990, d'un nouveau régime moral d'organisation des entreprises. Cette approche encourage une appréhension différente de la question des économies morales. Plutôt que de considérer qu'il n'y aurait des normes et des obligations que du côté de ceux qui sont dominés, la démonstration de ces auteurs plaide en faveur d'une variété des économies morales en concurrence. D'un côté, nous avons affaire à un régime moral standardisé, organisé et rationalisé, de l'autre (du côté des salariés) à une variété de récits de l'économie morale qui ne revêtent pas la même cohérence ni la même visibilité. D'un côté donc une économie morale ordonnancée, de l'autre des formes de subjectivations diverses et peu coordonnées (en collectifs, en mouvements sociaux, etc.), mais dans lesquelles on peut trouver de nombreuses équivalences.

DES SALARIÉS DANS LA TOURMENTE

Après ces précisions conceptuelles, penchons-nous sur les données de recherche et en particulier, comme fil conducteur, sur les récits d'entretiens des salariés interviewés dans une recherche⁶⁷. Ce matériau de base nous permettra de décrire ces économies morales des salariés suisses face à la puissance de changement d'une autre économie morale

⁶⁶ Comme le fait Didier Fassin en mobilisant Karl Polanyi.

⁶⁷ Recherche européenne SIREN réalisée dans huit pays entre 2001 et 2005 (*Socio-economic change and the Rise of Right Wing Extremism*, Project HPSE – CT-2001-00058).

qui s'impose depuis le haut, notamment à travers les actions permettant de précipiter le changement que sont les restructurations. Partir des catégories produites par les salariés nous permet méthodologiquement de comprendre à la fois leurs grilles de lecture des expériences vécues au travail et leurs mondes de croyances (Demazière et Dubar, 1997), ce qu'ils cherchent à défendre comme point de vue face aux chercheurs.

Le « bon » travail

Lors de nos entretiens, les personnes interviewées proposent à chaque fois un récit du changement propre à leur position professionnelle et à leur secteur d'activité. Ces récits permettent de saisir à la fois les transformations objectives des différents mondes professionnels et les schèmes de perception des individus eux-mêmes. Dans l'analyse transversale des perceptions, le même schéma se répète régulièrement. Les salariés défendent ce que nous pouvons appeler le « bon travail » ou le « vrai travail » (Bidet, 2011) face à ce qui leur apparaît comme remettant en question cette conception première. Prenons quelques exemples :

« L'expérience de travail acquise au cours du temps, elle n'est à mon avis plus prise en compte comme avant. C'est un point que je trouve très négatif dans ce système. Celui qui connaît bien sa boîte, qui y bosse depuis dix ou vingt ans, pour moi il a une très grande expérience et une connaissance globale de l'entreprise. Mais j'ai l'impression qu'elle est très peu prise en considération.

Il y a des gros problèmes liés au fait que... quand certains managers commencent à s'en mêler, on sait bien que dans le fond ils... ils ne comprennent rien au truc. Et alors ça devient compliqué parce qu'on perd du temps à leur expliquer et à leur réexpliquer à nouveau, alors qu'on n'a pas le temps et qu'au final ils comprennent toujours pas. Du coup c'est pénible. On a quelques cas qui sont de la "sur-bureaucratization" [Wasserköpfe] qui n'a rien à faire selon moi dans une entreprise! »

(Markus I., 36 ans, ingénieur, service informatique de l'industrie pharmaceutique)

Dans l'industrie pharmaceutique, l'apparition de nouveaux managers, plus jeunes, extérieurs et sortant des grandes écoles, est le signe par excellence, dans le vécu quotidien de tous les salariés, d'un changement

de culture organisationnelle. L'expérience est alors présentée comme ayant une valeur plus importante que les diplômes.

« Oui, on a commencé à protester. Quand ça fait trente ans que tu bosses là, tu maîtrises la pratique et tu sais faire ton travail. Mais t'as tout d'un coup ces chefs de 38 ou 39 ans qui arrivent dans l'entreprise... Pourtant avec leurs connaissances et leur formation, avec le système SAP comme ils l'appellent, ça devrait fonctionner. Mais en fait, au niveau de l'efficacité... des fois ça ne fonctionne pas du tout.

Oui, alors c'était humain dans le sens où les chefs ou autres, ils t'acceptaient encore un peu en fait. Tandis qu'aujourd'hui, c'est simple, il n'y a que la vitesse et le calendrier qui comptent... "Pourquoi ça ce n'est pas encore là? Et pourquoi ça non plus? Et ça, pourquoi ce n'est pas là?" Mais les gens qui donnent les ordres, ils comprennent plus rien. Ils n'ont pas du tout le sens des affaires, c'est ça en fait. Ils s'intéressent à une seule chose: faire des économies, faire des économies, faire des économies. C'est ça la priorité pour eux! Et ce que tu proposes ou ce que tu fais selon les situations... ça, ils s'en foutent, parce que ça n'entre pas dans leur... soit ça s'inscrit pas dans le budget, soit je ne sais pas quoi... »

(André E., 50 ans, ouvrier sur machine dans l'industrie pharmaceutique)

Comme cet extrait le montre, les salariés ne rejettent pas le profit ou le modèle d'économie capitaliste en tant que tel⁶⁸. Ils déniaient aux nouveaux venus le «sens des affaires». Ils dénoncent leur absence d'ancrage dans les pratiques longtemps expérimentées et considérées comme relevant d'une «vraie efficacité». Ils mettent en évidence un contrôle financier à distance du «terrain» du vrai travail (le «budget, la vitesse et le calendrier»). Tout se passe comme si les questions financières s'étaient détachées de la question de l'efficacité économique des activités.

Dans la vente, les symptômes du changement organisationnel se donnent à voir différemment et sont parfois paradoxaux :

« [...] avant c'était le directeur qui nous donnait des... maintenant c'est nous qu'on doit penser, c'est nous qu'on doit organiser, par exemple si je veux une démonstration je dois me débrouiller pour trouver quelqu'un, on téléphone

⁶⁸ Comme la grammaire marxiste d'opposition entre capitalistes et salariés pourrait le proposer.

à la centrale, c'est nous qui rouspétons, qui réclamons, qui faisons bouger... c'est beaucoup plus... on fait beaucoup plus de travail comme ça [...]. En somme si vous voulez, moi je trouve c'est la centrale qui se décharge beaucoup sur nous [...]. Et si y a des erreurs ça finit toujours quand même par être nous.»

(Simone M., 58 ans, cheffe de rayon dans la vente non-food)

La charge administrative et l'intrusion du travail sur ordinateur sont les signes d'une décentralisation de certaines tâches d'organisation. Pourtant, cette décentralisation, qui pourrait augmenter la part d'autonomie dans le travail des cheffes de rayon, rime avec une standardisation des tâches et de la distribution des produits.

«Moi, j'aime bien faire mon chiffre d'affaires, heureusement je le fais, je touche du bois. Vu ce que j'ai au rayon, je suis contente de le faire, je n'ai pas assez de choses. On est en plein été, je trouve déplorable de manquer de soutiens-gorge avec bretelles transparentes alors que c'est la grande mode. Ce n'est pas normal. On devrait avoir le lendemain, c'est une perte folle. Et en plus, j'ai appris qu'on allait me retirer des marques (grand soupir).»

(Yvette F., 52 ans, première vendeuse non-food)

Là encore, les réorganisations produisent chez les vendeuses le sentiment d'être dépossédées de leur métier, de la valeur de leur expérience et de leur capacité à faire du chiffre d'affaires, élément central de l'auto-évaluation du travail dans ce monde professionnel. Aux yeux des salariés, ce changement du côté des outils de gestion capte leur cœur de métier. Cela au point que certains d'entre eux ont le sentiment de ne «plus travailler», comme ici un cadre dans le secteur des télécommunications.

«Ça a commencé à bouger pas mal pas mal de personnel à gérer, il a commencé à y avoir des réorganisations, on commençait un petit peu, on sentait que ça changeait, et là ça a pas été la période la plus géniale, ça a commencé à être un peu pesant. J'étais pas mal absorbé par des questions de gestion du personnel [...], je travaillais plus vraiment, je devais déléguer, je devais contrôler [...], j'avais perdu le contact avec les clients, c'était foutu là.»

(Léo F., 55 ans, chef de service, télécommunications)

Dans ces quelques extraits, on voit poindre deux phénomènes concomitants auxquels renvoient les récits personnels des salariés. Le

premier concerne le changement des élites économiques, des managers, de ceux qui portent les règles d'organisation du travail et qui conduisent le changement, comme on le dit dans le vocabulaire du management. Le deuxième phénomène a trait à la transformation des méthodes de gestion et d'organisation. Quels dispositifs sont mis en œuvre concrètement pour mesurer les activités, pour les contrôler, pour les standardiser? Quelles «mentalités», comme le disent certains salariés, sont afférentes aux outils de gestion privilégiés. Nous allons donc développer ces deux points afin de comprendre ces signes du changement qui ont pénétré les discours des personnes interviewées. Autrement dit, nous cherchons à comprendre, dans les deux prochains sous-chapitres, les changements objectifs qui créent une tension puissante entre les contraintes vécues au travail et les schèmes d'action qui prévalaient jusque-là chez les salariés.

De nouvelles élites économiques en Suisse ?

De «nouveaux managers», des «jeunes de 38-39 ans», des «managers étrangers», des «ils» qui ne maîtrisent pas l'activité qu'ils contrôlent, etc., toutes ces figures centrales des récits de salariés sont vues comme portant le changement, comme insufflant une nouvelle culture du travail. En réalité, on peut rapprocher ces perceptions du renouvellement important de la composition sociale des élites économiques suisses. Felix Bühlmann et ses collègues (2012) ont ainsi montré la transition qu'a connue la Suisse entre deux «modes de coordination du capitalisme»: d'un réseau dense, interrelié et corporatif, la composition des élites s'est transformée entre 1980 et 2000. L'interconnexion des élites économiques, politiques et militaires a connu de profonds bouleversements suite à la financiarisation de l'économie, cette dernière supposant l'accroissement de l'influence de l'économie financière face à l'économie réelle, mais aussi un transfert des revenus de la seconde à la première. Le néocorporatisme⁶⁹ propre aux petits pays comme la Suisse, qui coopéraient pour faire face

⁶⁹ Très fortes relations croisées dans les participations aux conseils d'administration, aux associations professionnelles ou patronales, intensité des relations entre banques et sociétés non financières, grande participation à la politique ou aux commissions extraparlimentaires, socialisation commune dans les hautes écoles et l'armée, etc.

à la dépendance internationale, s'est fortement démantelé. Reprenons quelques caractéristiques principales de cette transformation.

Les auteurs de l'étude susmentionnée analysent l'évolution de la composition sociale et le recrutement des élites des plus grandes entreprises suisses. Ils constatent en premier lieu la transnationalisation des élites aussi bien de nationalité suisse qu'étrangère. Autrement dit, il y a une mise en circulation généralisée des grandes élites économiques. Ensuite, le changement des modèles de carrière et des diplômes reconnus. En plus du capital cosmopolite dont doivent se prévaloir ces élites, MBA et Business School internationales sont devenus des passages obligés. En s'internationalisant, les patrons des grandes entreprises s'éloignent en même temps de l'implication dans l'appareil bureaucratique et politique suisse. Le réseau national interconnecté d'entreprises s'affaiblit et le noyautage des sphères d'influence nationales diminue au profit de l'intégration dans les instances supranationales. Comme le montrent ces auteurs, ce changement n'affecte pas seulement les fractions dominantes du champ économique suisse (financière, technologique), mais aussi le réseau des entreprises plus petites, moins capitalisées.

Ces quelques éléments rapidement énoncés permettent de comprendre que le sentiment de dépossession souvent vécu par les salariés trouve ses conditions de possibilité dans le renouvellement des élites et, donc, de leurs conceptions du management et des sources de légitimité des méthodes de gestion. Autrement dit, la légitimité des modes de management, du local, se déplace peu à peu vers l'international. En même temps que les réseaux serrés de coopération nationaux se distendent, les justifications des méthodes d'organisation utilisées n'ont plus à puiser dans le répertoire culturel national.

« Des mentalités différentes »

Deuxième phénomène d'importance isolé dans nos entretiens, la transformation des outils de gestion participe fortement au sentiment du changement des « mentalités » de travail. Comme l'affirment Ève Chiapello et Patrick Gilbert (2013: 35), contrairement à d'autres

«outils», les dispositifs de gestion agissent précisément sur les «opérations mentales» des salariés. Ils ne constituent donc pas seulement des objets matériels (les tableaux de bord, les descriptifs de fonction, les fichiers informatiques à remplir, etc.) mais ils façonnent les catégories de perception préalables à l'activité de travail. Un changement rapide des outils de gestion se heurte ainsi à des schèmes de perception incorporés, implicites et routiniers. Pour le dire autrement, en suivant Norbert Elias (2010), nous pourrions avancer que les transformations de l'organisation du travail et de la place de chacun dans la division du travail font bouger la configuration des relations dans lesquelles les salariés sont insérés. Les individus, en étant au centre des réseaux d'interdépendance qui se nouent au sein des organisations productives, voient leur «économie psychique» remise en question lorsque ce tissu de relations se recompose. Ils doivent ainsi faire un véritable travail d'évaluation identitaire et questionner leurs désirs, leurs affects et leur besoin de reconnaissance. Ces moments de changement organisationnel se reproduisent régulièrement au cours de l'histoire comme le montrait par exemple déjà Émile Durkheim⁷⁰.

Si l'on suit la thèse durkheimienne, les changements organisationnels rapides désorganisent les fonctions de la division du travail dans ce qu'elles avaient de solidaires. Ces transformations rapides de la production (de biens ou de services comme dans le cas de la vente) ont un effet sur la division du travail et remettent en question les règles de coopération à l'intérieur de chaque segment. La nouvelle division du travail ainsi produite se fait dans une situation anomique, sans règles de solidarité entre les fonctions et sans le sens général que nécessite l'engagement dans une activité partielle et spécialisée. Ce n'est donc pas la qualité de l'activité qui est la plus importante pour Durkheim, mais le sens qu'elle

⁷⁰ Dans *De la Division du travail social*, Émile Durkheim a cette phrase éloquentes : «À mesure que le marché s'étend, la grande industrie apparaît. Or, elle a pour effet de transformer les relations des patrons et des ouvriers. Une plus grande fatigue du système nerveux jointe à l'influence contagieuse des grandes agglomérations accroît les besoins de ces derniers. Le travail à la machine remplace celui de l'homme; le travail à la manufacture celui du petit atelier. L'ouvrier est enrégimenté, enlevé pour toute la journée à sa famille; il vit toujours plus séparé de celui qui l'emploie, etc. Ces conditions nouvelles de la vie industrielle réclament naturellement une organisation nouvelle; mais comme ces transformations se sont accomplies avec une extrême rapidité, les intérêts en conflit n'ont pas encore eu le temps de s'équilibrer» (Durkheim, 2013 [1893]: 362).

a par rapport aux autres. Et ce n'est pas la division du travail qui pose le problème du sens, mais sa dénaturation par des phénomènes externes qui créent des ruptures dans le « consensus spontané » qui se dégage du processus de division de plus en plus poussé du travail. L'anomie est ce moment de flottement et de tâtonnement qui n'offre plus de sens aux conduites et ne les inscrit plus dans une vision commune.

Par comparaison, on peut constater, dans les entretiens réalisés en 2002-2004, l'existence d'un même moment anémique au cours duquel le consensus qui régnait à chaque étage de la hiérarchie se lézarde. Les salariés voient alors poindre de nouvelles méthodes, de nouvelles personnes qui symbolisent le changement. Essayons donc de caractériser cette nouvelle configuration proposée par les organisations modernes du travail, telle qu'elle ressort des entretiens, et cela en comparant les énoncés du changement dans les discours.

Tableau comparatif des énoncés du changement

LES NOUVELLES ORGANISATIONS	LE « BON » TRAVAIL
<i>Des mentalités différentes</i>	
<i>Une philosophie de gestion d'entreprise anglo-saxonne</i>	<i>Gestion libérale et sociale</i>
<i>Des mécanismes d'économie de marché pure</i>	<i>Des fondements civiques (staatsgründe) pour la gestion</i>
Global scope, shareholder value	<i>Une « équipe familiale »</i>
<i>Le « tout-argent », l'arrivée de la cupidité (Habgier)</i>	<i>Le mérite doit reconnaître l'expérience, l'adaptation et l'engagement</i>
<i>Tout est devenu plus industriel</i>	<i>[...] s'identifier et puis avoir une motivation à défendre son entreprise</i>
<i>Cette manie d'américanisation</i>	
<i>Se plier à toutes les dernières modes : certifications, etc.</i>	
<i>« Certains » managers qui veulent se mêler de tout</i>	
<i>Ces chefs de 38-39 ans...</i>	

LES NOUVELLES ORGANISATIONS	LE « BON » TRAVAIL
<i>Derrière chaque manager, il y a un consultant...</i>	<i>Moi, j'aime faire mon chiffre d'affaires</i>
<i>Le fameux système SAP...</i>	<i>On avait une bonne ambiance entre nous...</i>
<i>L'expérience n'est plus prise en considération dans la masse...</i>	<i>[...] nous on est sur la surface de vente, avec nos clientes</i>
<i>[...] ça ne tourne qu'autour du temps, des économies, du stress qui prend sur la vie privée</i>	<i>L'équilibre entre travail et loisirs</i>
<i>[...] un monde où il faut tout apprendre le premier jour et être rentable le deuxième</i>	
<i>Tout d'un coup, y a plus rien qui jouait de ce qu'on faisait avant</i>	

Les salariés, quelle que soit leur position dans les organigrammes de leur entreprise, rendent compte de l'émergence d'un nouveau monde, de nouveaux modes de faire qui colonisent en quelque sorte leur activité professionnelle. Le vocabulaire utilisé tend à opposer une conception du travail indigène et connue à des références extérieures, étrangères, inconnues, qui sont ressenties comme étant imposées du dehors.

Les cadres interviewés utilisent le vocabulaire précis de ce changement organisationnel : « *shareholder value* », « *experiment* américain », « *global scope* », « organisation par projets ». En revanche, plus on descend dans la hiérarchie, plus les discours se focalisent sur l'expérience quotidienne du travail. Mais au-delà de ces différences, tous voient leur capacité productive remise en question, le doute s'insinuant alors sur leurs compétences et leur utilité professionnelle. La référence à ces nouvelles formes d'organisation passe par leur caractérisation précise : la rentabilité à court terme, l'intensification du travail avec pour corollaire la réduction du temps à disposition, le raccourcissement des cycles de production et de la valeur ajoutée, etc. L'apparition de cette réalité brute du marché au sein du travail est vécue de manière générale par les salariés comme

la négation de leur capacité à contribuer à la bonne marche de leur entreprise et à générer des profits pour cette dernière.

La particularité des descriptions narratives des travailleurs vient du fait qu'elles font de l'acte productif lui-même une dimension civique (une des personnes interviewées parlant même explicitement des fondements civiques de la gestion). Pour reprendre les termes de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot (1991), en parlant de leur attachement au travail, les individus exposent et justifient leur conception de la « grandeur industrielle » de leur travail. Autrement dit, leur activité n'existe pas seulement pour elle-même, mais en référence à un bien commun : celui de l'efficacité et de la productivité de leur travail qui est représenté et médiatisé par des collectifs imaginés (les travailleurs, la classe moyenne, les gens du métier, etc.), collectifs symbolisant ce qu'ils considèrent comme relevant de la qualité d'un travail.

Ce qui apparaît clairement, c'est que cette critique du changement est partagée par les salariés quelle que soit leur position dans l'entreprise. La division du travail et les différences hiérarchiques ne sont pas discriminantes dans ces discours. Les mêmes normes et valeurs dans la manière de concevoir le travail sont exprimées, si ce n'est dans le contenu (faisant référence à des tâches différentes), tout au moins dans la sémantique déclinée. Il y a donc bien une sorte de découplage entre les répertoires culturels défendus par les salariés, répertoires solidaires d'un mode d'organisation économique en voie de disparition, et les nouvelles propositions du management internationalisé.

Une nouvelle normativité ?

L'« esprit économique » auquel font référence les salariés de notre échantillon et qui coloniserait leur monde professionnel n'est pas à enfermer simplement dans ce que certains appellent une logique de marché. Si l'appel au marché est bien présent dans la rhétorique du changement, il faut aussi se demander qui la porte⁷¹ et là aussi quelles

⁷¹ Au sens des « porteurs sociaux » de Max Weber (sur cette notion, se référer au livre de Stefan Kalberg, 2010).

obligations et normes sociales elle véhicule. Nous postulons en effet qu'elle soutient une tout autre conception de la division du travail, de la place de chacun et de l'efficacité économique. C'est donc une autre économie morale, qui s'impose par le haut et entre en concurrence avec les récits d'économie morale des salariés. Elle défend une autre conception de la place des acteurs économiques et de leur importance, de leur « grandeur ».

Pour aborder cette question, arrêtons-nous un instant à nouveau sur un entretien réalisé avec un manager d'une grande entreprise d'informatique qui, au moment de l'interview, venait de « réussir » la fermeture d'une usine. George M., 55 ans, défend les cadres de travail « américanisés » où règne une « direction participative ». Il considère donc ses collaborateurs comme des « partenaires » :

« Il faut toujours considérer les gens comme des partenaires... avec leurs limites, parce que tout le monde n'a pas les mêmes compétences et les mêmes capacités... et les mêmes charges hein... je dis pas que c'est mieux d'être boss que d'être ouvrier, c'est pas du tout ça [...] Vous savez, le gars qui met les paquets dans un carton... c'est le dernier gars qui touche le produit avant le client, il a un rôle au moins aussi important que l'ingénieur qui s'assure que le produit est testé correctement... Alors c'est vrai que quelque part, attribuée au job et à la complexité du job, il y a une rémunération qui est différente. [...] Les gens ont probablement encore plus que dans le passé un besoin d'être reconnus pour ce qu'ils sont... pour ce qu'ils font, ok? »

Il défend cette conception horizontale, « aplatie » de la hiérarchie⁷², contre une approche traditionnelle, dépassée selon lui et se caractérisant par un « patron autocrate et caractériel qui, parce que je ne sais pas... il a mangé des épinards la veille, décide qu'il faut faire comme ça ». Il plaide pour un cadre de travail déterritorialisé « où les gens se sentent bien et donnent le meilleur d'eux-mêmes... C'est pas je pointe le matin je pointe le soir et j'en fais le moins possible et tout le monde sera content... non, personne n'est content à ce moment-là. »

⁷² Richard Sennett (2003) montre particulièrement bien cet aplatissement de la hiérarchie comme consubstantiel aux changements organisationnels qui ont eu lieu à partir des années 1980 aux États-Unis.

George M. défend également la « transparence » que toute entreprise doit à ses actionnaires.

« Bon comme beaucoup de boîtes américaines, c'est de plus en plus le cas, dans des boîtes qui sont cotées en bourse, fonctionnent au quarter, en fait donc en trimestres, parce que les règles sont telles que vous devez tous les trimestres faire un point sur votre business. Et ça, ça part a priori d'un bon sentiment, qui est de protéger les gestionnaires. Vous achetez des actions d'Ascom, ou de Swisscom, ou Novartis, a priori c'est quand même plus sympathique de savoir une fois par trimestre comment va l'affaire! Ok. Parce que... dans le passé, surtout en Europe, les boîtes elles faisaient un rapport une fois par an et puis c'était quand même assez opaque pendant l'année. Donc si vous voulez, un souci de transparence, ça c'est bien. Chaque trimestre vous dites "ben voilà, nous on a, voilà notre chiffre d'affaire pour le trimestre, voilà nos prises de commande, voilà le profit, voilà etc.". Ok. Et en fait les analystes financiers jugent la société à la façon dont elle respecte ses engagements. Parce qu'il est clair que vous dites on va, le chiffre d'affaires va exploser, ou au contraire va stagner, enfin peu importe, et pis que vous... ben vous dites ben ça va stagner et que vous avez 25 % d'augmentation de chiffre d'affaires, ça fait pas très sérieux! Hein. On peut se poser la question est-ce que l'équipe de direction sait ce qu'il se passe dans sa boîte, dans son marché? »

La gestion des affaires est ainsi tournée vers une partie des « partenaires » de l'entreprise, ceux qui investissent financièrement. Cette orientation de l'activité économique réduit les cycles de résultat et de production avec tout un ensemble de conséquences en cascades (réduction des délais, des stocks, pression au travail en fin de quarter⁷³, outils de pilotage financiers, etc.) qui apparaissent en filigrane dans les discours des salariés interviewés comme nous l'avons vu précédemment.

George M. se situe résolument du côté du management pour lequel le changement est une seconde nature. Quand on lui pose la question de ce qui a changé dans la gestion des entreprises, il répond par des phrases lapidaires qui montrent, contrairement aux

⁷³ En finance, les « quarters » sont des périodes de trois mois qui donnent lieu à un rapport sur les revenus d'une entreprise sur la base desquels sont fixés les dividendes.

salariés dont nous relatons les propos ci-avant, que cette question n'a pas de pertinence pour lui : « *Nous avons affaire à une évolution normale* », « *l'être humain et la gestion des êtres humains n'ont pas évolué* ». Son récit est celui de la continuité, de l'enchaînement naturel des choses. En tant que prescripteur des changements, ces derniers vont, de son point de vue, de soi. Ils ne marquent pas un avant et un maintenant. Ils constituent même un aspect essentiel de la vie humaine :

« *Et puis... je pense c'est important de... quand même de se renouveler un peu et on risque de ronronner un peu si on reste trop longtemps dans une boîte, même si on change de job.* »

Montrer qu'on change fait pleinement partie de ce nouveau vocabulaire du management qui se développe dans les années 1990, de la cité par projet qui valorise, pour les cadres, le changement, la création de réseaux souples et variés, la mobilité à la fois géographique, sociale et personnelle (abaissement des frontières entre sphères privée et professionnelle) : « *Faire quelque chose, se bouger, changer, se trouve valorisé par rapport à la stabilité souvent considérée comme synonyme d'inaction* » (Boltanski et Chiapello, 1999 : 237).

Au terme de ce point, nous pouvons postuler que pour imprimer le changement et développer de nouvelles manières de gérer les entreprises, les managers doivent également s'armer de justifications. Ils observent ce qui doit advenir et le recouvrent d'un ensemble de valeurs positives : la transparence, la rapidité de la réponse aux clients, le salarié-partenaire, etc. Ils défendent eux aussi un récit d'économie morale qui accompagne les transformations plus profondes du capitalisme. Ils s'engagent en même temps dans cet ensemble de justifications et dans les mesures concrètes qui leur correspondent. Tout comme les salariés par ailleurs, ils rendent compte d'un monde de croyances qu'il s'agit d'analyser en tant que tel. On peut dire que la particularité de ce récit est qu'il désamorce toute possibilité de confrontation au sein du monde du travail. Les salariés sont débordés, dans leur désir d'expression de ce qu'ils vivent, par ce que Marie-Anne Dujarier a appelé le « *management désincarné* » (Dujarier, 2015).

POUR CONCLURE : QUELLES FORMES D'EXPRESSIONS POSSIBLES ?

Au terme de cet article, nous pouvons formuler un certain nombre de conclusions sur l'opposition entre les deux économies morales qui s'affrontent. Premièrement, le rapport de force est bien entendu inégal. Mais, en plus, la résolution du conflit entre ces deux conceptions de l'efficacité économique n'est pas envisageable dans le monde économique lui-même, elle ne trouve pas à s'exprimer dans le monde du travail. La peur du chômage, l'individualisation des rapports employés-entreprises, la désyndicalisation constituent les conditions d'une asymétrie profonde entre les ressources des uns et des autres. Sous cet angle, nous retrouvons une forme de domination simple: le déséquilibre des ressources restreint la capacité d'agir d'une des deux parties. On peut clairement identifier un rapport d'inégalité objective, cette violence structurale du rapport de travail dont parle Pierre Bourdieu (1997). Toutefois, dans le cas qui nous concerne, cette asymétrie simple est augmentée d'effets de domination complexes ou gestionnaires comme les nomme Luc Boltanski (2009). Les techniques managériales sont en quelque sorte de l'idéologie «faite chose». Elles impriment dans les dispositifs d'organisation du travail l'idée que le changement est permanent ou que, si on ne fait rien, il va de toute façon surgir: *«Ceux qui gouvernent ainsi, en prenant appui sur les représentations qu'ils donnent d'un avenir non encore réalisé et pourtant fatal, sont bien pourtant des réalistes parce qu'ils ont le pouvoir de faire advenir ce qu'ils prédisent, non seulement du fait qu'ils le prédisent (dans la logique de la self fulfilling prophecy) mais aussi parce qu'ils disposent d'un haut niveau d'information [ils sont entourés d'experts] et de moyens élevés d'action sur la réalité»* (Boltanski, 2009 : 144).

Les nouvelles organisations du travail se sont imposées petit à petit, au travers de moyens de contrôle différents, d'outils et de techniques qui transforment peu à peu les opérations mentales nécessaires à la réalisation des activités de travail. Les justifications telles que celles prononcées par George M. au point précédent «naturalisent» ces changements en cours, les rendent évidents et inévitables, coupant ainsi toute velléité de contestation, de retour en arrière ou simplement de défense d'autres conceptions de l'efficacité économique. «Dire» dans ce contexte reviendrait à se manifester comme «dépassé», hors de la

dynamique du changement obligé. C'est pour ces raisons que la prise de parole collective, la mise en équivalence des expériences sont rendues très difficiles dans les situations de changement rapides comme celles que nous avons analysées.

D'autres auteurs ont montré qu'une partie de ces tensions vécues entre l'attachement que l'on a pour son travail et les nouveaux dispositifs d'organisation et de contrôle se « résolvait » à l'intérieur de soi dans toutes les formes de souffrance au travail (Dejours, 1998 ; Linhart, 2009). Les décalages expérimentés par les salariés entre les prescriptions nouvelles et le réel de leur travail ne se transforment plus en un dépassement et un apprentissage positif par la souffrance comme le précise Christophe Dejours (1998). Ils se vivent parfois plutôt comme un impossible dépassement sous le masque de la responsabilité individuelle. Dans ces situations, la dissonance entre loyauté envers l'entreprise et ses enjeux d'efficacité économique et le désarroi⁷⁴ personnel se transforme en contraction psychique entre soi et soi.

Toutefois, nous avons montré dans la même recherche que la tension qui résulte de l'impossible explicitation démocratique dans les murs des entreprises trouve aussi des solutions hors de ceux-ci, notamment dans le champ politique. L'opposition qui prévaut dans le monde économique se reporte en quelque sorte sur les enjeux sociaux généraux du pays. Les salariés développent une subjectivité politique adossée aux conditions de leur attachement au travail. Ils se repositionnent, au travers de ce qui apparaît et se débat dans l'espace public, en tant que porteurs de valeurs morales. Se nommant « travailleurs », « classe moyenne », « peuple », ils créent des frontières sociales et morales (Lamont et Mitra, 2002) face à ceux qui remettent en question leur propre vision du monde.

En fin de compte, nous sommes face à une situation de domination dans laquelle l'expression de soi, interdite dans un champ, s'exporte vers d'autres sphères de la vie. Il y a donc une réelle circulation des émotions individuelles telles que le ressentiment, le sentiment d'injustice, la révolte, etc. Mais en même temps, cette conversion de l'expérience vers le champ politique s'effectue par une sorte de

⁷⁴ Selon l'expression de David Mélo (2010) dans sa recherche sur les salariés des grandes entreprises en France.

dénégation du vécu au travail. Tout se passe comme si l'émancipation potentielle des salariés advenait par le filtre d'un langage, de récits à disposition qui font fi des ressorts de cette capacité d'action. Le langage de la comparaison culturelle s'impose et se surimpose aux autres formes d'expression publiques possibles. On peut ainsi se demander si nous ne sommes pas aux portes, pour reprendre le terme d'Antonio Gramsci, d'une nouvelle hégémonie⁷⁵, au sens de la prévalence d'un langage commun qui fait consensus à un moment donné dans une société et sature l'espace public de sens. Si hégémonie il y a et qu'elle fonctionne en pleine indépendance des phénomènes de fond qui travaillent le monde économique, il faudrait encore analyser les alliances et les raisons de ces alliances permettant sa diffusion et la permanence de son expression.

BIBLIOGRAPHIE

- BIDET Alexandra (2011), *L'engagement dans le travail: qu'est-ce que le vrai boulot?*, Paris: Presses universitaires de France.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris: Gallimard.
- BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent (1991), *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris: Gallimard.
- BOURDIEU Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris: Seuil.
- BÜHLMANN Felix, DAVID Thomas et MACH André (2012), «The Swiss business elite (1980-2000): how the changing composition of the

⁷⁵ Les *cultural studies* se sont emparées de ce concept dont une des définitions est la suivante: «Le terme hégémonie désigne une situation dans laquelle une alliance provisoire entre certains secteurs sociaux est à même d'exercer une autorité sociale totale sur des groupes subalternes, et ce non pas tant en ayant recours à la coercition ou à l'imposition directe des idées dominantes qu'en engendrant et en façonnant une forme de consensus telle que le pouvoir des classes dominantes apparaisse tout à la fois comme légitime et naturel. Une telle hégémonie ne peut se maintenir que tant que les classes dominantes réussissent à reformuler toutes les définitions rivales au sein de leur propre espace de sens» (Hebdige, 2008 [1979]: 19).

- elite explains the decline of the Swiss company network», *Economy and Society*, 41(2), 199-226.
- CHIAPELLO Ève et GILBERT Patrick (2013), *Sociologie des outils de gestion. Introduction à l'analyse sociale de l'instrumentation de gestion*, Paris: La Découverte.
- DEJOURS C. (1998), *Souffrance en France: la banalisation de l'injustice sociale*, Paris: Éd. du Seuil.
- DEMAZIÈRE Didier et DUBAR Claude (1997), *Analyser les entretiens biographiques: l'exemple des récits d'insertion*, Paris: Nathan.
- DUJARIER Marie-Anne (2015), *Le management désincarné. Enquête sur les nouveaux cadres du travail*, Paris: La Découverte.
- DURKHEIM Émile (2013), *De la division du travail social*, Paris: PUF.
- ELIAS Norbert (2010), *Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, Paris: La Découverte.
- FASSIN Didier (2009), «Les économies morales revisitées», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 64^e année(6), 1237-1266.
- FERRERAS Isabelle (2007), *Critique politique du travail: travailler à l'heure de la société des services*, Paris: Presses de Sciences po.
- HEBDIGE Dick (2008 [1979]), *Sous-culture. Le sens du style*, Paris: La Découverte (Zones).
- KALBERG Stephen (2010), *Les valeurs, les idées et les intérêts. Introduction à la sociologie de Max Weber*, Paris: La Découverte.
- LAMONT Michèle et MITRA Marie-Paule (2002), *La dignité des travailleurs: exclusion, race, classe et immigration en France et aux États-Unis*, Paris: Presses de Sciences Po.
- LINHART Danièle (2009), *Travailler sans les autres?*, Paris: Éd. du Seuil.
- MÉLO David (2010), *Les CDI dans la tourmente: entre loyauté et désarroi*, Paris: Sciences Po les Presses.
- PLOMB Fabrice et POGLIA MILETI Francesca (2015), *Les salariés dans la tourmente. Restructurations et montée du populisme de droite*, Paris: L'Harmattan.

- ROITMAN Janet (hiver 2000), «Économie morale, subjectivité et politique», *Critique internationale* (N° 6).
- SCOTT John C. (2009), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris: Éd. Amsterdam.
- SENNETT Richard (2003), *Respect in a World of Inequality*, New York: W.W. Norton & Company.
- THOMPSON Edward P. (1988 [1963]), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris: Gallimard/Seuil (Hautes études).

Au nom de toutes et tous : les groupes de référence des organisations politiques de la gauche radicale suisse dans les années 1990-2000⁷⁶

Anne-Vaïa Fouradoulas

Résumé: Les organisations politiques de la gauche radicale constituent, au sein du monde social, un espace particulier de sens et de pratique. En tant qu'acteurs collectifs contestataires, elles se réclament aussi de certaines catégories sociales, professionnelles ou politiques. Cette contribution se propose d'investiguer, à partir du cas suisse, la logique de mobilisation et de représentation de ces organisations en s'intéressant aux groupes de référence qu'elles plébiscitent. Il s'agit d'étudier la façon dont les formations radicales de gauche en appellent à une base sociale singulière (salarier, exclus sociaux, groupes discriminés, etc.), au nom de laquelle elles agissent et à partir de laquelle elles se définissent. Cela doit également permettre d'éclairer leur rapport à la notion de classe sociale. Pour ce faire, cet article s'appuie sur deux approches – plus complémentaires qu'antinomiques –, la théorie sociétale et la théorie constructiviste; il examine sept cas d'étude issus de la gauche radicale suisse contemporaine en considérant leurs priorités programmatiques et leurs choix terminologiques.

⁷⁶ Cette étude est en partie extraite d'une thèse, *L'espace politique radical de gauche en Suisse dans les années 1990-2000. Recomposition, délimitation et interrelations*, défendue par l'auteure et acceptée à l'Université de Fribourg en 2014.

INTRODUCTION

Un processus permanent de va-et-vient rattache les organisations politiques à la société. En effet, ces dernières ne sont pas coupées du monde qu'elles prétendent incarner et les liens qu'elles tissent avec leur environnement sont dès lors multiples. Ce constat invite à s'intéresser aux groupes de référence des partis, à savoir « *la base qu'ils se choisissent eux-mêmes de façon privilégiée, [...] dont ils font la source essentielle de leur légitimité* ». (Charlot, 1971 : 196). Tout système d'action possède un ou des groupes de référence désignés d'après des caractéristiques sociales, professionnelles ou religieuses, dont il entend promouvoir les intérêts (Lagroye, 2002).

Les organisations politiques de la gauche radicale constituent, au sein du monde social, un univers de pratique et de sens que nous nommons *l'espace politique radical de gauche*⁷⁷. Elles partagent au minimum une même origine socialiste, une position critique face au capitalisme, ainsi qu'une volonté de transformation corrélée à un projet de société alternatif. Ces organisations sont localisées à la gauche de l'Internationale socialiste et des partis socio-démocrates (Anderson et Camiller, 1994). En Suisse, elles agissent en tant qu'expression politique d'un mécontentement social au cœur d'une démocratie dite « consociationnelle », reconnue pour sa gestion pluraliste et pacifiée des divisions socioculturelles (Lijphart, 1999). Suivant une logique de conflit social, elles s'inscrivent en porte-à-faux avec un régime marqué par la stabilité, la modération et l'absence d'une tradition de luttes sociales. Elles souffrent d'ailleurs d'une faiblesse endémique, dont témoignent leurs effectifs réduits, leurs finances restreintes ou leur force électorale limitée – pour celles qui se prêtent au jeu. En tant qu'acteurs collectifs contestataires, ces organisations se réclament aussi de certaines catégories sociopolitiques.

Cette contribution se propose d'investiguer, à partir du cas suisse, la logique de représentation et de mobilisation de ces organisations : celle des individus « *qui se mobilisent, accédant ainsi au rôle d'acteur social ou partisan ou, plus modestement, des hommes et des femmes qui constituent la masse de manœuvre que le parti s'est assignée, le vaste contingent des*

⁷⁷ Ce concept s'inspire largement du « *champ politique radical* » élaboré par Gottraux (1997) et de « *l'espace des mouvements sociaux* » développé par Mathieu (2012).

appelés qui ne répondent pas toujours...» (Seiler, 2003: 24). Nous traitons ici cette logique sous l'angle des groupes de référence que les formations politiques de la gauche radicale plébiscitent, au nom desquels elles agissent et à partir desquels elles se définissent. Nous n'avons toutefois pas la prétention d'évaluer leur représentativité effective auprès de ces groupes sociaux. Il s'agit donc principalement de cerner les groupes de référence mobilisés par ces organisations: comment *rêvent-elles* leur base sociale? En conclusion, cela doit également permettre d'éclairer leur rapport à la notion de classe sociale. Deux considérations peuvent amener à statuer sur l'inclination classiste d'une organisation politique: d'une part, une interprétation de la réalité en termes de conflits de classes, et, d'autre part, le fait de se référer explicitement à une classe sociale avec la volonté de représenter ses intérêts particuliers.

Après une brève présentation des cas d'étude et du cadre théorique, nous entrons dans l'analyse des groupes de référence. Dans un premier temps, nous examinons la force d'attrait du salariat, en tant que groupe de référence traditionnel. Dans un second temps, nous nous penchons sur l'ouverture de la gauche radicale à des catégories référentielles élargies, à savoir les précarisés et les groupes discriminés. Enfin, nous évaluons l'*ambition majoritaire* de la gauche radicale qui en appelle à la société tout entière.

PRÉSENTATION DES CAS D'ÉTUDE ET EXCURSUS THÉORIQUE

Afin de répondre aux objectifs fixés, ce chapitre examine sept cas d'étude⁷⁸ issus de la gauche radicale suisse en activité durant les décennies 1990 et 2000, et bénéficiant d'un rayonnement pluri-cantonal.

Créé en 1944, le Parti suisse du travail (PST) redonne corps au projet communiste suite à la disparition du Parti communiste suisse

⁷⁸ Les organisations politiques – désignées ici par leur intitulé national – sont, par nécessité empirique, traitées comme des acteurs collectifs unitaires d'un point de vue organisationnel et idéologique. Toutefois, nous demeurons consciente que cette unité et cette cohérence ont leurs limites.

(PCS), interdit en 1940. Un long processus de redéfinition, toujours en cours, l'éloigne du stalinisme pour le rapprocher d'un communisme rénovateur. En 1991, à l'image de ses congénères européens, il procède à certains réaménagements en assouplissant l'organisation interne et en pondérant les références idéologiques. Il dit s'investir pour un changement en direction d'une société communiste qui passe par la voie des réformes.

L'Organisation socialiste libertaire (OSL) est officiellement constituée en 1986 avec la volonté de participer aux combats sociaux anticapitalistes et anti-autoritaires sous une forme organisée. Avec son pendant bernois anarcho-syndicaliste, la Freie ArbeiterInnen Union (FAU), elle se réclame d'un socialisme libertaire et s'en remet à l'autogestion pour développer son projet d'une société socialiste, libertaire et autogérée.

L'Alternative Liste (AL) apparaît à Zurich, en 1990, sous la forme d'un regroupement informel d'ex-membres des Progressive Organisationen der Schweiz (POCH), de personnes gravitant au sein du milieu culturel alternatif et d'anciens trotskistes. Elle participe à diverses échéances électorales et utilise les instruments de la démocratie directe, dans le but de revenir à des pratiques socialistes plus combatives et d'apporter des corrections au capitalisme.

Le Revolutionärer Aufbau Schweiz (Reconstruction révolutionnaire suisse, RAS) apparaît en Suisse alémanique en 1992. Revendiquant clairement le statut d'organisation révolutionnaire, il est animé par la perspective d'un renversement du système socio-économique actuel et de l'implantation du communisme. Il arbore un profil teinté de maoïsme, au vu de ses références idéologiques et du soutien apporté à certains mouvements contemporains.

Solidarität voit le jour en 1992, en Suisse romande et dans le canton de Bâle, avec pour ambition de présenter des alternatives à la politique néolibérale. Il existe, que ce soit au niveau de ses membres, des références idéologiques ou des préoccupations politiques, une continuité partielle avec le Parti socialiste ouvrier – successeur de la Ligue marxiste révolutionnaire – dissous en 1989. Le groupe se considère comme anticapitaliste, pluraliste, socialiste,

féministe, écologiste et internationaliste, et se montre critique envers l'expérience socialiste à l'Est. Il poursuit un objectif de transformation radicale à travers une activité institutionnelle – dont électorale – et militante.

Relevant de cette même tendance politique, le Mouvement pour le socialisme (MPS) est fondé en 2002 à la suite d'une scission d'avec SolidaritéS. Il entend promouvoir une alternative socialiste démocratique au système capitaliste par une pensée et une praxis extra-parlementaire collectives, qu'il veut résolument distinctes de la conception social-démocrate comme de l'expérience des dictatures bureaucratiques.

Également issue d'une rupture en 2006, cette fois-ci au sein du MPS, la Gauche anticapitaliste (GA) veut agir en phase avec les échéances politiques suisses et redonner corps à une pratique militante et de mobilisation. Elle cherche à développer une gauche fondée sur la logique de la satisfaction des besoins sociaux en se fondant, pour l'essentiel, sur une stratégie extra-parlementaire.

Cette contribution privilégie une démarche qualitative et inductive. Elle s'appuie sur une série d'entretiens semi-directifs et un corpus de documents écrits – textes de référence politiques et presse militante⁷⁹ – issus des organisations sélectionnées. Leurs priorités programmatiques et leurs choix terminologiques sont donc examinés à partir d'un contexte d'énonciation spécifique, celui de l'élaboration d'une définition identitaire et d'un projet politique.

Sur le plan théorique, ce chapitre s'appuie sur deux traditions analytiques, plus complémentaires qu'antinomiques, qui divisent pourtant la sociologie des organisations politiques en fonction de leur rapport au social (Sawicki, 1997). D'origine marxiste, le premier courant, ou approche sociétale, postule une corrélation entre les classes sociales et les partis qui en seraient l'expression politique plus ou moins adéquate. Les partis traduiraient donc sur

⁷⁹ Un titre par organisation a été sélectionné: *Gaucheبدو* (PST), *Rébellion* (OSL), *AL-Info* (AL), *Aufbau* (RAS), *SolidaritéS* (SolidaritéS), *La Brèche* (MPS), *Lignes rouges* puis *L'Anticapitaliste* (GA).

un plan politique, de manière organisée, les intérêts contradictoires des différents groupes sociaux. Seiler (2000) a identifié des familles de partis spécifiques sur la base des deux versants de chacun des quatre clivages sociaux mis à jour par Lipset et Rokkan (1967). A priori, les formations que nous étudions s'apparentent à la famille des «partis de gauche de défense des travailleurs», ancrée sur le versant «locataires, ouvriers et travailleurs» du clivage possédants/travailleurs. Le second courant, dit constructiviste et d'inspiration wébérienne, fait de l'organisation et des luttes de pouvoir des éléments essentiels dans la genèse des partis politiques. Par son effort de *construction* de l'organisation représentative du clivage, l'*agent* produit en même temps ces groupes qui, sans lui, «*n'existeraient qu'à l'état latent, amorphe [...]*» (Offerlé, 2002: 31). Son travail de représentation, de légitimation et d'identification façonnerait ou structurerait, a posteriori, les clivages et groupes correspondant aux partis.

L'interprétation de Lagroye (2002) paraît à même de réconcilier les deux conceptions présentées ci-dessus: les groupes potentiels ou mobilisables prennent corps au travers de relations d'affinité créées par des communautés de modes de vie, de métier, de croyances, de pratiques ou d'éducation; et ce sont les organisations politiques qui vont objectiver ces relations, en faire une unité de cohésion sociale par un travail de réactivation des clivages et de modelage. Au-delà du débat entre écoles, nous considérons donc le groupe de référence à la fois comme une réalité sociale qui préexiste à sa représentation politique et comme un construit social issu du travail d'organisation et de mobilisation effectué par lesdits représentants.

LE SALARIAT, GROUPE DE RÉFÉRENCE TRADITIONNEL

Le salariat peut être conçu comme l'ensemble des personnes qui subviennent à leurs besoins grâce au revenu de leur travail. Il forme un groupe social, hétérogène dans la réalité, mais unifié ici pour les besoins de l'enquête. Longtemps composante essentielle du salariat, le mouvement ouvrier et ses organisations représentatives

apparaissent à la fin du XIX^e siècle, dans le cadre du développement de la grande industrie. Les formations socialistes se veulent alors l'incarnation politique et organisée de la classe ouvrière. Ouvriers et paysans sont encore majoritairement au cœur de leurs desseins politiques dans les années 1970.

Une analyse lexicale montre que le vocable « ouvrier » est tombé en désuétude dans la plupart des organisations de la gauche radicale contemporaine. Il est encore plus rare de rencontrer une terminologie classiste : seuls le PST et le RAS évoquent la classe ouvrière, le premier de façon parcimonieuse, le second avec intensité, parmi d'autres formules séculaires de la gauche socialiste – prolétariat, bourgeoisie. Le MPS mobilise quant à lui le concept plus vaste de « mouvement ouvrier », qui renvoie autant aux travailleurs, *manuels* comme *intellectuels*, qu'à leurs soutiens organisés.

Deux motifs éclairent l'abandon progressif de la terminologie ouvrière dans l'espace politique radical de gauche : d'un côté, l'altération de la structure de l'emploi depuis une trentaine d'années dans les États occidentaux qui se manifeste, notamment, par un net reflux du prolétariat industriel traditionnel (Oesch, 2006), et, de l'autre côté, la volonté de ne pas se borner à la représentation d'un seul pan de la population active. Il ne s'agit donc pas là d'un simple renoncement lexical, mais bien du délitement des bonnes relations – électorales comme sociales – entre les ouvriers et les organisations d'obédience communiste. De même, le vote ouvrier en faveur du Parti socialiste suisse (PS) diminue entre les années 1970 et 2000, sans pour autant annoncer la disparition du clivage de classe (Rennwald, 2015).

Dès les années 1960, l'ensemble des partis communistes officiels souffrent d'une *désouvriérisation*, qui les dessaisit d'une singularité sur laquelle s'est bâtie leur identité. Cette perte du groupe de soutien est concomitante d'une banalisation des organisations d'essence communiste (Bué et Ethuin, 2005). La disparition d'un certain pouvoir de mobilisation et d'orientation du mouvement ouvrier est mal vécue par ces partis, en perte de vitesse dans l'ensemble de l'Europe. Elle laisse d'ailleurs des membres du PST perplexes, comme l'atteste la réflexion de Pascale sur la base sociale du parti :

« Une des choses qui me frappent dans ce parti, c'est la façon dont en fait il s'est distancé de sa base historique, la base ouvrière. Et ça, c'est quelque chose qui est souvent un point d'interrogation pour moi, de savoir finalement à quoi est-ce qu'il sert, ce parti, dans le monde tel qu'il est devenu aujourd'hui. Et puis, vu les gens qui y militent aujourd'hui [...] je trouve que ça pose de vraies questions par rapport à qui est-ce qu'on défend finalement, parce que la classe ouvrière en tant que classe ouvrière, elle n'existe plus vraiment. Il y aurait, je pense, une classe populaire qui est unie par des conditions de vie similaires, mais qui n'a plus rien à voir avec la classe ouvrière qu'a pu décrire Marx. Et, donc, ça pose de vraies questions d'engagement, en disant "mais finalement, qui est-ce qu'on est, et puis, pour qui, pour quoi est-ce qu'on s'engage et avec quels outils?" »⁸⁰

Dans le cas du PST, cela implique que, non seulement il n'est plus composé majoritairement de cols bleus, mais encore qu'il n'ambitionne plus d'être strictement le porte-parole du mouvement ouvrier et de ses préoccupations. Cette désorientation du PST vis-à-vis de son ancien sujet favori participe de ses louvoiements identitaires et de sa tentative de se redessiner une base sociale depuis la fin du xx^e siècle.

Le substantif « prolétariat », à consonance politique très marquée, tend également à disparaître des textes des organisations étudiées. Cependant, le RAS, l'OSL, ainsi qu'une partie du PST se réfèrent encore expressément au prolétariat, défini comme l'ensemble des personnes contraintes de vendre leur force de travail pour vivre et ne disposant d'aucune emprise sur le processus de production. Le RAS, aux aspirations avant-gardistes et désireux de renouer avec la pureté de classe, érige même le prolétariat en groupe de référence central. Les instances dirigeantes nationales du PST réhabilitent le référent prolétarien dans le projet de programme politique de 2009, « Redonnons un rôle au PST-POP dans la société suisse: Qui sommes-nous et que voulons-nous? ». Ce geste, parmi d'autres indices, traduit la volonté de *re-marxiser* le parti:

« Le parti d'inspiration communiste est le parti qui organise les prolétaires pour faire face à la lutte de classes. Or, malgré que ces termes puissent être vus comme dépassés, leur portée analytique est encore tout à

⁸⁰ Entretien avec Pascale, membre du PST, 23.09.2008.

fait actuelle. Ainsi les personnes auxquelles le Parti devrait s'adresser sont les prolétaires, mais qui sont les prolétaires? [...] Les prolétaires sont tous les femmes et les hommes dont le seul moyen de survie est leur propre force de travail. Les prolétaires ne possèdent ni propriété foncière ni moyens de production. [...] Il est évident que l'idée de prolétaire ne doit pas être assimilée à l'ouvrier de type "fordiste" des grands établissements industriels. Aujourd'hui, mais peut-être déjà depuis quelques années, les formes de conditions prolétariennes sont certainement multiples.»⁸¹

Pour le PST, réactualiser les préceptes premiers du parti et rétablir la liaison avec les prolétaires, c'est refuser de brader son essence originelle.

Cela dit, le discours et les actions des organisations étudiées s'orientent majoritairement vers le salariat, tous secteurs confondus. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'ambition du MPS de développer « *une pensée et une praxis collectives et critiques qui participent à l'élaboration de la construction d'alternatives au régime capitaliste et qui, pour cela, s'appuient sur l'intelligence – pratique et intellectuelle – des salarié-e-s* »⁸². Les expressions « travailleurs » et « salariés » sont alors mobilisées pour parler du sujet principal de la lutte des classes. En désignant l'ensemble des personnes actives, le dénominateur « travailleurs » englobe le salariat dans son ensemble, marqué par la croissance du secteur tertiaire sur le marché du travail. Les activités politiques de cette gauche radicale sont souvent centrées sur les problématiques liées aux conditions de travail – horaires et charge de travail, questions salariales, déstabilisation sectorielle, licenciements. La composition sociale même de la gauche radicale reflète principalement le monde laborieux, alors que les catégories non salariées – étudiants, retraités, femmes/hommes au foyer, etc. – se font plus discrètes⁸³. Enfin, les organisations politiques de la gauche radicale dénoncent avec virulence le PS, qui aurait dévié de ses orientations initiales vers le centre politique au point de désert

⁸¹ PST, « Redonnons un rôle au PST-POP dans la société suisse : Qui sommes-nous et que voulons-nous? », résolution du Comité directeur du PST/POP pour la Conférence nationale du 28 novembre 2009, disponible sous www.pst.ch/v3/IMG/pdf/2_F_Manifesto_Rosso.pdf. [consulté le 17.11.2009].

⁸² MPS, brochure imprimée « Pourquoi un *Mouvement pour le socialisme?* », 2002.

⁸³ Données tirées de nos enquêtes par questionnaire menées au Congrès de La Gauche et au Congrès du PST, à Zurich, en 2011.

l'espace à gauche qu'il représentait traditionnellement (Fouradoulas, 2013). Elles cherchent alors à occuper le terrain en montrant que leur concurrent politique ne défend plus les intérêts du salariat. La volonté d'authentifier le couple gauche radicale – salariat dans l'espace public est clairement visible.

L'OUVERTURE À DES CATÉGORIES RÉFÉRENTIELLES ÉLARGIES

L'ambition de la gauche radicale contemporaine d'élargir ses bases sociales et son public s'inscrit dans l'actualité des partis politiques qui, dans leur ensemble, en appellent à un groupe de votants toujours plus large, plutôt que de se concentrer sur la représentation de certaines catégories sociales (Bolin, 2010). Les changements intervenant dans la base sociale tiennent, en effet, au moins autant aux logiques de mobilisation adoptées par les organisations politiques qu'à l'évolution du contexte socio-économique et à la transformation des groupes sociaux (Rennwald, 2015).

Les précarisés

Au cœur du mouvement protestataire, la problématique de la fracture sociale prend de l'ampleur (Sommier, 2001). Le combat contre l'exclusion et ses nouvelles formes s'ajoutent à la question ouvrière et aux antagonismes de classe. La focale se recentre sur la catégorie des précarisés, dont l'unicité réside dans leur statut de groupes les moins dotés en ressources matérielles (Dreyfuss, Groppo et Ingerflom, 2000): les « exclus », les « laissés-pour-compte », les « sans voix », les « plus faibles », les « pauvres », les « petites gens », les « opprimés » et les « perdants de la globalisation capitaliste ». Les termes usités par l'AL Winterthur pour désigner les groupes desquels elle se sent solidaire le démontrent: « *Sie [die Alternative Liste] steht auf der Seite der Ausgegrenzten, Benachteiligten und Stimmlosen.* »⁸⁴

⁸⁴ « Was ist die Alternative Liste? », disponible sous http://al-winti.ch/content/index.php?option=com_content&task=view&id=25&Itemid=32 [consulté le 21.08.2007].

Les groupes sociaux victimes du monde du travail, tels que les chômeurs en fin de droits ou les retraités, bénéficient d'une attention particulière. Dans le premier cas, on développe des activités de solidarité, qui vont de la participation aux campagnes politiques contre les révisions affaiblissant l'assurance chômage à l'engagement bénévole au sein d'associations de chômeurs. Dans le second cas, on cherche à freiner les atteintes à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), notamment en soutenant des référendums, et à encourager le renforcement du 1^{er} pilier. La nouvelle catégorie de salariés socialement et économiquement fragilisés, les « *working poors* », est mise en avant. Elle est érigée en symbole de la précarité qui gagne les pays occidentaux industrialisés, conséquence des pratiques capitalistes. Cette catégorie permet de faire la jonction entre le groupe de référence traditionnel de la gauche radicale, le salariat, et celui plus récent des exclus sociaux.

La gauche radicale s'attache encore à promouvoir les intérêts d'autres groupes sociaux frappés de précarité, par exemple les locataires vulnérables sur le marché immobilier; les revendications portent alors sur des logements en suffisance et à bas prix, l'occupation de logements vides pour lutter contre la pénurie ou encore une politique d'aménagement respectueuse de la qualité de vie. Elle se tourne aussi vers le domaine de la santé, qui compte bon nombre de groupes victimes d'exclusion – handicapés, malades psychiques ou toxicodépendants –, dont la défense passe avant tout par une mobilisation au niveau des assurances sociales: contre une assurance maladie à deux vitesses, pour une assurance invalidité étendue et pour un service public de qualité.

Les groupes discriminés

La gauche radicale des années 1990 et 2000 se réclame avec insistance de groupes de référence basés sur de nouvelles divisions, par exemple relatives au genre (Kitschelt, 1994). Cet engouement répond à la progression de thématiques dites post-matérialistes liées aux mœurs, à la culture ou à l'identité, développées par les nouveaux mouvements sociaux (Inglehart, 1977). Explorés par les formations des années 1960-1970, des axes revendicatifs en termes de genre, d'écologie, de droits démocratiques et civiques, entre autres, étoffent le programme social de la gauche

radicale. Trois forces collectives, jugées spécialement discriminées dans l'arène publique, sont retenues par toutes les organisations étudiées : les femmes, les immigrés et les jeunes. Déjà présentes dans les discours et les actions de la gauche radicale des décennies précédentes, elles gagnent en visibilité et en consistance durant la période traitée.

Premièrement, les questions de genre, et conséquemment le groupe des femmes, s'imposent avec force dans les programmes de la gauche radicale. Tous nos cas d'étude se prévalent de pratiques égalitaires à l'interne. Ils veillent à une rédaction épiciène dans leurs publications. Des mesures sont adoptées pour assurer une parité hommes-femmes dans les différents organes décisionnels et sur les listes électorales – pour les organisations candidates. Néanmoins, la proportion de femmes reste inférieure à celle des hommes dans ces formations – donnée qui se vérifie du reste pour tous les partis politiques suisses. Les organisations s'accordent à dire que l'émancipation humaine passe aussi par la libération de la femme dans l'ensemble des secteurs de vie. Chaque versant de l'égalité, dont politique, domestique, culturel et sexuel, les préoccupe : « *Droit à l'avortement, à la contraception, pouvoir des femmes sur leur propre corps, lutte contre la violence conjugale, contre l'inceste, le viol, la pornographie, le harcèlement sexuel, ainsi que la valorisation du travail domestique et la lutte pour la répartition du travail (et du pouvoir de décision!) au sein de la famille [...].* »⁸⁵ Cependant, la reconnaissance d'une égalité hommes-femmes dans le domaine socio-économique prédomine avec des revendications, telles que l'abolition de la division sexuée du travail, une égalité salariale et une *vraie* assurance maternité.

Deuxièmement, la défense des droits des étrangers est au nombre des thématiques prioritaires dans l'espace politique radical de gauche. Les appels en direction des travailleurs immigrés se sont multipliés et généralisés jusqu'à interpeller tous les migrants, indépendamment de leur statut – bénéficiaires de permis de travail, requérants d'asile, frontaliers, sans-papiers –, salariés ou non. Cette population, fortement exposée aux aléas des politiques migratoire et économique, nourrit les ambitions égalitaires de la gauche

⁸⁵ SolidaritéS, « Plate-forme », 1997, disponible sous www.solidarites.ch/platef/platef.html et « D'où venons-nous? », disponible sous www.solidarites.ch/cas/article.php3?id_article=18 [consultés le 29.08.2006].

radicale. Cette dernière dénonce les mesures répressives et l'attitude d'ostracisme à l'égard des étrangers comme l'exploitation économique de leur force de travail. Elle s'emploie alors à combattre par voie référendaire, notamment en 2006, les durcissements de la loi sur l'asile (LAsi) et de la loi sur les étrangers (LEtr) et à s'opposer aux initiatives populaires xénophobes. Elle impulse aussi des actions indépendamment de l'agenda politique, comme l'illustre l'important mouvement de soutien aux sans-papiers, en faveur de leur régularisation, en 2001. Les initiatives populaires se jouent essentiellement sur le terrain cantonal ou communal et concernent, la plupart du temps, soit la naturalisation facilitée, soit la reconnaissance de droits politiques aux étrangers.

Enfin, les jeunes forment également un groupe identitaire sollicité par la gauche radicale, pour laquelle ils personnifient les forces vives de la société et incarnent les travailleurs de demain. Les organisations s'engagent alors principalement dans le domaine de la formation avec des exigences portant sur l'abaissement des frais d'écolage et d'inscription, la diminution des effectifs par classe, l'augmentation des places d'apprentissage et des bourses d'étude.

Deux catégories supplémentaires, à savoir la population homosexuelle et les prisonniers politiques, sont encore plébiscitées respectivement par l'AL et le RAS.

Ces catégories discriminées sont interprétées à la fois sous un angle politique, social et économique. Cependant, les notions de besoins demeurent primordiales dans le traitement des problématiques d'identité et de reconnaissance. Une volonté d'amarrer les problèmes identitaires et culturels aux questions de classe est patente, même s'ils ne sont plus nommément désignés en termes de classe. En ce sens, SolidaritéS propose une « Nouvelle Citoyenneté » : « [...] *qui ne sépare plus les droits politiques des droits sociaux et économiques. Cette Nouvelle Citoyenneté est incompatible avec la croissance des inégalités, du chômage, de la pauvreté, de l'exclusion sociale; avec des rapports inégaux entre hommes et femmes; avec la non-reconnaissance des droits politiques aux immigré-e-s travaillant dans ce pays...* »⁸⁶

⁸⁶ SolidaritéS Genève, « Qui sommes-nous? », www.solidarites.ch/home_ge.php3 [consulté le 8.02.2011].

L'AMBITION MAJORITAIRE

Un groupe de référence plus vaste encore renferme les catégories mentionnées jusqu'ici : en certaines occasions, les organisations politiques de la gauche radicale s'adressent à l'ensemble de la population. En effet, ces dernières mobilisent en alternance des groupes de référence ciblés et d'autres aux contours imprécis, qu'elles nomment évasivement la « population », « toutes et tous », « femmes et hommes » ou « citoyens ». Des termes comme « masse » et « peuple », dotés d'une certaine coloration idéologique, se font de plus en plus rares. La gauche radicale renonce à se limiter à des segments particuliers de la population pour tenter d'agir au nom de toute la société. Ce référent supérieur doit asseoir un projet global, qui dépasse les luttes sectorielles et régionales. À la question « Faut-il [pour autant] renoncer à des batailles partielles, locales, voire nationales ? », SolidaritéS répond « *Non, bien sûr, mais à condition de viser toujours au-delà : essentiellement à l'élévation du niveau de conscience et d'organisation du plus grand nombre en fonction de notre objectif d'émancipation humaine [...]* »⁸⁷.

Les termes employés ont vocation à défendre indistinctement le genre humain, sans considération de la nationalité, du sexe, de la condition sociale ou même des valeurs politiques. Cette terminologie leur permet, notamment, de montrer que les militants se trouvent en syntonie avec la population : militants et non-militants formeraient un continuum indissociable.

Les formations de la gauche radicale se prévalent aussi d'une activité au sein et en faveur du camp majoritaire. Elles se réclament d'une « majorité », socialement malmenée, économiquement dépendante et culturellement dominée. L'ensemble des organisations concernées partage cette vision de deux blocs antinomiques, l'un dominant bien que minoritaire, et l'autre majoritaire mais dominé. La logique du *plus grand nombre* est également à l'œuvre dans l'usage d'adjectifs superlatifs : la majorité est décrite comme « grande », « immense »,

⁸⁷ « Un mouvement anticapitaliste, féministe et écologiste pour le socialisme du 21^e siècle », texte d'orientation, *SolidaritéS* (130), 26.06.2008.

voire « écrasante », alors que la minorité est « petite » ou même « infime », et ne regroupe qu'une « poignée » d'acteurs – économiques la plupart du temps.

Un pont est tendu entre les catégories spécifiques mentionnées plus haut et la majorité qu'elles concourent à former : « *Les victimes de cette guerre [sociale] sans merci sont les salariéEs, l'environnement, le tiers-monde, les femmes, les chômeurs, les "nouveaux pauvres", les jeunes, les étrangers/gères... En un mot, nous tous et toutes.* »⁸⁸ La gauche radicale s'emploie donc à unifier cette majorité aux contours flous pour renforcer son potentiel mobilisateur et déjouer les stratégies de mises en concurrence du système, qui font que « *chacun est incité à compenser les humiliations qu'il subit sur l'autre : l'atomisation en ressort grandie, avec la domination des mâles sur les femmes, celle des adultes sur les enfants, ainsi que l'intolérance entre "nationaux" et "étrangers", entre diverses communautés immigrées, entre vieux et jeunes...* »⁸⁹ Les organisations mettent alors le doigt sur les affinités existant au cœur de cette majorité, afin que le projet de société alternatif surgisse d'elle et pour elle.

Les membres de l'espace politique radical de gauche cherchent à articuler un « nouveau bloc social »⁹⁰. Cette élaboration s'accompagne immanquablement de la mise en place de « *désignants de contraste [qui] construisent de concert la catégorisation d'une identité collective et celle du sujet qui les énonce* » (Steuckhardt, 2002 : 21). Cela revient à établir une frontière entre le *nous* unificateur et le *eux* dénonciateur. La catégorie des non-possédants fait face au groupe des détenteurs du capital. Le camp adverse désigne indistinctement l'élite économique, les puissances impérialistes, les responsables politiques de droite comme de gauche, ou encore les représentants de la culture dominante.

⁸⁸ « Éditorial », *Rebellion* (1), 08.09.1997.

⁸⁹ OSL, « Second Manifeste de l'OSL », 1992, disponible sous www.rebellion.ch/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=28 [consulté le 28.08.2006].

⁹⁰ MPS, brochure imprimée « Pourquoi un *Mouvement pour le socialisme* ? », 2002.

CONCLUSION

Cette contribution visait à appréhender les groupes de référence dont se réclament les organisations politiques de la gauche radicale contemporaine et desquels elles cherchent à être représentatives. À partir de là, elle avait aussi pour ambition d'apprécier le caractère classiste de ces formations.

Le clivage de classe est le plus pertinent pour les partis de gauche (Nicolet et Sciarini, 2010)⁹¹. Traditionnellement, un lien privilégié est postulé entre les organisations de gauche et le groupe de référence du salariat – quand bien même il est en grande partie sublimé (Bué et Ethuin, 2005). Il y a lieu de préciser ici que la grande majorité des groupes étudiés se revendique, en effet, principalement du salariat. Les salariés, sorte de chasse gardée de la gauche radicale, constituent donc toujours leur terrain de prédilection. Si les liens entre ces deux entités se distendent, les organisations en question courent le risque de perdre une composante clef de leur spécificité des premières heures. Après avoir renoncé à représenter strictement les intérêts des ouvriers ou à se servir de la notion de prolétariat, elles ne peuvent envisager de se couper du socle salarié qu'au prix d'un remaniement identitaire. Le recours aux travailleurs comme l'un des principaux groupes de référence au sein de l'espace politique radical de gauche traduit une conception classiste de la société. Les travailleurs, en tant qu'acteurs collectifs, sont amenés à jouer un rôle central dans les changements socio-économiques attendus et dans la société envisagée.

Peu évoqué nommément, le concept de lutte des classes se profile aussi dans le discours général des organisations sélectionnées. Il se révèle avant tout dans leur vision dualiste de la société qui, même si elle contourne souvent la terminologie classiste, repose essentiellement sur le clivage travailleurs/possédants (Lipset et Rokkan, 1967) abordé sous l'angle de la confrontation. L'opposition entre les deux camps s'articule logiquement sur des considérations d'ordre socio-économique

⁹¹ C'est du moins le cas jusque dans les années 2000, après quoi des chercheurs s'interrogent sur la transformation du clivage de classe dans la compétition électorale et sur l'apparition de nouvelles lignes de conflit (Goldberg et Sciarini, 2014).

toujours prioritaires : « *Nous refusons la logique de cette société qui, alors qu'elle produit sans cesse davantage, condamne la majorité à des conditions d'existence et de travail toujours plus difficiles et fait peser sur les plus faibles les baisses de salaire et le chômage.* »⁹² Toutes les formations dénoncent un fossé entre riches et pauvres. Le statut social est un critère décisif pour déterminer l'appartenance à l'un ou l'autre camp. Les thématiques d'ordre matérialiste, héritées des précurseurs, telles que le droit à la propriété, la redistribution des richesses ou la protection sociale, occupent une place de choix dans leur agenda. La suppression des inégalités et la satisfaction des besoins sociaux demeurent des objectifs fondamentaux dans l'espace politique radical de gauche.

Si l'hypothèse d'une gauche radicale classiste se vérifie, quelques observations témoignent de son évolution. D'abord, au processus de régénération de l'espace politique radical de gauche, qui s'amorce dès la fin des années 1980 lorsque le phénomène protestataire reprend de la substance, correspond un renouvellement des catégories plébiscitées. Une hétérogénéité croissante caractérise désormais la base sociale à laquelle aspire la gauche radicale et qui ne repose plus uniquement sur la classe laborieuse – certes prépondérante. Les catégories sociales précarisées et frappées d'exclusion, ainsi que les victimes de discrimination – sur des bases *genrées*, ethniques et générationnelles – deviennent un enjeu de représentation aux côtés de la composante salariale, qui a elle-même déjà dépassé le référent strictement ouvrier. La base sociale envisagée s'étend jusqu'à englober la « population » dans son ensemble, afin de créditer la gauche radicale d'une représentativité de la « majorité » au-delà des résultats électoraux.

Ensuite, la politique classiste de l'espace politique radical de gauche doit être appréhendée à travers ces nouvelles catégories, notamment dans sa conception postmoderne qui porte une attention accrue aux « marges » et aux « sans » révélateurs de clivages perpendiculaires aux classes sociales (Mauger, 2008). La contradiction économique entre possédants/non-possédants est submergée par une opposition plus fondamentale encore entre dominants/dominés. Celle-ci renvoie au cumul de situations de domination d'ordre non seulement

⁹² SolidaritéS, « Plate-forme », 1997, *op. cit.*

économique, mais encore culturel et politique. Le souci d'une «égalité de reconnaissance» s'adjoint à la préoccupation, traditionnelle et toujours privilégiée, d'une «égalité de possession» (Caillé, 2006: 8).

Au final, les différentes catégories soulevées par la gauche radicale se fondent dans un groupe de référence hétéroclite et évasé enserrant «*les victimes du capitalisme les plus durement touchées*»⁹³. L'espace politique radical de gauche œuvre à la mise en équivalence de «*situations et d'identités disparates*» sur la base d'une «*commune stigmatisation*» (Mathieu, 2009: 93). D'ailleurs, bien souvent, un même sujet renferme un double enjeu socio-économique et culturel. En ce sens, ces organisations tendent à se faire le porte-voix des perdants du système socio-économique et politique, censurés dans le champ politique ou qui s'autocensurent, en même temps qu'elles les invitent à l'action directe. La revendication d'un ancrage dans les couches populaires demeure donc un trait caractéristique de cet espace, même si la composition sociale de ses organisations ne reflète plus cette aspiration⁹⁴. Cela permet notamment à l'espace politique radical de gauche de greffer une politique inclusive de plus larges couches sociales sur sa logique classiste.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON Perry et CAMILLER Patrick (1994), *Mapping the West European Left*, Londres: Verso.

BOLIN Niklas (30th August – 1st September 2010), *How New Parties Shape their Own Fate: An Actor-centered Framework for Analysis*, Paper presented at the 3rd ECPR Graduate Conference, Dublin, unpublished.

BUÉ Nicolas et ETHUIN Nathalie (2005), «Le Parti communiste, un parti “comme les autres”? Retour sur quelques analyses de la désouvriérisation du PCF», *Espaces Marx Nord* 1(21), p. 73-105.

⁹³ Solidarités, «Un mouvement anticapitaliste, féministe et écologiste pour le socialisme du 21^e siècle», *op. cit.*

⁹⁴ 7 personnes sur 42 ayant répondu à notre questionnaire d'enquête diffusé lors du XX^e Congrès du PST, en 2011, le décrivent spontanément comme un parti «populaire».

- CAILLÉ Alain (dir.) (2006), *Quelle démocratie voulons-nous? Pièces pour un débat*, Paris: La Découverte.
- CHARLOT Jean (1971), *Les partis politiques*, Paris: Armand Colin.
- DREYFUS Michel, GROPPA BRUNO, INGERFLOM Claudio Sergio *et al.* (dir.) (2000), *Le siècle des communismes*, Paris: l'Atelier.
- FOURADOULAS Anne-Vaïa (2013), « Gauche radicale et gauche modérée: des relations ambivalentes, entre accommodement et désaveu », in MAZZOLENI Oscar et MEUWLY Olivier (dir.), *Voisinages et conflits: Les partis politiques suisses en mouvement*, Genève: Slatkine, p. 153-172.
- GOLDBERG Andreas C. et SCIARINI Pascal (2014), « Electoral Competition and the New Class Cleavage », *Swiss Political Science Review*, 20(4), p. 573-589.
- GOTTRAUX Philippe (1997), *« Socialisme ou Barbarie »: un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne: Payot.
- INGLEHART Ronald (1977), « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review*, 65(4), p. 991-1017.
- KITSCHELT Herbert (1994), *The Transformation of European Social Democracy*, Cambridge: Cambridge University Press.
- LAGROYE Jacques, avec François BASTIEN et SAWICKI Frédéric (2002), *Sociologie politique*, Paris: Dalloz.
- LIJPHART Arendt (1999), *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in thirty-six Countries*, New Haven/Londres: Yale University Press.
- LIPSET Seymour Martin et ROKKAN Stein (1967), *Party systems and voters alignments*, New York: The free press.
- MATHIEU Lilian (2009), « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires. La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de "Nous sommes la gauche" à *Occupation* », *Revue française de science politique* 59(1), p. 77-96.
- MATHIEU Lilian (2012), *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecomben-Bauges: Croquant.

- MAUGER Gérard (2008), « Un champ de la “gauche antilibérale” ? », in GEAY Bertrand et WILLEMEZ Laurent, *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges : Croquant, p. 295-316.
- NICOLET Sarah et SCIARINI Pascal (dir.) (2010), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*, Chêne-Bourg : Georg.
- OESCH Daniel (2006), *Redrawing the Class Map: Stratification and Institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- OFFERLÉ Michel (2002), *Les partis politiques*, Paris : PUF.
- RENNWALD Line (2015), *Partis socialiste et classe ouvrière. Ruptures et continuités du lien électoral en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France (1970-2008)*, Neuchâtel : Alphil.
- SAWICKI Frédéric (2011), « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 31-45.
- SEILER Daniel-Louis (2000), *Les partis politiques*, Paris : Dalloz & Armand Colin.
- SEILER Daniel-Louis (2003), *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris : Ellipses.
- SOMMIER Isabelle (2001), *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris : Flammarion.
- STEUCKARDT Agnès (2002), « Les ennemis selon *L'Ami du peuple*, ou la catégorisation identitaire par contraste », *Mots. Les langages du politique* (6), p. 7-21.

Conclusions : l'entre-deux à explorer

Laura Mellini

Fabrice Plomb

Pourquoi la domination? Les textes et enquêtes qui composent cet ouvrage n'utilisent en effet pas directement ce néologisme. Pourtant, un esprit commun anime nos recherches, nos approches et nos questionnements sans que cela n'ait été jusqu'ici explicité. C'est cet esprit commun que le terme de domination cherche à définir. L'objectif de cette conclusion est de préciser ce concept et ses implications. Nous commencerons par montrer ce que le terme de domination recouvre dans les enquêtes empiriques rassemblées dans ce livre (point A). Puis nous proposerons une modélisation, en quelque sorte, de ce qu'est l'action sous condition de domination (point B). Enfin, nous terminerons cette conclusion sur le pôle fort de nos recherches, à savoir le travail de mise en public de soi produit par les individus dominés hors de toute forme de mobilisation collective (point C).

A. CE DONT LA DOMINATION EST LE NOM

Au fil des textes de cet ouvrage collectif, nous ne pouvons que constater les interdépendances fortes entre contraintes, règles,

producteurs des systèmes symboliques d'un côté, et résistances, actions, acceptations de l'ordre symbolique de l'autre⁹⁵. Or, cette interdépendance ne s'exerce pas ex nihilo. Elle se déploie concrètement dans des situations observables dont on peut définir les contours. Les langages de la domination ou de l'émancipation que nous avons passés en revue en introduction proposent ainsi un point de vue trop abstrait pour rendre compte de ces vies dépliées. Ils manquent de mots pour dire ce que les enquêtes de terrain permettent au contraire de mettre au jour. Listons librement les quelques postulats communs de nos articles :

– Partir d'une échelle d'observation microsociologique, c'est-à-dire de ce que vivent, expriment, expérimentent ou font les individus, permet d'analyser plus en profondeur des questions de recherche macrosociologiques et de produire des connaissances fines sur les formes que prend la domination dans nos sociétés contemporaines. Cela revient également à habiliter ou à réhabiliter l'entretien sociologique et l'observation comme méthodes pertinentes pour produire des connaissances sur des questions souvent laissées, soit à la production uniquement théorique, soit aux grandes enquêtes sur les inégalités.

– À cette échelle d'observation, nous nous sommes intéressés en particulier aux ressources *pratiques* et *langagières* des individus pour faire face aux asymétries. En identifiant ces « critiques ordinaires » dans des contextes précis, on se donne la possibilité de voir si elles sont produites dans des collectifs, des espaces réservés, des cercles intimes ou entre soi et soi sans postuler a priori leur caractère « politique » ou non comme une certaine sociologie politique tendrait à le faire. Nous nous retrouvons ainsi dans l'importance donnée à la « *connaissance située* (standpoint theory) » (Bilge, 2010 : 49).

– Au-delà des discours et des pratiques, nos articles montrent aussi notre intérêt commun de ne pas renvoyer hors du territoire sociologique la question des sentiments, des émotions, des souffrances ou encore des formes normatives d'expression de soi (bien/mal, juste/injuste, méritant/non-méritant) de populations plutôt exclues des « *conduites*

⁹⁵ Jean-Louis Génard et Fabrizio Cantelli (2008) parlent dans le même sens d'un développement, depuis les années 1960, d'une anthropologie à dominante « conjonctive » ou de l'entre-deux, qui pense une chose avec l'autre.

de vie» (Weber) les plus courantes. Sans succomber au « retour des émotions » dans les sciences sociales, ces dernières sont souvent le réceptacle de logiques pratiques qu'il nous importe de mettre au jour.

– Enfin, conscients que notre intérêt pour la manière dont les individus agissent ne doit pas nous faire oublier le faisceau de contraintes dans lequel ils évoluent, nous mettons systématiquement en relation les expériences des individus avec les dispositifs de rationalisation des conduites, tels que les systèmes de santé et de distribution de l'aide sociale, ou tous les dispositifs techniques et économiques, tels que les outils de gestion et d'organisation du monde du travail, l'argent, les réseaux sociaux, etc. Les populations que nous observons ne sont pas victimes de ces dispositifs, mais elles travaillent, résistent, détournent ces agencements imposés de l'extérieur. Cette observation nous permet en retour de comprendre les conduites instituées, celles qui sont attendues.

Partant de ces postulats communs, nos terrains d'enquêtes sont unanimes dans ce qu'ils révèlent de la très grande variété et de la simultanéité des relations de pouvoir. À part les oppositions traditionnelles hommes/femmes, étrangers/nationaux, cadres/ouvriers, homosexuels/hétérosexuels, d'autres oppositions moins évidentes sont présentées : séropositifs/séronégatifs, populaires/non populaires, dépendants économiques/indépendants, etc. Plus encore, il y a souvent brouillage des catégories servant à l'identification des relations de domination : que dire des femmes africaines séropositives en Suisse face à leur communauté d'origine (Laura Mellini), des proximités structurelles des positions de dépendance économique chez les femmes et chez les bénéficiaires de l'aide sociale (Caroline Henchoz), ou encore de la popularité des adolescents sur Internet inversant les critères du mérite scolaire (Claire Balleys)? Suivant en cela les théories de l'intersectionnalité⁹⁶, plutôt que de définir a priori *la* forme de domination dominante ou « première » aujourd'hui, nous cherchons à théoriser comment les individus articulent ce faisceau de contraintes, de relations de pouvoir et le cumul d'attributs stigmatisants.

C'est pour ces raisons que nous puisons, pour revenir sur notre définition de la domination, dans un répertoire conceptuel différent ;

⁹⁶ Pour présentation critique des théories de l'intersectionnalité, voir par exemple Sirma Bilge (2010).

répertoire qui se présente à nous comme un ensemble d'outils forgés dans des contextes de recherche qui nécessitent l'invention de mots pour dire la relation entre une chose et son contraire, pour nommer *l'action sous condition de domination*. Nous nous posons en réalité une question simple: que font les individus lorsqu'ils agissent dans des situations où ils se trouvent sous un faisceau de contraintes récurrent? Que font-ils concrètement, que défendent-ils, quelles règles de conduite se donnent-ils si nous observons leurs actes langagiers hors de toute référence – dans un premier temps – à une théorie générale de la domination telle que celle de l'imposition idéologique ou de la résistance critique⁹⁷?

En posant le problème de cette manière, nous mettons implicitement l'accent sur l'action dans le mot composé de domination. Action que nous ne pouvons définir en dehors de toute contrainte. Agir actionné en quelque sorte par une situation de contrainte récurrente. Bien entendu, on pourrait dire qu'il n'y a rien de nouveau en sociologie dans cette qualification de l'action sous contrainte. D'autres – comme montré en introduction – ont abordé cette exploration par les individus dominés, d'espaces de pouvoir, de marges de manœuvre tout comme la recherche d'une certaine forme de dignité face aux autres⁹⁸. Ce qui nous paraît nouveau, dans les résultats d'enquêtes livrés ici, c'est l'attention portée aux lieux physiques et symboliques de mise en public de soi. C'est ce travail de mise en public de soi qui, sans annuler les effets de la domination, crée des déplacements, des réagencements des dispositifs ou des relations de pouvoir. C'est en ce sens-là que le néologisme de domination nous permet de penser ce qui change, ce qui transforme les frontières ou encore de saisir la liminarité des situations de domination dans lesquelles les individus agissent sans but fixé à l'avance.

⁹⁷ Si Karl Marx détaillait les rapports de pouvoir entre ceux s'exerçant dans le microcosme du travail et ceux qui fondaient les rapports sociaux de classe (Emmanuel Renault, 2015: 211), nous proposons de mettre provisoirement entre parenthèses les forces impersonnelles pour partir du microsocial.

⁹⁸ De nombreux concepts rendent compte de cette tension empirique, que l'on pense à celui de «*penetration*» chez Willis (2011) lorsqu'il parle des jeunes lads dans le système scolaire, à celui des pratiques ouvrières de détournement «*making out*» chez Michael Burawoy (2015) ou encore celle des «*adaptations secondaires*» chez Erving Goffman (1969).

B. POUR UNE ESQUISSE DE THÉORIE DE LA DOMINATION

Au-delà du déplacement du regard que permet le terme de domination, quels en sont les ressorts? Au fil de notre lecture, en introduction, de la littérature abondante sur les questions de domination et d'émancipation, nous avons pu pointer des formes originales d'articulation entre impulsions à agir internes aux individus *et* institutions, qui façonnent ou contraignent comportements et manières de penser. Ce rapport entre intériorité et institutions prend des formes très variées et négociées qui passent par – et qui sont observables à travers – des scènes au cours desquelles les individus se mettent en jeu, choisissent une mise en public d'eux-mêmes. L'équation de la domination se résout ainsi au centre de trois éléments: *l'intériorité*, les *institutions* et la *mise en public de soi*. Les situations que nous explorons dans ce livre se logent à l'articulation de ces trois pôles. Il y a action au sens où les individus, quels qu'ils soient, ne sont pas réduits au silence, ni à un processus silencieux de reproduction, d'imposition idéologique ou de pouvoir. Il y a toutefois domination parce que ces individus n'intègrent pas leurs épreuves existentielles à un mouvement social, à une catégorie d'action collective ou encore à un point de vue éthique et moral constitué qui permettrait l'émancipation, comprise comme la sortie de cette situation de domination. Pourtant, les personnes dont nous suivons les parcours ici prennent position sur des scènes publiques souvent partielles, souvent à la limite de leur sphère privée, dans lesquelles elles défendent par la prise de parole, ou par leurs pratiques, des principes moraux qu'elles cherchent à faire reconnaître. Commençons donc par décrire ces trois pôles structurants avant de qualifier les actions des individus pris dans ces formes de domination ordinaire.

Les trois pôles de la domination

Reprenons ces trois objets un à un pour préciser ce dont nous parlons.

– **L'intériorité**: Norbert Elias parle de l'intériorité comme étant cette voix intérieure qui dirait, «*je suis ici, tout seul; tous les autres sont*

à l'extérieur de moi, et chacun d'eux poursuit comme moi son chemin tout seul, avec une intériorité qui n'appartient qu'à lui, qui est son véritable soi, son moi à l'état pur et il porte extérieurement un costume fait de ses relations avec les autres» (Elias, 1991 : 65). Les structures de l'intériorité ont une réalité propre. Qu'on les nomme schèmes de pensée, «*travail émotionnel*» (Hochschild, 2003, 2012), catégories de perception, monde vécu, états intérieurs, «*moralité intérieure*» (Honneth, 2008 : 208) ou encore «*conversation intérieure*» (Archer, 2007), elles traduisent toutes ce qui se construit dans l'univers intime de chaque individu, son «*cinéma intérieur*» (Kaufmann, 2008), les scénarii que l'on développe pour soi et pour les autres, les souffrances, la fierté ou la reconnaissance que l'on ressent face aux autrui spécifiques ou généralisés (Mead, 2006).

– **Les institutions** : l'expression de cette intériorité ne se fait pas au hasard. Elle passe par des médiations. Des institutions *logiques* tout d'abord – pour reprendre la distinction d'Émile Durkheim –, institutions du sens, représentations et catégories de pensée, mais aussi «*structures of feeling*» (Cefaï, 2007) qui contraignent et habilitent en même temps, qui formatent les manières de penser et d'agir mais ouvrent à des possibilités insoupçonnées; institutions *sociales* ensuite, à savoir tous les dispositifs techniques et organisationnels. Mises à part les institutions traditionnelles (école, famille, État, etc.), nos recherches montrent des dispositifs qui défient les catégories habituelles d'intelligibilité. Dispositifs techniques-experts⁹⁹ contraignant les comportements dans leur forme scripturale (la matérialisation des liens sur les réseaux sociaux, le système-expert médical) ou dans leur organisation pratique et cognitive (outils de gestion, objets et dispositifs quotidiens réglant l'organisation des tâches ménagères); dispositifs juridiques fonctionnant comme arrière-plan contraignants des interactions (normes de l'aide sociale, normes égalitaires du mariage, droits attachés à la catégorie du national/non national). Ces deux formes que prennent les institutions guident, encadrent, contraignent ou rendent possible l'extériorisation de l'intériorité.

– **La mise en public de soi** : penser la mise en public de soi au sens goffmanien du terme¹⁰⁰ suppose la prise en compte à la fois des

⁹⁹ Ce que François Dubet nomme « machines » pour mettre en évidence leur caractère autonome par rapport aux décisions des individus (Dubet, 2009 : 299).

¹⁰⁰ Voir en particulier Erving Goffman (1991, 1996).

conditions pratiques de la mise en gage de soi auprès d'autrui spécifiques (les lieux, les moments, le choix des personnes, la variété des contextes et des formes d'expression ou de catégories mobilisées, etc.) et ce qu'on peut appeler les « *textures morales de l'engagement* » (Cefai, 2007 : 631). Ce dernier terme renvoie à ce que la situation fournit comme possibilités/impossibilités morales à la mise en public de soi : qu'est-ce qu'il est juste/injuste, mérité, adéquat, risqué, dangereux de faire ou de dire ? Qu'est-ce qui est susceptible d'être condamné socialement ou non ? En résumé, quelles sont les obligations qui conditionnent l'engagement dans une situation publique ? La *mise en public de soi* inclut l'ensemble des modalités du passage de ce qui est privé vers ce qui se passe sous le regard des autres ou d'un public plus généralisé.

Bien entendu, nous distinguons abstraitement ces trois pôles pour clarifier des situations et des expériences de recherche qui montrent que la réalité empirique mélange allégrement ces registres. Il nous semble toutefois qu'ils structurent très clairement ces formes de vie spécifiques que nous scellons sous le nom de domination. Chacun de nos articles articule à sa manière ces trois pôles de la domination ordinaire. Nous verrons au point suivant que c'est le pôle de la mise en public de soi qui est le plus clairement mobilisé et le plus innovant dans nos contributions. Mais avant d'aborder ce point, il s'agit de traiter un deuxième problème analytique de taille. Comment qualifier les types d'action menés par les individus observés ou interviewés dans nos études ?

L'action sous condition de domination ?

À un premier niveau, recensons les termes utilisés par les auteurs de ce livre pour rendre compte d'individus agissants. Le terme de « stratégie » est celui qui apparaît de la manière la plus récurrente dans nos textes. Toutefois, il est la plupart du temps accompagné de compléments ou de qualificatifs : stratégies de contrôle de l'information ou de dissimulation, stratégie identitaire, stratégie d'invisibilisation, de valorisation culturelle, l'entente comme stratégie, etc. Ce concept est certainement le plus englobant puisqu'il rend compte – a posteriori et à un niveau d'analyse général – de l'ensemble de ce que réalisent les individus dans une expérience donnée. À un niveau plus proche des

situations observées dans nos enquêtes, d'autres termes apparaissent, tels que ceux d'usages (usage situationnel des catégories d'altérité, usage des réseaux sociaux, usage du secret), de techniques (de gestion de soi), de pratiques (sexuelles, en ligne, de sociabilité) ou encore de ressources mobilisées (langagières, symboliques, matérielles, etc.). Les idées de contestation, de résistance, de refus sont en revanche très peu souvent sollicitées dans nos textes. Ce rapide tour d'horizon sémantique des concepts privilégiés nous permet de mettre en évidence deux constats sur les populations étudiées dans cet ouvrage.

– Premièrement, l'agir en question n'est pas adossé à un but général, visé à l'avance. En d'autres termes, il n'est pas téléologique si l'on attend de ces actions qu'elles aspirent à l'émancipation. Ce sont des actions en situation. Elles identifient de manière préreflexive les possibilités de tirer parti de la situation ou d'éviter la stigmatisation. C'est une « *créativité de l'agir* » (Joas, 1999) basée sur une connaissance profonde, ancrée dans la « corporéité », des situations de contraintes récurrentes, de danger qu'elles recèlent pour leur « réputation ». L'intentionnalité est ainsi exclusivement pratique, organisée autour des situations de la vie quotidienne.

– Deuxièmement, stratégies, usages, techniques, pratiques n'identifient que rarement des groupes ou des catégories de personnes généraux qui seraient porteurs de leurs maux. Rien de tels que les classes dominantes, les élites¹⁰¹, les intellectuels, les riches comme visées des actions des populations rencontrées. L'orientation sociale de celles-ci passe par les catégories de personnes effectivement présentes dans le quotidien ; personnes représentant en particulier les contraintes institutionnelles ou permettant de saisir des opportunités.

Autrement dit, les actes pratiques ou langagiers que nous mettons en évidence dans cet ouvrage ne correspondent ni à des actions sociales rationnelles en finalité (Weber, 1971 [1956]), ni à des « ruses » au sens donné à ce terme par Michel de Certeau (de Certeau, 1990). Ce serait faire abstraction de la raison pratique de ces actions que de leur prêter une finalité, une intention politique cachée ou encore une aspiration à l'émancipation. Il s'agit plutôt d'improvisations qui, avec la répétition,

¹⁰¹ À l'exception des salariés des grandes entreprises (article de Fabrice Plomb) qui, comme nous le verrons plus loin, se présentent comme un cas limite de la domination.

deviennent de véritables stratégies au sens donné par Pierre Bourdieu à ce terme, à savoir des « actions [qui sont] raisonnables sans être le produit d'un dessein raisonné ou, à plus forte raison, d'un calcul rationnel; habitées par une sorte de finalité objective sans être consciemment organisées par rapport à une fin explicitement constituée; intelligibles et cohérentes sans être issues d'une intention de cohérence et d'une décision délibérée; ajustées au futur sans être le produit d'un projet ou d'un plan » (Bourdieu, 1980 : 85-86). Il faut donc les comprendre comme des solutions pratiques pour résoudre en situation le danger qui guette sa réputation (Laura Mellini, Claire Balleys), l'absence de marge de manœuvre économique (Caroline Henchoz), la mise en cause de son identité (Francesca Pogliani Miletì, Michela Villani) ou encore l'impossible expression de soi dans ses activités (Fabrice Plomb).

C. ESPACE PUBLIC, VISIBILITÉ ET MISE EN PUBLIC DE SOI

L'originalité des contributions de cet ouvrage tient donc à ce qu'elles montrent et analysent du *travail de mise en public de soi* accompli par les individus en situation de domination. Pour aborder cette question, il importe de nous détacher d'une « erreur scholastique »¹⁰² consistant à voir dans les actions des individus issus de groupes défavorisés des germes de mobilisation, de proto-mouvements ou de pré-politique.

Deux arguments viennent à l'appui de ce constat d'erreur scholastique. Premièrement, l'historiographie des mouvements d'émancipation tend à montrer aujourd'hui que le curseur mis jusqu'ici principalement sur les discours et les mobilisations constituées dans l'espace public (au sens de Jürgen Habermas, 1997) manque une

¹⁰² Pierre Bourdieu définit ainsi ce qu'il appelle erreur scholastique : « *En mettant en quelque sorte sa pensée pensante dans la tête des agents agissants, le chercheur donne le monde tel qu'il le pense (c'est-à-dire comme objet de contemplation, représentation, spectacle) pour le monde tel qu'il se présente à ceux qui n'ont pas le loisir (ou le désir) de s'en retirer pour le penser; il place au principe de leurs pratiques [...] ses propres représentations spontanées ou élaborées ou, pire, les modèles qu'il a dû construire pour rendre raison de leurs pratiques* » (Bourdieu, 1997 : 65).

grande partie des réalités sociologiques de l'émancipation. Comme le montre par exemple Aline Helg sur la question de l'esclavagisme (2016), la fuite, le marronnage et l'affranchissement ont été des stratégies d'émancipation beaucoup plus régulières que la révolte ou la conspiration au cours des siècles de l'esclavagisme. De ce fait, elles constituent une part importante et souvent tue des actions individuelles qui alimenteront plus tard le mouvement abolitionniste¹⁰³. Une grande partie de ce qui se joue dans les actions des groupes dominés est souvent « *refoulée sous le seuil de l'espace public politique* » (Honneth, 2008 : 220). Mais l'essentiel de ce qui se passe a lieu, plus encore, en deçà de toute infrastructure collective de communication permettant de « donner voix » aux privations et aux sentiments d'injustice individuels. L'esclave en fuite ouvre une brèche dans l'ordre social en rendant inopérante la relation de pouvoir dans laquelle il était enfermé. Cela pourrait devenir un « précédent » si d'autres esclaves sont au courant, si d'autres mouvements parallèles se produisent. Cela peut rester aussi isolé ou produire l'effet inverse s'il est repris. La première erreur scholastique que nous souhaitons pointer consiste ainsi à mettre le projecteur sur les scènes publiques de l'émancipation sans considérer l'ensemble des stratégies mises en œuvre par les individus en situation de domination.

Deuxièmement, les groupes dominés n'ont pas – comme c'est le cas pour les classes moyennes et dominantes – à se justifier sur les raisons de leur situation. Comme le précise Axel Honneth, « *tandis que les membres des classes dominantes sont normalement obligés de justifier, pour eux-mêmes et pour les autres membres de la société, l'ordre social qui les privilégie, les classes dominées ne sont pas exposées à cette exigence de justification* » (*idem* : 210). Elles constituent bien entendu des « systèmes d'interprétation culturelle » des inégalités et des injustices dont elles sont l'objet. Mais elles n'articulent pas ce système à une unité cohérente de valeurs défendue et proposée à la société dans son ensemble. On observe « *un sens solide des normes dans le traitement des problèmes moraux de leur environnement* » (*idem* : 211), mais une sorte d'« *évaporation du politique* » (Eliasoph, 2010) lorsqu'il s'agit de se

¹⁰³ Le travail d'Edward P. Thompson va dans le même sens lorsqu'il décrit la variété des formes d'émancipation qu'on a refermées autour du terme homogène de mouvement ouvrier (Thompson, 1988 [1963]).

positionner sur les normes et valeurs «*qui pourraient fonder un ordre social*» (*ibidem*). Cela constitue une deuxième erreur possible dans l'approche des populations sous contrainte. On leur prête souvent une intention à la production de contre-valeurs englobantes, susceptibles de remettre en question symboliquement l'ordre social. On pourrait dire qu'il s'agit là d'une erreur de classe moyenne qui projette dans la tête et les actes des groupes dominés sa propre capacité et son aspiration à changer les choses et à verbaliser publiquement, dans un discours cohérent, des propositions alternatives à l'ordre social.

Nous avons cherché, dans l'ensemble de nos articles, à éviter ces deux erreurs. L'idée de mise en public de soi résume notre position en ce qu'elle nous permet de nous placer du côté des pratiques des individus et des lieux symboliques et physiques dans lesquels ils tentent de s'exprimer ou de rendre compte d'une partie d'eux-mêmes.

Visibilité, invisibilité, invisibilisation

Dans les articles qui composent cet ouvrage, l'invisibilité apparaît parfois comme une stratégie pour maintenir son pouvoir sur soi et sa dignité. Elle constitue à d'autres moments un obstacle à la reconnaissance. La prise de parole s'avère alors être le meilleur moyen pour sortir de l'isolement¹⁰⁴. La domination s'inscrit donc dans ce continuum entre invisibilité-silence et visibilité-prise de parole.

L'*invisibilité* se présente clairement comme une stratégie pour celles et ceux qui risquent leur réputation dans la mise en public de soi. Le secret chez les femmes migrantes et les homosexuels séropositifs est un moyen de gérer l'information sur soi selon les contextes et les réseaux de relations dans lesquels ils sont insérés pour conjurer le risque d'être exclus ou discriminés. Laura Mellini montre précisément le contrôle exercé par ces populations sur leur face publique comme sur leurs relations sociales afin de maintenir l'invisibilité de leur stigmaté. Elles maîtrisent

¹⁰⁴ Voir sur ce point le livre collectif intéressant, pour la France, de Stéphane Beaud, Joseph Confavreux et Jade Lindgaard, *La France invisible* (2008), mais aussi le numéro de la revue *Réseaux* sur ce thème, «*Visibilité/invisibilité*», *Réseaux*, 2005 1/2, n° 129-130.

en particulier les logiques des réseaux sociaux et exploitent les «*trous structuraux*» (Burt, 1995), c'est-à-dire l'absence de relations entre les groupes composant leur environnement social. Se rendre invisible sous l'angle de la séropositivité ne devient ainsi possible qu'en cloisonnant ses relations et en gérant l'information donnée sur soi selon les lieux de rencontre, de discussion. Paradoxalement, ce sont les institutions de soin et de santé, et en particulier les médecins, qui permettent la prise de parole sur la maladie. Mais de ce fait, la parole est en quelque sorte récupérée et retraduite dans les termes des politiques sanitaires comme le développe Michela Villani pour les femmes infibulées. Lorsque leur parole se traduit par une prise en charge adaptée, les femmes migrantes deviennent actrices. Une pratique auparavant considérée comme exotique devient une priorité de santé publique dans le pays d'importation (les mutilations génitales féminines). En même temps, ces politiques de santé produites par les migrations internationales se jouent sur les corps et la sexualité des femmes migrantes et établissent de nouvelles formes de gouvernement des populations.

Le jeu de dire et ne pas dire, de visibiliser ce que l'on vit et de le taire, constitue également une stratégie intermédiaire chez les personnes en situation de dépendance économique (chez les jeunes à l'aide sociale dans leurs interactions avec les institutions ou chez les femmes au sein du couple). Caroline Henchoz signale sur ce terrain-là que la capacité d'agir des dominés passe par la mobilisation et le traitement d'un sentiment moral bien spécifique, l'empathie. Il y a de la part des femmes et des jeunes à l'aide sociale un véritable travail narratif pour produire cette empathie chez l'autre dominant. Il s'agit de présenter ce que l'autre «*veut*» entendre afin d'agir sur l'enjeu peu visible de l'accès aux ressources économiques. Si ce travail narratif est mis en œuvre dans des sphères familiales ou dans des sphères institutionnelles marquées par le secret professionnel (aide sociale par exemple), il n'en constitue pas moins une condition de l'autonomie pour les individus concernés. Il s'agit ici de mettre à distance le contrôle et de s'aménager des marges de manœuvre pratiques. On retrouve une situation analogue parmi les immigrés, certainement parmi les populations qui, dans le contexte encore très prégnant des États-nations, ont le moins de droits aujourd'hui, y compris celui d'exprimer leur identité et leur singularité, en tant que groupes et en tant qu'individus. Pour ces derniers, l'usage

des catégories langagières les désignant est l'objet d'un véritable travail de caméléon selon l'enjeu identitaire du moment. Francesca Poglià Miletì nous montre que les personnes issues de l'immigration choisissent à tout moment leur part publique (ce qui est à revendiquer) et leur part privée (ce qui doit être caché). Chaque jour, face à leur interlocuteur, ils n'ont pas d'autre choix que d'accepter ou au contraire de négocier leur place dans la société suisse. Ils le font en redéfinissant leur parcours de vie, leur ressenti et leur vision du monde.

L'*invisibilisation* forme le troisième type d'articulation entre sphères privée et publique chez les personnes dites dominées. Dans le cas des salariés subissant les réorganisations (Fabrice Plomb), elle passe par l'absence d'un langage approprié dans l'espace public pour s'exprimer personnellement. La déqualification des salariés des grandes entreprises consécutive aux restructurations ne bénéficie pas d'une publicité quelconque dans les débats publics. Seuls les langages individualisants du burn-out, du mobbing ou encore de l'inadaptation au changement fournissent des explications à ce que vivent et expérimentent ces employés. De ce fait, les propos entendus en entretien présentent des affinités électives avec le corpus de discours de la droite populiste. La prise de parole privée trouve une porte de sortie lorsqu'elle dévie vers les porte-parole politiques.

Inversement, nous pouvons voir comment la domination s'exerce à travers la *visibilisation* dans l'article de Claire Balleys. Les pratiques de visibilité sur Internet ne sont pas seulement effectuées dans un objectif de valorisation de soi mais également dans une perspective de mise à l'index de ceux qui sont socialement considérés comme des « outsiders » (Becker, 1985) au sein de l'entre-soi juvénile. C'est par la désignation explicite et publique des exclus que s'effectuent la délimitation, la valorisation et la légitimation des inclus. Même si ces formes de domination s'exercent à l'abri du regard des adultes, elles rendent compte d'un enjeu central dans notre problématique: qui contrôle la visibilité et qui maîtrise le langage de mise en public de soi?

Stratégies d'invisibilité, jeux de langages sur les frontières du privé et du public et prise de parole face à l'invisibilisation constituent donc des modes d'agir variés chez les individus se trouvant sous condition de domination. Cette variété présente bien entendu une certaine

richesse et une certaine créativité¹⁰⁵. Mais, en même temps, elle rend complexe la recherche d'équivalences entre ces situations de la part des partis qui se revendiquent de ceux qui souffrent. C'est ce que montre particulièrement bien Anne-Vaïa Fouradoulas dans son étude des organisations de la gauche radicale qui multiplient les tentatives pour à la fois particulariser certains combats (les mal-logés ou locataires dominés, les précaires, les immigrés, etc.) et les généraliser dans un langage politique difficile à trouver (l'euphémisation du discours sur les classes par exemple). La logique de représentation et de mobilisation des organisations politiques de la gauche radicale étudiée ici offre l'exemple d'une action externe en faveur des populations victimes de domination, difficiles à « unifier » dans une dénomination commune. Si cet engagement court parfois le risque de se substituer à la voix des premiers concernés – les dominés –, ceux-ci sont malgré tout appelés à s'émanciper et à s'exprimer, à terme, en leur propre nom.

Regard de l'autre et réputation

Ce qui se joue finalement dans cette question de visibilité, c'est bien entendu le regard de l'autre qui peut prendre la forme de la reconnaissance ou du mépris (Honneth, 2000, 2006). On retrouve ici une problématique très classique en sociologie, celle de la réputation, du statut ou, comme le dit Weber, du « *privilège de considération sociale* » (Weber, 1971 [1956]). La renommée, la réputation favorable, l'appartenance aux groupes de référence importants trouvent leur pendant négatif dans le mépris, la défiance, la suspicion ou encore le statut d'infamie (Todeschini, 2015). Cet enjeu de la distribution du privilège positif ou négatif de considération sociale est-il à nouveau au centre de la différenciation sociale? Cela après un passage finalement relativement court où cette distribution de la reconnaissance sociale était happée par le conflit entre travail et capital et par le langage des classes sociales. Axel Honneth prend acte de ce changement lorsqu'il nous dit « *qu'une théorie des classes ajustée à la société capitaliste ne peut se borner à*

¹⁰⁵ Créativité fortement valorisée dans les approches de l'émancipation que nous avons abordées précédemment.

l'inégale répartition des biens matériels, mais doit aussi prendre en compte la répartition asymétrique des chances sur le plan culturel et psychique. Je vise par-là l'inégalité difficilement mesurable, mais parfaitement attestée, entre les différentes classes dans l'accès à la culture, à la reconnaissance sociale et à un travail personnalisé» (Honneth, 2006, p. 220). Il y a donc aujourd'hui également et avant tout des inégalités de répartition des biens immatériels tels que la formation, l'autonomie dans le travail, le plaisir et la créativité, la capacité à agir sur son environnement et à faire valoir ses connaissances. C'est sous ce jour-là que les personnes interviewées dans cet ouvrage cherchent à être reconnues, sous le signe d'une prise en compte de leur expérience vécue. Toutes ces formes de conflits intérieurs ou partiellement exprimés *«qui se déroulent tous les jours quasiment à l'insu du public, témoignent [...] d'une condamnation morale de l'ordre social existant»* (*idem*, p. 221). Axel Honneth voit poindre dans ces réalités microsociologiques – qui restent parfois à l'intérieur même des individus, dans leur économie psychique personnelle – des formes de *«contre-cultures du respect compensatoires»*.

Pour les personnes rencontrées dont nous avons parlé dans cet ouvrage, il s'agit aussi bien de «sauver la face» dans un jeu aux rôles et scénarios bien huilés¹⁰⁶ que de *«pouvoir faire face dans un univers plus largement imprévisible, où les aléas, basculements et accidents de la vie ne manquent pas»* (Genard et Cantelli, 2008 : 24). Les interactions sont donc des moments et des lieux décisifs de la mise en gage de soi (Becker, 2006), de la mise en jeu de sa réputation : interactions avec les proches (famille, couple, amis, camarades de classe), avec les représentants d'institutions (médecins, assistants sociaux), interactions également dans des sphères sociales spécifiques (le monde du travail, l'école, le domaine associatif, etc.). Dans plusieurs de nos articles, cet enjeu interactionnel est très présent, soit du côté de la recherche de considération et de statut pour eux-mêmes (Claire Balleys, Francesca Poglià Miletì), soit comme épreuve morale visant à la reconnaissance d'une partie de soi stigmatisée (Laura Mellini, Michela Villani), soit encore comme condition d'accès à une situation économique meilleure (Caroline Henchoz).

¹⁰⁶ Comme pour les adolescents sur Facebook pour Claire Balleys.

Techniques de contrôle social des potentiels moraux

L'autre versant de la mise en public de soi, une autre manière de la décrire, consiste à s'intéresser aux techniques de contrôle social qui l'enserrent. Il est intéressant de se demander inversement ce qui produit la « déverbalisation » (Negt, 2007) ou la « confiscation de l'indignation morale » (Honneth, 2008) chez les personnes dominées. C'est aussi ce que montrent nos articles considérés du point de vue des contraintes, des structures ou des dispositifs institutionnels. Pour résumer ce point d'entrée, on peut suivre encore Axel Honneth lorsqu'il décrit ces « mécanismes de contrôle social ». Ceux-ci « remplissent leur fonction en limitant soit les possibilités d'expression symboliques et sémantiques, soit les conditions spatiales et socioculturelles de la communication permettant de donner voix aux expériences de privation et d'injustice des classes défavorisées » (*idem*, 2008 : 213). On peut repérer dans nos études de multiples dispositifs de contrôle agissant aussi bien sur le langage, les règles de l'expression de soi ou les lieux de la prise de parole. Les dispositifs organisationnels nouveaux dans les grandes entreprises suppriment ainsi le face-à-face hiérarchique au bas de la pyramide par l'aplatissement de cette dernière et la mise en place d'outils de gestion et de contrôle. Cette dépersonnalisation du pouvoir désamorce toute forme de contestation ou de mobilisation (Fabrice Plomb). Les modes de présentation de soi et de ses relations sur les réseaux sociaux répondent à des règles très fines qui excluent et mettent au ban de la sociabilité juvénile tous ceux qui ne les maîtrisent pas (Claire Balleys). Seul le langage médical est à même, dans les situations présentées par Michela Villani et Laura Mellini, de reconnaître les situations des femmes infibulées ou des personnes séropositives sans attenter à leur réputation. Ce contrôle médical des discours sur le corps peut apparaître comme un monopole empêchant l'expression propre de souffrances dans un espace choisi¹⁰⁷. Caroline Henchoz et Francesca Poglià Miletì montrent que la structure de domination propre, d'un côté, à la dépendance économique, et de l'autre, à la domination culturelle, oriente fortement ce qui peut être dit ou fait de la part

¹⁰⁷ Tout comme Jeannine Verdès-Leroux (1978) le montrait pour les assistants sociaux dans les années 1970.

des dominés qui souhaitent s'extraire de cette situation et gagner en autonomie dans la manière de se définir. Enfin, du côté de ceux qui se conduisent en représentants de tous les dominés, la gauche radicale en Suisse, Anne-Vaïa Fouradoulas souligne leur difficulté à trouver de l'unité dans la diversité, un langage permettant d'offrir une porte de sortie publique à l'ensemble de ces paroles et de ces pratiques enserrées.

Pour conclure

Nous le voyons donc, la visibilité des formes de domination-émancipation que nous décrivons ne passe pas par la sphère publique. Ces dernières ne s'exposent pas à un public généralisé au travers de revendications ou d'un discours articulé. Ainsi, contrairement à toute la sociologie de l'action collective qui postule a priori la recevabilité des revendications ou s'intéresse aux conditions de cette recevabilité¹⁰⁸, nous nous intéressons pour notre part à *ce qui ne se résout pas* dans un « problème public ». Les scènes microsociologiques sur lesquelles les individus mettent en jeu leur intériorité sont à l'écart de l'espace public bourgeois dont parle Jürgen Habermas (1997). Mais elles ne constituent pas non plus un « *espace public oppositionnel ou prolétarien* » (Negt, 2007) dans le sens où des modes de communications propres et simultanées seraient perceptibles dans les champs d'expériences que nous décrivons dans nos articles. Rien de tel dans nos recherches. Même si nous avons parfois affaire à ces « subjectivités rebelles » ou à des « formes de délibération spécifiques » sur ce que devrait être l'ordre social, des concepts tels que ceux d'« *espaces libres* », de « *sphère publique potentielle* » ou de « *laboratoires culturels* » issus de la sociologie culturelle américaine (cité par Cefai, 2007 : 646-651) ne sont pas pertinents ici. Nous avons plutôt affaire à des « *individus privatisés, atomisés et sérialisés politiquement* » (*idem* : 647) qui ne font « publicité » de leur situation que dans des lieux confinés et relativement détachés des lieux du débat public et des catégories de revendications reconnues. En ce sens, nos enquêtes se rapprochent plus des « *micropolitics of trouble* »

¹⁰⁸ Pour une synthèse très riche, voir l'ouvrage de Daniel Cefai (2007).

décrites par Robert M. Emerson et Sheldon L. Messinger (1977). L'expression d'un «trouble» intérieur, d'une souffrance indicible, de sentiments profonds d'injustice ou d'impuissance, auprès de tiers, transforme le sens de ces derniers pour soi et pour les autres : «*It is important to understand how outside intervention radically transforms what were previously private troubles, for this transformation shows most clearly the negotiated (rather than intrinsic) nature of problems. [...] the involvement of a third party reconstitutes the trouble as a distinctly public phenomenon*» (128). Ainsi, le travail de mise en public de soi, que toutes les personnes dont nous retraçons l'expérience dans ce livre effectuent, opère une série de «déplacements» lorsqu'il implique des tiers, des autrui représentant les contraintes récurrentes qui pèsent sur elles. Le «trouble» est renégocié, il prend une autre couleur lorsqu'il s'exprime dans ces espaces semi-publics ou privés. Il n'est plus trouble individuel, mais trouble partagé qui permet alors des mises en équivalence d'expériences, qui nécessite une *prise en compte* par défaut de *prise en charge*. Ces petits déplacements quotidiens constituent ainsi, à notre sens, les formes d'émancipation propres à la domination qu'il importe de mettre au jour aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHER Margaret S. (2007), *Making our Way through the World. Human Reflexivity and Social Mobility*, Cambridge: Cambridge University Press.
- BEAUD Stéphane, CONFAVREUX Joseph et LINDGAARD Jade (éd.) (2008), *La France invisible*, Paris: La Découverte/poche.
- BECKER Howard S. (1985), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris: Métailié.
- BECKER Howard S., «Sur le concept d'engagement», *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/642> (mis en ligne le 22 octobre 2006).
- BILGE Sirma (2010), «De l'analogie à l'articulation: théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe», *L'Homme et la société*, 176-177(2), 43-64.

- BOURDIEU Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris : Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris : Seuil.
- BURAWOY Michael (2015 [1982]), *Produire le consentement*, Paris : Éditions la ville brûle.
- BURT Ronald S. (1995), «Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur», *Revue française de sociologie*, 599-628.
- CEFAÏ Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on?*, Paris : La Découverte/ Mauss.
- CERTEAU Michel, de (1994), *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris : Le Seuil.
- DUBET François (2009), *Le travail des sociétés*, Paris : Seuil.
- ELIAS Norbert (1991), *La société des individus*, Paris : Fayard.
- ELIASOPH Nina (2010 [1998]), *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris : Economica.
- EMERSON Robert M. et MESSINGER Sheldon L. (1977), «The Micro-Politics of Trouble», *Social Problems*, 25(2), 121-134. doi: 10.2307/800289
- GENARD Jean-Louis et CANTELLI Fabrizio (mis en ligne le 27 avril 2008), «Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques», *SociologieS* [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/1943>
- GOFFMAN Erving (1959, 1996), *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun ».
- GOFFMAN Erving (1969), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving (1991), *Les cadres de l'expérience* (I. Joseph, Trans.), Paris : Éditions de Minuit.
- HABERMAS Jürgen (1997), *L'espace public. L'archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot.
- HELG Aline (2016), *Plus jamais esclaves! De l'insoumission à la révolte, le grand récit d'une émancipation (1492-1838)*, Paris : La Découverte.

- HOCHSCHILD Arlie R. (2003), «Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale», *Travailler*, 9(1), 19-49. doi: 10.3917/trav.009.0019
- HOCHSCHILD Arlie R. (2012), *Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*, University of California Press.
- HONNETH Axel (2000), *Lutte pour la reconnaissance*, Paris: Cerf.
- HONNETH Axel (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris: La Découverte.
- HONNETH Axel (2008), *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris: La Découverte/poche.
- JOAS Hans (1999), *La créativité de l'agir*, Paris: Cerf.
- KAUFMANN Jean-Claude (2008), *Quand Je est un autre*. Paris: Armand Colin.
- MEAD George H. (2006), *L'esprit, le soi et la société*, Paris: PUF.
- NEGT Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris: Payot.
- RENAULT Emmanuel (2015), «Pouvoir ou domination? Pouvoir ou exploitation? Deux fausses alternatives», in LAVAL CHRISTIAN, PALTRINIERI Luca, TAYLAN Ferhat (éd.), *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, Paris: La Découverte, p. 199-212.
- THOMPSON Edward P. (1988 [1963]), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris: Gallimard/Seuil (Hautes études).
- TODESCHINI Giacomo (2015), *Au pays des sans-nom. Gens de mauvaise vie, personnes suspectes ou ordinaires du Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris: Verdier.
- VERDÈS-LEROUX Jeannine (1978), *Le travail social*, Paris: Éditions de Minuit.
- WEBER Max et FREUND Julien (1971 [1956]), *Économie et société*, Paris: Plon.
- WILLIS Paul (2011[1977]), *L'école des ouvriers*, Marseille: Agone.

Table des matières

AVANT-PROPOS

FABRICE PLOMB	7
Préambule à la domination.....	9
La Suisse, le conflit et la visibilité.....	10
L'enjeu de dévoiler.....	12

INTRODUCTION : DE LA DOMINATION À L'ÉMANCIPATION

FABRICE PLOMB	15
Du côté de la domination.....	16
Du côté de l'émancipation.....	22

LA MATÉRIALISATION DE LA DOMINATION

ENTRE ADOLESCENTS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

CLAIRE BALLEYS	33
Introduction.....	34
Mise en forme de soi, mise en forme du lien social.....	35
Un double terrain d'enquête.....	39
Le « sans-ami » comme figure du dépourvu social.....	41
Le processus de matérialisation de la domination entre pairs.....	45
Conclusion.....	48

DE L'EMPATHIE À L'AUTONOMIE : LE POUVOIR

DES SENTIMENTS DANS LES SITUATIONS

DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

CAROLINE HENCHOZ	53
Introduction.....	54
Agir en situation de dépendance économique.....	56
Agir par la communication.....	59

Des sentiments moraux dans la communication : le rôle central de l'empathie.....	60
La capacité d'agir par l'empathie	63
Conclusion : le succès de l'empathie?	74
 SURVEILLER ET CACHER : LE POUVOIR DU SECRET	
CHEZ LES PERSONNES SÉROPOSITIVES	
Laura Mellini	81
Introduction.....	82
Secrets et confidences : lorsque la sociologie s'en mêle	84
Le contrôle de l'information comme forme d'agir préventif	88
Les stratégies de contrôle de l'information.....	94
Conclusion.....	99
 LES NOMS DES MIGRANTS EN SUISSE :	
ÉVOLUTION HISTORIQUE DES TERMES, CATÉGORISATIONS	
OFFICIELLES ET RÉPONSES INDIVIDUELLES	
Francesca Poglià Miletì	105
Introduction : reconnaissance, ethnicité, identité.....	106
De l'attribution catégorielle à l'identité ressentie	107
L'histoire migratoire suisse : du <i>Gastarbeiter</i> au transmigrant en passant par le réfugié.....	109
Réactions aux catégories imposées et logiques de négociation des termes par les migrants	113
Conclusion : de la critique individuelle aux mobilisations politiques des migrants?.....	123
 LA VOLONTÉ DE PARLER. LES MOTS DES FEMMES	
MIGRANTES SUR LEUR INFIBULATION	
Michela Villani	129
Introduction : infibulation, atteinte, violence et reconnaissance	130

Recherche qualitative et subjectivités: les propos des femmes migrantes.....	132
Socialisation à la santé en milieu hospitalier: des mots ou des maux?	136
Parler d'infibulation: une ouverture à des soins sur mesure	142
Conclusion: la santé existe quand on la dit	144
 LES ÉCONOMIES MORALES DES SALARIÉS SUISSES	
FABRICE PLOMB	147
Introduction	148
Le concept d'économie morale.....	149
Des salariés dans la tourmente.....	152
Pour conclure: quelles formes d'expressions possibles?	165
 AU NOM DE TOUTES ET TOUS: LES GROUPES DE RÉFÉRENCE DES ORGANISATIONS POLITIQUES DE LA GAUCHE RADICALE SUISSE DANS LES ANNÉES 1990-2000	
ANNE-VAÏA FOURADOULAS	171
Introduction	172
Présentation des cas d'étude et excursus théorique	173
Le salariat, groupe de référence traditionnel	176
L'ouverture à des catégories référentielles élargies	180
L'ambition majoritaire	184
Conclusion	186
 CONCLUSIONS: L'ENTRE-DEUX À EXPLORER	
LAURA MELLINI – FABRICE PLOMB	191
Ce dont la domination est le nom	191
Pour une esquisse de théorie de la domination	195
Espace public, visibilité et mise en public de soi.....	199

Achévé d'imprimer
en septembre 2018
aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Sandra Lena

Eva, une « sans-ami » sur les réseaux sociaux, André, salarié « restructuré » après trente ans passés dans l'industrie chimique, Louis, sans emploi, cherchant à prouver sa « bonne volonté » à l'aide sociale, Nadia, jeune femme infibulée confrontée au système médical suisse... Comment ces personnes vivent-elles ces vies sous contrainte ? Que font-elles face aux dispositifs institutionnels ou aux liens sociaux qui les privent d'une partie de leur liberté d'être ou de faire ce qu'elles souhaitent ?

Les situations de domination ordinaire sont peu visibles dans l'espace public suisse. Nos recherches permettent de montrer que, bien loin d'être silencieux et passifs, les « dominés » mettent en place des moyens d'agir originaux. Ainsi en est-il des personnes séropositives usant du secret pour échapper à l'opprobre, des étrangers négociant et détournant les noms dont on les affuble ou encore des femmes dépendantes économiquement gagnant par un travail empathique auprès de leur mari des plages d'autonomie personnelle. Même sous contrainte, ils agissent et s'aménagent des marges de manœuvre.

Ces figures de l'action sous domination ou de domination, comme nous les avons appelées, représentent ainsi une énigme aujourd'hui, dans un monde où les formes de pouvoir sont de plus en plus désincarnées et où la distribution de la considération sociale, de la réputation ou de la reconnaissance constitue un enjeu central de nos sociétés.

Fabrice Plomb est maître d'enseignement et de recherche en sociologie à l'Université de Fribourg. **Laura Mellini** est chercheuse et chargée de cours en sociologie à l'Université de Fribourg. Le collectif d'auteurs réunis dans cet ouvrage partage un goût pour la recherche et la compréhension sociologique des expériences sociales qui apparaissent trop souvent comme des « vies ordinaires ».

ISBN 978-2-88930-197-3



9782889 301973